CSP-200867
V.1

EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA J.E.C. CANADIENNE DE 1935 A 1961

par Frère Donatien-Marie, s.-c.

Thèse présentée à l'Ecole de Psychologie et d'Education de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du Ph. D. en Education.

Ottawa, Canada, 1962

UMI Number: DC53785

INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.
In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI®

UMI Microform DC53785
Copyright 2011 by ProQuest LLC
All rights reserved. This microform edition is protected against unauthorized copying under Title 17, United States Code.

ProQuest LLC
789 East Eisenhower Parkway
P.O. Box 1346
Ann Arbor, MI 48106-1346

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été commencée sous la direction du docteur Henri Taillefer, professeur à l'Ecole de Psychologie et d'Education de l'Université d'Ottawa et terminée sous celle de Monsieur Marcel Raymond, M.A., professeur au même Institut.

Monsieur l'abbé Gérard Phaneuf, aumônier national de la Jeunesse Etudiante Catholique au moment où cette thèse fut commencée et Monsieur Paul Francoeur, bibliothécaire et archiviste au Secrétariat général du mouvement ont le mérite d'avoir accueilli l'auteur avec courtoisie et de lui avoir facilité ses recherches.

Plusieurs confrères en religion de l'auteur l'ont grandement aidé à réunir sa documentation. Ses supérieurs lui ont en outre accordé avec bienveillance toute latitude pour mener son travail à terme. L'auteur tient à mentionner les noms des Frères Louis-Bertrand, supérieur provincial et ceux des Frères Louis-Damien et Gérard-Marcel, directeurs de l'Ecole normale Saint-Gabriel.

Que tous acceptent ici ses remerciements.

CURRICULUM STUDIORUM

L'auteur, Jean-Paul Désilets, est né à Sherbrooke, dans la province de Québec, le 12 août 1916. Entré chez les Frères de Saint-Gabriel en 1929, il y reçut en 1932 le nom de Frère Donatien-Marie. Il a obtenu en 1945 son baccalauréat ès Arts de l'Université de Montréal, en 1949 sa licence en pédagogie à l'Institut Saint-Georges de la même Université, en 1951 la Maîtrise ès Arts en littérature française de la Faculté des Lettres de la même Université encore, avec une thèse intitulée: Étude des schèmes comiques du "Protée" de Paul Claudel. Il s'est par la suite inscrit aux cours de l'École de Psychologie et d'Éducation de l'Université d'Ottawa pendant les vacances des années 1956, 1957 et 1958.

TABLE DES MATIERES

Chapitres		pages
	INTRODUCTION	viii - 1
	1. Etat de la question.	2
	2. Opportunité de cette recherche.	5
	3. Définition des termes.	10
	4. Lignes générales du développement.	16
	5. Sources et méthodes.	24
I.-	LES SUBSTRUCTURES	30
	1. Structure ancienne et structures nouvelles.	32
	2. Pressions des structures nouvelles.	42
	3. Situation conflictuelle.	53
	4. Unification et autonomie.	65
II.-	LES STRUCTURES CONSTITUTIVES DE BASE . . .	79
	1. Structuration générale.	79
	2. La section locale.	92
	3. Les secteurs.	113
III.-	LES STRUCTURES CONSTITUTIVES DE TETE . . .	125
	1. La fédération diocésaine.	126
	2. La direction nationale.	138
IV.-	LES STRUCTURES D'ACTION INTERNE	171
	1. La méthode d'action.	172
	2. Le programme.	178
	3. Les contacts.	188
	4. Les publications.	216
V.-	LES STRUCTURES D'ACTION EXTERNE	242
	1. Les manifestations.	244
	2. Les publications.	270
VI.-	LES STRUCTURES DE SUPPLEANCE	298
	1. De 1935 à 1942.	299
	2. De 1942 à 1953.	308
	3. De 1953 à 1961.	348
VII.-	LES SUPRASTRUCTURES	360
	1. Sur le plan national.	361
	2. Sur le plan international.	386

Chapitres pages

RESUME ET CONCLUSION 411

BIBLIOGRAPHIE 431

SOMMAIRE DE L'Evolution des structures de la J.E.C. Canadienne de 1935 à 1961. 450

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux		pages
I.-	Structuration de la J.E.C. canadienne, évaluée à l'aide de trois critères, à quatre moments représentatifs de son évolution	9
II.-	Etapes de l'évolution de la J.E.C. canadienne adoptées comme cadre de travail. . . .	15
III.-	Implantation de l'A.C.J.C. en 1930-1931. . . .	35
IV.-	Sections affiliées à l'A.C.J.C. en mai 1939	72
V.-	Féminisation de la J.E.C. canadienne, évaluée à l'aide de la structure de base comme critère	115
VI.-	Pénétration de la J.E.C. canadienne en 1950	118
VII.-	Pénétration de la J.E.C. canadienne en 1960	121
VIII.-	Revenus de la Centrale nationale de la J.E.C., de 1943 à 1960	162
IX.-	Equilibre budgétaire de la centrale nationale, de 1942 à 1960	164
X.-	Produit retiré de la cotisation par la centrale nationale de la J.E.C., de 1935 à 1958	167
XI.-	Différenciation progressive, de 1951 à 1961, des Bulletins de la J.E.C., suivant les sexes, les niveaux et les secteurs académiques ainsi que suivant les degrés d'intégration au mouvement	220
XII.-	Fréquence du périodique Contact	226

Tableaux pages

XIII.- Tirage des Cahiers d'Action catholique, de 1942 à 1960 230

XIV.- Répartition numérique, par catégories, des éditions de la J.E.C. 232

XV.- Tirage des journaux aînés de la J.E.C., de 1935 à 1960 282

XVI.- Tirage des journaux cadets de la J.E.C., de 1943 à 1960 292

XVII.- Semaines organisées aux Villages Etudiants Nationaux de la J.E.C., de 1944 à 1953 . . . 323

XVIII.- Participation aux Villages Etudiants Nationaux de la J.E.C., de 1944 à 1953 326

XIX.- Exercices financiers des Villages Etudiants Nationaux de la J.E.C., de 1944 à 1954 . . . 331

XX.- Evaluation de l'importance relative de la J.E.C. parmi les mouvements de jeunesse d'Action catholique spécialisée, avec la structure de base comme critère 384

LISTE DES FIGURES

Figures		pages
1.-	La section locale, de 1934 à 1942	95
2.-	La section locale, de 1942 à 1953	100
3.-	La section locale, de 1953 à 1961	105
4.-	La fédération diocésaine dans le diocèse et le mouvement	131
5.-	La centrale nationale dans la structure du mouvement (jusqu'en 1961)	149
6.-	Situation de la J.E.C. dans la structure de l'Action Catholique Canadienne (section française) en 1961	378
7.-	Affiliations internationales de la J.E.C. canadienne en 1961	403

INTRODUCTION

La recherche présentée ici est d'ordre historique et voudrait être une contribution à l'histoire de l'éducation au Canada français. Elle étudiera comment un mouvement d'inspiration religieuse s'est fait accepter institutionnellement dans un système d'éducation.

En termes plus explicites, l'objectif de l'auteur est de montrer comment le mouvement de jeunesse désigné par le sigle J.E.C. (Jeunesse Etudiante Catholique), grâce au développement et à l'adaptation de ses structures, s'est intégré comme une institution acceptée et reconnue dans le milieu scolaire francophone canadien, pour la période allant de 1935 à 1961. Formulé ainsi au point de départ, cet objectif ultime constitue l'hypothèse de base.

Les pages d'introduction, après avoir dressé l'inventaire des travaux qui, à date, ont porté sur la J.E.C. canadienne, s'appliqueront ensuite à souligner l'opportunité de la présente investigation. Puis de la définition des termes de l'hypothèse et de ceux d'une hypothèse auxiliaire de travail, elles déduiront les lignes générales du développement. Enfin, une présentation critique des sources et des méthodes employées conduira le lecteur au seuil de la thèse elle-même.

1. Etat de la question.

Comme les recherches sont assez peu développées dans le domaine de l'éducation chez les Canadiens d'expression française et que le phénomène J.E.C. est de l'histoire contemporaine, l'auteur n'a pu retracer sur ce mouvement, parmi les travaux scolaires, que des études partielles et en petit nombre.

Il a d'abord cru relever la trace[1], semble-t-il, d'une recherche entreprise aux toutes premières heures de la J.E.C., mais à l'étranger. Au pays même, quatre travaux scientifiques sont à signaler. Le premier, en sciences sociales, a trait aux camps de formation du mouvement, camps appelés Villages Etudiants Nationaux[2]; ce sera le seul utilisé au cours de ce travail. Le second, en psychologie, s'est basé sur le contenu d'un journal du mouvement:

---

1 J.M. Hussey, Lettre au Secrétariat de la J.E.C. canadienne, Washington, D.C., 2 avril 1937, demandant des informations pressées pour une thèse supposément intitulée Catholic Action in the Schools of Quebec, (CA-120). Tout au long de cette thèse, le sigle (CA-) suivi d'une cote décimale désigne, à la centrale de la J.E.C., le service des archives. La cote décimale indique la section.

2 Suzanne Cloutier-Rocher, Monographie des Villages Etudiants Nationaux, thèse (non publiée) de diplôme en Service social, présentée à l'Ecole de Service social de l'Université de Montréal, en 1951, 120 p.

François[3]. Le troisième, en sciences sociales encore, a étudié le choix et l'influence des chefs de la J.E.C. à l'école secondaire[4]. Le quatrième, en sciences religieuses, se rapporte au mandat du Frère dans l'Action catholique[5].

Quatre thèses sont actuellement projetées. Deux sont en sciences religieuses: la première, par le Frère François Laprote, étudiant à l'Institut Jesus Magister, à Rome; la seconde, par le Frère Léandre Dugal, étudiant à l'Institut supérieur des sciences religieuses, à Montréal. Par ailleurs, Madame Noël Frédette, étudiante en sciences sociales à l'Université de Montréal, poursuivait en même temps que l'auteur, une étude sur la J.E.C. et son apport historique. Enfin, une religieuse de l'Ouest, étudiante à l'École de Psychologie et d'Éducation de l'Université d'Ottawa, projette d'établir que l'action de la J.E.C. se solde en définitive par un échec. En somme, les recherches précitées n'offrent qu'un recouvrement

---

3 Léo Dorais, Analyse du contenu du journal François, (adaptation pour la langue française de la technique de R. Flesch sur la lisibilité de l'anglais). Il s'agit d'un travail scientifique, mais non d'une thèse en vue de l'obtention d'un titre universitaire. (Léo Dorais, Lettre à l'auteur, Chicago, 30 janvier 1962, notes personnelles de l'auteur).

4 Soeur Marie-Louise-de-Jésus, Les Chefs de la J.E.C. à l'école secondaire, thèse de maîtrise, non publiée, présentée à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, 1959, 126 p.

5 Frère Charles-Joseph, Fondement théologique du mandat du religieux-laïc enseignant en Action catholique, thèse de maîtrise, non publiée, présentée à l'Institut Supérieur des Sciences religieuses de l'Université de Montréal, 1961, 85 p.

partiel avec l'objet du présent travail.

Dans la catégorie des écrits non astreints aux règles scientifiques et destinés au public, un nombre limité d'articles dans les revues ou les journaux du mouvement[6], à tous les relais importants de son histoire, ont brossé de rapides rétrospectives. Ces textes aident le profane à se retrouver à travers les orientations successives que la J.E.C. reconnaît elle-même avoir prises. Mais ils s'attachent plutôt aux valeurs idéologiques et ne fournissent sur les structures que des indications fortuites.

Dans la catégorie des écrits destinés par le mouvement à l'usage interne se rencontrent, surtout à partir de 1956, des monographies de caractère technique[7]. Bien que non signées, elles constituent de précieux matériaux pour une synthèse. En fait, il s'agit de tentatives de retrouver une tradition perdue ou obnubilée. A la même catégorie se rattache

---

6 v.g.: Emile Legault, Les Premières pierres d'une cité neuve, dans le journal JeC, vol. 3, no 1, livraison de décembre 1937, p. 3-7.

(Jean-Marc Chicoine), Cheminement d'une vocation, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 170-171, livraison de décembre 1954 et janvier 1955, p. 209-216.

(Jacques Laliberté), Quelle a été la contribution de la J.E.C. durant ses 25 ans au service du milieu?, dans le journal Vie Etudiante, vol. 27, no 5, livraison du 15 novembre 1960, p. 12-13.

7 Le programme social en J.E.C., recherche couvrant les années 1935-1956, (CA-510), 26 p.

(Gilles Brissette), Définition et schéma des structures de l'Action Catholique Canadienne et de la J.E.C., (1960), (CA-021.1), 10 p.

un groupe de mémoires, très exhaustifs et très éclairants, préparés par l'Action Catholique canadienne[8]. L'auteur a dû cependant renoncer à les utiliser tous en raison de leur caractère hautement confidentiel ou trop récent.

Le bilan de la reconnaissance s'établit donc comme suit: sur le sujet même, 1° il n'existe pas de recherches scientifiques d'ensemble, seulement quatre études partielles; 2° les publications ne contiennent que des allusions; 3° les monographies sérieuses sont demeurées jusqu'ici ad usum privatum et certaines seront inutilisables. En conclusion, la présente recherche s'inscrit comme une première amorce de synthèse et l'auteur a le sentiment de faire oeuvre de pionnier.

2. Opportunité de cette recherche.

Le dessein de l'auteur peut sembler ambitieux, mais l'entreprise devenait, selon lui, urgente. Les têtes remplies d'étudiants, d'éducateurs et de membres de la hiérarchie auraient pu être accumulés: il suffira de trois.

---

8 Claude Ryan, Historique de la coordination dans le domaine des mouvements de jeunesse au Canada au cours des cinq dernières années, 1945 à 1950, Montréal, Secrétariat du Comité national de l'Action catholique, 1950, (CA-321.1(AA)), 51-7 p.
Le Problème financier des mouvements spécialisés d'Action catholique sur le plan national, Montréal, Secrétariat du Comité national d'Action catholique, 1949, (CA-321.1 (CAC.49)), 96 p.
Documents de travail sur divers aspects de l'Apostolat laïc au Canada, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1956, (CA-321.1(A .56)), 81 p.

Le premier exprime en termes équivalents l'hypothèse de base posée au début. On le relève sous la plume d'un ancien aumônier national: le Père Maurice Lafond:

> Dans notre monde canadien, il n'est plus permis de parler d'éducation sans voir la J.E.C., force imposante par sa structure et son organisation[9].

Le témoignage pourrait être récusé, parce qu'intéressé. En voici un second. Il émane du ministre de la Jeunesse dans le cabinet Lesage, l'honorable Paul Gérin-Lajoie, au cours d'un débat sur l'éducation à l'Assemblée législative de la province de Québec:

> Le ministre souligne (...) le rôle de groupements comme la J.E.C. qui a contribué à faire prendre conscience du rôle que les jeunes peuvent exercer en devenant des maîtres dans leur milieu[10].

En dernier lieu, voici le témoignage d'observateurs étrangers. L'équipe de prêtres sociologues qui a présidé à la rédaction de Bilan du monde, une encyclopédie catholique du monde chrétien, après avoir retracé la diffusion historique et géographique de l'Action catholique spécialisée dans le milieu scolaire, conclut ainsi:

---

9 Maurice Lafond, L'Instituteur laïc, dans les Cahiers d'Action catholique, no 109, livraison de septembre 1949, p. 3.

10 Pierre Laporte, A l'Assemblée législative, dans le journal Le Devoir, Montréal, vol. 52, no 40, livraison du 17 février 1961, p. 6.

> La J.E.C. a connu assez bien (sic) de difficultés surtout dans les écoles catholiques. C'est au Canada qu'elle a pris le plus grand essor et qu'elle a développé le plus grand nombre de services[11].

De ce texte, il ressort deux affirmations. La première a trait à l'implantation relativement heureuse de la J.E.C. canadienne, par rapport aux pays mêmes où elle a originé; c'est le phénomène qui fait l'objet de la présente recherche. La deuxième est l'opposition que la J.E.C. a généralement rencontrée, opposition dont ne fut pas exempte la J.E.C. canadienne. Comme ce mouvement a constamment exercé une pression sur les cadres éducationnels, avec le but avoué de rendre l'étudiant plus actif dans sa formation et plus responsable dans son milieu, ses innovations et, sans aucun doute, ses erreurs lui ont valu tour à tour la défaveur des étudiants et des éducateurs ainsi que la méfiance d'une partie de l'épiscopat.

Un relevé statistique appuiera les témoignages précédents. Il exprime, en nombres absolus, l'extension de quelques structures de la J.E.C. au Canada. Il ne dit pas, par exemple, si cette expansion est proportionnelle à l'expansion du milieu étudiant. Il ne porte pas non plus de jugement de valeur ou d'efficacité. Il ne veut qu'être descriptif d'une situation.

---

11 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, Bilan du monde, vol. 1, Paris, Casterman, 1958, p. 225-226.

Quatre dates, choisies à sept ou huit ans d'intervalle, et représentant le point milieu d'une phase caractéristique de l'évolution de la J.E.C., serviront de jalons chronologiques. Trois structures serviront de critères. Elles fourniront un indice: la première, de l'organisation sur le plan régional ou diocésain; la seconde, de l'implantation au niveau local; la troisième, de l'influence possible sur le milieu étudiant. L'auteur émet toutefois un doute sur l'identité de sens accordé au mot "section" en 1937 par comparaison avec 1960.

Du tableau suivant il ressort: 1° que l'expansion, plus rapide au début, est cependant demeurée continue; 2° que l'organisation diocésaine a vite atteint une envergure nationale (vingt-deux diocèses sur vingt-quatre possibles, si l'on ne tient compte que des diocèses francophones); 3° qu'un nombre relativement considérable d'éducateurs s'est trouvé engagé dans le travail de la J.E.C. puisque l'existence d'une section postule l'assistance d'un éducateur; 4° que des étudiants en nombre appréciable peuvent avoir été influencés par les périodiques du mouvement.

L'analyse du relevé statistique confirme les témoignages précédemment invoqués sur l'importance de la J.E.C. La présente recherche est donc justifiée. L'intérêt personnel de l'auteur pour le mouvement depuis ses débuts ainsi que l'expérience qu'il a pu y acquérir comme assistant au plan local de 1945 à 1951, puis au plan diocésain depuis 1958, ne

Tableau I.

Structuration de la J.E.C. canadienne,
évaluée à l'aide de trois critères,
à quatre moments représentatifs de son évolution.

Année	Diocèses ayant une fédération organisée	Sections locales	Tirage des journaux du mouvement
1937[a]	7	288	16,500
1944[b]	18	1,100	85,000
1952[c]	21	1,433	83,000
1960[d]	22	2,290	138,000

a Chiffres obtenus par l'addition des données fournies par le journal Cran!, vol. 1, no 15, livraison de juin 1937, p. 8, et par le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, p. 12-13.

b Chiffres puisés dans Dix ans d'équipe, Montréal, Centrale de la J.E.C., (1945), p. 43-44.

c Chiffres puisés dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 423 (pour le tirage des journaux), au verso de la page frontispice (pour le nombre de fédérations), et dans les Fondements de la J.E.C. canadienne, Québec, Fédération diocésaine de la J.E.C., 1952, p. 20 (pour le nombre de sections).

d Roger Tessier, Rapport à la Commission épiscopale d'Action catholique, 21 décembre 1960, (CA-030(60)), p. 8 et 11. Le même document ajoute 585 sections de 7e année.

semblent pas, d'autre part, constituer une contre-indication.

3. Définition des termes.

A ce stade de l'Introduction, il convient de reprendre l'hypothèse formulée au début pour en circonscrire exactement la portée des termes.

Le mouvement de jeunesse, a-t-il été dit, appelé J.E.C., pour la période allant de 1935 à 1961, s'est intégré comme une institution généralement reconnue, dans les milieux scolaires francophones du Canada, et cela grâce au développement et à l'adaptation de ses structures.

Cette dernière proposition va maintenant être expliquée membre à membre, et cela dans un triple but: 1° pour situer la présente recherche dans son cadre chronologique, sociologique et géographique; 2° pour fournir à la thèse principale un moyen de démonstration (hypothèse de travail); 3° pour dégager les linéaments conducteurs du présent travail.

a. Définition de la J.E.C. - En termes de sociologie générale, la J.E.C. se classe quelque part entre les Youth Serving Agencies et les Youth Movements[12]. Elle n'est pas un Youth Movement, parce que ce dernier refuse la tutelle d'adultes et, en contrepartie, ne connaît généralement qu'une durée éphémère. Elle n'est pas non plus une Youth Serving

---

12 Claude Ryan, op. cit., p. 3.

Agency, parce que ces organisations servent certes la jeunesse mais sont dirigées exécutivement par des adultes qui sont comme des professionnels de la jeunesse. Dans la J.E.C. au contraire, la responsabilité réelle est assumée (du moins en principe) par les jeunes, les adultes, c'est-à-dire les représentants et les collaborateurs de l'Eglise, se réservant un rôle d'animation et de formation. Si la J.E.C. tire son principe d'être et de continuité de la volonté invitante de l'Eglise, elle tire par contre son principe d'opération et de renouvellement de la volonté participante des jeunes laïques.

En termes de sociologie religieuse, la J.E.C. est, comme il sera montré plus loin, un mouvement d'Action catholique. Elle en réunit les trois caractéristiques essentielles: organisation, but apostolique, reconnaissance nationale par l'épiscopat[13].

Mais l'Action catholique est elle-même multiforme. Ainsi les mouvements qui ont comme objectif d'apostolat une classe ou une fonction sociales bien déterminées sont classés rationnellement sous l'appellation d'Action catholique spécialisée[14]. Cependant, en pratique, l'usage a prévalu de désigner par cette étiquette les mouvements qui s'adressent à un milieu (ouvrier, rural, étudiant, etc.) plutôt qu'à une

---

13 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, op. cit., p. 222.

14 Idem, op. cit., p. 225.

fonction (éducation cinématographique, coopératiste, sportive, etc.). La J.E.C. est ainsi l'Action catholique spécialisée des milieux scolaires.

b. Délimitation des milieux scolaires concernés. - L'effort de la J.E.C. canadienne, avec des franges de fluctuations selon les époques et les lieux, s'est adressé principalement aux adolescents de douze à vingt ans, des deux sexes, engagés dans les études. La frange inférieure a pu s'étendre jusqu'aux pré-adolescents et aux enfants de sept ans, avec tendance toutefois à évacuer le cours primaire proprement dit[15]. La frange supérieure a touché à plusieurs reprises, mais faiblement, les milieux universitaires[16]. Il est à remarquer que les dirigeants nationaux ont été de calibre et parfois de formation universitaire.

La J.E.C. canadienne est une des seules à avoir autant travaillé sur le milieu primaire et si peu sur le milieu universitaire[17], milieu qui ne lui avait pas été d'abord assigné et où elle n'a cherché à remplir qu'un rôle de suppléance.

---

15 Equipe nationale des Jeunes (sic), Documents de travail pour le conseil de mai 1958, (CA-321(58M)), 27 p.

16 Soucy Gagné, Stages d'études de l'Action catholique Universitaire, dans les Cahiers d'Action catholique, no 156, livraison d'octobre 1953, p. 56. Cf. aussi (CA-424).

17 J.E.C. internationale. Throughout the world, dans International bulletin JEC CYS KSJ, vol. 11, nos 2-3, livraison spéciale, (1957), p. 14-19.

c. Caractère unilingue de la J.E.C. canadienne. - La J.E.C. au Canada travaille surtout dans le milieu francophone. Ce milieu ne se limite pas au Québec, car la J.E.C. possède des organisations diocésaines dans six des dix provinces et des sections dans presque toutes, en nombre proportionnel, évidemment, à la population francophone[18]. Le phénomène s'explique par l'homogénéité du groupe francophone et par le pouvoir, pour ainsi dire dominatif, que l'Église y exerce traditionnellement sur l'éducation.

Pendant sept ans, de 1950 à 1957, des sections anglophones du sud de l'Ontario, sous le nom de Catholic Young Students, ont travaillé en étroite liaison avec la Centrale française. Les divergences culturelles et pédagogiques s'avérèrent telles que la Centrale française s'en remet désormais à la Catholic Youth Organization des États-Unis pour contacter les quelque cinquante sections anglaises[19], éparses à travers huit provinces, et sans coordination nationale[20].

---

18 On trouve 78 sections dans les Maritimes, 41 en Ontario, 165 dans l'Ouest, 1,593 dans le Québec. Cf. Action Catholique Canadienne, Relevé national de l'Action catholique en 1958, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1958, (CA-821.1)(ACC.58), p. 14.

19 (Un dirigeant national), Rapport de la rencontre avec Margaret Healy et Lauretta Agostini, 31 mars-1 avril 1958, (CA-813.72(R59)), p. 2.

20 Young Catholic Students Headquarters, Rapport des Catholic Young Students de Chatham, Ontario, 8 novembre 1959, (CA-813.72(R59)).

d. Limites chronologiques de la recherche. - Enfin, la période envisagée débute avec le lancement officiel de la J.E.C. en janvier 1935 et se clôt en décembre 1961. Une brève entrée en matière intitulée "les substructures" situera cependant le mouvement par rapport à ses prédécesseurs au Canada, par rapport aussi aux mouvements belges et français qui lui ont servi de types.

Cette période 1935-1961 peut elle-même être divisée en quatre étapes que le Tableau II présente à titre de cadre provisoire de travail. L'étude de chaque structure du mouvement sera pour l'ordinaire sectionnée chronologiquement d'après ces quatre étapes.

Le tableau qui suit n'entend, d'aucune façon, anticiper sur les conclusions d'ensemble. Encore une fois, il ne figure ici qu'à titre de cadre de travail.

e. Définition des termes <u>institution</u> et <u>structures</u>. - L'auteur présente du terme <u>institution</u> la définition suivante, définition personnelle et synthétique. L'institution, dans le contexte propositionnel en cours d'explicitation, est: 1) une forme sociale, 2) établie en droit et en fait, 3) propre à un milieu donné, 4) et organisée, 5) en vue d'une fonction définie.

Telle est la J.E.C. canadienne: 1) fait social, 2) accepté officiellement par la hiérarchie ecclésiastique, implicitement par les autorités scolaires civiles et activement

Tableau II.

Etapes de l'évolution de la J.E.C. canadienne adoptées comme cadre de travail.

Années approximatives	Influences prépondérantes	Réticences plus marquées[a]	Orientations du mouvement	Structures en relief
1934-1941	Le pape Pie XI, La J.O.C.	L'A.C.J.C.	Apostolique, "Jéciste".	Sections, Secrétariats. Journaux.
1942-1948	Autonomie, Corporatisme.	Les étudiants.	Etudiante, Institutionnelle.	Chefs naturels, Services, "Villages", Campagnes.
1949-1953	L'école active, Le personnalisme.	Les mouvements de piété.	Pédagogique, Humaniste, Spiritualisante.	Secteurs, "Valeurs".
1954-1961	L'Action Catholique Canadienne.	L'épiscopat.	"Militante", Personnalisée.	Instruments de travail, Equipes de travail.

Ce tableau est inspiré de (Jean-Marc Chicoine), Cheminement d'une vocation, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 170-171, livraison de décembre 1954 et janvier 1955, p. 209-216.

a Le mot "réticences" est ici un euphémisme. Il recouvre le plus souvent une opposition à peine voilée. Il est à remarquer que c'est cette opposition qui s'est trouvée déterminante dans l'orientation correspondante.

par nombre d'éducateurs et d'étudiants, 3) implanté dans un milieu adolescent et francophone, 4) organisé, c'est-à-dire composé d'éléments hétérogènes et complémentaires, 5) en vue d'une fonction ou fin commune, qui est de faire coopérer l'étudiant à sa formation et de propager dans le milieu une attitude chrétienne devant les valeurs humaines.

Reste à définir le terme structures. Au sens obvie et traditionnel, le terme est singulier et désigne l'agencement et la disposition des parties d'un tout. Au sens moderne, il désigne le tout structuré lui-même et peut s'employer au pluriel. Ainsi dit-on: les structures sociales, les structures économiques. D'un emploi dérivé à l'autre, on en est venu, par analogie, à parler de structures pédagogiques, de structures de production, etc., voulant par là mettre l'accent sur l'ordination des moyens à une fin. Ordination des moyens à la fin supposera subordination et coordination des moyens entre eux. Le propre de l'Action catholique est justement l'organisation. C'est donc des divers éléments, organes et rouages de la J.E.C. qu'il sera question par le mot structures.

4. Lignes générales du développement.

L'étude du mouvement par ses structures n'est sans doute pas le meilleur angle optique in se:

> Les structures du mouvement, ses campagnes, les visites de sections, les responsabilités officielles, toute cette armature du mouvement, bonne, indispensable, incarnation de notre effort ne sont rien si dessous nous ne retrouvons pas de militants pour qui la J.E.C. a été une découverte tout à coup plus claire de la face du Christ[21].

Pourtant, une étude de cette nature est justifiée

in re:

> Nécessité des cercles d'études, des groupes locaux, des sections syndicales, mutualistes, sportives, d'épargne; des retraites fermées, des manifestations publiques, religieuses et sociales; des fédérations régionales, de la fédération nationale avec tous ses services de documentation, de publicité, d'éducation qui font de la J.O.C. un vaste laboratoire dans lequel se forment les générations ouvrières de demain[22].

Toutes ces structures de la J.O.C. se retrouveront dans la J.E.C. Ce sont elles qui, redistribuées différemment, feront l'objet de ce travail. Une division rationnelle obtiendrait en effet des structures constitutives et des structures opératives.

Les structures constitutives désignent les cadres qui rassemblent les participants au travail de la J.E.C. aux trois plans: local, diocésain et national. Elles seront divisées en structures de base et en structures de tête. Les structures opératives ou dynamiques désignent les structures d'action. Comme l'action à laquelle elles servent d'organes,

---

21 Fernand Cadieux, Contact, année 12, no 7, livraison du 29 mai 1952, (CA-650(T)), p. 126.

22 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris et Bruxelles, Les Editions Jocistes, 1930, p. 71.

elles sont de trois sortes. L'action sur les membres eux-mêmes, c'est-à-dire la formation, exigera des structures pédagogiques; l'action en dehors du mouvement, sur le milieu, exigera des structures d'action propre; une action, non propre au mouvement, mais exigée par l'inorganisation du milieu, donnera naissance à des structures de suppléance. D'où cinq chapitres, coeur de la thèse.

Mais la J.E.C. canadienne étant un fait social, s'inscrit dans une continuité. Elle a succédé à des structures antérieures; elle s'est modelée sur des structures étrangères; son établissement a même donné lieu à un phénomène de duplication des structures, phénomène résorbé à grande peine et seulement au bout de six ans. Un premier chapitre traitera donc des structures extérieures et des structures initiales qui constituent toutes ensemble la substructure du mouvement actuel.

Enfin, la J.E.C. canadienne relève elle-même de structures supérieures, qui conditionnent son action et ont parfois mis en cause son existence même. Les premières de ces structures se rencontrent sur le plan national: c'est ainsi que la J.E.C. dépend aujourd'hui de l'Action Catholique Canadienne, elle-même successeur d'autres organismes. Les secondes structures se situent sur le plan international: c'est ainsi que la J.E.C. canadienne est un mouvement membre de la J.E.C. Internationale, après avoir été, dès 1946, une des promotrices

de l'organisation actuelle. Un chapitre final traitera donc de l'insertion de la J.E.C. canadienne dans ces deux supra-structures.

Ainsi se trouve justifiée la division du présent travail en sept chapitres. Les subdivisions de chacun sont tantôt logiques, tantôt simplement panoramiques. Mais à travers toutes ces stratifications, l'exposition des faits procédera suivant une démarche uniforme, qu'il reste à préciser.

La caractéristique du fait social appelé institution, c'est en définitive sa reproduction dans l'espace et dans le temps. On doit le retrouver en divers endroits et à différents intervalles de temps, produit par les mêmes causes. Et comme à propos des mêmes phénomènes s'affrontent parfois des écoles de pensée et des théories différentes, le chercheur est maître de choisir, comme hypothèses de travail, celles, pense-t-il, qui rendent le mieux compte des faits.

L'auteur avoue avoir été frappé par la coïncidence aperçue entre l'évolution du fait social appelé J.E.C. canadienne et le schéma assigné à l'évolution de tous les faits sociaux et humains par un sociologue français de la fin du XIXe siècle, Gabriel Tarde, (1843-1904).

Les ouvrages de Gabriel Tarde, fruits de longues et sagaces observations, s'échelonnent sur une période qui va de 1886 à 1904. Plusieurs traitent de sujets aussi spécifiques

que le droit pénal et la criminalité. Mais d'autres présentent une synthèse de sa pensée, en particulier Les Lois sociales[23] et Les Transformations du pouvoir[24], les deux seuls cités ici.

On pourra objecter que la théorie de Tarde a toute chance d'être démonétisée après soixante ans. A cela il faut répondre qu'elle est employée pour l'explication du changement social dans des ouvrages très récents et qui font autorité[25].

Gabriel Tarde s'oppose à la théorie sociologique du philosophe anglais Spencer (1820-1903), qui explique l'évolution des organismes sociaux par le passage d'une homogénéité indéfinie à une hétérogénéité définie. La théorie de Gabriel Tarde, dont un résumé va suivre, explique tous les phénomènes sociaux par les trois lois de l'imitation, de l'opposition et de l'adaptation.

Ce n'est pas ici le lieu d'instituer une critique en règle de la théorie de Tarde. Un premier reproche qu'on lui a fait[26], c'est d'avoir étendu à l'extrême le concept d'imitation. Il suffira donc de n'y recourir qu'avec discernement.

---

23 Gabriel Tarde, Les Lois sociales, Paris, Alcan, 1897, 156 p.

24 Idem, Les Transformations du pouvoir, Paris, Alcan, 1909, 266 p.

25 Joseph H. Fichter, Sociologie, traduction de Giovanni Hoyois, Paris, Editions Universitaires, 1960, p. 320-321.

26 Gaston Bouthoul, Histoire de la sociologie, Paris, Presses Universitaires de France, 1957, p. 74.

Un second reproche, c'est d'avoir escamoté divers processus impliqués dans l'imitation, en particulier celui de la rationalisation. Pourtant, l'imitation, chez Tarde, ne se réduit nullement à la répétition mécanique d'un même schéma; sa théorie suppose, au contraire, une phase réflexive chez l'imitateur.

Selon la loi d'imitation, les choses sociales quelconques tendent à se propager en progression géométrique par répétition imitative. Tout fait social a d'abord été une question. La solution apportée à ce problème a d'abord été un fait individuel. La répétition de cette expérience par le premier imitateur a été aussi un fait individuel; mais elle a été le point de départ d'une immense contagion par suite de l'effervescence qui accompagne toujours une découverte.

A cette première phase de l'imitation dite spontanée, rayonnée par une autorité extra-officielle, se répandant peu à peu de proche en proche, succède une autre phase, celle de l'imitation imposée par une autorité officielle. Elle se répand tout d'un coup et presque partout à la fois; mais l'assimilation des nouvelles formes est, dans ce cas, plutôt lente et graduelle.

La deuxième loi est la loi d'opposition. Suivant que la nouvelle forme sociale interfère heureusement ou malheureusement, ou encore qu'elle s'attaque à une situation privilégiée ou simplement se heurte à l'inertie de positions établies,

elle rencontre de la résistance et suscite des chocs en retour. A l'arrière-plan se dessine la dialectique hégélienne de la thèse et de l'antithèse.

S'il en résulte une harmonisation ou synthèse, elle s'opérera en vertu de la loi d'adaptation, c'est-à-dire d'une modification du schéma primitif. L'évolution, en ce sens, se présente donc comme l'itinéraire d'un équilibre à un autre équilibre. Telles sont les grandes lois sociales de Gabriel Tarde.

La présente recherche, par souci de dimensions abordables, retiendra surtout les deux lois d'adaptation et d'imitation. La loi d'imitation sera utilisée pour expliquer l'apparition de chaque nouvelle structure. La première hypothèse de travail voudra que toutes les structures de la J.E.C. soient, à l'origine, des structures adoptées par voie d'imitation spontanée ou imposée. Imitation qui ne sera pas pur mimétisme: un élément d'inspiration propre a amorcé toutes les réactions en chaîne[27]. Il sera donc apporté un grand soin à localiser le problème et l'expérience qui ont organiquement donné naissance à une structure. Il s'agira de vérifier le postulat suivant: toutes les structures de la J.E.C. canadienne sont, ou des structures européennes adoptées, ou des répétitions d'une expérience locale réussie.

---

27 Mgr Garrone (sic), L'Action catholique, Paris, Fayard, 1958, p. 16.

Quant à la loi d'adaptation, elle sera sous-jacente à l'évolution subséquente de chaque structure adoptée. Le second postulat voudra que toute structure adoptée ait été ensuite adaptée. Ce qui explique la physionomie profondément originale de la J.É.C. canadienne, comparée aux mouvements similaires[28]. Le mouvement a toujours accueilli la critique venant de l'extérieur et toujours pratiqué aussi l'autocritique à l'intérieur. Il a constamment revisé ses positions. Il n'est pour ainsi dire aucune structure qui ne soit passée par plusieurs états successifs. Pourtant, toutes les étapes ne seront pas ici mentionnées, mais seulement les plus décisives.

Le plan de cette thèse se présente donc comme l'étude, en coupe transversale, d'une série de structures interdépendantes, et en coupe longitudinale, d'un processus d'imitation et d'adaptation cheminant à travers toutes ces structures.

Il reste maintenant à indiquer quelles furent les sources et les méthodes de l'auteur.

---

28 (Un dirigeant national): "Les contacts entre la J.E.C. et la J.O.C. sont difficiles; la J.O.C. est d'un type plus conservateur que la J.E.C.; elle met moins l'accent sur l'aspect culturel, davantage sur le programme religieux", Rapport de la J.E.C. canadienne à la rencontre des J.E.C. nord-américaines, (CA-813.72(R59)), p. 1.

5. Sources et méthodes.

Un des critères qui ont prévalu dans le choix du sujet fut sans contredit l'accessibilité des sources tant orales qu'écrites. Mais la première loi de l'auteur fut de se conformer à la méthode historique.

a. Sources. - L'auteur aurait pu interviewer facilement presque tous les anciens responsables ecclésiastiques et laïcs, sur le plan national, du mouvement, la plupart résidant à Montréal. Cette technique de l'interview fut la seule qu'ait utilisée Madame Noël Prédette. Les deux recherches, menées concurremment avec des techniques différentes, se serviront donc mutuellement de contre-épreuve. L'auteur avoue n'avoir utilisé l'interview que pour suppléer aux lacunes des sources écrites ou vérifier ses perspectives.

Les sources écrites furent, à vrai dire, de consultation facile, toutes situées à Montréal: 1° aux archives des Frères de Saint-Gabriel; 2° à la bibliothèque générale du scolasticat des Pères de la Compagnie de Jésus; 3° à la bibliothèque spécialisée de l'Action catholique diocésaine; 4° à la bibliothèque spécialisée et aux archives de la centrale nationale de la J.E.C.

Les sources écrites comprennent les écrits <u>ad usum privatum</u> et les publications. Dans les deux cas, il s'agit, la plupart du temps, d'une information de première main. De

première main: les minutes de conseils et de comités, les contrats, statuts, calendriers, annonces, factures, lettres, communiqués, rapports: le tout, manuscrit, dactylographié ou polycopié. De première main aussi, les textes miméographiés, souvent volumineux, que la tradition du mouvement appelle documents et qui sont, tantôt des agendas de discussions et de rencontres, tantôt des monographies approfondies. De première main enfin, les relations et comptes rendus parus dans les diverses publications du mouvement et dont les auteurs ont souvent été les acteurs mêmes des faits qu'ils racontent ou leurs témoins immédiats.

L'auteur n'a pas la prétention d'avoir dépouillé toutes les sources, mais seulement celles qui avaient trait à son sujet. L'inventaire et la critique préalables ont eu lieu au cours du mois de mars 1960. Le dépouillement général s'est opéré de la mi-mai à la mi-août. L'auteur avait organisé dans les écoles une cueillette des anciennes publications de la J.E.C. Elle lui a valu des collections presque complètes en double et triple exemplaire. Les procédés de découpage et de photocopie abrégèrent les séances de transcription. Les fiches utilisées, à cause du grand nombre d'originaux de format identique ou double, furent de 5 1/2" x 8 1/2".

Les collections présentaient l'avantage d'un dépouillement rapide et d'un rôle d'indication pour les pièces détachées. Les plus souvent citées seront celles des journaux du

mouvement, JEC et Vie Etudiante, d'un bulletin de liaison entre les diocèses et le centre national, Contact, ainsi que d'une revue destinée aux éducateurs, les Cahiers d'Action catholique. Quantité d'opuscules seront aussi mentionnés au passage; une liste en sera dressée au Chapitre IV[29]. Enfin, les classiques sur l'Action catholique en général et sur la J.E.C. en particulier ont fourni les notions de base. De plus, l'auteur a eu la bonne fortune de retrouver des manuels de la J.O.C. annotés de la main même des "Pères de l'Action catholique spécialisée": précieuse indication.

Lorsque débuta le travail de l'auteur, les archives du mouvement n'étaient ni centralisées, ni classées. Aussi l'auteur avait-il l'impression de défricher une jungle. En septembre 1960, M. Paul Francoeur fut affecté à la constitution du service des archives. Les mises à jour successives de documents importants obligèrent à des remaniements fréquents du texte. A l'été 1961, le catalogue était assez avancé pour pouvoir être utilisé. C'est aux archives de la Centrale de la J.E.C. que renvoie le sigle (CA-) suivi d'une cote décimale.

b. Méthodes. - Les méthodes de collection des données ont déjà été exposées; restent celles qui présidèrent à leur classement et à leur interprétation.

---

29 Cf. Infra, Chapitre IV.

L'ordonnance actuelle de la thèse est assez différente de celle qui fut présentée au séminar; mais l'une et l'autre utilisent fondamentalement les mêmes matériaux. Les catégories et les dénominations actuelles ne sont que le résultat d'une série de reclassements.

Les données se rapportant à une même structure formèrent comme autant de dossiers traités d'abord indépendamment. De ces données rangées par ordre chronologique, l'analyse dégagea quelques constantes et quelques variables. C'est à ce moment que l'auteur recourut aux tables de présence, où les variables se voient portées en regard des unités de temps. Quelques-unes de ces tables seront reproduites; on remarquera qu'elles ne sont pas forcément numériques; le mouvement, d'ailleurs, semble s'être assez peu soucié de statistiques.

Chaque table indiquait ainsi nettement l'évolution d'une structure. La comparaison de structures et de tables différentes fit apparaître des "variations concomitantes", sans doute attribuables à un même facteur. La recherche s'orientait alors sur de nouvelles pistes, à la découverte des textes-clés.

Ce traitement des données s'accompagnait d'une évaluation des sources. L'absence ou l'abondance de documents pouvaient en effet donner le change. Des orientations décisives, prises par le mouvement dans une atmosphère de controverse ou de malaise, n'ont laissé presque aucune trace écrite.

Par contre une superfétation de matière obligeait à un échantillonnage: à valeur égale, ont donc été retenus les textes les plus accessibles, i.e., ceux des collections.

Le recoupement des publications avec les sources de caractère privé donna lieu à un problème particulier. La version officielle est généralement plus optimiste; la version privée est *à priori* une autocritique, par conséquent encline à noircir le trait; il a donc fallu rectifier l'une par l'autre, les faits restant substantiellement inaltérés. De plus, beaucoup de faits sont d'abord présentés comme des nouvelles, donc avec un coefficient qui tend à les majorer; restitués dans un ensemble, ils voient leurs proportions se réduire; d'où l'importance des monographies. Plusieurs informations immédiates ont donc exigé le contrôle d'une confirmation ou d'une infirmation ultérieures.

Enfin, toute une catégorie de faits est pour l'ordinaire ignorée dans les rares historiques officiels parus à date[30]. Leur thèse considère la J.E.C. actuelle comme le développement unilinéaire, à partir de 1935, d'un mouvement originé dans les seuls collèges classiques. Or, la présente thèse établira, au point de départ, que la J.E.C. actuelle résulte de la fusion, en 1941, de deux mouvements originés séparément, l'un dans les collèges classiques, l'autre dans les écoles primaires. Ils avaient été à ce point autonomes

---

30 Cf. Supra, Note 6.

qu'ils en avaient paru antagonistes. Tel sera surtout l'objet du Chapitre Premier.

En résumé, cette recherche d'ordre historique est un travail de pionnier et semble venir à son heure. Le mouvement de jeunesse qu'elle étudie est à l'oeuvre depuis vingt-cinq ans au Canada français, surtout aux niveaux secondaire et collégial. Sa structuration très poussée a cependant connu des phases d'imitation, d'opposition et d'adaptation: les trois phases en somme qu'un sociologue français Gabriel Tarde assigne au développement des phénomènes sociaux.

Le corps central du sujet comprendra les structures constitutives et opératives du mouvement; il sera flanqué d'un chapitre sur les substructures et d'un autre sur les suprastructures. L'étude devra établir que la J.É.C., à cause précisément de ses structures, mérite une mention dans l'histoire de l'éducation au Canada français. Enfin, la documentation fut d'accès facile, variée et de première main et l'interprétation des données eut à tenir compte des règles ordinaires de la critique historique.

CHAPITRE PREMIER

LA SUBSTRUCTURE (1904-1941)

Le mot substructure désigne ici l'ensemble des structures antérieures à une J.E.C. unique et autonome. Car la J.E.C. canadienne n'est pas à isoler du contexte historique. Sa naissance est liée à un phénomène presque mondial, issu lui-même d'une conjoncture économique donnée. Il s'agit de cette efflorescence de mouvements de jeunesse qui a marqué l'entre-deux-guerres. Sous les différences d'idéologies, ils affichaient un but commun: reconstruire un ordre nouveau. Et comme la psychologie de l'Eglise n'échappe pas à celle des temps, les appels réitérés de Pie XI à une action apostolique des laïcs provoquèrent une levée générale de la jeunesse catholique.

Les formes de réponses furent diverses et, sans préjuger, d'inégale valeur. La J.E.C. canadienne fut une de celles qui prévalurent. L'histoire de cette prévalence constitue un beau cas de forme sociale dont l'évolution répond aux trois lois d'imitation, d'opposition et d'adaptation de Gabriel Tarde.

Le décalque des premières structures et leur multiplication subite s'expliquent par la loi d'imitation; le conflit tenace qui mit les nouvelles structures aux prises avec les anciennes et...entre elles, illustre bien la loi d'opposition;

enfin leur laborieuse intégration confirme bien la loi d'adaptation.

L'histoire des premières structures de la J.E.C. présente un indéniable imbroglio. Aussi a-t-il paru bon à l'auteur de la faire précéder d'un sommaire qui aidera à garder le fil conducteur. Les quatre sections du chapitre relatent la naissance, les péripéties et la résolution d'un conflit entre une force ancienne et des forces nouvelles.

Section 1. Structure ancienne et structures nouvelles. - a. Il existait au Canada français depuis 1904 un mouvement de jeunesse avec de beaux états de service: l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, (A.C.J.C.). b. Cependant, venait d'apparaître en Belgique et en France un type différent d'organisation de jeunesse, prototype de l'Action catholique spécialisée.

Section 2. Pression des structures nouvelles. - a. Pressée d'adopter la spécialisation, l'A.C.J.C. esquissa une évolution, timide et tardive au gré de certains. b. A la suite du milieu ouvrier, le milieu étudiant des collèges classiques autres que ceux des Jésuites s'organisa en dehors de l'A.C.J.C.

Section 3. Situation conflictuelle. - a. Un conflit éclata, qui finit cependant par se résoudre dans une fédération générale des nouveaux mouvements au sein de l'ancien.

b. Le secteur primaire, qui s'était développé indépendamment du secteur secondaire, obtint d'être reconnu comme une sous-spécialisation. c. L'organisation du secteur féminin donna lieu à de nouvelles interférences.

Section 4. Résolution du conflit. - a. L'unification des deux J.A.C., la primaire et la secondaire, finit par s'imposer. b. Après cinq ans d'existence fédérative, l'A.C.J.C. obtint de rompre le lien fédératif, libérant ainsi les mouvements spécialisés de sa tutelle. c. La J.A.C., désormais unifiée et autonome, reçut de l'épiscopat un mandat national sur le milieu étudiant.

Telles sont les lignes générales de la suite d'événements qui va maintenant être présentée en détail.

1. Structure ancienne et structures nouvelles.

a. Une structure ancienne: l'A.C.J.C. - L'Action catholique spécialisée n'est pas la première forme d'Action catholique dans l'Eglise ni même au Canada[1]: Pie IX avait déjà requis l'action des laïcs sous un aspect apologétique; Léon XIII, sous un aspect social; Pie X, le premier, sous un aspect apostolique.

---

1 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, Bilan du monde, Paris, Casterman, 1958, vol. 1, p. 218.

L'Association Catholique de la Jeunesse Française, (A.C.J.F.), fut fondée en France par six jeunes gens, en 1886, sur l'initiative du comte de Mun[2]. Toutefois avant 1900, les relations de la jeunesse canadienne-française avec la jeunesse catholique de France étaient assez rares[3]. Ce ne fut donc pas tellement l'A.C.J.F. comme telle, encore à la période des tâtonnements, que la biographie des grands laïcs catholiques du XIX^e siècle[4], qui produisit alors chez nous, dans quelques collèges, une fermentation spirituelle et un mouvement qu'on appela Action catholique. Au dire de son historien, l'abbé Lionel Groulx, qui en avait été aussi l'inspirateur, le mouvement, parti des séminaires de Valleyfield et de Saint-Hyacinthe pour toucher ensuite le séminaire de Sainte-Thérèse et le collège Sainte-Marie, demeura, somme toute, assez limité. Pourtant, il devait aboutir[5] à la fondation de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, (A.C.J.C.),

---

2 L'Organisation de la jeunesse catholique en Europe, dans Les Documents de La Vie intellectuelle, vol. II, no 3, livraison du 20 juin 1932, p. 432.

3 L.-A. Groulx, Une Croisade d'adolescents, Québec, L'Action Sociale, 1912, p. 7.

4 Idem, Maxime Raymond, dans le journal Le Devoir, Montréal, vol. 52, no 165, livraison du 17 juillet 1961, p. 1, col. 1.

5 Idem, Une Croisade d'adolescents, Québec, L'Action Sociale, 1912, p. 231.

dont la première constitution fut adoptée le 18 mars 1904[6].

L'A.C.J.C. joignait l'action nationale à l'action religieuse, s'adressait à la seule jeunesse masculine mais sans distinction de milieux et s'appliquait surtout à la formation de l'élite. Son rôle fut certainement heureux: trop de témoignages s'accordent là-dessus[7]; mais ses méthodes, vers 1930, commençaient à être discutées[8]. En dépit de sa suprématie parmi les groupements de jeunesse, ses effectifs étaient restés assez minces, comme on peut le voir par le Tableau III.

Ce Tableau III sera à rapprocher du Tableau IV, à la fin de ce chapitre. L'écart entre les données permettra d'apprécier le bond prodigieux qu'effectuèrent au Canada les mouvements de jeunesse d'action catholique au cours de la décade 1930-1939, sous l'influence des appels de Pie XI et des réalisations belges et françaises.

b. La spécialisation en Belgique et en France. - L'effervescence fut d'abord provoquée par l'insistance des appels et des consignes du pape d'alors, Pie XI, celui-là

---

6 Thomas Mignealt, Joseph Paré, s.j., Montréal, L'Oeuvre des Tracts, tract no 416, livraison de mars-avril 1956, p. 9-10.

7 Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Lettre au R.P. Joseph Paré, Québec, 16 mai 1941, (CA-12P), pièce 5.

8 (Raymond Dunn), Manuel de la J.I.C., Doctrine, Montréal, Les éditions Jécistes de l'A.C.J.C., 1935, p. 72.

Tableau III.

Implantation de l'A.C.J.C. en 1930-1931[a].

Nature des groupes	Catégories: Anciens	Nouveaux	En formation	Total
Cercles[b]	104	24	12	140
Avant-gardes[c]	37	10	2	49
Unions régionales[d]	8		1	9

a Le Secrétariat général, Tableau synthétique de l'A.C.J.C. au Canada, dans Le Semeur, vol. 27, no 11, livraison du 11 juin 1930, p. 347. La collection de la revue se trouve au scolasticat des Pères de la Compagnie de Jésus, à Montréal.

b Les Cercles formaient la branche aînée de l'A.C.J.C. Les collèges classiques relevaient de cette branche.

c Les Avant-gardes formaient la branche cadette de l'A.C.J.C. Les Avant-gardes étaient établies généralement dans les cours supérieurs adjacents aux écoles ménagères et ouvroirs.

d Les Unions régionales se coïncidaient pas nécessairement avec les diocèses.

même qu'on a surnommé le Pape de l'Action catholique. En effet, à partir de son encyclique Ubi arcano du 23 décembre 1922, encyclique qui suivit de près son accession au souverain pontificat, il ne cessa de revenir sur la nécessité d'une action spécifique du laïcat, complémentaire de celle du sacerdoce et jouant même un rôle irremplaçable. Il dépassait en cela le point de vue d'une action purement supplétive de celle du clergé[9]. En sept ans, on compta sur le sujet: quatre encycliques, deux motu proprio, quatre lettres autographes, quinze lettres, six allocutions consistoriales et cent vingt-six discours[10].

De tels appels ne restèrent pas sans écho. Dans la plupart des pays[11], la première organisation d'Action catholique fut d'abord de type unitaire: un seul mouvement avec quatre branches: hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles.

Soudain en 1925, la publication en Belgique, par l'abbé Joseph Cardijn, du Manuel de la J.O.C.[12] marqua l'avènement d'une nouvelle formule qui allait révolutionner toute l'Action catholique. Changer le milieu, pour que les hommes

---

9 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, op. cit., p. 220.

10 Alfredo-Maria Cavagna, Pio XI e l'Azione cattolica, Rome, 21 via dei Cestari, 1929, xiv-615 p.

11 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, op. cit., p. 220.

12 Idem, op. cit., p. 224.

puissent y vivre: telle était l'idée de base. Les premières expériences[13] de l'abbé Cardijn parmi les adolescents salariés remontaient à 1910. Difficultés et échecs ne lui avaient pas manqué. Mais fortement structuré et animé d'un esprit de propagande inexoyable, son mouvement, dit de la "Jeunesse Ouvrière Chrétienne", (J.O.C.), comptait dès 1927, 374 sections et trente-sept mille membres[14]. Pie XI, recevant l'abbé Cardijn, déclare que la J.O.C. représentait à ses yeux "le type achevé de l'Action catholique"[15].

Il semble utile pour l'intelligence de ce chapitre d'ouvrir ici une parenthèse et d'indiquer quelles structures de la J.O.C. belge cherchèrent surtout à reproduire ses imitateurs, en particulier les pionniers de la J.E.C. canadienne. En premier lieu, il faut mettre la méthode d'enquête et d'action ainsi que l'unité de programme; puis l'armature constitutive: équipe, sections locales, fédérations régionales, conseil et secrétariat généraux. Suivirent les structures de formation: cercles, journées et semaines d'étude; puis celles d'action: contacts, meetings, services; puis l'éventail des

---

13 L. Darzac, La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, dans La Documentation catholique, vol. 21, no 457, livraison du 19 janvier 1929, p. 166.

14 Idem, op. cit., p. 179.

15 Cardinal Eugenio Pacelli, Lettre au Chanoine Cardijn, Rome, 11 janvier 1935, reproduite dans les Cahiers d'Action catholique, no 17, livraison de février 1942, p. 266.

publications à destinations définies: aumôniers, dirigeants, militants, milieu. L'imitation alla jusqu'à copier le format des périodiques et à démarquer les titres; elle emprunta même tout un aspect "Larmesque" de la J.O...: uniformes, drapeaux, écussons, chants, cris et chœurs parlés. La première histoire de la J.O.C. canadienne ne sera que celle de la mise en place de l'armature constitutive ainsi que des structures d'action et de formation.

La scission de la A.C.J.B. détermina en quelque une réaction en chaîne. Le 24 décembre 1924, c'était l'affiliation à l'Association Catholique de la Jeunesse belge (A.C.J.B.), à tous les échelons de son organisation nationale, régionale, et paroissiale[16]. Mais dans la pratique les malentendus se multiplièrent. Les chefs finirent pourtant par admettre en 1927 la règle générale de l'adaptation dans l'unité. Les applications de ce principe ne se firent guère attendre[17]; en 1928, les collégiens étaient fédérés dans la J.E.C. (Jeunesse Estudiantine Chrétienne); en 1929, les agriculteurs passaient à la J.A.C. (Jeunesse Agricole Chrétienne); la même année, les indépendants (appartenant à la classe bourgeoise) se groupaient dans la J.I.C.; en novembre 1930, les universitaires lançaient la J.U.C.; processus et schéma qui commanderont une évolution parallèle en France et au Canada.

---

16 L. Darzac, op. cit., p. 179.

17 Ibidem.

En France, l'imitation fut immédiate[18]. En septembre 1925, l'abbé Guérin, vicaire à Clichy, entend parler de la J.O.C. belge et fait le voyage de Bruxelles. Sous son impulsion, le mouvement prend le départ en France, strictement fidèle à la méthode et à la discipline belges. En 1927, il groupe cinq cents membres et se rattache à l'A.C.J.F., en conservant son autonomie et ses méthodes propres. En 1931, la J.O.C. française comptera seize mille cotisants. Encouragée par ce succès, l'A.C.J.F. se décide à spécialiser[19], c'est-à-dire à appliquer les méthodes et les structures jocistes aux différents groupes sociaux. En 1929, naquirent la J.A.C. et la J.E.C.; en 1930, la J.M.C. (Jeunesse Maritime Catholique); en 1931, la J.I.C.

On aura noté la naissance d'une J.A.C. belge et d'une J.E.C. française. Toutes deux, elles étaient les résultats d'une évolution, les méthodes spécialisées pénétrant peu à peu le milieu étudiant. Ce furent toutefois les anciens cercles de l'A.C.J.F. et de l'A.C.J.B., dans un grand nombre de cas, qui se transformèrent en sections jécistes[20] et

---

18 La Jeunesse catholique en France, dans Les Documents de La Vie intellectuelle, vol. II, no 3, livraison du 20 juin 1932, p. 437.

19 Henri Lalande, L'Action catholique, dans les Etudes, livraison du 20 janvier 1932, reproduit dans La Documentation catholique, vol. 27, no 600, livraison du 20 février 1932, p. 474.

20 Alfred Charron, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 21 novembre 1935, (CA-121), pièce 11.

"qui vivotèrent"[21], erreur que certains voulurent recommencer et que d'autres voulurent éviter au Canada.

Quelle avait été l'évolution de l'A.C.J.B.[22]? Elle avait débuté en 1912 par des groupes de vacances. A la suite de l'impact de la J.O.C., les journées de Dinant en 1928 amenèrent les collégiens à poser plus clairement et plus exactement les problèmes catholiques de leur monde à eux. La transformation en publication de masse de l'hebdomadaire Le Blé qui lève; la création, à l'instar de la J.O.C., d'un Bulletin des dirigeants, mensuel; la publication de brochures comme La J.E.C. et Les Attitudes jécistes: autant de marques comme quoi les étudiants s'alignaient sur la J.O.C. En 1930, la J.E.C. belge comptait 4,800 cotisants, 270 sections locales et quinze fédérations régionales[23]. Recevant un pèlerinage de jécistes belges, Pie XI déclarera plus tard: "La J.E.C. est exactement l'Action catholique des étudiants, telle que le Saint-Père la désire"[24]. Cette parole et d'autres furent

---

21 En fait, dans le bulletin Jeunesse Etudiante, vol. 1, no 1, livraison du 26 octobre 1935, p. 1.

22 Robert Dureux, Billet de Belgique, dans le journal JEC, vol. 4, no 3, livraison de mars 1930, p. 16, col. 2.

23 La Jeunesse catholique en Belgique, dans Les Documents de La Vie intellectuelle, vol. 8, no 3, livraison du 20 septembre 1931, p. 213-214.
Manuel de l'Association catholique de la Jeunesse Belge, Louvain, Secrétariat général de l'Action catholique, 1929, p. 142-156.

24 La J.E.C. vue de Rome, dans le journal JEC, vol. 1, no 7, livraison de juillet 1935, p. 3, col. 5.

peut-être trop interprétées comme un blanc-seing donné à la J.E.C.

En France[25], la J.E.C. avait été devancée, dès 1928, par l'Association Paul-Henry, qui groupait à Paris les élèves catholiques de l'enseignement primaire supérieur. En 1929, de grands lycéens lançaient aux quatre coins du pays Message, suivi de L'Appel, organe de masse, puis de Chantier, puis de Jeunes Equipes. En 1932[26], la J.E.C. française comprenait environ trois mille cotisants, groupés en 150 sections et dix-sept fédérations diocésaines.

Toutes ces réalisations franchirent l'Atlantique et, de 1927 à 1930, nombreux étaient les cercles d'aumôniers et d'éducateurs[27] qui cherchaient passionnément le point d'insertion au Canada des mouvements spécialisés de jeunesse.

Le nouvel archevêque de Québec, Mgr J.-M.-R. Villeneuve se prononçait nettement:

---

25 La Jeunesse catholique en France, dans Les Documents de La Vie intellectuelle, vol. 11, no 3, livraison du 20 juin 1932, p. 444.

26 Jeunesse Etudiante Catholique de France, dans le journal Cran, vol. 2, no 9, livraison de mai 1938, p. 3.

27 (Raymond Dunn), Manuel de la J.E.C., Doctrine, Montréal, Les Editions Jécistes de l'A.C.J.C., 1935, p. 4.
Germain-M. Lalande, Conversion au réel, Montréal, Fidès, 1948, p. 26.

> Ce sera évidemment sur ce dernier type que nous aurons à nous modeler pour adapter notre Action catholique, bien vivante depuis un quart de siècle, aux dernières directives pontificales[28].

Plusieurs aumôniers des mouvements européens de passage au Canada aiguillonnaient leurs auditoires en déclarant dans le sens du Père Paul Doncoeur: "Jeunes frères canadiens, vous n'êtes pas prêts"[29].

Bon gré, mal gré, l'A.C.J.C. envisagea une évolution.

2. Pressions des structures nouvelles.

a. Pression au sein de l'A.C.J.C. - A la suite de pressions venant de toutes parts, les chefs de l'A.C.J.C. s'interrogèrent et passèrent à l'action:

> Jusqu'ici notre Association a-t-elle suffisamment gagné les jeunes? Est-elle assez populairisée? Le devoir qui s'impose aujourd'hui à l'A.C.J.C. n'est-il pas d'élargir ses cadres, pour unir dans un groupement vigoureux toute notre jeunesse canadienne?
> Le Comité central, sous la pression de hauts personnages, cherche l'adaptation désirée. Il veut la trouver. Des études sont poursuivies avec un soin extrême depuis des mois. Et au Congrès de Québec, les 20, 21, 22 juin prochain...[30].

---

28 Joseph-Papin Archambault, L'Action catholique au Canada, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1937, p. 11.

29 Paul Doncoeur, La Jeunesse chrétienne dans la crise mondiale, conférence prononcée en la salle du Gésu à Montréal, le 2 avril 1934, reproduite dans La Relève, vol. 1, no 2, (sans indication de date), p. 12.

30 Rodolphe Godin, Vers une orientation nouvelle, dans Le Semeur, vol. 27, no 11, livraison de juillet 1931, p. 358.

Ce congrès de Québec fut d'abord orageux[31]. Pourtant le comité central de Montréal, ayant préparé un sérieux projet de fédération des organismes de jeunesse[32], projet complété d'une constitution et de réglementations nouvelles, les nouveaux statuts furent approuvés en bloc et à la quasi unanimité, par soixante-treize voix sur soixante-quatorze[33]. La grande innovation[34] était l'existence à l'avenir, à côté des cercles d'étude, de groupes. Le Comité central avait le pouvoir d'affilier à l'Association des groupements de jeunes gens pourvu qu'au sein de ces organismes il existât un cercle d'étude.

Les groupements garderaient leur identité[35]; il s'agissait d'union et de fédération et non pas de fusion et d'absorption; il ne fallait pas, suivant le mot d'un congressiste, "les ligoter".

---

31 Impressions d'un congressiste, dans Le Semeur, vol. 27, no 11, livraison de juillet 1931, p. 358.

32 Le comité central de l'A.C.J.C., Montréal, Mémoire préliminaire au Congrès général de l'A.C.J.C. de Québec, les 20-21-22 juin 1931, inséré dans une collection du Semeur, numérotée 7, 54 p.

33 Impressions d'un congressiste, dans Le Semeur, vol. 27, no 11, livraison de juillet 1931, p. 358.

34 Louis-Philippe Roy, Après le Congrès, dans Le Semeur, vol. 27, no 12, livraison d'août 1931, p. 362-363.

35 Impressions d'un congressiste, dans Le Semeur, vol. 27, no 11, livraison de juillet 1931, p. 358.

Le 19 juin 1932[36], une conférence de composition assez hétéroclite reprit le projet de fédération. S'y rencontrèrent les Eclaireurs canadiens-français (Scouts), la J.O.C. (encore bien incapable de s'imposer!), les Associations universitaires d'Ottawa et de Montréal, les Cercles des Jeunes Naturalistes, une association patronnée par l'Union Catholique des Cultivateurs et qui s'appelait J.A.C.; l'Association des Anciens Etudiants d'Europe et, pour apporter le poids du nombre, les Ligues du Sacré-Coeur.

On était loin de l'action à fin proprement apostolique préconisée par Pie XI. Pourtant la J.O.C., on l'aura remarqué, venait de donner signe de vie. La J.E.C., quelque part, n'allait pas tarder à la suivre. La vraie régénération de l'A.C.J.C. allait provenir du dehors.

b. Des structures nouvelles: la J.O.C. et la J.E.C. - En 1920, Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, envoie l'abbé Boileau[37] étudier le jocisme sur place en Belgique. Des sections jocistes sont alors fondées qui ne sont guère que des organisations de loisirs. En 1931[38],

---

36 René-V. Gravel, Rapport du Secrétaire général de l'A.C.J.C., Montréal, 19 juin 1932, reproduit dans Le Semeur, vol. 28, no 12, livraison de juillet 1932, p. 397.

37 En collaboration, Rapport de la délégation canadienne au congrès inter-américain d'Action catholique, juin 1945, Montréal, Centrale de la J.E.C., Bibliothèque, album 256(71)LD, (sans pagination suivie).

38 La J.O.C. canadienne, dans L'Action catholique canadienne, vol. 3, no 4, livraison de décembre 1956, p. 10.

l'abbé Cardijn vient en personne à Montréal. Il y voit l'archevêque et le Père Henri Roy, o.m.i., vicaire à la paroisse ouvrière Saint-Pierre-Apôtre. Deux noyaux se forment[39]: le premier est féminin et voit le jour à la paroisse Saint-Alphonse-d'Youville en mai 1931; en novembre suivant, la première section masculine, à son tour, débute dans la paroisse Saint-Pierre-Apôtre. Le mouvement était lancé qui allait implanter au Canada les méthodes et les structures de la J.O.C. belge.

"La J.E.C. est née de la J.O.C. Elle est sa fille première"[40]. La J.E.C. canadienne naquit un soir de vacances, au cours d'un camp jociste où les Pères Victor-Marie Villeneuve et Edgar Charbonneau, o.m.i., prêtaient main forte au Père Henri Roy. Ils étaient frappés des possibilités de la formule en milieu étudiant, car ils s'étaient butés à un problème, à savoir "le peu de réaction qu'offre l'élève en face des biens de tout genre qu'offre le collège pour l'oeuvre de sa formation"[41];

---

39 Journées sacerdotales d'Action catholique pour les aumôniers de la J.O.C. et de la L.O.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 17, livraison de février 1942, p. 263.

40 Emile Legault, Les Premières Pierres d'une cité neuve, dans le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, p. 3-8. Les détails des cinq paragraphes qui suivent sont empruntés à la même source.

41 Histoire d'une section de J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 4.

> Une organisation d'Action catholique adaptée aux élèves, dirigée par eux sous le contrôle discret de l'autorité, apparaissait dès lors comme le grand moyen de réagir contre la passivité naturelle des étudiants et de leur faire prendre une part plus active et plus personnelle au travail de leur formation[42].

Le juniorat de Chambly, où les deux Pères étaient en obédience, devint un premier terrain d'expérience, dès septembre 1932. Un élément inattendu[43] fut la demande des élèves qui s'étaient montrés les plus "meneurs" dans une expérience antérieure à se grouper dans une association "où l'on ferait de l'Action catholique". Tout était à bâtir: la mystique du mouvement aussi bien que la technique. De cette dernière, le Père Charbonneau allait se faire le patient ouvrier[44]. L'Histoire d'une section de J.E.C. montre très bien l'expérience à demi satisfaisante que fut, chez le groupe des Grands, le passage d'un cercle acéjiste(sic) à un groupe acéjiste(sic); puis l'expérience subséquente, concluante celle-là, d'un groupe de J.E.C. chez les Petits; puis l'extension de l'expérience aux Grands et aux Moyens:

---

42 Idem, op. cit., p. 10.

43 Ibidem.

44 Nos Aumôniers à la semaine d'étude, dans le journal JEC, vol. 2, no 8, livraison d'août 1936, p. 11.

> De toutes ces expériences, il résulte que la manière la plus facile de fonder une J.E.C. est de commencer avec des élèves qui n'ont pas connu d'autres méthodes. Il apparaît aussi, nous semble-t-il, qu'une organisation d'A.C.J.C. peut être transformée en J.E.C., quoique plus difficilement[45].

Presque en même temps, des expériences analogues s'amorçaient au juniorat de Sainte-Anne-de-Beaupré avec le Père Routhier, rédemptoriste, puis à l'Université d'Ottawa avec le Père André Guay, o.m.i. A la fête du Christ-roi 1934, trois tracts miméographiés préparés par la section de Chambly[46] firent connaître l'histoire, les méthodes, l'esprit et la technique de la J.E.C.; mille exemplaires de la série s'enlevèrent en un an.

Aux vacances de Noël 1934, avec l'autorisation de Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean, la J.E.C. de Chambly tint une journée d'étude, la première au Canada. Y assistaient le Père Emile Deguire, supérieur du scolasticat des Pères de Sainte-Croix, à Montréal, et Benoît Baril, du collège Saint-Laurent, qui devait devenir plus tard le premier président national de la J.E.C.

---

45 Histoire d'une section de J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1935, p. 42.

46 En plus du tract précité:
L'Etude et l'action dans la J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, 44 p.
L'Ame de la J.E.C., son esprit et sa direction, (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, 52 p.

Les quelques visiteurs s'émerveillaient. On déplorait seulement qu'une expérience aussi concluante ne fût pas davantage connue. Les Pères Oblats[47] jugeaient qu'un juniorat, milieu fermé, semblait contre-indiqué pour servir de base d'opération à une propagande en milieu étudiant ouvert. Ils prièrent les Pères de Sainte-Croix de lancer un journal, se chargeant de l'alimenter au début. Fin janvier 1935, grâce aux soins du Père Emile Legault, professeur au Collège Saint-Laurent, le premier journal JEC sortait des presse de l'Imprimerie Populaire sur quatre pages et en deux couleurs. Les différents collèges de la province s'arrachèrent, dit-on, les 3,500 premiers numéros.

Le 17 mars 1935, un groupe de prêtres de collèges se réunit au collège Saint-Laurent. Les conclusions de la rencontre tiennent en deux pages[48]. Elles constituent en quelque sorte la première charte de la J.E.C. Etonnamment lucides et constructives, elles arrêtent, jusque dans les détails, l'organisation interne du futur mouvement. Elle délimitent d'abord le programme et le champ d'action de la J.E.C.:

---

47 Emile Deguire, Nomenclature des mouvements spécialisés à la J.O.C., dans le Rapport des journées d'études sacerdotales de la J.O.C., Montréal, Fidès, 1942, p. 349.

48 Première rencontre des aumôniers de la J.E.C.: conclusions, Saint-Laurent, 17 mars 1935, (CA-110), p. 1-2.

a) La J.E.C. est exclusivement un mouvement d'Action catholique de la jeunesse étudiante. Elle exclue(sic) l'action nationale et l'action politique.
b) La J.E.C. s'adresse aux étudiants des collèges classiques, juniorats, séminaires, écoles apostoliques, académies supérieures (et écoles primaires supérieures), écoles normales.
c) Le cas des écoles primaires est remis à l'étude (sine die)[49].

Cet ajournement sine die de l'admission des écoles primaires est responsable de la dualité qui écartèlera le mouvement pendant encore six ans. Il est à remarquer aussi que le cas du secteur féminin ne semble même pas avoir effleuré la pensée des "Pères de la J.E.C.". Indice du cloisonnement, absolu à l'époque, du milieu étudiant et de son manque d'unité.

Le document établit ensuite quelles seront les structures organiques de la J.E.C.; le décalque sur la J.O.C. est manifeste:

1° Le Secrétariat général: a) il est fixé au Collège de(sic) Saint-Laurent; b) il a les attributions et fonctions(sic) à l'instar du Secrétariat général de la J.O.C. à Montréal; c) le Secrétariat général ne fera rien dans les sections locales ni dans les diocésaines sans passer par le Secrétariat fédéral du diocèse.
2° Secrétariats fédéraux: a) ils seront établis dans chaque diocèse où une fédération jéciste aura été constituée; b) ils possèdent les mêmes attributions et fonctionnent à l'instar des Secrétariats fédéraux de la J.O.C. (sic)[50].

Suivent des précisions sur l'administration financière, l'organisation des services, les publications, le centre des

---

49 Ibidem.

50 Ibidem.

des sections.

Le document soulevait le problème de l'action nationale. Il est curieux de voir que la solution préconisée est exactement celle qui prévaudra six ans plus tard, après l'échec de la fédération des jeunes formations dans les vieux cadres de l'A.C.J.C.:

> Afin de bien mettre en relief le caractère de l'Action catholique de la J.E.C. et de l'A.C.J.C., il a été question d'organiser un mouvement strictement distinct d'action nationale de la jeunesse canadienne[51].

Mais les schémas belge et français hanteront trop les architectes de la coordination. On voudra les transposer tels quels.

Néanmoins les "Pères de la J.A.C." envisagèrent les rapports avec l'A.C.J.C. dans un document spécial transmis à l'Aumônier général et au Conseil général de l'A.C.J.C., document froidement accueilli[52]; la J.A.C. se constituait en marge de l'A.C.J.C.!

Les bases qu'on venait de poser n'avaient cependant aucune valeur juridique. Car l'Action catholique est d'abord diocésaine. Or aucun évêque n'avait encore donné au nouveau groupe le mandat d'organiser l'Action catholique dans le milieu étudiant. C'est le 19 mai 1935 seulement, que se

---

51 Ibidem.

52 Jean-Paul Verschelden, Lettre au Père Emile Legault, Montréal, 29 mars 1935, (CA-121), pièce 2.

placera la première reconnaissance épiscopale officielle[53]; elle venait de Mgr Léo Nelligan, évêque d'Edmonton.

Le mouvement se sentait cependant assez fort pour tenir une semaine d'étude à l'échelle interdiocésaine. Les 13, 14, 15 juillet 1935[54], au collège Saint-Laurent, la première semaine d'étude générale groupa quatre-vingt-sept participants, dont trente aumôniers. Grand fut l'enthousiasme. Le 14, participation au Congrès de la J.O.C.: un délégué de la J.E.C. y apporta le salut de la jeunesse étudiante à la jeunesse ouvrière et affirma le désir des collégiens de réaliser chez eux les idéals de la J.O.C.

Le 9 août 1935[55], le Père Emile Deguire et le jeune Emile Latrémouille accompagnèrent la délégation canadienne de la J.O.C. au congrès international de Bruxelles et se proposèrent au surplus d'étudier sur place la technique jéciste.

Le 11 septembre 1935, la première fédération jéciste s'organisait à Ottawa[56], mais sans référence à l'A.C.J.C.

---

53 Mgr Léo Nelligan, Lettre au Père Henri Bouthier, Edmonton, 18 mars 1935, reproduite dans le journal JEC, vol. 1, no 11, livraison de novembre 1935, p. 5, col. 1.

54 Le J.E.C. en marche, dans le journal JEC, vol. 1, no 8, livraison d'août 1935, p. 4, col. 1.

55 Deux délégations conjointes en Europe, dans le journal JEC, vol. 1, no 8, livraison d'août 1935, p. 5, col. 3.

56 Regards en diagonales(sic)sur nos sections, dans le journal JEC, vol. 1, no 10, livraison d'octobre 1935, p. 5, col. 3.

Deux ans après, on en comptera sept[57].

Le 21 octobre 1935, l'A.C.J.C. tint à Québec un congrès régional. Ce congrès souhaita que les groupements de J.C.C., de J.A.C. et de J.S.C. s'organisent à l'intérieur de l'A.C.J.C.[58]. C'était l'application de la formule belge et française: spécialisation dans la fédération. Conformément aux voeux du congrès, le 17 décembre suivant, le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, promulguait les nouveaux statuts de l'Action catholique[59]. Le journal JhC et le bulletin Conquérant y sont approuvés nommément.

En novembre 1935, le mouvement établit son bilan[60]: organisation sérieuse dans vingt-six institutions avec cent groupes; reconnaissance officielle dans deux archidiocèses, Québec et Ottawa, et un diocèse, Edmonton. Le journal JEC tire à 6,500 exemplaires vendus; le bulletin Conquérant, exclusif aux militants, à mille exemplaires. Par ailleurs,

---

57 La J.S.C. réalisatrice, dans le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, p. 12-13.

58 Un observateur (sic), Notes au sujet du Congrès de l'A.C.J.C. diocésaine de Québec, session spéciale des Directeurs d'Action catholique, assistants ecclésiastiques et aumôniers des oeuvres de jeunesse, 21 octobre 1935, (CA-121), pièce 4.

59 A.C.J.C. diocésaine de Québec, Documents et Constitutions, Québec, (Place Victoria), 1937 (date de l'imprimatur et non 1936, tel qu'indiqué sur la page-frontispice), 96 p.

60 Alfred Charron, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 21 novembre 1935, (CA-121), pièce 11.

une J.E.C. féminine[61], fondée à Ottawa, le 15 septembre 193', par le Père André Jusy et avec sept étudiantes du collège Bruyère, comptait déjà six sections.

3. Situation conflictuelle.

a. Prolifération et fusion de mouvements à Montréal. - Le Comité central de l'A.C.J.C. à Montréal s'était laissé devancer. Le Père Henri Lalande, aumônier général de l'A.C.J.F. pressait[62] l'A.C.J.C. "de mourir à son ancienne formule pour ressusciter à une formule renouvelée". Le Père Joseph Paré, aumônier général canadien, "répondait invariablement que cela ne s'imposait pas au pays"[63]. Toutefois au printemps 1934[64], l'A.C.J.C. avait mis sur pied cinq commissions spécialisées. Une commission de Jeunesse Industrielle Catholique, entre autres, y venait faire pièce à la J.I.C. Figurait cependant dans la série une Commission de la Jeunesse Etudiante, avec quatre membres: Paul-Emile Alin, Philippe Perland, Lucien L'Allier et André Laurendeau. Figurait aussi une commission

---

61 Françoise Dion, Un grand Rêve réalisé, dans le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, p. 8.

62 Emile Deguire, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 28 décembre 1935, (CA-121), pièce 24.

63 ———, Lettre au cardinal J.-M.-R. Villeneuve, (CA-121), pièce 19.

64 Jean-Paul Verscheldon, Nos Commissions spécialisées, dans Le Semeur, vol. 30, nos 9-10, livraison de mai-juin 1934, p. 138-139 et 142-143.

spéciale des Avant-gardes, composée de huit Frères.

Fin octobre 1934, l'A.C.J.C. reconnut officiellement comme sien le mouvement spécialisé de J.E.C. en affiliant la première section jéciste "jésuite" du collège Sainte-Marie[65]. En même temps, la Commission des Avant-Gardes était rebaptisée Commission de la Jeunesse Ecolière Catholique, sous la pression d'un autre mouvement originé chez les Frères de Saint-Gabriel et dont il sera question ci-après.

C'est donc l'inertie apparente de l'A.C.J.C. qui avait déterminé Chambly et Sainte-Croix à agir. Une entente, de caractère provisoire et privé[66], était intervenue au cours de janvier 1935 entre le Père Raymond Dunn, s.j., et le Père Emile Legault. Mais aux propositions des aumôniers de la J.E.C., le 18 mars suivant, l'A.C.J.C. répondait sèchement[67] par une fin de non-recevoir. Quatre mois s'écoulèrent pourtant dans une paix relative.

A l'automne 1935, l'A.C.J.C. invita ses cercles de collèges et ses avant-gardes à opérer une évolution dans le

---

65 (Frère Rembert-Marie), Un Grand événement pour la Jeunesse Etudiante Catholique, dans le Bulletin d'action catholique, vol. 1, no 3, livraison de novembre 1934, p. 41.

66 Emile Legault, Lettre à Mgr Limoges, Montréal, 16 octobre 1935, (CA-121), pièce 3.

67 Jean-Paul Verschelden, Lettre au Père Emile Legault, Montréal, 29 mars 1935, (CA-121), pièce 2.

sens jéciste: "L'invitation est pressante, formelle[68]. En contrepartie aux publications de la J.E.C. de Sainte-Croix, elle lança des publications de même type: un journal de masse Jeunesse, pendant de JEC; un bulletin Jeunesse Etudiante, pendant du bulletin Conquérant; deux forts petits manuels[69], Manuel de la J.E.C., Doctrine, Manuel de la J.E.C., Technique, pendants aux trois tracts jécistes de Chambly (avec de notables emprunts). En même temps, elle somma les directeurs de JEC et de Conquérant[70] d'avoir à cesser leurs publications. Les Révérends Père Jésuites ajoutèrent même "qu'ils n'entendaient pas perdre l'influence qu'ils avaient exercée sur la jeunesse dans le passé".

Le conflit était amené sous son vrai jour. Sainte-Croix porta l'affaire en haut lieu[71]. Quatre mois de pénibles

---

68 Un Fait, dans le Bulletin Jeunesse Etudiante, vol. 1, no 1, livraison du 26 octobre 1935, p. 2.
Renseignements utiles sur la J.E.C. de l'A.C.J.C. en janvier 1936: Collèges classiques, 5 sections; écoles laïques, 3; écoles de Frères, par Instituts: Sacré-Coeur, 17; Maristes, 23; Saint-Gabriel, 15, Ecoles Chrétiennes, 3,; Instruction Chrétienne, 10. Chiffres puisés dans Observations au sujet de la J.E.C., rapport préparé par le Comité régional de l'A.C.J.C. de Montréal, (CA-110).

69 (Raymond Dunn), Manuel de la J.E.C., Doctrine, Montréal, Les Editions Jécistes de l'A.C.J.C. 1935, 121 p.
--------, Manuel de la J.E.C., Technique, Montréal, Les Editions Jécistes de l'A.C.J.C., 1935, 103 p.

70 Emile Deguire, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 28 décembre 1935 (CA-121), pièce 23.

71 Cf. (CA-121), pièces 3, 10, 11, 16, 19, 20, 23, 24, 31a.

tractations[72] aboutirent, le 19 mars 1936, à un communiqué de Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, communiqué[73] que fit aussitôt sien le cardinal-archevêque de Québec. Le ton en est très ferme: c'est le père qui remet l'ordre dans la maison. Il intègre, en leur laissant leur autonomie interne, tous les mouvements spécialisés dans l'A.C.J.C., qui devient un organisme d'Action catholique; pas de double emploi, ni dans les mouvements, ni dans les publications; identification obligatoire de ces dernières; toute organisation interdiocésaine est déclarée prématurée.

Il y en avait pour tout le monde: l'A.C.J.C. devait laisser tomber ses mouvements "de paille"; les nouveaux mouvements, toute structuration nationale hâtive. On comprendra la fermeté de l'archevêque quand on saura que, pour la J.A.C. seulement, il se voyait en face de quatre mouvements caractérisés, sans compter les mouvements marginaux, connus seulement aujourd'hui par des publications difficilement identifiables.

Des quatre mouvements bien caractérisés qui s'étaient acquis une certaine audience, deux s'adressaient à la jeunesse des collèges: 1° la J.A.C. des "Jésuites", avec Jeunesse et

---

72 Cf. (CA-121), pièces 5, 7, 8, 9, 12, 15, 16, 22, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 32b, 32c.

73 Mgr Georges Gauthier, Circulaire no 73 de Mgr l'archevêque-coadjuteur au clergé du diocèse, reproduite dans Documents et constitutions, Québec, (Place Victoria), 1937, p. 7-9.

Jeunesse Etudiante pour organes; 2° la J.E.C. de "Sainte-Croix", avec JEC et Conquérant pour organes. Deux s'adressaient à la jeunesse des écoles: 1° la Jeunesse scolière Catholique des Frères, rattachée à celle des "Jésuites", avec Bulletin d'Action catholique pour organe; 2° la Jeunesse Scolaire Catholique, créée à Ottawa par Thérèse Allard et le Père André Guay[74], avec deux organes: Feu!, journal de masse, et Combats, bulletin de militants.

Fortes de la décision épiscopale, les autorités de l'A.C.J.C.[75] éliminèrent promptement la Jeunesse Scolaire Catholique. La Jeunesse scolière catholique était gardée comme une sous-spécialisation dans les cadres de l'A.C.J.C., sous le nom de Jeunesse Etudiante Catholique des Ecoles Primaires et Primaires Supérieures. La J.E.C. de "Sainte-Croix" absorbait celle des "Jésuites" et devenait J.E.C. diocésaine officielle pour le cours secondaire, s'intégrant elle aussi dans les cadres de l'A.C.J.C. Une entente, longuement négociée[76], fut conclue le 21 avril 1936 entre la J.E.C. et l'A.C.J.C. Entente plutôt précaire, comme la suite le montrera.

---

74 André Guay, Lettre au Père Emile Legault, Ottawa, 9 avril 1936, (CA-121), pièce 38.

75 Comité régional de l'A.C.J.C. de Montréal, Lettre aux directeurs du journal JEC et du Bulletin Conquérant, Montréal, 2 avril 1936, (CA-121), pièce 36.

76 Cf. (CA-121), pièces 35, 35a, 37, 39, 40, 41, 42.

Les frictions s'opérant surtout aux points de contacts, il devient compréhensible que les maladies chroniques se soient manifestés avec une certaine préllection à Montréal, siège à la fois du centre national et d'un centre diocésain de tous les mouvements. C'est ainsi que les difficultés vont rebondir avec la J.E.C. primaire et la J.E.C. féminine. La complexité du problème s'éclairera en remontant aux origines de ces deux J.E.C.

b. La J.E.C. masculine des écoles primaires. - La J.E.C. des écoles primaires n'est en rien dérivée de celle des collèges. A partir d'une admission tardive[77] de la J.E.C. secondaire, il est facile d'en repérer l'origine, l'évolution puis le confluent dans l'A.C.J.C.

Elle était née à Saint-Stanislas de Champlain, à l'automne 1933. L'initiateur en était le frère Evariste. Rejetant la formule, selon lui dépassée, des avant-gardes[78], il adopta celle du jocisme, se constitua un petit groupe enthousiaste de militants et, le 16 novembre 1933, sa J.E.C. donna

---

77 Dominique (pseudonyme du Père Maurice Lafond), Ensemble, Montréal, Secrétariat national de la J.E.C., 1951, p. 101.

78 Frère Evariste, Saint-Stanislas, dans le Bulletin des Frères de Saint-Gabriel, année 1933-1934, no 4, livraison de janvier 1935, p. 115.

une démonstration publique. Il créa[79] coup sur coup trois feuilles: Militant, Jécégramme, et Le Fanal. Il exposa abruptement sa conception[80] du petit groupe agissant et de la méthode réaliste. Quatre ans encore, il poursuivit ses expériences, tandis qu'à Montréal le Frère Hembert-Marie se faisait le propagandiste et le théoricien du mouvement, agréé en juin 1934 par l'A.C.J.C. A l'été 1935[81], la Jeunesse Ecolière Catholique avait nettement pris position par rapport aux expériences des collègues et commencé à se répandre dans les écoles d'autres Instituts que celui des Frères de Saint-Gabriel.

C'est sous son influence que la Commission des Avant-gardes de l'A.C.J.C. s'était muée en Commission Jéciste tandis que les avant-gardes se transformaient toutes en sections jécistes[82]. Une série de journées d'étude trouva son

---

79 (Frère Robert-François), Jubilé d'or des Frères de Saint-Gabriel, dans le journal Cran, vol. 2, no 10, livraison de juin 1938, p. 2, col. 1.

80 Grand-nord (pseudonyme du Frère Evariste), La J.E.C. en marche, dans le Bulletin des Frères de Saint-Gabriel, année 1933-1934, no 8, livraison d'avril 1934, p. 195-197.

81 (Frère Hembert-Marie), Rapport général des réunions d'Action catholique tenues à Saint-Bruno à l'occasion des retraites de 1935, dans le Bulletin d'Action catholique, vol. 2, no 1, p. 1-28.

82 (Frère Hembert-Marie), Le rôle jéciste, dans le Bulletin d'Action catholique, vol. 1, no 5, livraison de janvier 1935, p. 58-59.

couronnement dans une sorte de congrès qui réunit le 19 avril 1936[83] à Montréal plusieurs centaines de jécistes des écoles primaires, venus d'un peu partout dans la province. Y participèrent officiellement un représentant de la hiérarchie, des représentants aussi de l'A.C.J.C. et de la J.E.C. secondaire. Ce fut cette J.E.C. primaire qui subsistera parallèlement à la J.E.C. des collèges, à Montréal jusqu'en 1941 et à Québec jusqu'en 1945.

Elle eut pour aumôniers successifs, d'abord le Père Emile Legault, puis plusieurs Pères Jésuites, et pour assistant fédéral le Frère Rembert-Marie. A partir d'octobre 1936, elle publia[84] son journal de masse Grain (tirage: 9,500), son Bulletin des Directeurs-adjoints (assistants), son Bulletin des militants. A l'été 1936, avait paru dans la ligne des manuels similaires de l'A.C.J.C., Le J.E.C. à l'école primaire[85].

Le J.E.C. primaire n'est jamais arrivée au point de structuration de la J.E.C. secondaire. Elle n'a jamais possédé de secrétariat national officiel. Elle n'a jamais eu, semble-

---

83 (Frère Rembert-Marie), Avant le Congrès, Après le Congrès, dans le Bulletin d'Action catholique, vol. 2, nos 7-8, livraison d'avril-mai 1936, p. 144-175.

84 Jacquot (pseudonyme du Frère Robert-François), Le Frère Rembert-Marie, dans le journal Grain, vol. 3, no 1, livraison de septembre 1938, p. 2, col. 1-2.

85 (Frère Rembert-Marie), La J.E.C. à l'école primaire, Montréal, Les Editions Jécistes de l'A.C.J.C., 1936, 132 p.

t-il, que deux centres diocésains indépendants: Montréal et Québec. Comme le centre de Montréal avait un réseau complet de publications, les sections des écoles primaires par tout le pays[86] (à l'exception peut-être de Québec) prirent l'habitude de s'approvisionner chez lui. Mais ce dernier n'a jamais possédé, sur les sections des diocèses autres que celui de Montréal, d'autorité juridique[87].

Les terrains de travail avaient, pensait-on, été suffisamment délimités. L'avènement d'une J.E.C. féminine montra combien l'équilibre était précaire.

c. La J.E.C. féminine. - Le milieu étudiant féminin avait toujours vécu replié en circuits fermés, circuits déterminés par les divers Instituts. Il n'avait jamais connu l'équivalent, par exemple, de l'A.C.J.C.

On a vu naître la première section de J.E.C. féminine à Ottawa en septembre 1934. Au cours de l'année 1935-1936, les Soeurs Grises de la Croix[88] avaient déjà introduit la J.E.C. dans presque toutes leurs écoles de la région outaouaise.

---

86 Positions lécistes dans les écoles primaires et supérieures (sic), dans le journal Cran, vol. 1, no 15, livraison de juin 1937, p. 6, col. 1-2.

87 Wilfrid Girouard, Plan de l'organisation générale fédérale et local de la J.E.C. et de la J.E.C.F. primaires et supérieures (sic) du diocèse de Montréal, Montréal, Secrétariat des J.E.C. primaire et primaire supérieure, 1938, p. 17.

88 Note manuscrite, non identifiable, (SA-110).

Au printemps 1936[89], la première section féminine à Montréal fut fondée au collège Sainte-Croix (aujourd'hui collège Basile-Moreau) à Saint-Laurent.

Aux vacances 1936[90], le secteur féminin tint sa première journée d'étude (interdiocésaine, semble-t-il) au pensionnat Saint-Ignace, à Montréal. On nomma aussitôt des officières générales: Jeannette Bertrand, Alexandrine Leduc et Suzanne Vaudrin. Au cours des mêmes vacances, les religieuses furent évangélisées avec zèle[91]: deux mille auditrices, appartenant à onze congrégations différentes, furent atteintes au cours de vingt-huit journées d'étude.

A l'organisation de la J.E.C.F.[92] se consacra le Père Emile Legault. Au cours de l'année 1936-1937, cent cinquante sections furent mises sur pied, dans seize diocèses; quarante-sept de ces sections étaient à Montréal. La J.E.C.F. voulut avoir ses publications: Bulletin des Conquérantes, Bulletin des Cadettes-Conquérantes, Bulletin des Responsables, Bulletin des Assistantes-Techniques. Le journal JEC lui accorda quatre

---

89 Jeannine Morissette, Nous en sommes, dans le journal JEC, vol. 2, no 5, livraison de mai 1935, p. 11.

90 Emile Legault, Les Premières Pierres d'une cité neuve, dans le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, p. 6-8.

91 Alfred Charron, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 12 mai 1937, (CA-126), pièce 2.

92 Ibidem.

pages mensuelles; un journal des petites jécistes, Oc! Oc!, tirant à cinq mille, parut en avril 1937. On mit aussi sur pied deux secrétariats généraux, l'un pour les aînées, l'autre pour les cadettes.

Effort remarquable. Soudain, le 7 mai 1937[93], Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, nomma un jésuite, le Père Wilfrid Girouard, aumônier de la J.-C.-C. et de la J.E.C.F. des écoles primaires et primaires supérieures. La majeure partie de la J.-C.-C. passait sous une autre obédience, du moins à Montréal: la consternation fut grande[94]. La mesure procédait cependant d'une bonne logique structurale: elle groupait les unités par niveaux et non plus par affiliées naturelles (bon nombre de sections féminines, entre autres celles des Soeurs de Sainte-Anne, étaient déjà affiliées à la J.E.C. primaire de l'A.C.J.C. et utilisaient ses publications).

Québec adopta le même alignement. Montréal et Québec possédaient un nombre suffisant d'institutions à tous les niveaux pour justifier des structures diocésaines doubles. Mais il n'en allait pas de même dans les autres diocèses, lesquels n'avaient souvent qu'un collège classique, une ou deux

---

93 Mgr Georges Gauthier, Lettre au père Wilfrid Girouard, Montréal, 7 mai 1937, reproduite dans le journal Oc! Oc!, vol. 1, no 18, livraison du 20 mai 1937, p. 4.

94 Soeur Marie-de-Sainte-Hélène-d'Auvergne, Lettre à Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Montréal, 31 août 1937, (CA-126), pièce 5.

écoles normales de filles, un ou deux grands pensionnats. Un écartèlement des forces était inévitable.

En effet, le collège classique masculin, l'école normale de filles, parfois un ou deux autres grands pensionnats recevaient les publications de la J.E.C. secondaire, dépendant spirituellement et organiquement des Pères de Sainte-Croix; d'un autre côté, ils fournissaient les dirigeants et dirigeantes diocésaines.

Par contre, les écoles primaires et primaires supérieures recevaient les publications et les directives de la J.E.C. primaire, dite "des Frères", (mais en réalité, et de plus en plus, "des Jésuites").

En conséquence, le personnel enseignant religieux, sujet à de fréquentes mutations, se trouvait déroulé par les différences de méthodes et de programmes. En conséquence aussi, les dirigeants et aumôniers diocésains avaient affaire à deux programmes: à un premier programme, dans leur section de collège; à un second programme, dans les sections qu'ils visitaient. (Et s'il n'y avait eu que des différences de programmes!). Le problème pour la J.E.C. secondaire devint aigu dès l'année 1937-1938. Il ne faisait d'ailleurs que s'ajouter à celui des rapports difficiles avec l'A.C.J.C. Le malaise alla désormais s'aggravant jusqu'à sa subite résorption en 1941.

4. Unification et autonomie.

a. Unification des J.E.C. primaire et secondaire. - Le maintien de deux secrétariats généraux (l'un, officiel; l'autre, on l'a vu, officieux) était cause de désarroi dans tous les diocèses et dans tous les milieux d'éducateurs, même chez les Frères[95], qui pourtant en 1936 avaient eux-mêmes tant insisté pour faire reconnaître la sous-spécialisation primaire. Sur les huit diocèses qui possédaient alors une fédération organisée, six finirent par imposer l'unité[96]: ce sont les diocèses de Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Ottawa et Saint-Boniface. C'est dire qu'ils rallièrent leurs écoles primaires autour de la J.E.C. secondaire. Solution en vérité la plus pratique, mais brèche tout de même à la constitution de l'A.C.J.C.[97], laquelle reconnaissait formellement la spécialisation primaire à l'égal de la secondaire, et défi à une organisation qui dirigeait tout de même trois cents sections.

---

95 Les représentants de huit Instituts de Frères réunis à Montréal, Requête au Père Wilfrid Girouard pour l'unité de la J.E.C., 18 janvier 1938, (CA-126), pièce 10.

96 Les Comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., Note sur l'unité de la J.E.C., 29 février 1940, (CA-650(A)), p. 10.

97 L'A.C.J.C., Nouvelle Constitution de l'A.C.J.C., à l'article 3. La constitution est insérée dans le Plan de l'organisation générale, fédérale et locale de la J.E.C. et de la J.E.C.F. primaires et supérieures (sic) du diocèse de Montréal, Secrétariat des J.E.C. primaire et primaire supérieure, 1938, p. 39.

En janvier 1940[98], la J.E.C. primaire, pour en finir avec cette situation équivoque, presse donc l'A.C.J.C. de demander aux évêques, soit le respect, soit l'abrogement de la constitution. Le mois suivant[99], elle adresse aux supérieurs majeurs des instituts enseignants un cahier exposant les avantages et les inconvénients respectifs des deux formules : unité et dualité, et ouvrant une sorte de consultation.

La J.E.C. secondaire riposte par une lettre[100] aux mêmes destinataires, puis par la communication d'un long mémoire[101], rédigé à la demande et à l'intention de l'A.C.J.C., du moins originairement[102]. Le mémoire, remis en forme et dépouillé de toute vivacité polémique[103], est ensuite présenté aux évêques. Ceux-ci, à leur réunion du mois de mai 1940, pèsent les allégations des deux partis et répondent par la

---

98 François Giroux et Gilberte Fournier, Lettre des Comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F. des Ecoles Primaires et Supérieures (sic) au Comité exécutif de l'A.C.J.C. de Montréal, 15 janvier 1940, (CA-126), pièce 15.

99 Guy Laramée, Mémoire aux Supérieurs provinciaux et Supérieures provinciales des communautés enseignantes, Montréal, 10 février 1940, (CA-126), pièce 17.

100 Emile Deguire, Lettre aux frères provinciaux, Montréal, 10 février 1940, (CA-125), pièce 17.

101 Les Comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., Note sur l'unité de la J.E.C., 29 février 1940, (CA-650(A)), p. 7-19.

102 Benoît Baril, Lettre à François Desmarais, Montréal, 27 mars 1940, (CA-126), pièce 28.

103 Les Comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., L'Unité de la J.E.C., 25 mars 1940, (CA-650(B)), p. 39-63.

plume du cardinal Villeneuve:

> Vu la complexité du problème, la différence des situations et des états acquis, aucune formule pour résoudre cette épineuse affaire assez heureuse pour rallier les divers sentiments n'a pu être découverte[104].

En fait, le règlement de l'imbroglio dépendait, non de l'habileté des plaidoyers, mais de la volonté d'un seul homme. A la semaine d'étude générale de 1940[105], comme les aumôniers présents s'étaient permis de faire parvenir à Mgr Gauthier des voeux pour l'unité de la J.E.C., celui-ci leur répondit brièvement: "Je tiens à vous dire une fois de plus que je m'en tiens à l'organisation actuelle qui me donne pleine satisfaction"[106].

On se heurtait à une impasse. A l'ouverture des classes en septembre 1940, la J.E.C. primaire intensifia sa contre-propagande dans les diocèses qu'elle sentait lui échapper et "déclarait bien haut que ça n'était pas fini et que ça serait dur"[107]. Sur ces entrefaites la mort de Mgr Gauthier et l'avènement de Mgr Joseph Charbonneau permirent d'entrevoir une issue à l'impasse.

---

104 Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Lettre à François Desmarais, Québec, 13 mai 1940, (CA-126), pièce 35.

105 Germain-M. Lalande, Lettre à Mgr Anastase Forget, Montréal, 20 juillet 1940, (CA-126), pièce 37.

106 Mgr Georges Gauthier, Lettre au Père Germain-M. Lalande, Montréal, 22 juillet 1940, (CA-126), pièce 38.

107 Germain-M. Lalande, Lettre à Mgr Desranleau, Montréal, 11 novembre 1940, (CA-126), pièce 42.

Mgr Philippe Perrier, nouvel auxiliaire à Montréal, se vit chargé de régler l'épineuse question[108]. Des cartes d'échanges de voeux[109] entre "les chefs des parties adverses" permettent de situer le "miracle", comme ils disent, à la charnière des années 1940 et 1941. Dans sa lettre pastorale de juin 1941, souvent appelée "la charte de l'Action catholique", Mgr Joseph Charbonneau sanctionna l'unité du mouvement dans son diocèse: "unité d'esprit, de méthode et d'action à tous les stages de l'enseignement, avec toutefois les modalités d'adaptations qui s'imposent"[110].

Le 26 août suivant[111], la J.E.C. secondaire absorbait le déficit de la J.E.C. primaire qui se chiffrait par $2,941.65, fardeau allégé par un don personnel de Mgr Charbonneau, au montant de $2,000. A Québec, la J.E.C. primaire continua de subsister indépendamment jusqu'en 1945[112], fort

---

108 J.-Aloïde Jareau, Lettre au père Germain-M. Lalande, Saint-Jean, 8 décembre 1940, (CA-126), pièce 46.

109 Frère Norbert-Marie, Carte de bonne année au Père émile De ulre, (sans lieu, sans date), (CA-126).

110 Mgr Joseph Charbonneau, Lettre pastorale sur l'Action catholique, reproduite dans les Cahiers d'Action catholique, no 10, livraison de juillet 1941, p. 17.

111 Jeunesse Etudiante Catholique, Réunion du Comité général, 26 août 1941, dans le Livre des minutes 1941-1943, (CA-010(JM.41-43)), p. 31-32.

112 (J.-Aimé Pouliot), Chronique d'Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 64, livraison de décembre 1945, p. 166.

ombrageuse sur les questions de juridiction et de territoire[113].

L'année 1941, qui avait vu se réaliser la difficile unification de la J.E.C., devait voir encore celle-ci dégagée de tout lien fédératif d'avec l'A.C.J.C.

b. Rupture par l'A.C.J.C. du lien fédératif. - Le caractère unitaire de l'organisation, réalisée sur le plan national par une étroite coordination, était apparu tout de suite fondamental en Action catholique. Italie, France et Belgique avaient cependant résolu différemment le problème de la structuration à l'échelle nationale. C'est plutôt aux deux derniers types qu'avait pensé l'épiscopat canadien.

La fédération des mouvements spécialisés s'était opérée par étapes: sur le plan diocésain, elle fut réalisée à Québec dès l'automne 1935, à Montréal, au printemps 1936; sur le plan national, elle devra attendre jusqu'au 16 avril 1937[114]. Mais dès 1938, la constitution nécessita des amendements[115]. Même au sein de la fédération, les rapports restèrent tendus entre

---

113 Jeunesse Etudiante Catholique, Réunion du Comité général, 4 mars 1943, dans le Livre des minutes 1941-1943, (CA-010(JM.41-43)), p. 52.

114 A.C.J.C., Nouvelle Constitution de l'A.C.J.C., insérée dans le Plan de l'organisation générale, fédérale et locale de la J.A.C. et de la J.E.C.F. primaires et primaires supérieures (sic) du diocèse de Montréal, Montréal, Secrétariat de la J.E.C. primaire et primaire supérieure, 1938, p. 39-49.

115 Observateur (sic), Après le conseil général de l'A.C.J.C., dans le journal Cran, vol. 2, no 10, livraison de juin 1938, p. 2.

le comité central de l'A.C.J.C. et les mouvements spécialisés, mais plus spécialement avec la J.E.C. Le dossier J.E.C.-A.C.J.C. est significatif à cet égard. La cohabitation forcée à la Palestre nationale, siège social de l'A.C.J.C., les divergences de points de vue, amenaient de fréquentes frictions entre les deux groupes[116].

Le comité central exécutif de l'A.C.J.C. comprenait six membres laïcs: trois de l'ancienne A.C.J.C., trois des mouvements spécialisés. Or à l'issue de ces derniers[117], les trois premiers, de concert avec l'aumônier général, firent préparer un mémoire destiné aux évêques. Ceux-ci décidèrent en mai 1941[118], pour le bien commun, que les mouvements d'Action catholique reprendraient leur autonomie par rapport à l'A.C.J.C., que celle-ci garderait son caractère propre d'action nationale et changerait son nom pour celui d'A.J.C. (Association de la Jeunesse Canadienne). Mais l'A.J.C. ne devait jamais retrouver l'influence de l'ancienne A.C.J.C.[119].

---

116 Cf. (CA-123), 13 pièces, (dossier J.E.C.-Palestre).

117 Daniel Johnson et al., Lettre à Mgr Joseph Charbonneau, Montréal, 20 mai 1941, (CA-128), pièce 2.

118 Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, Lettre au Père Joseph Paré, Québec, 16 mai 1941, (CA-128), pièce 5.

119 Jean-Claude Tanguay, Un mouvement de jeunesse: l'A.J.C., dans Relations, vol. 16, no 185, livraison de mai 1956, p. 135-136.

Le Tableau IV montre la physionomie qu'offrait la nouvelle A.C.J.C. à la veille de la sécession que déplorèrent sincèrement les mouvements spécialisés[120].

La comparaison des Tableaux III et IV montrerait pour l'A.C.J.C. des effectifs presque décuplés en moins de dix ans. Croissance beaucoup trop rapide car une autre comparaison, cette fois avec le Tableau XX montrerait que la moitié des mouvements de 1939 n'ont pas résisté à l'épreuve du temps.

L'année 1941, qui avait vu l'union des deux J.E.C. puis leur séparation d'avec l'A.C.J.C., fut encore décisive pour plusieurs autres raisons. Cependant, il sera bon auparavant de reprendre les efforts de structuration du mouvement à partir de 1937.

c. Structuration définitive et mandat national. - L'établissement de plusieurs structures a jusqu'ici été signalé: journaux, bulletins, sections, secrétariats diocésains et nationaux, journées et semaines d'étude, etc. La volonté des bâtisseurs ne fléchira pas: de 1937 à 1941, la J.E.C. passera de l'état de chantier à celui d'édifice.

---

120 Daniel Johnson et al., Lettre à Mgr Joseph Charbonneau, Montréal, 20 mai 1941, (CA-128), pièce 2.

En 1937[121], le mouvement mit sur pied son premier service d'envergure nationale. Au lendemain d'une enquête sur les lectures des étudiants, il créa la revue mensuelle Mes Fiches et un service de bibliographie et de librairie, revue et service appelés tous deux à un grand avenir.

En septembre 1937 encore[122], une revue destinée aux aumôniers, assistants et assistantes parut sous le nom de Message. En octobre 1940[123], elle élargit sa formule pour s'adresser au monde éducateur en général sous le nom de Cahiers d'Action catholique.

C'est en 1937 également[124] que de jeunes étudiants accédèrent vraiment à une responsabilité nationale. La J.E.C. et la J.E.C.F. jumelèrent alors leurs deux secrétariats généraux sous l'appellation, empruntée à la J.O.C., de centrale de la J.E.C. Elle groupa d'abord huit jeunes laïcs, dont l'un, Thomas Bertrand, à la direction du journal JEC. Premiers fruits de la responsabilité laïque.

---

121 Paul-Aimé Martin, Fidès: historique et oeuvre accomplie, (1937-1950), Montréal, Fidès, 1950, p. 4.

122 Emile Deguire, Un Mot d'explication, dans Message, vol. 1, no 1, livraison de septembre 1937, p. 1.

123 Emile Deguire, A nos lecteurs, dans les Cahiers d'Action catholique, no 1, livraison d'octobre 1940, p. 1-2.

124 L'Equipe de la Centrale, dans le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, p. 22.

La structuration marque alors un arrêt. Les années 1937 à 1940 sont décrites comme trois années de grandes difficultés, de silence et de nuit assez profonde[125]. De l'extérieur, on crut assister à un effondrement[126].

L'arrivée de Gérard Pelletier paraît avoir relancé la marche en avant. Aux journées d'étude de Noël 1939 se fit sentir la nécessité d'une autorité suprême dans le mouvement[127]. C'est alors qu'émergea le concept de "conseil national", emprunté à la J.O.C. toujours. Il devint aussitôt effectif. Le conseil ne rassemblera désormais que des éléments ayant des responsabilités officielles dans le mouvement.

Au printemps 1941, deux nouveaux pas importants vers l'autonomie. En avril[128], la J.E.C. demande et se voit accorder l'incorporation civile. Enfin, au mois de mai suivant[129],

---

125 Alexandrine Leduc, L'Evolution de la J.E.C. canadienne depuis 1934, citée par Soeur Françoise-de-Jésus, Arrêt, réflexion, reconnaissance, dans les Cahiers d'Action catholique, no 50, livraison d'octobre 1944, p. 74.

126 The Quebec Set-up, dans Student-Leadership, Saint Dunstan University (I.P.E.), coupure non autrement identifiable, (CA-110).

127 Le Secrétaire général, Rapport du Conseil général de la J.E.C., Collège Saint-Laurent, 29 décembre 1939, (CA-650 (A)), p. 23.

128 Province de Québec, Lettres patentes constituant en corporation la Jeunesse Etudiante Catholique, enregistrées le 2 avril 1941, au greffe de l'Assemblée législative, libro 178, folio 174, reproduites dans le Livre des Minutes 1941-1943, (CA-010(JM.41-43)), p. 2-7.

129 On bénit la maison, dans le journal JEC, vol. 7, no 7, livraison de juin 1941, p. 3.

elle s'installe dans un immeuble à elle, sis à 430 est, rue Sherbrooke, à Montréal, immeuble qu'elle n'a pas quitté depuis.

En 1941 encore, tout ce qu'il y avait d'un peu flottant dans les structures se précise: le 13 juillet sont adoptés les règlements généraux, approuvés plus tard par un arrêté ministériel du gouvernement provincial[130].

Pour apprécier combien le processus de structuration était conscient, il n'est besoin que de citer les dirigeants généraux:

> Nous sentons un besoin général de préciser l'organisation du mouvement, de ne rien laisser au hasard, d'approfondir notre méthode d'action, de resserrer la discipline dans toute la J.E.C. canadienne. Attentifs à découvrir les tendances qui se font jour dans les diocèses, les comités généraux sentent une poussée très forte, consciente ou inconsciente vers ce tour de vis, et ce repolissage de toute la machine J.E.C.[131].

Le mouvement, à travers une longue crise de croissance, avait atteint la pleine stature nationale dans une structure unifiée. Il ne lui manquait plus que la sanction définitive de l'épiscopat.

La création du titre d'aumônier général de la J.E.C. et de la J.E.C.F. et la nomination à cette charge du Père

---

130 Province de Québec, Arrêté ministériel du 21 mars 1942 approuvant les règlements de la Jeunesse Etudiante Catholique, tels qu'adoptés à l'assemblée tenue le 13 juillet 1941, dans la Gazette officielle, en date du 11 avril 1942, inséré dans le Livre des Minutes 1941-1943, (CA-010(JEC.41-43)), p. 117.

131 Les Comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., La J.E.C., une force organisée, dans Contact, 1ère année, no 5, livraison de juin 1941, (CA-650(A)), p. 102.

Emile Deguire, le 13 juin 1942, furent saluées comme la confirmation officielle d'une situation de fait[132]. La J.E.C. recevait par là de l'épiscopat francophone du pays le mandat national d'organiser l'Action catholique parmi la jeunesse d'expression française des maisons d'éducation.

Deux facteurs bien différents concoururent alors à la consolidation du mouvement. Le premier fut la propagation par voie d'imitation imposée. De la part des évêques, ce ne sont plus, aux éducateurs, de pieux encouragements, mais des directives rigoureuses; celles de Mgr A.-O. Comtois[133] en 1940 et de Mgr Joseph Charbonneau[134] en 1941 donnèrent le ton. Leurs textes et plusieurs autres, réunis plus tard dans un numéro spécial des Cahiers d'action catholique[135] sonnent de façon comminatoire à des oreilles de 1961.

Le deuxième facteur fut l'isolement amené par la guerre. Bien que la J.E.C. canadienne n'eût pas attendu 1940

---

132 Jean Berthiaume, Une J.E.C. nationale, dans les Cahiers d'Action catholique, no 23, livraison d'août 1942, p. 539-542.

133 Mgr A.-O. Comtois, Directives sur l'organisation de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, vol. 1, no 1, livraison d'octobre 1940, p. 19-24.

134 Mgr Joseph Charbonneau, Lettre pastorale sur l'Action catholique, Montréal, 29 juin 1941, dans les Cahiers d'Action catholique, no 10, livraison de juillet 1941, p. 297-357.

135 Directives épiscopales sur la J.E.C. canadienne, dans les Cahiers d'Action catholique, no 67, livraison de mars 1946, p. 194-240.

pour manifester son originalité[136], l'impossibilité d'échange avec les pays occupés par l'Allemagne vint comme stimuler les facultés créatrices du mouvement, ainsi qu'il fut alors marqué:

> Coupés de la source française de ravitaillement intellectuel, aux prises avec des nécessités immédiates, conduits par notre action elle-même à de nouvelles réalisations, nous pouvons répondre: Présents[137].

Telle fut l'ampleur de ces réalisations qu'elles seront exposées désormais, au cours des prochains chapitres, groupées dans des cadres logiques.

Conclusion

Sous le nom générique de substructures ce chapitre a englobé l'étude non seulement des antéstructures, comme l'A.C.J.C., les J.O.C. et les J.E.C. d'Europe, la J.O.C. canadienne, mais encore des protostructures, parfois à tendances centrifuges, dont l'intégration devait finalement faire de la J.E.C. le corps unifié qu'elle est restée depuis.

Mais tout corps organique ou social n'est pas lui-même un prototype. Il arrive qu'il soit la réplique d'un autre; il arrive que dans sa structure même les éléments répètent d'autres éléments. Ainsi la J.E.C. canadienne.

---

136 Germain-M. Lalande, Conversion au réel, Montréal, Fidès, 1948, p. 21-22.

137 Editions Fidès, annonce dans le journal JEC, vol. 7, nos 2-3, livraison de février-mars 1941, p. 12.

Elle s'est modelée sur la J.O.C.; un collège et une école se sont conformés à un autre ou à une autre; un diocèse s'est aligné sur un autre; le secteur féminin a suivi le secteur masculin. Le refrain était: "Nous aussi"[138].

Les dimensions, l'orientation surtout, de la présente recherche interdisaient à l'auteur de démêler dans sa complexité l'écheveau des origines de la J.E.C. "Le recouvrement des zones d'influence", pour employer un euphémisme, recouvre en fait un réseau de tensions beaucoup plus profondes et nettement perceptibles à l'examen des dossiers.

Il sera bon de retenir seulement que les structures principales de l'organisme J.E.C. étaient, en 1941, toutes en place. Elles iront désormais se précisant, se développant, se différenciant, voire s'atrophiant et se remplaçant, mais laissant le mouvement intact comme institution.

Réservant les structures opératives pour les Chapitres IV à VI, les Chapitres II et III aborderont l'évolution des structures constitutives de base et de tête.

---

138 Jeannine Morissette, Nous en sommes, dans le journal JEC, vol. 2, no 5, livraison de mai 1936, p. 11.
"La J.S.C. (Jeunesse des écoles primaires) d'Ottawa vient de mettre en librairie une crâne petite brochure (principes et technique): Nous aussi...", dans Jeunesses d'ici et d'ailleurs, dans le journal JEC, vol. 2, no 3, livraison de mars 1936, p. 11, col. 3.

CHAPITRE II

LES STRUCTURES CONSTITUTIVES DE BASE

Organisation signifiant à la fois diversité des parties et unité du tout, les Chapitres II et III étudieront la différenciation et l'intégration des éléments constitutifs de la J.E.C. Ces éléments sont des personnes qui se rencontrent à un niveau donné pour y jouer un certain rôle. Or, dans la J.E.C., les éléments de même nature jouent un rôle qui se retrouve fondamentalement le même à différentes époques et à différents niveaux. L'étude portera d'abord sur la structuration générale du mouvement et sur les structures qu'on retrouve à la base: la section locale et les secteurs. L'étude des structures de tête sera reportée au Chapitre III.

1. Structuration générale.

La J.E.C. se présente comme un mouvement: a) d'étudiants influents et responsables, b) soutenus et mandatés par l'Eglise, c) opérant à trois niveaux et en deux branches, présentant un type très particulier de cohésion.

a. Mouvement d'étudiants influents et responsables. - A la base comme au sommet, les éléments sont d'abord et avant tout: les étudiants. La J.E.C. a repris de la J.O.C. son slogan:

"entre eux, par eux, pour eux"[1], ainsi que son intuition de base:

> De nos jours aucune autorité extérieure ne parviendra à constituer un mouvement, un milieu vraiment éducatif pour les adolescents et les jeunes salariés. Seule une organisation bien vivante, tirant de son sein ses chefs, sa discipline, soutenue par l'autorité religieuse et sociale, sera un organe efficace de formation intellectuelle, morale, sociale et religieuse[2].

Mutatis mutandis, les fondateurs de la J.E.C. estimèrent que la spécialisation étudiante réussirait, elle aussi, à deux conditions: la première, que les jeunes y détiennent une responsabilité authentique; la deuxième, qu'ils soient assistés de l'autorité religieuse et sociale.

Les diverses responsabilités assumées en J.E.C. seront indiquées par la suite. Au préalable, qu'il suffise de poser ceci: une responsabilité authentique, même graduée et proportionnée[3], qu'elle soit de formation, d'action, de direction ou seulement d'administration, ne produira son fruit que si elle est confiée à des sujets aptes à l'assumer. Or, la J.E.C. prétend "amener la communauté étudiante comme telle à une participation active et fraternelle au travail des institutions

---

1 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris & Bruxelles, Les Editions Jocistes, 1930, (première édition française), p. 47, 72.

2 Idem, op. cit., p. 239.

3 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, Montréal, Secrétariat national de la J.E.C., 1951, p. 5.

responsables de son éducation"[4]. Cependant sa mission est "non d'intégrer tout le milieu dans ses cadres, mais d'orienter le milieu dans la pratique chrétienne du devoir d'état"[5]. Recourra-t-elle à la méthode d'influence ou à celle d'embrigadement? Considérant le milieu comme une somme, non d'unités mais d'interactions, elle devra, en bonne logique, recourir aux éléments les plus susceptibles d'influence, utilisant de préférence l'influence naturelle sur un groupe naturel[6]. La J.E.C., à tous ses paliers: local, diocésain et national, recherche les éléments forts, en autant que ceux-ci sont disponibles. Cette préoccupation, très nette dès le début, est restée dominante dans le mouvement, lequel possède sur le sujet surabondance de littérature et d'expériences[7].

b. Assistance et mandat de l'Église. - Les jeunes, dans la J.E.C., sont soutenus par la hiérarchie catholique,

---

4 Idem, op. cit., p. 15.

5 Idem, op. cit., p. 6.

6 Idem, op. cit., p. 7.

7 V.g., L'Ame de la J.E.C., son esprit et sa direction, (Chambly), (Juniorat des Pères Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 29-30.
Gérard Pelletier, J.E.C. d'aujourd'hui, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, p. 45-52.
Maurice Lafond, Au Service des gars, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1952, p. 68-71.
Soeur Louise-de-Jésus, Les Chefs de la J.E.C. à l'école secondaire, thèse de maîtrise présentée à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, 1959, 126 p.

ses représentants ou ses collaborateurs.

La catégorie des représentants de la hiérarchie comprend les prêtres dûment assignés à tout groupe d'Action catholique à titre d'assistants ecclésiastiques ou d'aumôniers[8]. Leur mandat se fonde sur un réel pouvoir d'office et de juridiction et leur rôle, à ce titre, est d'ordre juridique: près des laïcs, ils représentent la hiérarchie. Mais ils ont aussi un rôle pédagogique d'inspiration et de formation. Leur présence est donc théoriquement nécessaire à tous les paliers[9]; leur absence est impensable aux paliers supérieurs; elle peut être co pensée au palier inférieur, en partie.

La catégorie des collaborateurs comprend les éducateurs non prêtres, de l'un et de l'autre sexe, qu'ils soient congréganistes ou laïcs. Si leur mandat n'est qu'un mandat d'extension[10], leur rôle n'est pas moins nécessaire. En effet, les premiers textes pontificaux à l'adresse des congrégations enseignantes, à l'époque de la promulgation de l'Action catholique, définissant clairement le rôle des religieuses dans

---

8 E. Guerry, L'Action catholique, textes pontificaux classés et commentés, Paris, Desclée, 1936, p. 281-297.

9 Jeunesse Etudiante Catholique, Statuts et règlements de la Jeunesse Etudiante Catholique Incorporée, (CA-010 (JM.41-43)), p. 1.

10 Gérard Thaneuf, Responsable, mais à quel titre?, dans le Rapport du carrefour des Frères responsables diocésains de J.E.C., Joliette, janvier 1958, (CA-433(R-58)), p. 19-31.

l'Action catholique[11], leur statut fut vite admis en J.E.C.[12]. Par contre, celui des religieux Frères, déduit par la seule voie d'analogie et d'inférence, contesté au début[13] et gagné chèrement[14], par la suite se verra longtemps minimisé[15].

Tous ces éducateurs non-prêtres reçurent tour à tour le nom de directeurs-adjoints ou de directrices-adjointes d'une section[16], puis celui d'assistants ou d'assistantes techniques, enfin d'assistants ou d'assistantes tout court, après que les instituteurs, plus rares, et les institutrices, plus nombreuses, eurent commencé à rallier le mouvement[17].

---

11 E. Guerry, op. cit., p. 112-116.

12 J.-Alcide Gareau, Les Religieuses et la J.E.C.F., Saint-Jean, Les Editions du Richelieu, 1938, 16 p.

13 Les représentants de huit Instituts enseignants de Frères, Supplique à Mgr Georges Gauthier pour l'unité de la J.E.C., Montréal, 18 janvier 1938, (CA-126), pièce 10.

14 Première reconnaissance épiscopale officielle du rôle du Frère en Action catholique: J.-M.-R. cardinal Villeneuve, Directives concernant la formation des petits apôtres de l'Action catholique dans les écoles primaires, Québec, 27 janvier 1937, dans Documents et Constitutions, Québec, A.C.J.C. diocésaine, 1937, p. 72-77.

15 L'article 67 de la première rédaction des Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne se lisait comme suit: "Le religieux frère est représenté sur tous les plans (diocésain et national) du mouvement". Cet article est supprimé dans la rédaction définitive. Cf. (CA-650(P)), p. 135 et Caractères fondamentaux, p. 11.

16 Titre des collections de Bulletins des années 1935 à 1939.

17 Maurice Lafond, Le Rôle des Assistants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 54, livraison de février 1945, p. 291-296.

Celui-ci, en plus d'être soutenu pédagogiquement par la hiérarchie, est aussi, par elle, habilité juridiquement. Le mandat par lui-même est indispensable[18], mais il peut prendre diverses formes.

Au mouvement comme tel, le mandat est donné globalement par l'ensemble de l'épiscopat[19]. Le chapitre précédent a montré en quelles circonstances il fut donné à la J.E.C.[20]. Toutefois, un principe sauvegarde l'autonomie des diocèses:

> Un mouvement national ne doit ni pénétrer ni agir dans un diocèse sans l'approbation de l'évêque. (...) Chaque évêque reste libre d'approuver ou non dans son diocèse un mouvement que d'autres de ses collègues ont jugé nécessaire ou opportun chez eux[21].

En vertu de ce principe, le mandat de la J.E.C. a reçu plus ou moins d'extension suivant les époques et suivant les diocèses. On le voit précisé par quantité de directives épiscopales ou de prescriptions synodales[22]. On le voit même

---

18 Les aumôniers nationaux et diocésains de la J.E.C. et al., op. cit., p. 3.

19 Idem, op. cit., p. 3.

20 Cf. Supra, p. 76.

21 E. Guerry, op. cit., p. 340. Cf. également le résumé d'une allocution de Mgr G.-E. Pelletier, dans le Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de la J.E.C., Cap-de-la-Madeleine, les 10-12 mai 1953, (CA-650(W)), p. 203.

22 Mgr Joseph Charbonneau et al., Directives épiscopales sur la J.E.C. canadienne, (section française), dans les Cahiers d'Action catholique, no 67, (numéro spécial), livraison de mars 1946, 48 p.

annulé ou restreint. Le diocèse de Rimouski accepta la J.E.C. jusqu'en 1941 environ, puis la refusa lorsqu'il structura toute son Action catholique à partir de la famille[23]. Les diocèses de Gaspé et de Mont-Laurier, en 1960, lui auraient apporté de notables restrictions.

Aux personnes engagées dans le mouvement, le mandat est accordé directement ou médiatement. La charge d'aumônier ou d'assistant doit faire l'objet d'une nomination ou d'une approbation officielles par l'autorité compétente[24]. Dans leur cas, le mandat est donc direct; le principe est très strict. Quant aux militants, le mandat ne les atteint que médiatement[25]. Mais il n'en est pas moins réel: "la petite jociste qui fait de l'apostolat dans son usine agit au nom de son évêque"[26].

c. Paliers et branches de la J.E.C. - Revêtue donc d'un mandat officiel de l'Eglise, la J.E.C. canadienne, pour mieux l'exercer, étage ses structures sur trois paliers et les

---

23 La mention de Rimouski disparaît dans la liste publiée chaque mois au verso de la page frontispice des Cahiers d'Action catholique, à partir du no 26, livraison d'octobre 1942.

24 Les aumôniers nationaux et diocésains de la J.E.C. et al., op. cit., p. 52.

25 Idem, op. cit., p. 3.

26 Cardinal Paul-Emile Léger, Allocution, dans le Rapport du Stage des Frères Assistants des diocèses de Montréal et d'Ottawa, Chertsey, 31 août - 2 septembre 1960, p. 30.

divise en deux branches.

Comme nombre d'autres mouvements d'Action catholique en beaucoup de pays, comme nombre d'organismes sociaux un peu importants, la J.E.C. est structurée à trois paliers ou niveaux: le palier local, le palier régional ou intermédiaire, le palier général ou unitaire. En fait, le palier régional coïncide avec l'aire diocésaine et le palier général avec l'aire nationale linguistique.

Cette structuration correspond à la structure même de l'Eglise[27]. Un mouvement d'Action catholique, offrant aux laïcs la participation à l'action hiérarchique de l'Eglise, adoptera comme cette dernière, une organisation à la fois unitaire et concentrique.

La J.O.C. européenne était déjà fortement unitaire. L'unité apparaissait comme "la condition indispensable de la puissance, de l'efficacité, de la compétence et de l'autorité d'un pareil groupement"[28]. Unitaire aussi sera la J.E.C. et, de par son contexte socio-culturel, unitaire sur une base linguistique nationale. Car si l'Eglise est de tous les pays, elle s'adapte au cadre social et au climat culturel de chaque pays[29].

---

27 Luigi Civardi, Manuel d'Action catholique, Paris, Lethielleux, 1936, p. 140-144.

28 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 48.

29 Luigi Civardi, op. cit., p. 141.

Unitaire, mais aussi: concentrique. A l'instar de tout mouvement d'Action catholique, la J.E.C. aurait dû avoir ses formations et ses organes: 1° au centre de la nation, sous la dépendance de l'épiscopat, lui-même uni au Saint-Siège, 2° au centre des diocèses, sous la dépendance de chaque évêque, 3° au centre des paroisses, dont relèvent les institutions scolaires[30].

Ce schéma idéal reçut au Canada quelques corrections. Le concept de nation fut réduit à celui de groupe linguistique national; solution adoptée en Belgique, pays bilingue; en Suisse également, où l'Action catholique est trilingue[31].

Seconde correction: un grand nombre d'institutions scolaires, tout en relevant de la juridiction diocésaine, sont cependant indépendantes des paroisses sur le territoire desquelles elles sont situées; l'unité de base se trouve plutôt une institution scolaire qu'une aire paroissiale[32]. Quant au principe du centre diocésain, il est resté inaltéré.

---

30 Idem, op. cit., p. 142.

31 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, L'Eglise du monde, Paris, Casterman, 1960, vol. 2, p. 116-121 et p. 705-706.

32 La conception d'une J.E.C. axée sur la paroisse plutôt que sur les écoles, préconisée et pratiquée par l'abbé Henri Bouchard, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, à Montréal, fut étouffée dans l'oeuf au printemps 1936, à la suite d'une lettre de M. l'abbé Mignolet, de la J.E.C. belge, (CA-122). "L'Action catholique spécialisée n'est pas, de soi, paroissiale", Mgr Garrone, L'Action catholique, Paris, Fayard, 1958, p. 87.

En plus de cet étagement de structures, la J.E.C. canadienne, comme beaucoup de mouvements et d'organismes sociaux, comme en particulier la J.O.C., présente un caractère bipartite. Elle comporte une branche masculine et une branche féminine parallèles. Au palier local, les sections masculines et féminines d'institutions voisines n'ont généralement pas de contacts comme telles. Les expériences de mixité sont rencontrées et clairsemées. A signaler cependant l'existence de sections mixtes là où l'institution scolaire est déjà mixte, en Ontario par exemple. Aux paliers supérieurs, les comités masculins et féminins travaillent, tantôt conjointement, tantôt séparément. Au palier des diocèses, il est arrivé à une branche d'exister sans l'autre[33]. Quant aux publications, elles sont, on le verra, tantôt communes aux deux branches, tantôt appropriées à chacune.

d. Cohésion du mouvement. - Quelle sorte de cohésion ont présentée des cadres aussi déterminés que ceux de la J.E.C.? Le sentiment général est que le mouvement n'encadre pas ses gens autant, par exemple, que les Congrégations mariales ou le scoutisme. La raison en pourrait être tout simplement qu'il répond à un type sociologique différent de mouvement apostolique. La J.E.C. est en effet toute axée sur

---

33 Gérard Pelletier, Rapport de la J.E.C. au Conseil général de la J.E.C., tenu au collège Saint-Laurent, le 29 décembre 1939, (CA-650(A)), p. 23.

l'équipe.

Elle cherchait, a-t-il été dit, à grouper les influences naturelles. En possession de ces influences, par ses structures pédagogiques, elle vise à les valoriser; par ses structures d'action, à les utiliser. A l'aide de méthodes propres, elle éduquera l'étudiant influent à l'exercice d'une responsabilité à sa taille. Cette valorisation se fait au sein d'une équipe centrale et forte; l'utilisation, à la tête d'équipes satellites plus faibles.

La pensée s'élabore en équipe, l'action se prépare et se conduit en équipe. La J.E.C. est-elle même une pyramide d'équipes. Le niveau local a ses équipes de dirigeants, de militants, et de sympathisants; les comités diocésains et nationaux signent souvent: "L'Equipe"; l'autorité suprême du mouvement, c'est l'Equipe nationale[34]. L'équipe est donc fondamentale en J.E.C. "On agit toujours dans l'esprit que toute responsabilité est assumée par l'équipe, l'aumônier ou l'assistant compris"[35].

Avec l'équipe pour cellule constituante, la J.E.C. accepte une physionomie caractéristique, des possibilités et des limitations. Elle correspond alors au troisième type de

---

34 Les Comités généraux, Notre Mission comme Equipe nationale, (CA-650(A)), p. 120 et 172. Egalement: (CA-650(O)), p. 14.

35 Les aumôniers diocésains et nationaux de la J.E.C. et al., op. cit., p. 5.

mouvements apostoliques, parmi les trois que reconnaît aujourd'hui la sociologie religieuse, et que voici[36]:

1° Les mouvements à cohésion de "masse", (Congrès eucharistiques, Année sainte, retraites paroissiales). Ils sont très peu stables; le volume des membres et la pression des dirigeants y sont par conséquent maximum; ces mouvements n'exercent par contre qu'une attraction minimum.

2° Les mouvements à cohésion "communauté" (Ligues du Sacré-Coeur, Légion de Marie). Ils offrent une grande stabilité; participation des membres et pression des dirigeants se situent dans la moyenne; mais les objectifs sont concrets et particuliers; la fixité des structures est leur principal inconvénient.

3° Les mouvements à cohésion "communion" (nouvelle J.O.C.). La participation des membres y est maximum; la pression des dirigeants et des structures y est minimum; par contre l'attraction maximum d'un objectif élevé réduit forcément le volume des membres à huit ou quinze personnes. Leur authenticité a pour rançon l'instabilité. Telle, à la base, sera la J.N.C., équipe composée d'éléments bénévoles, où l'instabilité est encore aggravée par la mobilité continuelle

---

36 Gaston Haine, Notes sociales et pastorales, Saint-Hyacinthe, Secrétariat diocésain d'Action catholique, 1959, p. 118-127.

des effectifs[37], l'étudiant, par définition, se trouvant en situation transitoire.

Cette cohésion se réalise-t-elle au même degré du haut en bas de la J.E.C.? L'impression générale qui se dégage des documents est qu'elle existe excellemment à l'échelon des comités diocésains et nationaux, moyennement à l'échelon du comité local des militants, embryonnairement à l'échelon des équipes actuelles de base.

En résumé, la J.E.C. nous apparaît jusqu'ici comme un mouvement d'étudiants influents que l'Eglise rend responsables dans leur milieu et qu'elle assiste pédagogiquement. Ce mouvement s'articule au plan local sur une institution scolaire plutôt que sur la paroisse, au plan régional sur le diocèse, au plan national sur l'aire linguistique. Sa branche féminine se distingue de la branche masculine au niveau de l'opération, mais non de la pensée; la cohésion des membres se fait plus forte à mesure qu'on s'élève de palier. La structuration générale étant précisée, il reste maintenant à aborder les structures qu'on retrouve à la base: la section locale et les secteurs.

---

37 Secrétariat de la J.O.C. internationale, Une Etape de la J.O.C. internationale, Bruxelles, Secrétariat de la J.O.C. internationale, 1950, p. 188-189. Cette mobilité des effectifs est générale dans les mouvements de jeunesse.

2. La section locale.

La J.E.C. au niveau local a toujours présenté par rapport aux schèmes idéals l'inévitable éventail des adaptations au réel. Ces schèmes, qu'ils se réfèrent à une situation exceptionnelle ou à une situation moyenne, restent cependant assez représentatifs pour servir de points de repère. C'est donc à la lumière des directives officielles du mouvement qu'on distinguera ici trois étapes qui iraient approximativement de 1934 à 1942, de 1942 à 1953, de 1953 à 1960. Il est à remarquer que l'élaboration d'une nouvelle formule précède toujours de deux ou trois ans sa divulgation et qu'avant son adoption un peu généralisée, il faut encore compter un décalage de deux ou trois ans.

Tout en retenant au point de départ que la section locale n'existe pas sans aumônier ou sans assistant, la présente étude s'attachera d'abord aux structures qui engagent les étudiants. Il reste maintenant à aborder chaque période.

a. Période 1934-1942. - Le trait qui sautera aux yeux à l'examen des structures de cette époque, c'est leur complexité. L'activité fondamentale interne, à elle seule, ne requérait pas moins de cinq rouages, qui s'engrènaient dans le milieu à trois autres. Des activités marginales se reliaient en outre à cet ensemble par une sorte d'excentrique. D'où provenait donc cette structure compliquée?

Les premières sections de J.E.C. se distinguèrent aussitôt des anciens cercles de l'A.C.J.C. par l'adjonction d'équipes[38] et calquèrent de façon avouée leurs structures sur celles de la J.O.C.[39]. Il serait curieux de vérifier à quel point coïncidaient les deux schémas[40], celui d'une section collégiale de J.E.C. et celui d'une section paroissiale de J.O.C. Les divergences n'affectant que quelques détails de nomenclature. Or la J.E.C. avait besoin au plan local de cadres très développés pour tenter de fixer un milieu inorganisé et mouvant. La J.E.C. des débuts, distinguant mal l'essentiel de l'accessoire, les acceptera en bloc. Dans un milieu étudiant en possession déjà de structures d'autant plus rigides qu'elles dépassaient moins le plan local, elle voulut introduire un appareil complexe, qui s'avéra tout de suite être une superfétation.

La Figure 1 donne une idée du fonctionnement d'une section jéciste de la première époque. À noter que ce schéma et

---

38 Frère Rembert-Marie, Réunion des animateurs jécistes et préjécistes, Montréal, 3 janvier 1935, dans Bulletin d'Action catholique, vol. 1, no 6, livraison de février 1935, p. 93.

39 La J.E.C., sauve qui peut de classe, dans le journal JEC, vol. 1, no 3, livraison de mars 1935, p. 4, col. 1.

40 Le diagramme: Fonctionnement d'une section jéciste, dans le journal JEC, vol. 1, no 5, livraison de mai 1935, p. 3, col. 3 et 4, reproduit à peu de détails près celui du Comité local de J.O.C., dans le livre du Père Henri Roy, Un problème, une solution..., Montréal, Editions Jocistes, 1934, p. 45.

les deux qui suivront distinguent tout d'abord mouvement et milieu. Les structures du mouvement proprement dit sont à demi encerclées par deux arcs.

Tel éteit le mécanisme de la section jéciste, décalque de la section jociste. Son pivot était constitué par le cercle d'étude (Cf. Figure 1, item 4). Il consistait en une équipe de volontaires qui cherchaient à se former par l'étude pour une action ensuite plus efficace sur le milieu. Dans cette équipe, les fonctions étaient nettement différenciées[41]. On distinguait: 1° les dirigeants: président, secrétaire, trésorier, chef des équipes; 2° les militants: tous en charge d'une équipe périphérique; 3° les chefs de services, activités marginales. Cette équipe se réunissait deux ou trois fois le mois pour un cercle d'étude.

Cette conception de l'équipe se retrouvera équivalemment aux autres périodes de l'histoire du mouvement, en plus simple. Son action sur un groupe plus général était assurée pour le moment par un triple rouage.

---

41 L'Etude et l'action dans la J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Pères Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 5.

L'Ame de la J.E.C., son esprit et sa direction, (Chambly), (Juniorat des Pères Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 29-41.

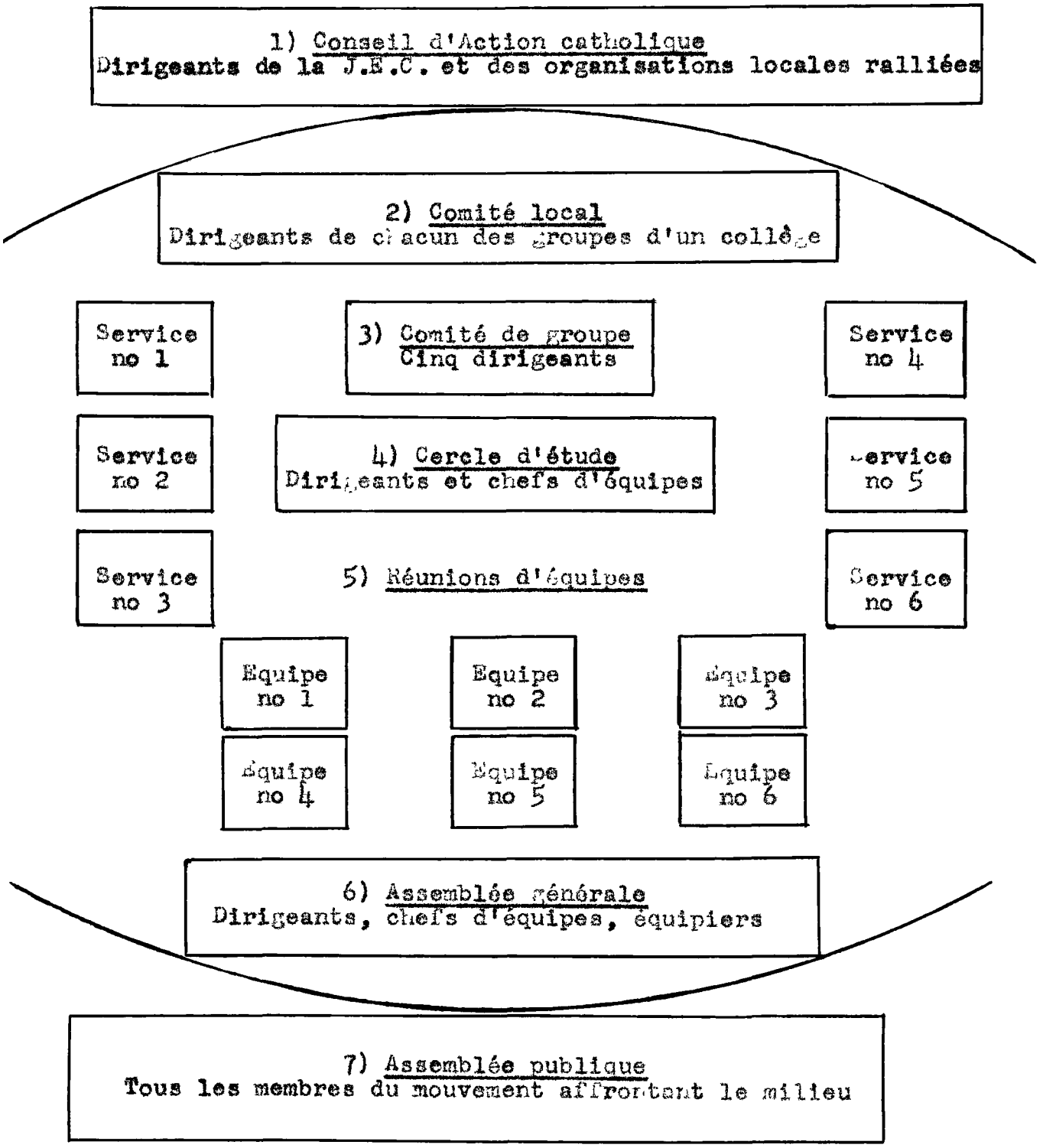

Figure 1.-
La section locale de 1934 à 1942.

Un premier rouage[42] était la réunion d'équipes (Cf. Figure 1, item 5). Après chaque cercle d'étude, les militants tenaient à leur tour une réunion de leurs équipiers, recrutés sur une base d'affinités naturelles. Ces équipiers étaient considérés comme jécistes, c'est-à-dire membres du mouvement. En conséquence, ils devaient militer. Leur travail consistait à reprendre en réunion le sujet du cercle d'étude des militants et à préparer la prochaine assemblée générale, surtout la partie récréative. Ces réunions d'équipes, plus ou moins délaissées de 1940 à 1952, seront par la suite systématiquement rétablies.

Le deuxième rouage, emprunté tel quel à la J.O.C.[43] et considéré alors comme essentiel, était l'assemblée générale (Cf. Figure 1, item 6). Elle devait avoir lieu chaque mois et rassembler dirigeants, militants, jécistes, aspirants et amis. Elle devait comporter une partie sérieuse et une partie récréative, de préférence entremêlées. La première se composait de brefs rapports sur le sujet d'étude du mois, sur les activités de la J.O.C. et sur la vitalité catholique en général. La seconde était laissée à l'initiative des équipes.

---

42 L'Etude et l'Action dans la J.O.C., op. cit., p. 9-11.

43 Idem, p. 12-18. Cf. également: Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 220-222.

Le troisième rouage, emprunté lui aussi à la J.O.C. et considéré comme l'aboutissant ultime de l'évolution d'une section de J.E.C., était l'assemblée publique[44] (Cf. Figure 1, item 7). Les jécistes y affrontaient le milieu étudiant en général. La J.E.C. y connut ses premiers triomphes et aussi ses premiers grands déboires[45]; ce rouage sera étudié au chapitre des structures d'action sur le milieu.

Le cercle d'étude local opérait donc sur le milieu par trois structures concentriques extérieures. Mais lui-même était animé de l'intérieur par deux autres organes. Le premier s'appelait le comité de groupe (Cf. Figure 1, item 3) et se composait des quatre ou cinq dirigeants déjà mentionnés[46]. Ce rouage a subsisté dans la période 1942-1953, mais réduit à un trio[47], pour disparaître, théoriquement du moins, par après.

Le second rouage, supérieur en hiérarchie, était le comité de la section locale (Cf. Figure 1, item 2). Dans

---

44 Assemblée publique de l'Université d'Ottawa, 15 décembre 1935, dans le journal J.C., vol. 2, no 1, livraison de janvier 1936, p. 3, col. 1.

45 (Jean-Marc Chicoine), Cheminement d'une vocation, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 170-171, livraison de décembre 1958 - janvier 1955, p. 211.

46 L'Ame de la J.E.C., son esprit et sa direction, op. cit., p. 29-41.

47 Responsabilités, Trio et dirigeants, Montréal, Centrale de la J.E.C., (1943), 32 p.

l'hypothèse d'une J.E.C. sectionnée en plusieurs groupes[48], pour mieux s'adapter aux trois ou quatre niveaux académiques et psychologiques alors reconnus dans les collèges, il jouait un rôle de coordination et de supervision. Outre les présidents de groupes, il comprenait lui aussi, un président, un secrétaire et un trésorier.

Tous les rouages qui viennent d'être décrits se rapportaient à l'activité fondamentale du mouvement: l'enquête sociale et religieuse. Or, une activité marginale, les services[49], devait en outre se greffer à la section proprement dite. L'évolution des services est étudiée au chapitre des structures de suppléance. Enfin, la J.E.C., à cette époque, prétendait coordonner tous les organismes d'une institution donnée dans un conseil d'Action catholique[50]. Aussi, comme l'Action catholique en général, fut-elle taxée d'impérialisme.

Toute cette armature ne concernait que la J.E.C. en période d'année scolaire. On s'est donné beaucoup de mal à

---

48 Fonctionnement d'une section jéciste, dans le journal JEC, vol. 1, no 5, livraison de mai 1935, p. 3, col. 3 et 4.

49 L'Etude et l'action dans la J.E.C., op. cit., p. 28-44. Cf. (Raymond Dunn), Manuel de la J.E.C., technique, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1935, p. 27-29.

50 Histoire d'une section de J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Pères Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 44-46. Cf. également: (Raymond Dunn), Manuel de la J.E.C., doctrine, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1935, p. 73-84.

l'époque pour tâcher de faire vivre des sections de vacances[51]. Il s'agissait d'équipes spontanées continuant les cercles d'étude et provoquant même des assemblées générales. Les réalisations, semble-t-il, furent le fait de tentatives isolées[52].

Deux mots résument donc la conception de la section de J.E.C. de 1934 à 1942: complexité et autocentrisme.

b. Période 1942-1953. - La deuxième période se distingue par la simplification extrême des structures de la section locale. La démarche était consciente et s'était justifiée ainsi:

> Par crainte de nous confiner à l'organisation, en réaction contre un apostolat mécanisé, contre "la J.E.C. des réunions et des promesses" dont nous étions menacés, nous avons mis toutes nos forces, depuis trois ans, à émanciper le mouvement de ses cadres, quand ceux-ci devenaient factices[53].

La J.E.C. deuxième manière, plus réaliste, veut une section locale plus maniable et moins formaliste. La réaction contre l'hypertrophie des cadres conduira même presque à l'excès opposé, comme le laisse deviner la figure suivante:

---

51 (Raymond Dunn), Manuel de la J.E.C., technique, Montréal, Les Éditions jécistes de l'A.C.J.C., 1935, p. 42-54.

52 Les Comités généraux, Contact, 5e année, no 5, livraison du 31 mars 1944, (CA-650(D)), p. 123.

53 Les Comités généraux, Contact, première année, no 5, livraison de juin 1941, (CA-650(A)), p. 102.

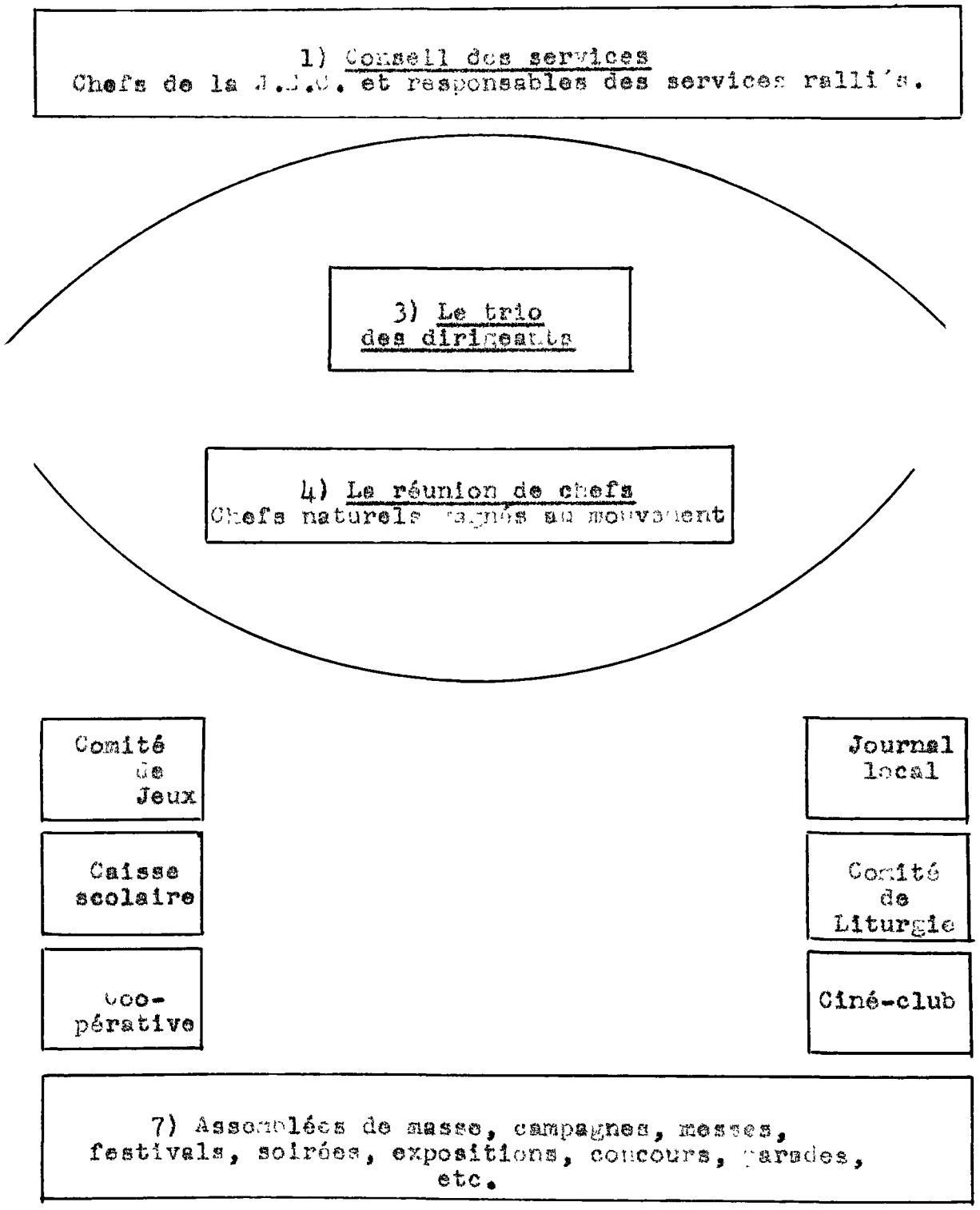

Figure 2.-
La section locale de 1942 à 1953.

L'examen de cette figure montre que seules ont subsisté les structures considérées comme organiques[54], à savoir: le comité des dirigeants et la réunion de chefs. Les structures d'activité fondamentale sont donc réduites; par contre celles des activités marginales connaissent leur plus grand développement.

Le comité des dirigeants est lui-même réduit à trois membres; un président, un secrétaire-trésorier et un propagandiste. Ce sont eux qui doivent recruter les chefs d'équipes parmi les chefs naturels du milieu. Ceux-ci devront agir sur leurs groupes naturels, non à l'occasion de réunions, mais par les contacts de la vie courante, ou encore en les faisant travailler dans des "services" mis sur pied pour répondre aux besoins du milieu.

A cette époque donc, les comités locaux de J.E.C. réduits eux aussi à quelques membres, s'entourent de collaborateurs occasionnels qu'ils trouvent facilement et mettent en branle dans le milieu étudiant les initiatives les plus diverses. Il y aura beaucoup d'action extérieure, collective et intermittente; mais la J.E.C. elle-même apparaît sans corps et sans visage; la démarcation est extrêmement floue entre le mouvement et le milieu, parce qu'extrêmement étendue la frange

---

54 Responsabilités, Trio et dirigeants, Montréal, Centrale de la J.E.C., (1943), 32 p. Cf. également: Gérard Pelletier, J.E.C. d'aujourd'hui, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, p. 43-78.

des militants intermédiaires. Résultat: mineur des effectifs réels et confusion:

> Il y a autant de façons de voir et de comprendre la J.E.C. qu'il y a d'écoles. Les formules varient partout. Il n'y a pas d'orientation commune. Il n'y a pas d'unité. Où est la J.E.C.? qu'est-ce que la J.E.C.[55]?

Un redressement commença à s'esquisser vers 1950, mais il fut lent à prendre des contours précis.

Période 1953-1960. - En 1951, le quinzième anniversaire provoque une réévaluation générale des cadres et des structures[56]. On déplore à nouveau leur imprécision, imprécision qui nuit à l'engagement des militants.

Les réformes s'amorcent chez les jeunes et chez les grands tout à la fois, mais sur des voies différentes.

La J.E.C. des jeunes veut se donner du "corps" et des articulations bien visibles. Les expériences ont d'abord lieu chez les garçons. Elles aboutissent à la reprise de formes abandonnées[57]: fanions, promesses; à des emprunts au scoutisme, mais surtout à une claire redéfinition des rôles et des structures. Plus que jamais, la section est une équipe d'équipes.

---

55 Rapport du Conseil de Noël 1949, Séminaire des Trois-Rivières, 27-30 décembre 1949, (CA-650(O)), p. 97.

56 Rapport de la rencontre sacerdotale de J.E.C., tenue au Cénacle Pie X, Montréal, 11-13 novembre 1951, (CA-650(T)), p. 42.

57 Maurice Lafond, Au Service des gars, Montréal, Editions de la J.E.C., 1952, 144 p.

Plus que jamais, l'équipe est moyen de formation et cellule d'action.

Le départ en 1954 du Père Maurice Lafond, aumônier général, et les fluctuations dans le personnel de la Centrale les années qui suivirent, remirent cet effort en doute[58]. Après une curieuse insursion en direction de "l'atelier"[59], la J.E.C. des jeunes finit par aligner ses structures sur celles des grands.

Chez les grands, il y eut plus de continuité. En septembre 1952, des équipes d'étudiants non-militants, mises sur pied ici et là pour un "chantier de recherches en vue de préparer l'avenir", donnèrent l'idée des "équipes de travail"[60]. Désormais les équipes de travail, ouvertes à tous ceux qui veulent travailler une question, i.e. le programme de la J.E.C., seront le prolongement organique de la section locale, qui offre désormais une structure à la fois simple et claire[61].

---

58 Equipe nationale des Jeunes (sic), Document de travail, (secteur des jeunes), présenté au conseil de mai 1958, (CA-321(M-58)), p. 8.

59 L'Atelier, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 181-182, livraison de décembre 1955 - janvier 1956, p. 132-136.

60 Fernand Cadieux, Importance d'un rajeunissement sur le travail, dans les Cahiers d'Action catholique, no 138, livraison de février 1952, p. 182.

61 Positions de la J.E.C. secondaire, dans les Cahiers d'Action catholique, no 167, livraison de septembre 1954, p. 33.
Pour une action militante, Montréal, Centrale de la J.E.C. (1958), p. 15-22.

La Figure 3 donne le schéma d'une section telle qu'elle se présente actuellement.

Une constatation majeure sera celle de la disparition des activités latérales, i.e. des services, comme aussi d'un organe jugé jusque là essentiel: le trio des dirigeants. Une constatation secondaire: la réapparition des réunions d'équipes. A propos du trio et des équipes, certains développements s'imposent ici.

Quelques sections, notamment chez les filles, maintiennent le concept et la fonction de dirigeant sous le nom de grand responsable[62]. Toutefois les publications officielles n'en font pas mention et le comité local, théoriquement, adopte une composition plus égalitaire; aussi les militants le dirigent-ils volontiers à tour de rôle: influence de la notion américaine du "team work", perceptible aussi en d'autres mouvements au Canada et ailleurs[63].

Ces militants sont tous responsables d'une équipe de travail. Ils sont choisis à cause de leurs capacités d'engagement et d'un certain ascendant naturel. Leur action est très organique: elle consiste à mettre sur pied une équipe de travail et à la faire évoluer par le programme d'action et la

---

62 Soeur Louise-de-Jésus, op. cit., passim.

63 Secrétariat de l'UNESCO, Tendances nouvelles des organisations de jeunesse, Paris, Secrétariat de l'UNESCO, 1960, p. 40.

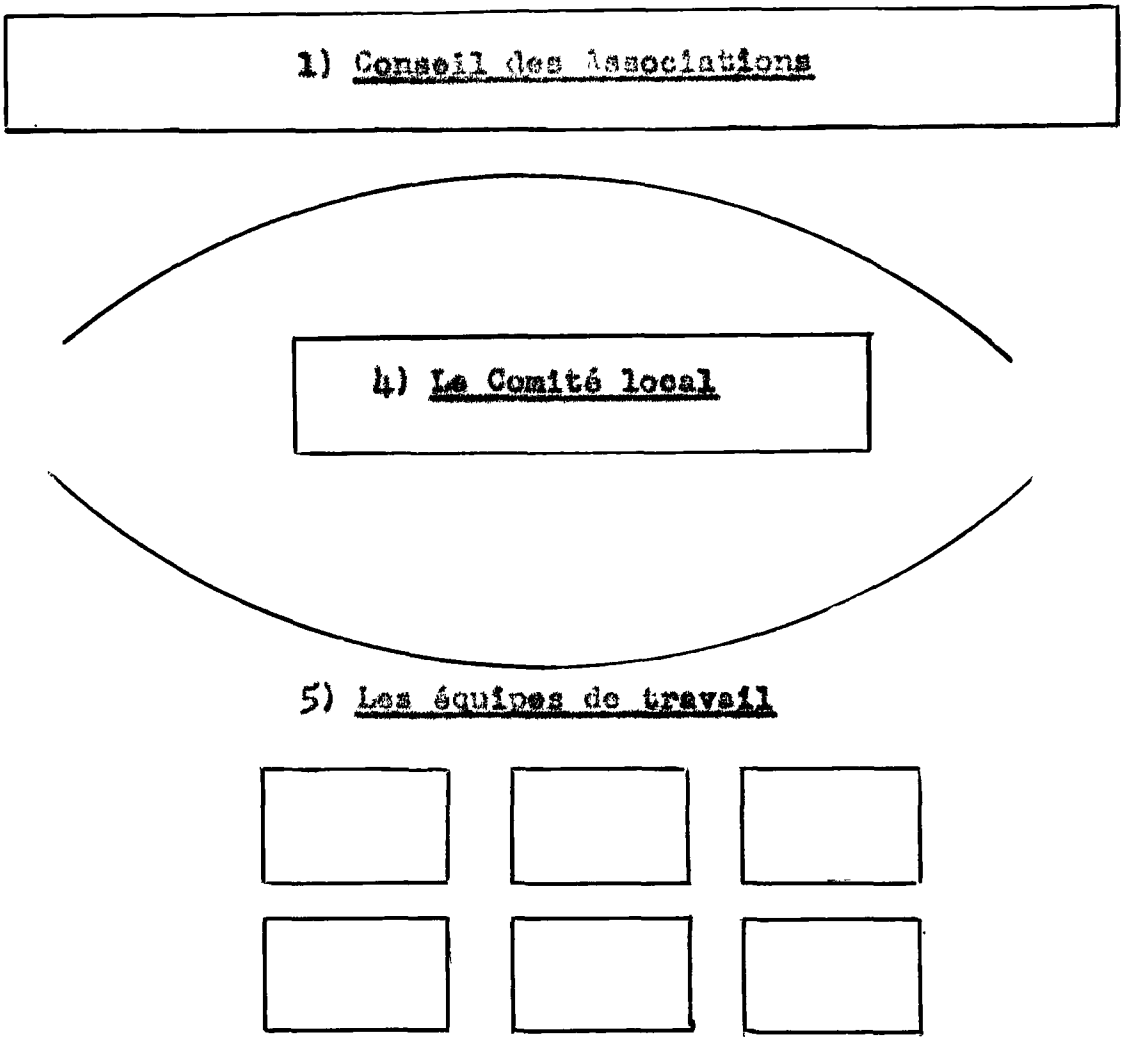

Figure 3.-
La section locale de 1953 à 1960.

vie en équipe.

Les équipes de travail, à leur tour, assurent une diffusion plus vaste aux objectifs de la J.E.C. et surtout donnent plus de consistance au travail des militants, amenés ainsi à plus de compétence et d'engagement.

Mais ne constituent la J.E.C. que les seuls responsables des équipes de travail. Dernier détail enfin: dans nombre d'écoles coexistent à différents niveaux plusieurs comités locaux, parfois une quinzaine; mais la différenciation des instruments de travail ne leur fait plus coordonner leurs efforts qu'aux moments d'action collective sur tout le milieu; chacun, le reste du temps, agit comme une section indépendante.

Or la conception actuelle des sections locales vient d'être l'objet d'une sérieuse mise en doute quant à son efficacité[64]. La récente structure des écoles centralisées a fait refluer l'activité de la J.E.C. à l'intérieur d'une étroite période de l'horaire académique: celle des activités dirigées. La physionomie de la J.E.C. apparaît plus que jamais scolarisée; la réunion autour du bulletin est devenue un cercle d'étude; le cadre étouffe l'épanouissement. La destinée de la section locale affronte donc un nouveau tournant.

---

64 Hélène Landry-Pothier, Communication, dans le Rapport du conseil national, 30 juin - 1er juillet 1961, (CA-321 (J-61)), p. 6.

Les conceptions successives du rôle des étudiants dans une section locale étant maintenant exposées, il reste à dire comment ils y furent aidés par les aumôniers et les éducateurs.

d. Rôle des aumôniers et des assistants. - Le rôle des aumôniers, on l'a vu, est essentiel en Action catholique. Ce sont des aumôniers locaux, professeurs de collèges, qui ont bâti la J.E.C. canadienne et qui ont ensuite fourni les cadres des aumôniers diocésains. On ne dira jamais assez la part de zèle et de sacrifices qu'ils ont consentie à la J.E.C. Mais pour toutes sortes de raisons, la J.E.C., dans toutes les autres institutions, eut généralement à se plaindre du manque d'aumôniers[65].

La plupart des sections féminines et des sections masculines aux mains de Frères ou de séculiers fonctionnèrent le plus souvent sans aumônier[66]. Les évêques faisant un devoir strict aux supérieurs d'institutions de promouvoir nommément la J.E.C. dans leurs maisons[67], des milliers d'éducateurs furent de la sorte amenés à remplir le rôle d'assistants de

---

65 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains de J.E.C., Montréal, 12 février 1952, (CA-650(T)), p. 116.

66 Hélène Landry-Pothier, op. cit., p. 6. Inventaire de la situation sacerdotale en J.E.C. en 1952, (CA-650(T)), p. 119-143.

67 Mgr Joseph Charbonneau et al., Directives épiscopales sur la J.E.C. canadienne, dans les Cahiers d'Action catholique, no 67, (numéro spécial), livraison de mars 1946, p. 27, 34.

sections; certains s'en acquittèrent avec bonheur; beaucoup aussi avec un succès tout relatif: d'où envers le mouvement des séquelles d'amertume; c'est du moins l'opinion de l'auteur. Les rapports entre assistants et militants ne sont pas ceux de maîtres à élèves: d'où l'échec de tant d'enseignants dans les organisations de jeunesse en général[68]. Où l'on retrouve le moindre bienfait de l'imitation imposée.

L'état de vie de l'assistant pose d'autres problèmes[69]: religieux, quelle peut-être sa présence aux préoccupations des jeunes; laïc, quel peut être son engagement réel et profond vis-à-vis ces mêmes jeunes?

Le mouvement enfin semble déplorer à l'heure actuelle que la continuité au plan local repose en définitive sur une présence adulte plutôt que sur une transmission étudiante[70]. Une coupe longitudinale de la vie d'une section sur une période de vingt-cinq ans serait significative à cet égard: ainsi "presque dans chaque collège, le mouvement a connu des éclipses voisines de la mort"[71].

---

68 Secrétariat de l'UNESCO, op. cit., p. 26.

69 Hélène Landry-Pothier, op. cit., p. 6.

70 Ibidem.

71 Roland Robert, Examen de conscience, dans les Cahiers d'Action catholique, no 180, livraison de novembre 1955, p. 8.

Pourtant, la création du rôle d'assistant est une des adaptations majeures des formules héritées de la J.O.C. Ce rôle s'avéra tout de suite indispensable pour assurer le lien entre l'aumônier et les cadres scolaires. Maintes et maintes fois défini[72], il resta toujours très délicat. Car outre un travail d'information auprès des éducateurs ses collègues, l'assistant doit assurer la formation apostolique auprès des militants, étant exclue cependant la direction spirituelle[73]. Chez les Frères, ces limitations amenèrent plusieurs assistants à mettre en cause l'efficacité même du religieux laïc. D'où à l'endroit du mouvement, les réticences récentes de certaines autorités constituées.

Le rôle respectif des aumôniers et des assistants maintenant exposé, quelques compléments d'ordre plus spécial précéderont la conclusion.

e. Financement des sections locales. - La plupart des sections de J.E.C. disposèrent généralement d'un local, d'un mobilier et d'une caisse annuelle de cent à deux cents dollars.

---

72 Cf. Assistant, dans la Table générale des matières, Cahiers d'Action catholique, nos 142-143-144, livraison de juin-juillet-août 1952, p. 309.

Soeur Gabriel Lallemant, L'Assistante en J.E.C., Montréal, Jeunesse Etudiante Catholique, 1960, 91 p.

Une équipe de religieuses, L'Assistante-religieuse dans la J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1952, 83 p.

73 Les aumôniers diocésains et nationaux de la J.E.C. et al., op. cit., p. 9 et p. 52-53.

Cette caisse devait à l'origine s'alimenter par les cotisations des membres[74]; pratique héritée de la J.O.C., dont les membres sont salariés. On eut beau répéter: "Le degré de ferveur d'une section se mesure à la fidélité des membres à payer leur cotisation"[75], celle-ci plutôt impopulaire, s'avéra d'un mince rapport. La générosité des autorités scolaires ou l'ingéniosité des aumôniers ou des assistants compensèrent l'impécuniosité des étudiants.

f. Intégration de la section locale de J.E.C. - Enfin, la section locale de J.E.C. devait théoriquement s'intégrer au groupement paroissial de tous les mouvements d'Action catholique[76]. La trop grande disparité d'âge et d'intérêts rendit cette intégration assez peu effective. De même, les membres de la J.E.C. "devaient passer tout naturellement et sans heurt dans la J.O.C., dans la J.A.C. ou dans la J.I.C., suivant le cas"[77]. La réalité fut assez loin de l'idéal[78].

---

74 Je veux être membre, Montréal, Centrale de la J.E.C., (1943), 24 p.

75 Les Comités généraux, Cotisation, dans Contact, année 6, no 2, livraison de décembre 1945, (CA-650(3)), p. 148-149.

76 Mgr Joseph Charbonneau, L'Action catholique, Lettre pastorale du 29 juin 1941, dans les Cahiers d'Action catholique, no 10, (numéro spécial), livraison de juillet 1941, p. 20.

77 Idem, op. cit., p. 20.

78 Cours de formation pour dirigeants d'Action catholique, Montréal, Secrétariat national d'Action catholique, 1952, p. 29.

Assez peu intégrée au groupement hétérogène des mouvements paroissiaux d'Action catholique, la section locale réussit-elle mieux à s'intégrer à une fédération homogène? Le chanoine Cardijn jugeait essentielle cette participation effective à la vie régionale et nationale[79]. Avec l'organisme national, la section locale n'a ordinairement de contacts que par les publications qu'elle reçoit[80]. Avec l'organisme diocésain, les contacts seront certes plus fréquents, mais non encore autant qu'ils devraient l'être, vu la multiplicité des sections et des secteurs ainsi que les disponibilités restreintes des dirigeants diocésains[81].

Il vient d'être fait allusion à la multiplicité des sections. Le Tableau I de l'Introduction nous dirait que la progression s'est faite en deux bonds: le premier, de 1937 à 1944, fut de huit cents sections; le second, de 1957 à 1961, lui aussi de huit cents sections. La première expansion du mouvement s'est faite dans un milieu numériquement stable; elle est donc due à son dynamisme. La seconde a coïncidé avec une explosion démographique du milieu: elle a pu être plus

---

79 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 127.

80 Les collèges classiques et les écoles spécialisées relevèrent toutefois directement de la centrale nationale et ce, semble-t-il, de 1953 à 1960.

81 Roger Tessier, Rapport à la Commission épiscopale d'Action catholique, 20 décembre 1960, (CA-821(TR.60)), p. 26.

automatique, en dépit d'un effort certain du mouvement pour la reconquête méthodique du milieu.

En résumé, la section locale présentait à l'origine une extrême complexité de structures, tant centrales (comité de dirigeants, cercle d'étude, réunions d'équipes, assemblée générale) que latérales (services). Les deux décades suivantes, celle de 1940 et celle de 1950, connurent chacune un transfert d'accent: la première, sur les activités marginales (services) et les influences naturelles; la seconde, sur l'action fondamentale, i.e. sur la diffusion du programme officiel par les équipes de travail.

La section locale est théoriquement assistée d'un aumônier, d'un assistant, ou des deux à la fois; mais la vitalité du très grand nombre des sections dépend en pratique de l'assistant. L'intégration de la section locale à l'Action catholique paroissiale, de type hétérogène, est très faible, nulle même; alors que ses rapports avec les échelons supérieurs du mouvement sont réguliers, chacun dans leur ordre. Enfin, le financement des sections locales est loin d'être uniforme; la cotisation s'est avérée historiquement une faillite; pourtant aujourd'hui toutes les sections, ou à peu près, ont un budget assuré par les autorités scolaires.

La multiplication des sections et l'expansion continue du milieu étudiant ont engagé la J.E.C. sur les voies d'une semi-structure: le secteur.

3. Les secteurs.

Le quart de la population générale est aujourd'hui une population scolaire; le problème majeur de la J.E.C. est à première vue d'ordre quantitatif: comment atteindre jamais le vaste milieu auquel elle s'adresse? Mais dans les faits, c'est la disparité du milieu qui requiert surtout son effort. Une action indifférenciée s'est avérée une action inefficace. L'adaptation du mouvement à cette disparité a donné naissance au phénomène du secteur.

Le terme "secteur", en J.E.C., est très élastique. Il peut désigner: 1° une branche du mouvement (v.g.: le secteur masculin, le secteur féminin); 2° un niveau du milieu (v.g.: les secteurs universitaire, collégial, secondaire, primaire); 3° une option dans un niveau (v.g.: les options classique, générale ou technique, au niveau secondaire). Mais au sens précis, entendu dans le mouvement, il désigne plutôt un niveau dans une option et dans une branche (v.g.: le secteur "Jeunes Garçons", le secteur "Filles des Collèges classiques").

Les deux grands secteurs au sens large, le masculin et le féminin, sont issus tout naturellement de la ségrégation des sexes, traditionnelle dans l'enseignement congréganiste. On se rappelle que la J.E.C. masculine s'était ébranlée la première, mais qu'une J.E.C. féminine n'avait pas tardé à la suivre. On se rappelle encore qu'il y eut d'abord duplication de noms et de structures, puis en 1941, parallélisme des

structures sous l'unité de nom. Mais le parallélisme n'alla pas longtemps sans la prépondérance numérique d'un élément sur l'autre, comme le montre le Tableau suivant.

En autant que le critère adopté est valable, ce Tableau nous permet de conclure que la familiarisation a été très rapide dès le début, qu'elle a passé par un maximum autour de 1950 et qu'elle est en légère régression depuis. Deux autres critères, les abonnements aux publications et les inscriptions aux camps de formation donnent des pourcentages très voisins, comme il sera montré plus tard (Cf. Chapitres V et VI). L'absence de spécifications sur l'identité des sections en 1947 signifie peut-être que le phénomène, déjà enregistré auparavant, ne semblait pas alors faire problème. Les premiers symptômes d'inquiétude remontent en fait à 1949, avec un aveu de l'aumônier général d'alors:

> La J.E.C. canadienne présente une disproportion énorme de structures: une J.E.C.F. très développée, une J.M.C. plutôt discrète[82].

Le phénomène est d'ailleurs général dans l'Action Catholique Canadienne[83]. Toutes sortes d'explications y ont été apportées. La plus pertinente est peut-être celle de la promotion de la femme dans la vie de l'Eglise.

---

82 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 19 octobre 1949, (CA-650(0)), p. 36.

83 Nouvelle (sans titre), dans Nouvelles de l'Action Catholique Canadienne, vol. 1, no 9, livraison de mai 1955, p. 5.

Tableau V.

Féminisation de la J.E.C. canadienne évaluée à l'aide de la structure de base comme critère.

Années	Sections masculines	Sections féminines	Total	Pourcentage de la féminisation
1935[a]	176	6	182	3.3
1939[b]	197	352	549	64.0
1942[c]	172	423	595	71.0
1947[d]	?	?	1,200	?
1951[e]	424	973	1,397	76.6
1955[f]	400	1,150	1,550	74.2
1960[g]	716	1,574	2,290	68.6

a Cf. Chapitre premier, références 61 et 68.

b François Desmarais, Conseil général de l'A.C.J.C., Montréal, 13-14 mai 1939, (CA-11), p. 5-6.

c Les Comités généraux, Situation de la J.E.C., dans Contact, vol. 3, no 2, livraison de février 1942, (CA-650 (C)), p. 176-179.

d Jeunesse Etudiante Catholique, Rapport au Secrétariat national de l'Action catholique, juillet 1947, (CA-321 (R.47)), (sans indication de page).

e L'Action Catholique Canadienne, L'Apostolat des laïcs au Canada, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1951, p. 17.

f L'Action Catholique Canadienne, Situation générale de l'Action catholique au pays, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 25 avril 1955, p. 5.

g Roger Tessier, Rapport à la Commission épiscopale d'Action catholique, 21 décembre 1960, (CA-3(C.F)), p. 8.

La J.E.C. ne rencontra pas seulement une division verticale par sexes, mais une stratification par niveaux académiques. Le milieu étudiant, encore en 1936, était si peu conscient de son entité que le niveau universitaire et le secteur technique s'organisèrent à part comme des milieux distincts, sur un pied d'égalité avec les autres mouvements spécialisés (Cf. Chapitre premier). La J.E.C., qui ne voyait pas au-delà de l'horizon du secondaire, tenta d'abord de refouler le mouvement venu des écoles primaires. Elle finit par le tolérer puis réussit à l'absorber. Le mouvement, en 1941, réalisa le tour de force de son unité.

Il fonctionna, jusque passé 1950, suivant un schème quadripartite à deux niveaux: Grands et Jeunes, et à deux branches: Garçons et Filles. L'adaptation aux niveaux se vérifiait surtout par l'adaptation des instruments de formation: bulletins et camps, et celle des organes de propagande: journaux. L'adaptation aux branches s'exprimait par des équipes parallèles de dirigeants et de dirigeantes.

Après avoir réalisé son unité propre, le mouvement travailla à celle du milieu. L'aboutissement de son effort peut se situer en 1945: le congrès national du dixième anniversaire fut un chant à l'unité[84]. Mais à partir de 1948,

---

84 Jeanne Benoît, Le Clou de nos dix ans, dans les Cahiers d'Action catholique, no 61, livraison de septembre 1945, p. 37-42.

les inventaires systématiques pratiqués par le mouvement révélèrent une structuration du milieu qui allait se diversifiant toujours plus. Le secteur des Grandes distingua alors entre collèges classiques, écoles normales et instituts familiaux; le secteur des Grands, entre classiques internes et externes, écoles primaires supérieures et enseignement spécialisé. L'imperméabilité de certains milieux n'apparut imputable qu'à une ignorance de leur mentalité et à une inadaptation des procédés[85]. Le Tableau suivant dépeint assez bien, au moyen de jugements qualitatifs, la pénétration de la J.E.C. canadienne en 1950.

Un rapide coup d'oeil sur le Tableau aura permis de conclure que la J.E.C. présentait alors une concentration dans le secteur secondaire junior et senior et que les secteurs les moins touchés étaient ceux qui, par la nature de leurs études, se rapprochaient le plus de la vie et de la profession[86]. Les dirigeants touchèrent du doigt pour la première fois la forte scolarisation du mouvement.

Mais ils n'en restèrent pas aux constatations. L'effort de rénovation et de récupération s'amorça sur tous les secteurs à la fois, sauf sur deux (les écoles d'affaires et

---

85 V.g.: H.-P. Carignan, Ecoles ménagères, dans le Résumé de la rencontre d'aumôniers diocésains et généraux, 9-11 mai 1948, Cap-de-la-Madeleine, (CA-650(E)), p. 99.

86 Rita Racette, op. cit., p. 4-5.

Tableau VI.

Pénétration de la J.E.C. canadienne en 1950[a].

Niveaux et secteurs	Pénétration du milieu	Remarques marginales
Universités, Grandes Ecoles	faible	J.E.C. trop identifiée avec le niveau secondaire
Collèges classiques	la plus grande qualitativement	les éducateurs y sont des prêtres
Ecoles normales	faible	peu de latitude laissée aux étudiant(e)s
Instituts familiaux	faible	ce milieu "se suffit", besoin non senti
Ecoles spécialisées	faible	omniprésence de la politique
Ecoles d'affaires	nulle	autorités peu intéressées, milieu de passage
Ecoles primaires supérieures	superficielle	milieu fortement structuré par les autorités
Ecoles primaires complémentaires	la plus grande quantitativement	mais les éducateurs y ont tout en main
Ecoles rurales	deux diocèses surtout	faible nombre d'élèves en haut de la 7e

a Résumé d'après Rita Racette, Pénétration des milieux spécialisés: le milieu étudiant, dans Journées nationales d'étude, Montréal, Secrétariat national de l'Action catholique, 1950, (CA-821.1(SNAC-50)), p. 4-5.

les écoles rurales). Il s'imposa comme le deuxième grand objectif du quinzième anniversaire:

> La J.E.C. canadienne n'a pas encore couvert de son réseau de charité l'ensemble du milieu étudiant. Certains secteurs ne sont pratiquement pas atteints, ainsi le secteur technique. D'autres secteurs n'ont pas connu sérieusement le renouveau spirituel apporté par le mouvement. Une expansion, une pénétration s'impose si la J.E.C. entend répondre à sa mission. Cela coûtera du temps, de l'argent, des hommes, des prières. A un moment où les effectifs ont peine à suffire à la tâche, le risque est grand. Dirigeants nationaux et diocésains, forts de l'appui du Seigneur, ont la certitude d'y réussir. Le quinzième anniversaire étendra ainsi le champ apostolique du mouvement[87].

L'offensive ne fut pas que verbale. Elle s'incarna dans des structures, méthodique et cohérente. L'investigation des besoins et des possibilités se fit par autant de commissions spécialisées qu'il existait de secteurs (Cf. Chapitre III). S'y associèrent les dirigeants diocésains aussi bien que nationaux, les aumôniers aussi bien que les pédagogues mêmes du milieu. Les responsabilités nationales et diocésaines se rajustèrent en fonction des secteurs. La centrale prit même en charge directe quelques secteurs, tel celui de l'enseignement spécialisé et conduisit des expériences-pilotes dans certains autres, tels les secteurs Jeunes Garçons et Jeunes Filles, tel encore le secteur des collèges classiques. La prospection des militants entraîna comme pas consécutif la

---

87 Maurice Lafond, L'Unique Exigence d'un double jubilé, dans les Cahiers d'Action catholique, no 113, livraison de janvier 1950, p. 133.

transformation des camps de "services" en camps du mouvement, (Cf. Chapitre VI). L'exploration des mentalités détermina une adaptation des instruments de travail: les bulletins, spécialisés en 1951 pour deux secteurs, l'étaient devenus en 1955 pour sept. (Cf. Chapitre IV).

Le redressement alla s'accentuant jusqu'en 1954, année marquée en J.É.C. par le départ du Père Lafond. Le résultat fut-il en raison directe des efforts? Le Tableau suivant le dira.

La comparaison des Tableaux VI et VII permettra de localiser les progrès. La catégorie des écoles Primaires Supérieures au Tableau VI correspond à celle des classes de 10e, 11e, Méthode et Versification du Tableau VII. Elle accuse les progrès les plus sensibles, surtout si l'on songe que sur cent huit écoles supérieures recensées en 1949, moins d'une dizaine avaient une section un peu organisée[88].

Les résultats de l'orientation prise chez les Jeunes et dans les Collèges classiques ont déjà été exposés précédemment (Cf. supra p. 104).

Après les progrès, les déceptions. Le Tableau VII affiche dans la catégorie des Ecoles spécialisées un résultat hors de proportion avec l'effort déployé. L'effort fut courageux et tenace et donna ses plus beaux fruits en 1954-

---

88 Fernand Cadieux, Rita Racette, Lettre aux dirigeants diocésains, Montréal, 17 décembre 1948, (CA-650(L)), p. 159.

Tableau VII.

Pénétration de la J.E.C. canadienne au Québec, en 1960.

Niveaux et secteurs	Population étudiante[a]	Militants présumés[b]	Equipiers présumés[b]	Degré de la pénétration[c]
Ecoles spécialisées	30,269		500	1.5%
12e, 13e, 14e, Belles-Lettres, Rhéto. Philo.	12,800	1,290	2,720	32.0%
10e, 11e, Méthode, Versification	36,015	5,940	14,000	55.0%
8e, 9e, Eléments, Syntaxe	68,296	11,300	22,700	51.0%
7e année	65,119		8,050	12.0%

Renseignements tirés de: Roger Tessier, Rapport de la Centrale nationale de la J.E.C. à la Commission épiscopale d'Action catholique, 21 décembre 1960, (CA-030(66)), p. 2-12, passim.

a Dans le Rapport précité la population étudiante donnée est celle du Québec, le nombre des militants et des équipiers, (indiqué par le nombre de Bulletins vendus) est celui du pays. Le rapport mathématique entre les deux groupes ne devenait possible qu'après correction de l'un ou de l'autre terme de la comparaison. C'est ce qui a été fait.

b La J.E.C. du Québec, par rapport à celle du pays, présentait un coefficient de 16/19. Une correction de 16/19 a donc été effectuée sur les données des Bulletins vendus.

c Ce pourcentage est obtenu par le rapport entre les Bulletins vendus (nombre corrigé, comme il a été dit) et la population étudiante. Il n'exprime évidemment qu'une approximation et un ordre de grandeur.

1955[89]. Interrompu en 1956, il a été repris depuis sur un pied plus modeste[90].

Enfin, le Tableau VII, comparé au Tableau VI, ne porte plus trace d'une action de la J.E.C. à l'Université. Elle a pourtant existé, de 1950 à 1955 surtout, minuscule, mais réelle. Elle a même connu ses publications[91], ses semaines et ses journées d'étude[92], ses réunions locales. En 1953, on signalait l'existence de dix équipes à Montréal et de sept à Laval[93].

En résumé, les secteurs ont toujours existé en J.E.C., mais ils ont reçu une impulsion notable en 1950. Ils n'ont jamais cependant possédé les arêtes d'une structure caractérisée. Car toute son attention aux secteurs n'empêche pas le mouvement de rester monolithique. Méthodes et programmes sont encore établis en haut, par des stratèges en chambre. Un vœu

---

89 Jacques Alary, L'Action catholique des écoles spécialisées, dans les Cahiers d'Action catholique, no 161, livraison de mars 1954, p. 251-253.

90 Camille Legendre, Rapport sur l'état du secteur de l'enseignement spécialisé, (CA-321(J.61)), p. 48-60.

91 A.C.U. (sic), S'inscrire dans l'histoire, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1955, 137 p.

92 Sousy Gagné, Stage d'études de l'Action catholique universitaire, dans les Cahiers d'Action catholique, no 156, livraison d'octobre 1953, p. 56.

93 A l'Université, chronique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 150, livraison de février 1953, p. 187.

récent voyait de bon oeil l'introduction en J.E.C. d'un certain pluralisme[94], la faculté, par exemple, accordée aux secteurs de poursuivre leurs expériences propres. On a même envisagé un fractionnement possible du mouvement: les secteurs Jeunes et Secondaires formeraient un mouvement cadet, assimilable aux Youth Serving Agencies, quant à la participation des adultes; le secteur collégial évoluerait vers la formule d'un authentique Youth Movement. Le Chapitre III complétera la perspective du sujet.

Conclusion

Ce chapitre a amorcé l'étude des structures constitutives de la J.E.C.; il s'en est tenu à la structuration générale et aux structures situées à la base du mouvement.

Dans sa structuration générale, la J.E.C. se présente institutionnellement avec un mandat de l'Eglise, des organes hiérarchisés, une composition bipartite et une direction unitaire. Son élément constitutif partout répété, c'est l'équipe, dont la cohésion est toutefois plus faible aux échelons inférieurs du mouvement.

Le groupe local a toujours porté le nom de section locale, mais son schéma a beaucoup évolué avec les années.

---

94 Roger Tessier, Communication, dans le Rapport général du conseil national, 30 juin - 1er juillet 1961, (CA-321(J.61)), p. 13-14.

De 1935 à 1941, la section locale est un décalque de la section jociste; de 1941 à 1952, elle s'allège considérablement mais manque de contours et de consistance; de 1953 à 1961, elle prend plus de corps mais prête au reproche de l'artificiel.

Les sections locales se sont toujours centrées sur une institution scolaire et ont toujours requis l'assistance d'un éducateur. Le mouvement, au plan local, apparaît donc comme fortement scolarisé.

L'étendue et la diversité du milieu étudiant ont développé dans le mouvement une semi-structure; les secteurs. Cette division du milieu en secteurs traduit un effort d'adaptation qu'on retrouve à toutes les époques de l'histoire du mouvement, mais plus perceptible à partir de 1950 alors qu'il conditionne un réaménagement considérable des structures de formation.

A l'étude des structures constitutives de base doit succéder celle des structures constitutives de tête.

CHAPITRE III

LES STRUCTURES CONSTITUTIVES DE TÊTE

Toujours dans la ligne des structures constitutives du mouvement, ce chapitre étudiera les structures de tête, celles de la direction diocésaine et celles de la direction nationale.

Ces structures sont d'une importance capitale, car la J.E.C. est reconnue comme "s'étant développée surtout par le haut"[1]. Par ailleurs ces structures sont si fort institutionnalisées qu'elles sont demeurées inchangées depuis la fondation du mouvement.

Le mécanisme a longtemps fonctionné à la satisfaction générale, mais depuis 1954 il ne "tourne plus rond". On a d'abord mis en cause les personnes. Les injections répétées de sang nouveau dans le personnel ayant laissé le malaise entier, on s'en est pris ensuite aux structures[2].

L'auteur confesse être au courant des charges du réquisitoire mais il préfère garder une perspective d'ensemble.

---

1 Claude Ryan, Communication au stage des assistants de J.E.C. du diocèse de Montréal, 31 août 1961, Enregistrement sur magnétophone, Frère Albert, Ecole Plessis, Montréal.

2 Roger Tessier, Rapport à la Commission épiscopale d'Action catholique, 20 décembre 1961, (CA-821(RT)), p. 26-28.

1. La fédération diocésaine.

De la fédération diocésaine (par abréviation en J.E.C.: fédé) seront surtout retracés l'origine, le mandat, la composition et le rôle. L'histoire de son évolution reste à faire.

a. Origine de la fédération. - Le mot et la chose viennent de la J.O.C. Entre la direction unitaire et la multitude des sections locales, le chanoine Cardijn[3] ne voulait qu'un seul intermédiaire: la fédération régionale. Mais il lui accordait une importance primordiale[4]. Cette fédération englobait, dans son idée, les sections d'une même région industrielle[5]. En Belgique, pays au territoire exigu et à la population très dense, ne comptant au surplus que six diocèses, un même diocèse pouvait compter plusieurs fédérations[6]. Mais au Canada, pays immense, à la population clairsemée et comptant une soixantaine de diocèses, le diocèse s'impose de lui-même comme unité régionale.

Le terme lui-même de fédération n'est qu'une survivance et il a perdu dans la J.E.C. la signification qu'il

---

3 L'Association Catholique de la Jeunesse Belge, Manuel de l'A.C.J.B., Louvain, Secrétariat de l'Action catholique, 1929, p. 150.

4 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 117-128.

5 Idem, op. cit., p. 121.

6 Idem, op. cit., p. 121.

avait dans la J.O.C.[7], où la fédération était dirigée par un conseil fédéral, composé des délégués des sections affiliées, conseil qui choisissait dans son sein un comité exécutif:

> Pour tous les jocistes, la désignation au sein de leur association d'une autorité choisie, élue par eux-mêmes, qui a leur confiance, transforme la J.O.C. en leur oeuvre, leur mouvement[8].

Ce type d'organisation et de représentation était impensable en J.E.C. à partir des sections locales, composées pour la plupart de très jeunes étudiants. Mais il se retrouvera authentiquement à l'échelon national.

b. Mandat de la fédération. - La J.E.C., comme toute l'Action catholique[9], ne recevant son mandat juridique que de l'évêque, toute section de J.E.C. doit se rattacher à l'évêque. Par quel intermédiaire? Par celui du comité diocésain[10]. Ce comité se compose d'étudiants et représente réellement l'évêque[11], qui y a son délégué: l'aumônier diocésain. De l'évêque donc, par l'intermédiaire de l'aumônier diocésain

---

7 Idem, op. cit., 121.

8 Idem, op. cit., p. 239.

9 Roland Potvin, L'Action catholique, son organisation dans l'Eglise, Québec, Presses Universitaires Laval, 1957, p. 37-41.

10 Les Comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., Note sur l'unité de la J.E.C., (CA-650(A)), p. 11.

11 St-Georges Bergeron, Fondements de la J.E.C. canadienne, Québec, Fédération diocésaine de la J.E.C., 1952, p. 16.

qui les accepte, les dirigeants reçoivent le véritable mandat d'orienter et de développer l'Action catholique dans le milieu étudiant du territoire diocésain.

La première fédération fut la fédération masculine d'Ottawa[12]. Vingt-deux diocèses sur vingt-quatre de langue française possèdent aujourd'hui une fédération.

c. Composition de la fédération. - Dans un même diocèse coexistent d'ordinaire deux fédés: l'une féminine, l'autre masculine. Il est arrivé qu'elles aient eu chacune leur aumônier. On a vu aussi une fédé exister sans l'autre, la J.F.C. et la J.E.C.F. ne progressant pas forcément au même rythme[13]. La nomination d'un aumônier diocésain suffit à constituer ce qu'on appelle une fédération "en formation"; l'adjonction d'étudiants, une fédération "organisée". La composition des équipes diocésaines a varié avec le temps et les lieux, de même que leur recrutement, mais essentiellement elle comprend l'aumônier diocésain et un ou plusieurs étudiants: hiérarchie et laïcat.

---

12 Regards en diagonales (sic) sur nos sections, dans le journal JFC, vol. 1, no 10, livraison d'octobre 1935, p. 5, col. 3.

13 Gérard Pelletier, Rapport à la J.E.C. au conseil général de l'A.C.J.C., 13 octobre 1940, dans les Cahiers d'Action catholique, no 2, livraison de novembre 1940, p. 47-48.

Une liste des équipes diocésaines, pour l'année 1952-1953[14], permet de se faire une idée de la composition de ces équipes. L'équipe diocésaine au stade embryonnaire comprend l'aumônier, un étudiant et une étudiante: cette équipe est plutôt rare. L'équipe plus évoluée compte trois ou quatre étudiants et autant d'étudiantes. Un assistant et une assistante diocésains, à titre consultatif, y représentent les éducateurs. Dans l'équipe la plus évoluée, l'aumônier diocésain aura des aumôniers-adjoints (aujourd'hui aumôniers de secteurs), parfois trois ou quatre; les étudiants et les étudiantes seront parfois une dizaine; les éducateurs seront représentés, non plus par un assistant et une assistante, mais par des commissions d'assistants et d'assistantes. Il est entendu que la fédération unifiée comprend deux comités: le masculin et le féminin. Les orientations seules se prennent en commun; le travail s'effectue séparément.

Dès 1937, certains diocèses, plus populeux ou plus étendus, eurent des sous-fédérations régionales[15]. Le fait

---

14 Le Chroniqueur, Les Equipes diocésaines, dans les Cahiers d'Action catholique, no 147, livraison de novembre 1952, p. 84-86; no 150, livraison de février 1953, p. 189-190.

15 Alfred Charron, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 12 mai 1937, (CA-120), pièce 2.
Entrefilet sans titre, dans le journal Cran ! - JECF, vol. 2, no 8, livraison d'avril 1938, p. 14.
Gérard Pelletier, Rapport de la J.E.C. au conseil de l'A.C.J.C., 13 octobre 1940, dans les Cahiers d'Action catholique, no 2, livraison de novembre 1940, p. 49.

ne semble avoir été ni constant ni général. Cette décentralisation, a-t-on jugé[16], permet certes d'intensifier la poussée du mouvement, mais risque d'affaiblir l'unité de pensée et d'action par la multiplication des intermédiaires.

d. Rôle de la fédération. - La fédé en J.E.C., a-t-il été dit, constitue le pivot central de tout le système[17], articulée qu'elle est, en direction verticale avec le mouvement à ses deux extrémités et, en direction horizontale, avec l'Action catholique diocésaine, comme le montre la Figure suivante.

La Figure suivante montre bien la fédération diocésaine comme un noeud de relations. L'articulation en sens horizontal s'y fait avec l'Action catholique diocésaine, elle-même un organisme hétérogène de coordination réunissant tous les mouvements, qu'ils soient de jeunes ou d'adultes. Les dirigeants diocésains de J.E.C. mirent quelque temps à s'intéresser à cette dimension de leur rôle[18]. On peut dire que cette période d'adaptation est révolue. On leur reprochait[19], à

---

16 Les comités généraux, Contact, année 3, no 2, livraison de février 1942, (CA-650(A)), p. 168.

17 Les comités généraux, La Mission de l'équipe diocésaine, dans Contact, année 11, no 8, (CA-650(F)), p. 240.

18 Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., Saint-Hyacinthe, 18-20 avril 1949, (CA-650(L)), p. 272.

19 Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., La-Pointe-du-Lac, 22-24 octobre 1950, (CA-650(F)), p. 31.

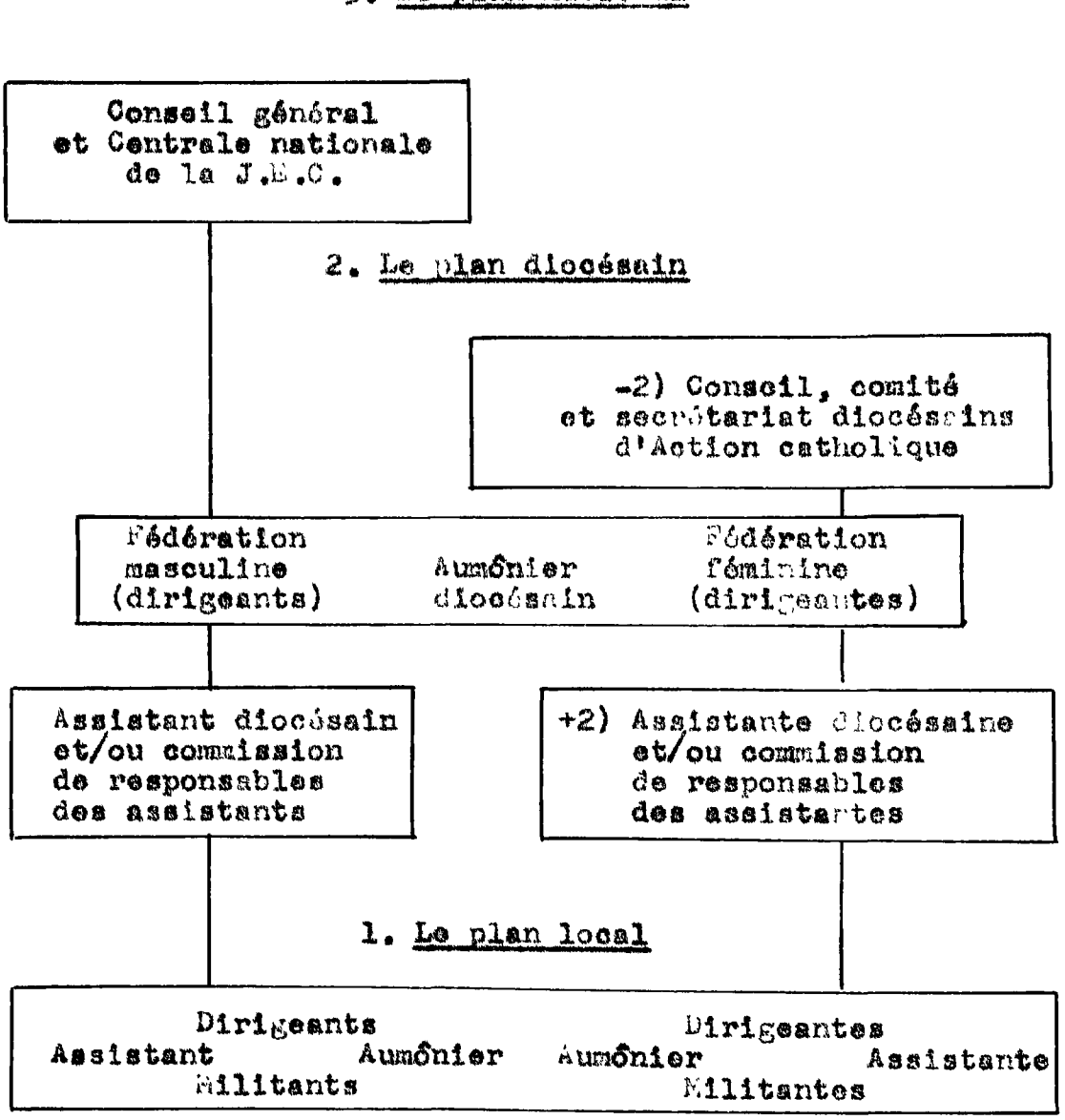

Figure 4.-
La fédération diocésaine
dans le diocèse et le mouvement.

tort ou à raison, un complexe de supériorité, dû à l'évolution plus marquée de leur mouvement.

Dans le mouvement même, la fédération joue le rôle de rouage intermédiaire entre la section locale et la direction nationale. "Un flanchement au niveau de l'équipe diocésaine provoque immédiatement un fléchissement marqué à la base du mouvement"[20]. De même, une pauvreté d'information apportée au niveau national[21] sera cause d'irréalisme dans l'orientation même du mouvement. Le rôle au sein de l'équipe nationale fait l'objet d'un développement spécial dans une section subséquente de ce chapitre. La fédé est donc un organe nécessaire de transmission.

Dans le diocèse, vis-à-vis des sections, la fédé joue le rôle d'organe moteur dans toute la force du terme et non pas seulement de simple organe administratif. Elle se doit d'inventorier tous les secteurs étudiants pour y développer le mouvement[22]. Ces derniers allant toujours plus se diversifiant, la fédé doit s'adapter à chacun et devenir "le carrefour

---

20 Les Comités généraux, La Mission de l'équipe diocésaine, dans Contact, année 11, no 5, (CA-650(P)), p. 240.

21 Idem, op. cit., p. 240.

22 Les Comités généraux, La Responsabilité diocésaine, dans Contact, année 10, no 5, livraison de janvier 1950, (CA-650(O)), p. 137.

de la vie étudiante et apostolique diocésaine"[23].

Ce rôle moteur implique un rôle de formation. A la fédé revient d'assurer "l'aspect étudiant et laïque de la formation des jeunes dirigeants laïques à l'esprit apostolique"[24]. Elle doit sans cesse corriger les déviations. Cette formation des étudiants se fait à l'occasion de visites de sections, de contacts avec les dirigeants locaux et les assistants, de réunions d'étude, de centres de militants, parfois de lettres et de périodiques. Les dirigeants diocésains prennent même souvent part aux rencontres d'aumôniers et d'éducateurs.

Ce rôle formateur suppose la mise sur pied de quantité de structures. Mais il suppose surtout une valeur intrinsèque d'animation. La fédé[25] joue le rôle de modèle social et personnel, elle est aux yeux des étudiants "le portrait" de la J.E.C. Elle témoigne, elle est dans le diocèse "la tête de l'Eglise étudiante"[26]. Tout en menant une vie d'équipe intense, elle doit constituer une fraternité "non refermée sur

---

23 Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., Cap-de-la-Madeleine, 10-12 mai 1953, (CA-650(W)), p. 198.

24 Rapport du carrefour des Frères responsables diocésains de J.E.C., Montréal, 18-20 mai 1950, (CA-650 (P)), p. 201.

25 Les Comités généraux, La Mission de l'équipe diocésaine, dans Contact, année 11, no 8 (CA-650(P)), p. 243.

26 Les Comités généraux, Programme du Conseil national de décembre 1949, (CA-650(O)), p. 63.

elle-même, mais ouverte et accueillante, noeud d'un réseau d'amitié chrétienne"[27].

e. Les dirigeants diocésains. - L'accession à la responsabilité diocésaine représente donc pour les étudiants un effort de dépassement; l'on imagine assez qu'ils n'arrivent pas d'emblée à la hauteur; car le zèle ne supplée pas à la compétence[28]. D'une part, la J.E.C. des jeunes se fit de plus en plus concrète et pédagogique; d'autre part, les problèmes extra-scolaires (v.g. le cinéma), touchés par le mouvement prirent de plus en plus d'ampleur. Une tradition de travail s'imposa dans la répartition des tâches et des échéances et succéda à l'improvisation des débuts.

La responsabilité diocésaine pose aux étudiants des problèmes aigus. Un premier problème: comment mener de front les études et la J.E.C. d'un diocèse[29]? Pour une disponibilité plus entière, on préférera donc les dirigeants permanents aux dirigeants bénévoles. Etre dirigeant permanent, signifie pour un étudiant plein d'avenir retarder son entrée à l'université d'un an ou deux pour se consacrer à ses frères étudiants. Une telle possibilité d'héroïsme ne rencontre pas

---

27 Idem, op. cit., p. 63.

28 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains de J.E.C., Montréal, 10 juin 1950 (CA-650(0)), p. 213.

29 Les Comités généraux, Contact, année 10, no 1, livraison de septembre 1949, (CA-650(0)), p. 140.

forcément l'adhésion des parents. En 1958 par exemple[30], la J.E.C. totalisait 199 dirigeants diocésains dont 81 masculins et 118 féminins; sur ce nombre on pouvait relever trois dirigeants masculins permanents et vingt-quatre féminins.

Bénévoles ou permanents, les dirigeants se heurteront à un deuxième groupe de problèmes, ceux qui proviennent de leur évolution personnelle à la suite de leur action même. D'une part, l'isolement comporte pour eux le péril de la routine, du théorique et du factice[31]. D'autre part, aux yeux des militants de sections, à l'occasion des camps surtout, ils font figure de héros ou d'héroïnes[32], alors qu'en haut lieu[33], on les inculpe parfois de prétention, d'indocilité et d'esprit hypercritique. De plus, entre eux et les éducateurs, toute incompréhension n'est souvent pas absente.

Ce rôle de dirigeant nécessite donc une formation appropriée et exceptionnelle. A cette tâche s'emploieront

---

30 Les Dirigeants permanents et bénévoles, dans la Revue de l'Action Catholique Canadienne, vol. 4, no 7, livraison de mars 1958, p. 20-21.

31 Jean Dostaler, Jeanne Benoît, La Vie d'équipe en fédé, dans Contact, année 6, no 1, livraison de novembre 1945, (CA-650(M)), p. 129.

32 Soeur Gabriel-Lallemant, L'Assistante en J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1960, p. 65.

33 Rapport de la réunion des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., La-Pointe-du-Lac, 22-24 octobre 1950, (CA-650(P)), p. 31.

l'aumônier diocésain et les comités nationaux; le prochain chapitre montrera au moyen de quelles structures. Dans les diocèses où les dirigeantes sont parfois très jeunes et peu expérimentées, la commission diocésaine des religieuses responsables les assiste particulièrement[34]. De plus, comme les dirigeants ne peuvent donner que deux ou trois ans au mouvement, le problème de la relève se pose constamment; sur l'aumônier diocésain repose en définitive la continuité dans la fédé.

f. L'aumônier diocésain. - C'est l'homme-clé, pour ainsi dire, du mouvement. Aux dirigeants, il doit laisser cependant la régie interne du mouvement (tout ce qui se tient dans l'ordre des moyens), mais avec eux il doit partager la régie externe, l'administration et le problème de la relève[35]. La fonction d'aumônier diocésain n'est pas une sinécure: série ininterrompue de contacts, comités, visites, récollections et camps. Il y eut des aumôniers admirables, qui besognèrent dans la J.E.C. une dizaine d'années et laissèrent dans leur diocèse une Action catholique étudiante florissante; le mouvement, à plusieurs reprises, se plut à leur rendre

---

34 Soeur Gabriel-Lallemant, Les Comités diocésains, dans les Cahiers d'Action catholique, no 196, livraison de décembre 1958, p. 66.

35 Les aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C. et al., op. cit., p. 5 et 28.

hommage[36].

g. Les finances de la fédé. - La plupart des fédés se financent avec le produit d'une contribution demandée annuellement aux étudiants du diocèse[37]. Le budget d'une fédé peut aller jusqu'à vingt ou vingt-cinq mille dollars. La fédé possède ou loue des locaux, entretient un camp de vacances, accorde une légère allocation de subsistance à ses membres, a des frais généraux considérables. L'état des finances, surtout à partir des années '50, est étroitement contrôlé par l'Action catholique diocésaine.

h. Commission d'éducateurs. - Le travail de la fédé est en outre conseillé par des éducateurs: un assistant et une assistante ou encore une commission d'assistants et d'assistantes. Leur rôle[38] est celui de trait d'union entre les comités diocésains d'une part et, d'autre part, les supérieurs

---

36 Ainsi: hommage aux abbés: Berthiaume (Ottawa) et Rochette (Québec), (CA-650(H)), p. 124; Bonin (Jollette), (CA-650(L)), p. 145; Guitté (Gaspé), (CA-650(O)), p. 37; Brouillard (St-Hyacinthe), (CA-650(O)), p. 37; Foley (Sherbrooke), (CA-650(L)), p. 87; Duchesne (Montréal), (CA-650(T)), p. 1.

37 Les trésoriers, Rapports financiers de la Fédération diocésaine de J.E.C. de Montréal, Centrale de l'Action catholique diocésaine, local 312, fichier central.

38 Le rôle a été maintes fois défini, entre autres: Pour les religieux; Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., La Pointe-du-Lac, 22-24 octobre 1950, (CA-650(P)), p. 30. Cf. également: (CA-650(T)), p. 152.

de congrégations, les assistants de sections et les éducateurs en général. Ce rôle implique des tâches à la fois d'information et de formation; on le retrouve dès les premières heures de la J.E.C. canadienne et il semble lui être particulier.

En plus des fonctions d'organisation et d'animation sur le plan diocésain qui viennent d'être décrites, les fédés en ont une autre sur le plan interdiocésain au sein de la fédération nationale. Avec celle-ci débute maintenant l'étude de la direction nationale du mouvement.

2. La direction nationale.

Un des traits de la J.E.C. canadienne qui frappèrent le plus les J.E.C. étrangères lors des premières rencontres sur le plan international après la guerre, fut sa forte organisation sur le plan diocésain, certes, mais aussi sur le plan national[39].

La coordination sur le plan national n'a été inaugurée ni par la J.E.C., ni même par la J.O.C., qui avait servi de prototype aux mouvements spécialisés. Pie XI l'avait réclamée avec insistance de toute l'Action catholique[40]. Mais il s'est trouvé historiquement que la J.E.C. canadienne s'est inspirée de la J.O.C. belge, laquelle tirait sa cohésion de sa

---

39 Germain-Marie Lalande, Conversion au réel, Montréal, Fidès, 1948, p. 23.

40 Roland Potvin, op. cit., p. 57-58.

forte hiérarchisation jusque sur le plan national:

> Cette unité est la condition indispensable de la puissance, de l'efficacité, de la compétence et de l'autorité d'un pareil groupement[41].

Cette unité, on l'a vu, s'est réalisée très tôt dans la J.O.C. canadienne. En effet, deux mois après son lancement, un secrétariat général était décidé en mars 1935. Suivirent: la création, en 1936, d'un comité général, en 1937 d'un secrétariat et d'un comité féminins; l'étroite liaison des deux secrétariats en 1938; la naissance du conseil national en 1939; la rédaction, en 1941, des statuts qui réglèrent la direction nationale jusqu'en 1961.

Pendant ces vingt ans, les structures nationales apparentes furent celles du conseil national et de la centrale. L'impulsion de la centrale, en particulier, était perceptible jusqu'aux formations de base les plus éloignées, tant elle était énergique[42]. Mais un récent projet de réaménagement vient d'opérer une nette distinction entre les deux fonctions principales d'une centrale: celle de responsabilité dirigeante ou d'exécutif, celle de secrétariat général. Cette distinction étant ici adoptée, l'étude des structures de direction nationale comportera celle de trois organes, à savoir: du conseil national, des comités généraux et du secrétariat général.

---

41 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 48.

42 L'Action catholique au Canada, Montréal, Action Catholique Canadienne, 1956, p. 40.

a. Le Conseil national. - Il a reçu encore indifféremment les noms d'équipe nationale et de conseil général. Comme en maintes autres associations, il constitue l'autorité suprême dans le mouvement. Il existait d'ailleurs dans la J.O.C.:

> A la tête de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne se trouve un conseil national, composé: 1° de l'aumônier général et de ses adjoints, des dirigeants et du secrétariat général; 2° de deux délégués par fédération (...) Le conseil national se réunit au moins une fois chaque semestre[43].

Il se retrouve dans la J.O.C. belge[44] et dans la J.O.C. canadienne[45]. Sa genèse, dans la J.O.C. canadienne, fut toutefois plus lente que celle, on l'a vu, du secrétariat général, établi au tout début[46]. Elle est par contre un indice assez exact de maturation et d'unification. Après une brève évocation de cette genèse, seront définis le mandat, la composition, les fonctions et le fonctionnement du conseil lui-même; suivront quelques indications sur les rencontres d'aumôniers sur le plan national.

Le conseil général est issu des premières semaines d'études générales du mouvement. Celle de 1935 fut moins une

---

43 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 121-122.

44 Association Catholique de la Jeunesse Belge, op. cit., p. 151.

45 Henri Roy, Un problème, une solution..., Montréal, Les Editions Jocistes, 1934, p. 52.

46 Réunion des aumôniers de J.O.C., Saint-Laurent, 17 mars 1935, (CA-110), p. 2.

rencontre officielle qu'une session d'initiation[47]. Celle de 1936 eut déjà plus d'envergure: elle groupa cent quarante militants et soixante-cinq aumôniers ou assistants-techniques[48]. Dans l'intervalle, la J.E.C.F. avait démarré: elle apporta donc son salut à la J.E.C.[49]. Le fait dégagé aux yeux de tous par un orateur, c'était déjà l'unité du mouvement. Unité d'esprit et de méthode, mais unité spontanée, non encore sanctionnée juridiquement[50].

La semaine d'étude de 1937 restreignit déjà la participation aux gens ayant des responsabilités importantes: en fait, à deux militants par section[51]. Un comité général fut alors reconnu ou créé, on ne sait au juste[52].

Il faut attendre aux vacances de Noël 1938 pour voir définir le concept de "conseil général":

---

47 La J.E.C. en marche, dans le journal JEC, vol. 1, no 8, livraison d'août 1935, p. 4, col. 1.

48 Inoubliable! notre semaine d'étude, dans le journal JEC, vol. 2, no 8, livraison d'août 1936, p. 3.

49 Idem, op. cit., p. 7 et 13.

50 Idem, op. cit., p. 7.

51 Emile Deguire, Lettre aux aumôniers, Montréal, 31 mai 1937, (CA-110).

52 Coup d'oeil sur le S.E.C. de la J.E.C., (sic), dans le journal JEC, vol. 3, no 9, livraison de septembre 1937, p. 5, col. 1.

> C'est l'autorité du mouvement composée du comité général, des comités fédéraux avec leurs aumôniers, ils voient directement à l'orientation du mouvement. De lui partent les directives ou si je puis ainsi dire les lois et les attitudes générales à prendre en face de tel ou tel problème prévu. C'est l'assemblée législative du mouvement[53].

Cette année-là toutefois, les conseils généraux se tinrent séparément pour la J.E.C. et pour la J.E.C.F.[54]. De même ceux de l'été 1939[55]. C'est le 29 décembre 1939 que le conseil fut mixte pour la première fois[56]. La notion d'équipe nationale semble être la grande acquisition de l'année 1940[57]. Elle est née du besoin de collaborer et de la compréhension de la grande réalité du Corps mystique. Gérard Pelletier la présente comme suit:

---

53 Chronicus chronici, dans le journal JEC, vol. 5, no 1, livraison de janvier 1939, p. 3, col. 2-3-4.

54 Nouvelle sans titre, dans Message, vol. 4, nos 3 et 4, livraison de novembre-décembre 1938, p. 33.

55 Semaines d'études générales (sic) de la J.E.C. et de la J.E.C.F., dans Message, vol. 3, supplément aux nos 7 et 8, livraison de juin 1939, p. 107.

56 Le Conseil général, dans Message, vol. 4, nos 3 et 4, livraison de novembre-décembre 1940, p. 144. Ce fut, paraît-il, le septième conseil général. L'auteur ne voit pas très bien comment on arrive au compte de sept.

57 Les Comités généraux, Semaine d'Etude de l'Equipe nationale de la Jeunesse Etudiante Catholique, 8-15 juillet 1940, (CA-650(A)), p. 40-53.

> Elle est la plus compétente aussi dans les questions les plus vastes puisqu'elle tient compte des circonstances multiples de lieux et de personnes... Mais c'est surtout l'équipe où circule la préoccupation de toutes les écoles du pays, l'équipe dont pas un membre n'a le droit de garder le nez dans son coin[58].

En 1941, sa structure définitive est arrêtée, comme en témoignent les Statuts et Règlements de la Jeunesse Etudiante Catholique Incorporée:

> Le Conseil général est l'assemblée des délégués de l'Association représentée comme suit: les membres du Comité général, un délégué de chaque fédération diocésaine. Le dit conseil prend les décisions relatives à la marche générale de l'Association et nomme chaque année les membres du Comité général.
> .....
> Tous les actes officiels du conseil général (...) requièrent pour être valides l'assentiment des deux tiers des membres présents, ainsi que la ratification de la part de l'aumônier compétent[59].

On remarquera que la composition du conseil est essentiellement étudiante et laïque mais que le droit de regard de la hiérarchie est sauvegardé par "la ratification de la part de l'aumônier compétent", en l'espèce, de l'aumônier national.

Quelle était la source du mandat du conseil national? Le conseil se compose, a-t-il été dit, des comités généraux et d'un délégué de chaque fédération diocésaine. Le mandat

---

58 Gérard Pelletier, Rapport de la J.E.C. au Conseil général de l'A.C.J.C., 13 octobre 1940, dans les Cahiers d'Action catholique, no 2, livraison de novembre 1940, p. 47-49.

59 Jeunesse Etudiante Catholique, Statuts et Règlements de la Jeunesse Etudiante Catholique Incorporée, (C.-J. (JM.41-43)), p. 2.

aurait donc une double source:

1° L'Action catholique étant d'abord diocésaine, le conseil n'a mandat que sur les diocèses où la J.E.C. est agréée et organisée par l'évêque. Son mandat aurait sa première source dans la somme des mandats individuels. A ce titre déjà, le conseil national aurait pouvoir délibératif et législatif sur le plan diocésain.

2° La seconde source, celle-là indubitable[60], réside dans l'épiscopat pris collectivement, agissant à l'instar d'un concile plénier et constitue un mandat collégial. Ce mandat s'exprime par la nomination, par l'épiscopat, de l'aumônier national[61].

Du mandat découlent les attributions, très variées. Elles s'étendent du choix des dirigeants et des programmes jusqu'au prix et au type des publications à diffusion nationale, en passant par la date des campagnes annuelles, l'approbation des budgets et des bilans financiers ainsi que l'orientation des méthodes[62].

---

60 Roland Potvin, op. cit., p. 59-60.

61 Jeunesse Etudiante Catholique, Définition et schéma des structures de l'Action catholique canadienne et de la J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1960, p. 2.

62 Cf. dossiers des conseils, (CA-321).

Les conseils nationaux, sauf une interruption d'un an en 1956, par suite de difficultés au sein des comités généraux, se sont tenus pendant vingt ans avec une régularité exemplaire[63]. Les sessions sont ordinairement semestrielles. La première se tint longtemps au début de l'été, à la jointure des deux semaines générales d'étude, celle des garçons et celle des filles; depuis 1953, elle se tient généralement au mois de mai, d'où son nom de conseil de mai. La seconde, appelée conseil de noël, a toujours lieu aux derniers jours de décembre. A ces réunions ordinaires, il faut ajouter les réunions spéciales, souvent motivées par une urgence[64]. De 1940 à 1948, il y eut sept ou huit de ces réunions, tantôt en mars, tantôt en avril. De même en 1950 et 1951[65], une réunion d'automne fut convoquée pour étudier la question administrative dans son ensemble et déconnectionner les conseils d'hiver et d'été. La pratique en fut discontinuée en 1952[66].

---

63 Idem, ibid.,

64 Les Comités généraux, réunion extraordinaire, (CA-650(A)), p. 36, 99, 186.

65 Rita Racette et Fernand Cadieux, Lettre aux équipes diocésaines, Montréal, 21 septembre 1950, (CA-650(P)), p. 21. Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains de la J.E.C., Montréal, 22 octobre 1951, (CA-650(T)), p. 15.

66 Germain Cadieux, Lettre aux comités diocésains, Montréal, 24 novembre 1952, (CA-650(.)), p. 20.

On a vu les aumôniers diocésains privés de voix active au sein des conseils nationaux[67]. Ils n'en jouèrent pas moins un rôle important au sein de l'équipe nationale. Ils y avaient voix délibérative et tenaient parfois des séances à part[68]. Jusqu'en 1947, ils ne tinrent ainsi qu'exceptionnellement des réunions exclusives. Mais leur nombre allant toujours diminuant à la semaine générale d'étude d'été[69], le Père Maurice Lafond, aumônier national en 1948, prit à tâche d'instaurer une vie d'équipe intense parmi les aumôniers diocésains[70]. De 1947 à 1953, il tint avec eux chaque année deux sessions spéciales de trois jours chacune sur les options fondamentales du mouvement[71]. Ces rencontres étaient elles-mêmes préparées par une commission d'aumôniers seniores, qui semble avoir siégé séparément sept fois de 1948 à 1953[72]. Leur travail paraît avoir été extrêmement fécond, à en juger par le

---

67 Jeunesse Etudiante Catholique, Définition et schéma des structures de l'Action catholique canadienne et de la J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1960, p. 2.

68 "Cependant la pratique en était déconseillée"; Abbé Gérard Phaneuf, Interview avec l'auteur, 2 janvier 1961. Notes personnelles de l'auteur.

69 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 17 février 1948, (CA-650(L)), p. 21.

70 Mozaël Aganier, La J.E.C. canadienne, mouvement d'Eglise, dans les Cahiers d'Action catholique, no 167, livraison de septembre 1954, p. 3.

71 Cf. (CA-650), passim.

72 Idem, ibid..

regain de vie qui caractérisa le mouvement à cette époque. Ces réunions ont été sporadiquement reprises par la suite; il est difficile, dans l'état présent de la documentation classée, de préciser où et quand.

Les assistants n'ont jamais été représentés au conseil national, sauf une fois en 1950, par le Frère Gaston-Adrien[73]; on a dit ailleurs pourquoi.

En résumé, les conseils nationaux représentent et sauvegardent le caractère diocésain et étudiant du mouvement, dont ils constituent l'autorité suprême. Ils sont périodiques et se sont succédé presque sans discontinuité. Ils exercent un contrôle sur l'action d'un second organisme national, celui-là permanent: le comité général.

b. Le comité général. - Le second organisme de direction nationale a toujours été jusqu'à l'été 1961 le comité général. Il faudrait plutôt dire: les comités généraux, car ils étaient deux, l'un masculin, l'autre féminin, assistés tous deux de l'aumônier général et de ses adjoints. Mais autour des comités généraux gravitèrent vite des services de consultation, de publication, et d'administration répondant à l'idée et, par intermittences, au nom de secrétariat. La cohabitation dans un même édifice des comités et des secrétariats des

---

73 Le secrétaire général, Conseil général de la J.E.C. du 26-29 décembre 1950 au collège de Saint-Jean, (CA-010(JM. 43-)), p. 81.

deux branches du mouvement fit donner à cet édifice le nom de centrale. La Figure suivante situe la centrale dans la structure et la suprastructure du mouvement pour la période se terminant à l'été 1961.

De ce tableau se dégage assez bien le rôle axial des comités généraux. Ce rôle sera étudié tout de suite, celui des organes connexes étant reporté au paragraphe suivant.

Jusqu'à l'été 1961, les comités généraux se composaient chacun de trois ou quatre membres. Ils étaient nommés par le conseil national, sur proposition de l'aumônier national[74]. En fait, leur entrée en fonction ou leur sortie de fonction anticipaient souvent la sanction des conseils nationaux[75].

L'action des comités généraux s'étendait à tout le mouvement, mais devait s'exercer "dans le plein respect de l'autonomie des diocèses"[76]. Leurs titres étaient plus complexes que ceux de simples organes d'exécution et d'administration et leur mission plus différenciée, comme il ressort de la triple source de leur mandat:

---

74 Jeunesse Etudiante Catholique, Définition et schéma des structures de l'Action catholique canadienne et de la J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1960, p. 9.

75 V.g.: Fernand Cadieux quitte la centrale le 20 septembre 1954 (Cf. Contact, année 15, nc 1, livraison d'octobre 1954, p. 4). Sa démission n'est acceptée officiellement qu'au conseil de Noël, le 30 décembre 1954, (Cf.: (CA-010(JE.43-)), p. 104.

76 Rôle d'inspiration des Centrales nationales, dans L'Action catholique canadienne, vol. 3, nc 8, livraison d'avril 1957, p. 17.

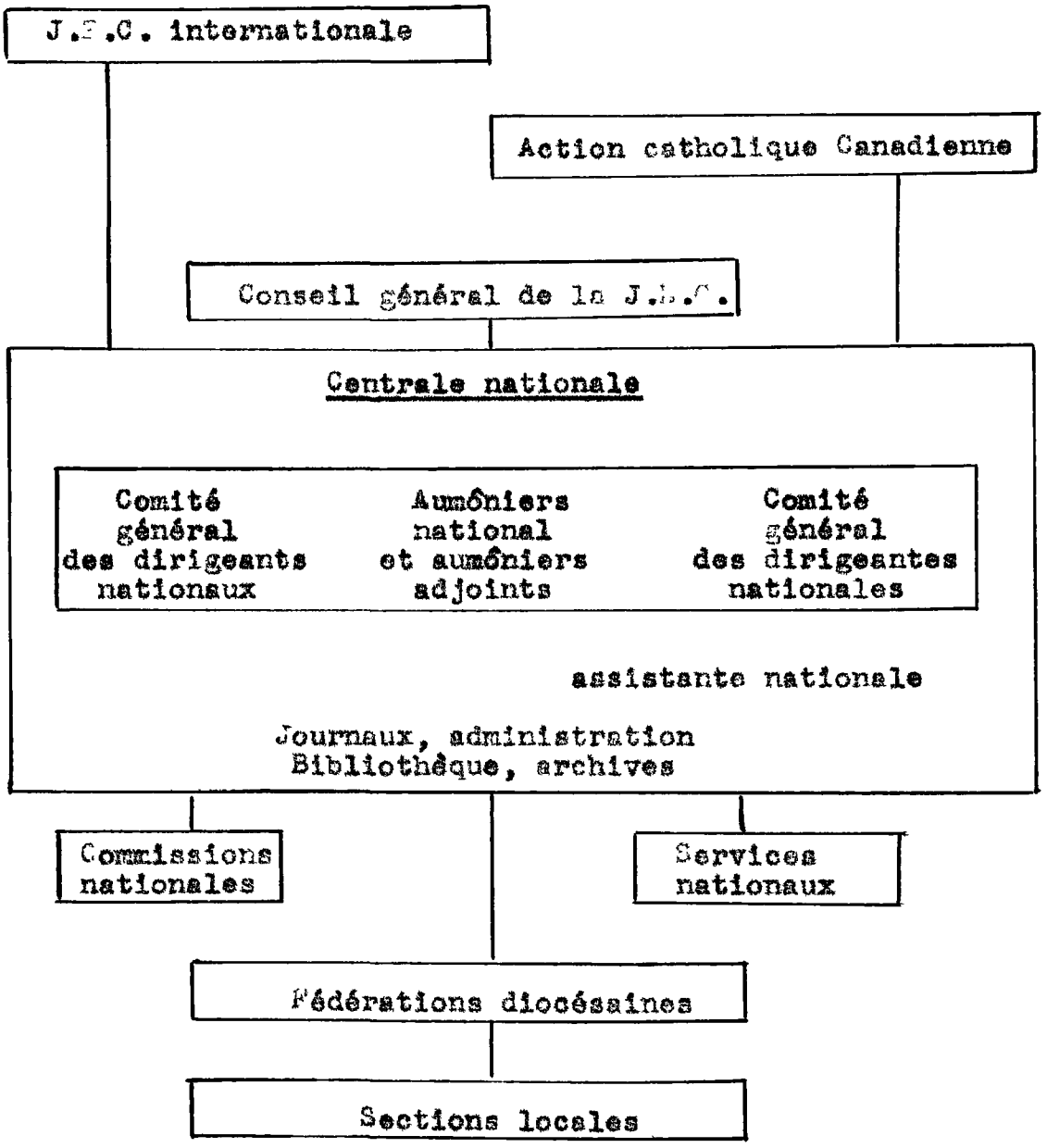

Figure 5.-
La centrale nationale dans la structure du mouvement (jusqu'en 1961).

1. Le mandat de l'épiscopat: d'une part, l'épiscopat nomme un aumônier national avec un mandat précis auprès de toute la J.E.C.; d'autre part, le comité national d'Action catholique coordonne et surveille d'une certaine façon la direction nationale de la J.E.C. Les comités nationaux, à ce point de vue, reçoivent médiatement un mandat de l'épiscopat.

2. Le conseil national: il est comme la suprême autorité du mouvement et confie des pouvoirs aux comités nationaux. A ce point de vue, les dits comités sont comme l'exécutif du Conseil.

3. La nature même d'une Centrale: du point de vue de la régie interne, la Centrale apparaît comme la première autorité dans le mouvement. A elle appartient de décider si telle organisation vérifie les notes essentielles de la J.E.C., de la reconnaître ou de la refuser[77].

Forts de ce mandat, les comités généraux exerçaient leur action sur toutes les structures du mouvement avec les objectifs suivants:

1° Expansion à travers les divers secteurs géographiques et les différents niveaux du milieu étudiant. Ainsi s'expliquent les tournées de propagande en dehors du Québec[78] et la prise en charge directe de secteurs, comme celui, un certain temps, des collèges classiques et de l'enseignement spécialisé[79].

---

77 Les aumôniers diocésains et nationaux de la J.E.C. et al., op. cit., p. 5 et 29.

78 Le Père et Alex visitent l'Ouest canadien, dans le journal JEC, vol. 5, no 10, livraison d'octobre 1939, p. 2.
Les Cahiers, Chronique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 30, livraison de février 1943, p. 252.
Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 28 septembre 1951, (CA-650(T)), p. 4.

79 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 28 mars 1951, (CA-650(T)), p. 167.

2° Etude de l'évolution du milieu étudiant, détermination de la pensée et de l'orientation générales du mouvement, à partir d'enquêtes, de réflexions et de consultations (Cf. infra, Chapitre V).

3° Détermination des structures d'action: objectifs, programmes et méthodes et leur adaptation aux différents niveaux (Cf. infra, Chapitres IV et V).

4° Education des responsables diocésains au moyen de visites de diocèses, centres de formation, publications spécialisées, contacts et rencontres (Cf. infra, Chapitre IV).

5° Information auprès des éducateurs du pays, des visiteurs ou des correspondants étrangers[80]; action représentative auprès des corps publics ou de l'opinion publique (Cf. infra, Chapitre V).

6° Relations avec les suprastructures: l'Action catholique Canadienne et la J.E.C. Internationale (Cf. infra, Chapitre VII).

7° Administration des finances et supervision des services du mouvement (Cf. infra, Chapitre VI).

---

80 Cf. les Chroniques d'Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, mentions innombrables.

Les comités généraux cumulèrent historiquement deux rôles: celui de carrefour étudiant et religieux, celui de foyer d'animation et de production[81]; le tout à l'échelle d'une vingtaine de diocèses. Voilà de bien hautes tâches proposées à des étudiants. Avec l'accroissement numérique du mouvement, la multiplication des secteurs, la demande d'instruments de travail toujours plus adaptés, les tâches rédactionnelles les confinèrent trop souvent à la centrale, les coupant des contacts directs avec les "grass roots" du mouvement. D'où les réaménagements récents.

Qui ont été les dirigeants nationaux? Du côté masculin, ils furent presque tous de formation classique; du côté féminin, ce furent parfois des normaliennes. Presque tous avaient été mûris par les responsabilités diocésaines. Leur recrutement, loin de se confiner à Montréal, fut au contraire très varié: une compilation de l'auteur[82] montre qu'ils provinrent d'une quinzaine de diocèses, jusque des Maritimes et de l'Ouest. Presque tous ont servi à titre de permanents, ce qui ne semble avoir nui ni à leur établissement, ni à leur

---

81 (Nozaël Aganier), Situation actuelle en J.E.C., (CA-312(S.56)), p. 10.

82 Compilation de l'auteur à partir des Livres des minutes 1941-1943 et 1943-1956, et à partir aussi de différentes listes pour les années antérieures à 1941 et postérieures à 1956.

carrière[83].

Une tradition dans le mouvement voulait que les étudiants qui acceptaient de servir comme dirigeants nationaux le fissent pour une période de deux ans. La compilation précitée, portant sur quatre-vingt-quatre dirigeants ou dirigeantes, a trouvé que 28% avaient donné un an à la Centrale, 36% deux ans, et le reste, soit 34%, trois ans et plus. L'allocation de subsistance, de sept ou de quinze dollars qu'elle était par semaine dans les années '40, est passée à vingt-cinq en 1955, puis à l'heure actuelle à quarante-cinq[84].

Tout au long des vingt-cinq ans d'existence de la J.É.C., la relève à la centrale s'est opérée continûment et normalement, sauf en 1956 où la démission successive de presque tous les dirigeants[85] mit quelque temps la J.É.C. dans l'état "d'un immense corps décapité"[86]. Des difficultés, toujours renaissantes depuis, ont porté récemment l'Action catholique Canadienne à en circonscrire les causes non plus dans les

---

83 (Fernand Gauthier), Que sont-ils devenus?, dans Sol et Lumière, vol. 2, no 6, livraison de mars 1960, p. 7. L'auteur a de plus relevé une trentaine de mariages entre dirigeants et dirigeantes sur le plan national.

84 Gilles Brissette, Interview avec l'auteur, 7 avril 1961, Notes personnelles de l'auteur.

85 Le secrétaire: Jean Dansereau, Assemblée extraordinaire du conseil d'administration, 25 janvier 1956, (CA-310 (JM.43-)), p. 106.

86 (Hazaël Aganier), Situation actuelle en J.É.C., (CA-312(S.56)), p. 10.

personnes, mais dans les structures. Son projet de réaménagement[87] est exposé plus loin.

Les comités généraux furent naturellement assistés d'aumôniers. Les Pères de Sainte-Croix, propagandistes des premières heures, assurèrent l'assistance officieuse du mouvement jusqu'en 1942 et "l'aumônerie" officielle de 1942 à 1954, longtemps à titre gratuit. Une dizaine de Pères se consacrèrent tour à tour à cette tâche[88]. Deux en particulier laissèrent une marque profonde. Il s'agit des Pères Emile Deguire et Maurice Lafond, qui donnèrent chacun treize ans à la J.E.C., et chacun six ans comme aumônier national; le premier de 1942 à 1948[89], le second, de 1948 à 1954[90]. Les étudiants leur doivent beaucoup. Les Pères Emile Legault, Germain-Marie Lalande et Jean-Marc Chicoine méritent aussi une mention expresse.

---

87 Claude Ryan, La Direction nationale de la J.E.C., projet de réaménagement, 11 juillet 1951, 20 p., (CA-312).

88 Les Pères: Emile Deguire (1935-1948), Maurice Lafond (1941-1954), Emile Legault (1935-1937), Germain-Marie Lalande (1937-1943), Jean-Marc Chicoine (1946-1955), Guy Bertrand, (1950-1954), Jean Corbeil (1944-1951), J.-Aimé Pouliot (1944-1948), etc.

89 Maurice Lafond, Reconnaissance et continuité, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 95-96, livraison de juillet-août 1948, p. 423-425.

90 Rozaël Carpentier, La J.E.C. canadienne, mouvement d'Eglise, dans les Cahiers d'Action catholique, no 167, livraison de septembre 1954, p. 3-10.

A partir de 1954, à la suite de manoeuvres obscures, l'épiscopat confia la charge d'aumônier national aux prêtres séculiers. L'abbé Robert Campagna, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui succéda au Père Lafond, n'avait malheureusement aucune expérience en Action catholique[91]. Les dirigeants perdaient pied: le nombre même des sections diminua[92]. L'abbé Hozaël Aganier, ancien aumônier diocésain de Valleyfield, fut détaché de l'Action Catholique Canadienne en 1956 pour rétablir une situation fort compromise[93]. Il eut pour successeur, de 1959 à 1961, l'abbé Gérard Phaneuf, ancien dirigeant diocésain de Saint-Hyacinthe. La charge, en octobre 1961, était vacante depuis plus de six mois.

Sauf de 1956 à 1958, il y eut toujours à la Centrale une petite équipe d'aumôniers, trois ou quatre. Quant aux éducateurs, leur présence fut surtout officieuse en particulier avec le Frère Rembert-Marie, de 1941 à 1947[94], et le Frère

---

91 Equipe nationale des Jeunes (sic), Document de travail présenté au conseil de mai 1958, (CA-321(M-58)), p. 8.

92 Situation générale de l'Action catholique au pays, Montréal, L'Action Catholique Canadienne, 25 avril 1955, p. 5.

93 Hozaël Aganier, Situation actuelle en J.E.C., (1956), (CA-312(S.56)), p. 11-12.

94 Maurice Lafond, Circulaire aux aumôniers diocésains, Montréal, 28 octobre 1945, (CA-650(M)), p. 123.

Urbain-Marie, de 1947 à 1954[95]. Il n'y eut l'aumônier officiellement attaché à la centrale qu'en 1951-1952[96] et d'assistantes que depuis 1958, avec Soeur Gabriol-Lallemant, des Soeurs Grises d'Ottawa.

Outre les lumières des aumôniers et de quelques éducateurs, les comités généraux ont aussi recherché celles de groupes plus larges. C'est la pratique ordinaire des grands corps gouvernants et administratifs de confier l'étude des questions plus particulières à quelques-uns de leurs membres, lesquels s'entourent d'experts et forment ce qu'on appelle une commission. Au terme de son travail, la commission dépose ordinairement un rapport et des recommandations.

Cette structure des commissions consultatives serait appelée à jouer un rôle important dans la J.E.C. de demain. Mais elle n'est pas nouvelle dans le mouvement. Outre la Commission étudiante du cinéma (Cf. infra, Chapitre VI), la génération de 1950 connut une Commission des Ecoles spécialisées[97],

---

95 Frère Urbain-Marie, Interview avec l'auteur, Laprairie, 14 août 1961, Notes personnelles de l'auteur.

96 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 14 juin 1951, (CA-650(F)), p. 272.
Idem, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 30 septembre 1952, (CA-650(W)), p. 4.

97 Jacques Alary, L'Action catholique dans les écoles spécialisées, dans les Cahiers d'Action catholique, no 161, livraison de mars 1954, p. 250-252.

une Commission des écoles normales, célèbre à l'époque[98], et diverses autres de moindre longévité[99]. En 1955, on créa en outre une Commission des Jeunes, ressuscitée en 1958[100]. La création des commissions apparaît comme une conséquence logique du développement des secteurs.

Les rôles respectifs du Comité général, des aumôniers, des assistants et des commissions, tels qu'ils viennent d'être exposés, se réfèrent à une structure déjà dépassée. Une nouvelle conception du comité général est actuellement au banc d'essai[101]. Elle sépare nettement les fonctions du comité exécutif et du secrétariat. La concentration entre les mêmes mains des fonctions d'exécution et de contrôle a été en effet jugée un vice de structure. Les nouvelles attributions du secrétariat seront explicitées plus loin. Pour le moment, il ne sera question ici que du réaménagement du comité général.

La conception du comité général a donc été repensée du tout au tout. La J.E.C. a pris matériellement trop d'ampleur, les éducateurs y jouent un rôle trop considérable,

---

98 Les comités généraux, Lily Laliberté, dans Contact, année 14, no 1, livraison du 1er octobre 1952, Cf. également: (CA-650(W)), p. 14.

99 V.R.: Le Comité de Rédaction des Cahiers d'Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 119-120, livraison de juillet-août 1950, p. 345.

100 Equipe nationale des Jeunes, op. cit., p. 9.

101 Claude Ryan, op. cit., passim.

pour que le mouvement demeure encore, purement et simplement un mouvement de jeunesse uniquement dirigé par des jeunes. A l'automne 1961, le nouveau comité général n'était pas encore mis sur pied, mais il était question d'y introduire des adultes qui aussent prendre les décisions d'adultes requises par le développement actuel du mouvement. Ces adultes seraient des éducateurs et des anciens du mouvement en contact avec le monde adulte. Les étudiants qui participeraient à la direction effective du mouvement le feraient à titre de représentants des fédérations diocésaines. Les étudiants appelés à travailler au siège central du mouvement ne le feraient plus qu'à titre de secrétaires de secteurs, sous la responsabilité d'un secrétaire général. L'appellation de secrétariat général supplanterait celle de centrale. C'est du reste de cette structure du secrétariat qu'il reste à traiter.

c. Le secrétariat général. - La centrale a toujours abrité les journaux du mouvement (Cf. infra, Chapitre V), longtemps, les responsables des services locaux (Cf. infra, Chapitre VI); toujours enfin, des services techniques: comptabilité, vente, tirage, secrétariat, expédition. La tendance au début était l'emploi presque exclusif de jeunes étudiants; de plus en plus, les services plus importants sont confiés à des permanents de cadres: adultes, anciens du mouvement et chargés de famille. L'ère du travail bénévole est révolue, à l'exception des dirigeants mêmes; les salaires sont ceux du

marché du travail[102].

En 1959, les sources d'information furent centralisées dans une bibliothèque spécialisée, ouverte aux chercheurs. Depuis septembre 1960, on procède à la constitution d'un département autonome des archives. Le personnel complet de la centrale comprenait en 1941, avec les Editions Fidès, une vingtaine de personnes[103]. Il a varié depuis entre vingt et quarante. Il était en 1960 de trente-trois[104].

Le site du secrétariat général n'a pas changé depuis 1941. Mais auparavant il avait connu plusieurs déménagements. Un document du temps permet de les retracer[105].

De janvier à juillet 1935, il logea au collège Saint-Laurent. D'août 1935 à mars 1937, il occupa quelques pièces au scolasticat des Frères de Sainte-Croix, alors sis au 3530 Atwater, à Montréal. La J.E.C., de son côté, de juillet 1936 à mai 1937, occupa le parloir du pensionnat Mont-Jésus,

---

102 Gilles Grissette, Interview avec l'auteur, 7 mars 1961, Notes personnelles de l'auteur.

103 Pat Kirby (sic), Entre sur l'atmosphère de la cabane et les coeurs de ceux qui l'habitent, dans le journal JEC, vol. 5, no 3, livraison de mars 1942, p. 7 et 11.

104 On relève: 31 personnes (octobre 1954), (CA-'50), p. 19 et 20); 22 personnes (1956), (Conseil Janvier), Situation actuelle en J.E.C., p. 3; 33 personnes (1960), Définition et schéma des structures de l'action catholique canadienne et de la J.E.C., p. 13.

105 Toujours là! (sic), Centrale volante, dans le journal JEC, vol. 5, no 3, livraison de mars 1942, p. 6, col. 1 et 2.

au 1650 Saint-Hubert. Le rattachement de la J.E.C.F. primaire à la J.E.C. des Pères Jésuites amena la dissolution provisoire de ce secrétariat en juillet 1937.

Le 1er avril 1937, la J.E.C. se transporte au 515 Viger. La J.E.C.F. l'y rejoint en octobre suivant, pour resserrer la collaboration. C'est alors que les secrétariats unis prennent le nom de Centrale jéciste. En mai 1938, quatrième déménagement au 501 Viger, l'Union Catholique des Cultivateurs, locataire de la veille, étant devenue propriétaire.

Trois mois après, en août, sur l'ordre réitéré de Mgr Georges Gauthier[106], la J.E.C. se voit contrainte de s'installer à la Palestre nationale, siège de l'A.C.J.C. La cohabitation s'était annoncée difficile[107]; elle le fut. Pendant ce temps, le Service de Bibliographie pérégrinait du 515 Viger, au 3530 Atwater, puis au 4286 Saint-Hubert. Grave handicap pour le mouvement.

Le 21 mars 1941, enfin, la J.E.C. acquérait l'édifice actuel au montant de $18,000[108]. Elle s'y installa le premier mai et la maison fut bénite le 6 juillet 1941. Elle fut payée

---

106 Mgr Conrad Chaumont, Lettre au Père Emile Deguire, Montréal, 26 avril 1938, (CA-123), pièce 6.

107 Germain-Marie Lalande, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 12 février 1938, (CA-123), pièce 1.

108 Cf. (CA-010(JM.41-43)), p. 15.

par une souscription nationale des étudiants qui avait rapporté $17,434.80 au 31 décembre 1942[109]. En 1952, le conseil national fut saisi du projet d'installation au 500 Claremont, dans un édifice plus vaste[110]. Les démarches n'aboutirent pas.

Un important département de la centrale ou du secrétariat, comme on voudra, est celui de l'administration. C'est elle qui veille à la bonne gestion des finances du mouvement sur le plan national. Ces finances sont à ce point révélatrices de l'histoire du mouvement qu'elles seront étudiées ici à part. Trois points seront surtout retenus: le montant des budgets successifs, leur équilibre et leur principale source d'alimentation.

Le Tableau suivant illustrera le premier point. Les chiffres étant peu significatifs de 1935 à 1943, on n'a pas cru devoir les reproduire. L'indice de correction mentionné en troisième colonne n'est autre que l'indice officiel du prix de détail.

Les indications fournies par ce tableau ne sont pas sans corrélation avec la croissance du mouvement. Exprimées en dollars courants, les recettes ont donc sextuplé en quinze ans; exprimée en dollars constants, elles n'ont plus que

---

109 Cf. Conseil de décembre 1942, (CA-010(JM.41-43)), p. 140.

110 Le secrétaire, Rapport du Conseil du 26 juin 1952, (CA-010(JM.43-)), p. 85.

Tableau VIII.

Revenus de la centrale nationale de la J.L.C. de 1943 à 1960[a].

Années d'exercice	En dollars courants	Indice de correction[b]	En dollars constants
1943-1944	51,554.63	74.2	69,507.63
1944-1945	58,874.93	74.6	78,920.81
1945-1946	56,202.29	77.5	72,612.77
1946-1947	65,492.22	84.0	78,419.63
1947-1948	93,996.66	97.0	96,903.09
1948-1949	108,512.03	100.0	108,512.03
1949-1950	103,949.00	102.9	101,014.57
1950-1951	112,837.84	113.7	99,241.72
1951-1952	137,035.39	116.5	116,621.70
1952-1953	157,480.25	115.5	136,346.54
1953-1954	192,310.46	116.2	165,193.28
1954-1955	184,333.77	116.4	158,363.20
1955-1956	177,287.71	119.1	150,119.60
1956-1957	183,758.45	121.9	150,725.55
1957-1958	229,224.11	125.1	183,232.70
1958-1959	287,604.65	126.5	227,413.93
1959-1960	327,309.96	128.0	255,710.90

a Chiffres fournis par M. Paul Francoeur, archiviste à la Centrale de la J.L.C., 28 juillet 1961, (SA-910).

b Bureau Fédéral de la Statistique, Annuaire du Canada, Ottawa, L'Imprimeur de la Reine, édition 1954, p. 1071; édition 1959, p. 980; Idem, Prices and Price Indexes, vol. 36, no 12, livraison de décembre 1960, p. 5.

quadruplé. L'augmentation réelle est notable, moindre cependant qu'elle ne paraît à première vue. Toutefois, cette augmentation n'est pas seulement due à l'accroissement du nombre des sections à la base, mais encore à celui de la production à la tête.

L'augmentation continue des recettes n'a pas été pour cela synonyme de situation financière confortable. La centrale a vécu des jours de pauvreté héroïque[111]. Jusqu'en 1941, les aumôniers ne reçurent aucune rétribution[112]; celle des dirigeants, on l'a vu, fut longtemps nominale. Seul le désintéressement du personnel a pu conjurer la catastrophe financière évitée, au moins une fois, de justesse. Le Tableau suivant expose l'équilibre, plus souvent précaire qu'autrement, du budget durant les seize dernières années.

Le Tableau IX est spécialement révélateur. Au 31 décembre 1942, le trésorier décrivait la situation financière comme saine[113]; centrale payée, recettes régulières. Mais durant les cinq années suivantes, époque de conquêtes enthousiastes, les déficits vont s'accumuler. Dettes et emprunts

---

111 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, op. cit., p. 54 et 123.

112 Action catholique canadienne, Le problème financier des mouvements d'Action catholique spécialisée, Montréal, Secrétariat national d'Action catholique, 1949, p. 76.

113 Robert Letendre, Rapport du trésorier, 31 décembre 1942, (CA-010(JM.41-43)), p. 140.

Tableau IX.

Equilibre budgétaire de la centrale nationale de 1942 à 1960[a].

Exercices financiers	Surplus annuels	Déficits annuels	Déficits accumulés
1941-1942	6,883.70		
1942-1943	9,715.67		
1943-1944		5,693.00	
1944-1945		8,543.00	
1945-1946		2,369.65	
1946-1947		18,072.02	13,969.60
1947-1948		4,045.04	17,143.10
1948-1949	14,767.10		?
1949-1950	79.60		?
1950-1951	762.82		5,790.18
1951-1952	6,912.76		?
1952-1953	1,9[illegible].15		nil
1953-1954	504.41		
1954-1955		3,947.62	
1955-1956	2,458.86		
1956-1957	104.[illegible]3		
1957-1958	323.41		
1958-1959	6,296.01		
1959-1960	13,930.88		

a Stats financiers, Jeunesse Etudiante Catholique Inc., (CA-910), passim.

agissent comme des palliatifs impuissants. En 1948, le déficit est de $17,000.00[114] (plus tard on parlera de $24,000.00[115]). Le mouvement est acculé à la faillite; certains ne voient d'issue qu'en la vente de la centrale. Un redressement énergique s'opéra: économies draconiennes, aide accrue des diocèses. En 1954, avec des dépenses presque doublées, le déficit était entièrement comblé. Le mérite du redressement fut attribué au Père Maurice Lafond, aumônier national de 1948 à 1954[116].

L'instabilité de la pensée et du personnel qui marqua son départ se traduisit financièrement par une réduction des marges de sécurité. Le surplus de 1955-1956 ne doit pas donner le change: le départ massif des dirigeants en janvier 1956 avait forcément diminué les déboursés en salaires. Il semble que la situation se soit améliorée ensuite à partir de 1958. L'actif réalisable du mouvement était de l'ordre de

---

114 Maurice Lafond, Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et généraux au Cap-de-la-Madeleine, 9-11 mai 1948, (CA-650(L)), p. 98.

115 Hozaël Aganier, La J. .C. canadienne, mouvement d'Eglise, dans Les Cahiers d'Action catholique, no 167, livraison de septembre 1954, p. 9.

116 Le secrétaire, Rapport du conseil du 26-28 juin 1948, (CA-010(JM.43-)), p. 66.

$75,000.00 en juin 1961[117].

Les sources de revenus de la Centrale ont surtout été les publications et la cotisation. D'un produit presque dérisoire comparé à celui des publications, la cotisation fut cependant d'un apport décisif pour raffermir le budget dans son équilibre toujours fragile.

La centrale, par la force des choses, fut donc amenée à toujours augmenter le volume de sa production[118], jusqu'à y engager, à partir surtout de 1957, les disponibilités presque tout entières des dirigeants[119], les coupant ainsi, comme il a été noté ailleurs, du contact avec les diocèses et le milieu. Le prix de vente relativement élevé des bulletins équivalait pour les militants à une cotisation indirecte. La cotisation directe, elle, a toujours été d'un rapport plutôt modeste, comme le montre le Tableau suivant:

Ce Tableau réfère à deux systèmes de cotisation: cotisation des membres, préconisée jusqu'en 1947; cotisation des diocèses en vigueur de 1948 à 1958.

---

117 Paul Francoeur, Interview avec l'auteur, 6 juin 1961, Notes personnelles de l'auteur.

118 Le Troisième Bulletin, dans le Rapport général du Conseil national, 30 juin-1er juillet 1961. (CA-321(J.61)), p. 38.

119 Jean-Claude Leclerc, Interview avec l'auteur, 22 juillet 1961, Notes personnelles de l'auteur.

Tableau X.

Produit retiré de la cotisation par la centrale nationale de la J.E.C., de 1935 à 1959.

Années	Montants[a]	Années	Montants[b]
1935-1936	nil	1947-1948	3755.00
1936-1937	nil	1948-1949	4873.00
1937-1938	104.58	1949-1950	5004.00
1938-1939	390.52	1950-1951	3505.00
1939-1940	589.05	1951-1952	3225.00
1940-1941	484.18	1952-1953	4230.00
1941-1942	535.42	1953-1954	4220.00
1942-1943	949.35	1954-1955	3510.30[c]
1943-1944	1107.15	1955-1956	2965.00
1944-1945	1163.37	1956-1957	2500.00
1945-1946	965.00	1957-1958	2080.00
1946-1947	1100.00	1958-1959	nil

a Les comités généraux, La Cotisation, dans Contact, année 6, no 2, livraison de décembre 1945, (CA-655(I)), p. 140.

b Note sur l'origine et l'historique de la cotisation des diocèses au mouvement, (CA-321(55)), p. 2.

c Marcel Frénette, Jeunesse Etudiante Catholique Inc., États financiers au 31 août 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, (CA-910(Je)).

La cotisation des membres était de règle en J.O.C.[120]. Aussi la première J.E.C. voulut-elle l'instaurer:

> Les cotisations des membres doivent suffire à assurer la marche normale du mouvement et à couvrir les frais ordinaires d'organisation et de propagande[121].

Pourtant en J.E.C., la proportion des sommes perçues par rapport aux sommes escomptées baissa continuellement[122]. De 54% qu'elle était en 1945, elle était tombée à 20% en 1945, malgré tous les efforts pour la justifier[123]. En 1947, elle n'existait plus ou presque plus[124].

A ce moment, le mouvement traversait sa pire crise financière. En 1947, pour parer à l'urgence de la situation, les diocèses prirent l'initiative et l'engagement d'honneur de payer au mouvement une cotisation annuelle basée sur un taux de cinq dollars par section[125]. Cette cotisation volontaire, nullement exigible, rapporta cependant, de 1947 à 1955 seulement, $32,612.00 soit approximativement les deux tiers

---

120 Ibidem.

121 Première journée des aumôniers de la J.E.C., Saint-Laurent, 17 mars 1935, (CA-110), p. 1.

122 Les Comités généraux, Contact, année 3, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(M)), p. 152.

123 Robert Letendre, Cotisation, (CA-650(A)), p. 237.

124 Le secrétaire, Rapport du conseil du 26-28 juin 1948, (CA-010(JM.43-)), p. 66.

125 Bernard Langevin, Cotisation, dans Contact, année 6, no 2, livraison de décembre 1945, p. 148.

des versements possibles[126]. Le mouvement ayant recouvré sa stabilité financière en 1958, elle fut alors abolie[127].

En résumé, le secrétariat de la J.E.C. connu sous le nom de centrale, plutôt nomade jusqu'en 1941, n'a pas changé de site. Il comprend de nombreux services, dont un seul a été étudié ici: celui des finances. Tour à tour assurées et périclitantes, celles-ci ne semblent plus donner de craintes.

Mais outre le rôle du secrétariat, ce paragraphe a aussi étudié le rôle du conseil national, autorité suprême et incontestée du mouvement, le rôle enfin du comité général, organe exécutif, autrefois tout-puissant, dont la structure vient d'être profondément modifiée.

Conclusion

Ce chapitre a exposé l'organisation de la J.E.C. aux deux paliers supérieurs: le palier diocésain et le palier national. Il a marqué aussi le rôle respectif qu'y ont joué les étudiants, les éducateurs et les représentants de la hiérarchie. Ces structures de tête, la J.E.C. les a empruntées à l'origine à la J.C.C.; elle les partage à l'heure actuelle avec les autres mouvements spécialisés, mais elle leur a donné

---

126 Jean Dansereau, Note sur l'origine et l'historique de la cotisation des diocèses au mouvement. (CA-321(M.55)), p. 2.

127 Gilles Brissette, Interview avec l'auteur, 7 mars 1961, Notes personnelles de l'auteur.

plus d'ampleur numérique. Ces structures, on l'a vu, ont présenté à un moment ou à l'autre d'inévitables fissures; mais on reste frappé malgré tout de la solidité de l'ensemble.

Ces structures, tout institutionnalisées qu'il vient d'être dit, ont cependant connu une évolution. La spécificité des responsabilités diocésaines et nationales est passée des fonctions dans le mouvement aux secteurs dans le milieu. Dans les diocèses,le statut de dirigeants permanents ne s'est guère acclimaté que du côté féminin. A la centrale, il fut de règle.

L'évolution même de la centrale nationale est plus complexe. D'un côté, la situation administrative est passée de l'instabilité à l'équilibre; de l'autre, la situation des responsables est passée d'un climat de confiance à un climat d'insécurité, d'une continuité remarquable à la perte de la tradition et d'une attitude de direction énergique à celle de service un peu dépassé par la tâche.

Les chapitres suivants vont étudier l'action que la J.E.C. a poursuivie à la faveur de cette armature aussi ramifiée qu'homogène. Les Chapitres IV et V parleront des structures d'action propre; le Chapitre VI, des structures de suppléance. Et parmi les structures d'action propre, il sera d'abord question des structures d'action à l'intérieur même du mouvement.

CHAPITRE IV

LES STRUCTURES D'ACTION INTERNE

La J.O.C. se donnait comme une organisation éducative et une éducation organisée. La J.E.C. lui a donc pris son action rigoureusement structurée, essentiellement tournée vers la masse. Mais cette action diffusive "sur" ou "dans" le milieu est précédée d'une action plus pédagogique à l'intérieur du mouvement. Chacune de ces deux actions utilise des techniques et des instruments appropriés. D'où, pour traiter des structures opératives de la J.E.C., deux chapitres différents formant toutefois entre eux continuité.

Les structures pédagogiques internes, objet du premier de ces deux chapitres, se divisent en deux catégories: une première, qui comprend les contacts et les réunions par où s'exerce une action immédiate des personnes sur les personnes; une deuxième, qui englobe toutes les publications prolongeant à distance l'effet du contact personnel. Que l'action cependant s'exerce à l'intérieur ou à l'extérieur du mouvement, elle se conforme à une méthode et à un programme. D'où les quatre sections de ce chapitre: méthode, programme, rencontres, publications. Ces deux dernières structures sont étroitement liées aux deux premières, qu'elles se proposent de faire connaître.

1. La méthode d'action.

De tous les éléments pris à la J.E.C., aucun n'est plus axial en J.E.C. que la méthode d'action:

> Il y a des valeurs en Action catholique qui en constituent comme la structure maîtresse et desquelles dépendent toutes les autres. (...) Or, la méthode d'action est justement l'une de ces valeurs transcendantes[1].

Tout a été dit sur cette méthode d'action, une des marques originales de l'Action catholique spécialisée. Le récit de sa difficile genèse a été fait plus d'une fois[2]. Liée au nom de l'abbé Cardijn, la méthode s'était présentée, dès l'abord en 1924, "dans une sorte de perfection":

> Il y a bien peu des termes, bien peu des principes, bien peu des aspects de la méthode qui n'aient résisté à l'usure. Les mots d'enquête, d'action, de milieu, d'équipe, forment encore, comme au premier jour, l'armature des institutions d'Action catholique[3].

Vraie pour l'Action catholique en général, l'affirmation l'est aussi pour la J.E.C. canadienne en particulier. A tous les moments de son histoire et à tous les échelons de son organisation, on retrouve en application la "méthode".

---

1 Emile Deguire, La Méthode d'action, dans les Cahiers d'Action catholique, no 28, livraison de décembre 1942, p. 145.

2 Idem, op. cit., p. 147.

3 Mgr Garrone, (sic), L'Action catholique, Paris, Fayard, 1958, p. 15.

Méthode d'action, mais aussi bien méthode de formation, formation et action s'unissant en synthèse[4]. Dans la J.E.C., l'éducation est d'abord active et l'action elle-même, éducative:

> Une action qui n'a pas atteint son but extérieur ne doit pas être déclarée vaine, si elle a atteint son but intérieur qui est l'éducation[5].

Deux règles, cueillies fortuitement, expriment bien la pédagogie de la J.E.C.: "faire agir sur une idée en même temps qu'on l'expose"[6] et "infuser l'esprit apostolique à mesure que les responsabilités sont confiées"[7]. Ces règles se condensaient dans la formule mille fois répétée: "la formation par l'action". Simplifiée ainsi à l'extrême, la formule prêtait à équivoque[8]. Une formulation nuancée exige des correctifs, dont quelques-uns seront apportés ci-après.

La méthode s'appelle indifféremment méthode d'action ou d'enquête, suivant qu'on en considère le point d'arrivée ou le point de départ. En fait, elle comporte un passage

---

4 Pierre Thibergbien, L'Action catholique, Montréal, Fidès, 1947, p. 110.

5 Idem, op. cit., p. 110.

6 Les comités généraux, Documents de la semaine d'étude générale du 11 au 17 juillet 1943, (CA-650(D)), p. 62.

7 Maurice Lafond, J.E.C. et Education, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1950, p. 54.

8 Maurice Lafond, Rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., La-Pointe-du-Lac, 22-24 octobre 1950, (CA-650(P)), p. 25.

intermédiaire[9]. Elle se condense alors dans le trinôme devenu célèbre: "voir, juger, agir"[10], interchangeable dans l'usage avec cet autre: "voir, réfléchir, agir"[11]. L'action, dans la J.E.C., ne doit donc pas se produire à l'arbitraire; elle doit, en quelque sorte, être structurée; ainsi sera-t-elle réaliste et organique[12].

Un texte, tenu pour officiel et fondamental par le mouvement[13], définit ces trois termes et la phase correspondante dans la démarche apostolique. La première phase, celle du "voir", est un relevé de la situation; elle étudie l'ambiance du milieu à propos d'un problème donné (v.g.: culture, loisirs) ainsi que les solutions naturelles et surnaturelles possibles. La deuxième phase est celle du jugement déclenché par la comparaison entre la situation réelle et la situation idéale. La troisième phase correspond à la recherche et à la mise en oeuvre des meilleurs moyens pour la restauration du milieu.

---

9 Emile Deguire, op. cit., p. 140.

10 Jean XXIII, Mater et Magistra, traduction officielle française publiée en plaquette, Montréal, Les Editions du Jour, 1961, p. 100-101.

11 Jeunesse Etudiante Catholique, Pour une action militante, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1963, p. 32.

12 E. Guerry, L'Action catholique, Paris, Desclée, 1936, p. 299.

13 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1951, p. 8-9.

Ces trois phases structurent aussi bien une réunion hebdomadaire de militants locaux ("la méthode est la colonne vertébrale de tous les bulletins"[14]) que l'élaboration, comme on le verra au cours de ce chapitre, du programme national commun aux cinq mouvements spécialisés, élaboration qui peut s'étendre sur une période de deux ans et demi.

Aux définitions précédentes des trois phases de la méthode, le document invoqué[15] ajoute plusieurs précisions.

Le "voir" ne peut être générateur d'inquiétude chrétienne que s'il procède de la charité surnaturelle et ne se borne pas aux seuls aspects humains du problème. Mais il est indispensable et, à lui seul, fait l'originalité de la méthode; il a créé la J.E.C. avant la lettre et son admirable manuel, ainsi que l'a marqué l'abbé Cardijn, en est sorti tout entier:

> ...grâce aux rigoureuses enquêtes qu'il a dirigées; aux questionnaires précis qu'il a fait remplir et dont il a pris soin de vérifier les réponses; à l'observation, à l'analyse, au triage, à la classification d'une multitude de faits dûment contrôlés[16].

La méthode d'enquête, appliquée peut-être au début sans assez de discernement, eut au Canada, au jugement d'un

---

14 Jeunesse Etudiante Catholique, op. cit., p. 32.

15 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 8.

16 Emile Deguire, op. cit., p. 149.

membre de la hiérarchie, "des effets regrettables"[17]. Dès 1937, on lui apportait des sourdines[18] et longtemps elle laissa des séquelles de méfiance[19]. Mais elle eut aussi des effets bienfaisants. Le grand redressement de 1950-1951, par exemple, qui ouvrit l'ère des "secteurs", est consécutif à un vaste inventaire[20].

La préoccupation des "faits significatifs" se retrouve aujourd'hui sous la nouvelle terminologie de "philosophie de l'événement" et "d'attention à la vie"[21]. Cette préoccupation du réel et cette phase du "voir" devraient en outre amener les militants à reviser personnellement en équipe leurs positions sur le problème en question. C'est la révision de vie,

---

17 Observateur (sic), Après le Congrès général de l'A.C.J.C., réflexions, dans le journal Cran-J.E.C.F., vol. 2, no 10, p. 13, col. 3.

18 Guy Laramée, Nota bene à l'éditorial, dans Conquérants de la J.E.C. primaire et supérieure, vol. 3, no 1, livraison de septembre 1938, p. 3.

19 Frère Rembert-Marie, Objections à la méthode, dans les Cahiers d'Action catholique, no 28, livraison de décembre 1942, p. 201-208.
Gérard Pelletier, J.E.C. d'aujourd'hui, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, p. 66.

20 Les Comités généraux, Inventaire du mouvement: 1949, (CA-650(0)), p. 4-26.

21 Frère Donatien-Marie, Notre attention à la vie, dans Sel et Lumière, vol. 3, no 3, livraison du 15 novembre 1960, p. 1.

beaucoup pratiquée en J.O.C.[22], mais sur laquelle la J.E.C. ne possède qu'une pensée hésitante[23].

Quant au "juger", il demande, pour être efficace, d'être porté en équipe et cette mise en commun doit conduire à la volonté de poser des actes concrets[24].

Enfin, l'agir doit découler du "voir". Le défaut de lien entre ces deux phases nécessaires de la méthode entraîna historiquement deux déviations. La première fut l'absence d'action: reproche adressé à la J.E.C. première manière[25]. La seconde fut celle de cette "action pour l'action", fréquente dans la J.E.C. des deuxième et troisième périodes, où trop souvent "les chefs naturels organisaient toutes sortes de choses sans savoir pourquoi"[26]. La J.E.C. de la quatrième période, en réaction contre l'action collective et institutionnelle, prôna l'action "des personnes sur les

---

22 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 47.

23 Cf. les éditions 1958 et 1960 de Pour une action militante, Montréal, Centrale de la J.E.C. L'édition de 1960 supprime le chapitre intitulé: Révision de vie.

24 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 9.

25 Les comités généraux, Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(3)), p. 5.

26 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 47.

personnes"[27]. Action évidemment moins palpable et facilement jugée inefficace. D'où l'opinion ou le préjugé que les "agir" laissent à désirer dans la J.E.C. actuelle[28].

Le premier terrain d'application de la méthode est sans contredit le programme.

2. Le programme.

La mission de l'Action catholique, comme celle de l'Eglise, est universelle. Cet objectif général et ultime, pour être réalisé, doit se décomposer en objectifs secondaires et successifs. Cette répartition méthodique des objectifs correspond à la structure appelée en Action catholique les "programmes". La plupart des mouvements de jeunesse à l'heure actuelle possèdent d'ailleurs cette structure[29].

L'Action catholique se caractérisant en outre par l'unité de la fin réalisée à travers la diversité des moyens, l'unité de programme apparaît alors comme le moyen optimum

---

27 Robert Campagna, Personnaliser l'apostolat, dans les Cahiers d'Action catholique, no 173, livraison de mars 1955, p. 273-277.

28 Frère Domitien-Marie, L'Attention à la vie en Action catholique, dans Sel et Lumière, vol. 3, no 2, livraison du 27 octobre 1960, p. 1. - Telle semble, en effet, la caractéristique, à l'heure actuelle, de la Student Catholic Action et du Student Christian Movement: cf. UNESCO, Tendances nouvelles des organisations de jeunesse, Paris, UNESCO, 1960, p. 22.

29 UNESCO, op. cit., p. 34.

d'assurer cette fin; la fidélité au programme commun, comme une condition d'efficacité générale. Une diversion particulière ne peut être qu'exceptionnelle et, si possible, autorisée[30].

L'exemple de la J.O.C. belge était présent à tous les esprits. La clarté et la cohérence du dispositif étaient bien faites pour séduire les théoriciens de la première heure:

> Le Secrétariat général établit pour toute l'année un programme d'études et d'action. Ainsi l'année 1931 est l'année de la Conquête du monde ouvrier. L'année jociste est divisée en 3 périodes de 4 mois: le Bulletin des Dirigeants(...)publie(...)le questionnaire de toutes les enquêtes projetées. A ce plan uniformément et méthodiquement établi tous les groupes se conforment - la discipline jociste est merveilleuse[31].

Cette unité de programme fut vivement souhaitée au Canada, dès le début, pour toute l'Action catholique:

> Si l'Action catholique a été créée, ce n'est pas pour élaborer des plans d'une éternelle organisation interne, mais pour une action effective. Avoir un programme (...) canaliserait toutes les énergies. Nous avons hâte de connaître le premier programme général élaboré par tous les jeunes chefs de notre jeunesse catholique[32].

Le rêve devait mettre encore vingt ans à se réaliser. Jusqu'en 1953, chacun des cinq mouvements spécialisés élabora

---

30 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 6.

31 La Jeunesse catholique en Belgique, dans les Documents de La Vie intellectuelle, vol. 3, no 3, livraison du 20 septembre 1931, p. 247.

32 Observateur (sic), op. cit., p. 13, col. 2.

et poursuivit son propre programme, du moins pour le programme dit "social", car il faut distinguer trois sortes de programmes.

La J.É.C., pour sa part, envisagea dès l'abord une action à longue portée et le plan quadriennal d'étude et d'action qu'elle établit en 1935 voulait être complet:

> Le programme social couvre les trois domaines concrets où l'Action catholique jéciste a surtout à s'exercer: le domaine intellectuel, le domaine de l'éducation et le domaine récréatif.
>
> Le programme religieux comprendra l'étude de la religion, la vie religieuse proprement dite (prière et sacrements) et la pratique des vertus propres à l'étudiant.
>
> Le programme jéciste proprement dit comporte une technique jéciste (organismes d'une section et principaux éléments de l'organisation matérielle) avec une méthode et un esprit jéciste qui varie(sic) selon qu'il s'agit de la formation des militants ou de la formation à infuser au jécistes[33].

Trois programmes étaient donc distingués. Mais ils n'eurent pas une égale importance.

a. Le programme technique. - Ce programme, justifiable dans un mouvement jeune, ne subsistera guère sous une forme explicite et systématique. L'initiation aux structures se fera plus tard soit au cours de journées et de semaines d'étude, soit à l'aide de publications spéciales.

---

33 Le Plan jéciste, dans le Conquérant, vol. 2, no 1, livraison de septembre-octobre 1935, p. 4.

b. Le programme religieux. - Il aura toujours une place mesurée. Dès 1939, la J.E.C. commence à s'écarter en cela de la J.O.C. en mettant de côté "l'étude de l'évangile" à l'agenda des réunions. On jugeait les étudiants de nos institutions surabondamment servis en fait de doctrine:

> Le problème serait tout autre si nous avions affaires (sic) à des institutions neutres (...). Nous avons adapté nos méthodes. (...) Serions-nous si coupables de n'avoir pas copié la J.O.C. ou même la J.E.C. d'autres pays[34]?

En 1944[35] et en 1949[36], la J.E.C. accepta le programme religieux commun proposé par l'épiscopat; elle en insérera même quelques tranches dans de rares Bulletins[37]; mais, différente en cela des autres mouvements, elle n'entendait pas le diffuser:

> En J.E.C., le programme religieux est de fait un programme de formation spirituelle des militants, attendu que: 1° il y a déjà instruction religieuse systématique dans le milieu étudiant, 2° les comités de liturgie prolongent partiellement les cours religieux, 3° les réunions de J.E.C. sont courtes[38].

---

34 L'Evangile dans la J.E.C., dans Nessaco, vol. 3, nos 7-8, livraison de mars-avril 1939, p. 35-36.

35 Les comités généraux, Contact, année 5, no 2, livraison de janvier 1944, (CA-650(D)), p. 108.

36 Maurice Lafond, Rapport de la rencontre des aumôniers nationaux et diocésains, Saint-Hyacinthe, 13-16 avril 1949, (CA-650(D)), p. 201.

37 Les Comités généraux, Contact, année 5, no 2, livraison de janvier 1944, (CA-650(D)), p. 108.

38 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 6.

A l'heure actuelle enfin, la position de la J.E.C. sur le programme religieux est sensiblement identique:

> Le programme religieux n'en est pas un d'abord de diffusion dans le milieu d'action comme telle, mais il veut servir l'alimentation spirituelle des militants et, partant, il demeure une réalité interne du mouvement[39].

La J.E.C. possède donc, à l'endroit du programme religieux, une tradition de réticence.

c. Le programme social. - C'est celui des trois qui occupa toujours la première place en J.E.C., première place qui ne sera toutefois centrale qu'à partir de 1953. Sur une période de vingt-cinq ans, la prédominance de certains thèmes et la récurrence des mêmes problèmes sont inévitables pour un même milieu; les programmes n'ont cependant pas été sans subir une évolution, qu'une étude faite en 1956 aidera à suivre[40].

De 1935 à 1941, il ne saurait être question d'unité de programme: l'unité du mouvement était-elle-même une question. La J.E.C. secondaire et la J.E.C. primaire poursuivent chacun le leur. Ces deux programmes tributaires d'une aperception globale des problèmes dans un décor passablement artificiel; on vérifie des hypothèses. La J.E.C. secondaire témoignait

---

39 Roger Tessier, Rapport de la Centrale nationale de la J.E.C. à la Commission épiscopale d'Action catholique, 21 décembre 1960, (CA-167(R.60)), p. 18.

40 Le programme social en J.E.C., 1935-1956, (CA-510(PS)), p. 1-26.

cependant d'une certaine ampleur de vision avec son plan quadriennal, entamé en 1935. En 1941, à travers un fatras de lieux communs, on avait reconnu quelques idées vraiment fondamentales et opérationnelles: ordre social chrétien, bien commun, autorité versus initiative. Le mouvement pouvait se réclamer désormais d'une pensée originale.

De 1941 à 1949, on assiste à l'exploitation et à la concrétisation des découvertes précédentes; il n'est question que de profession, de solidarité et de fierté étudiante; d'une incarnation de la Cité étudiante par les services. Les principaux services étaient même issus d'un programme: celui de 1943 sur le bien commun. Mais ils monopolisèrent l'attention au détriment des programmes subséquents. Le mouvement, pris par les réalisations extérieures, touchait à peine aux Bulletins[41], du moins chez les Grands; il tournait en rond.

Le secteur des Jeunes, de 1946 à 1951, fit l'expérience d'un programme distinct, basé sur les centres d'intérêt[42] et orienté vers la découverte des milieux scolaire et extrascolaire. Cette duplication des programmes[43] traduisait un

---

41 Rita Racette et Fernand Cadieux, Contact, année 10, no 2, livraison de février 1949, (CA-650(L)), p. 206.

42 J.-Aimé Pouliot, Programme de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 62, livraison de juin 1947, p. 464.

43 Les comités généraux, Documents du conseil de Noël 1951, (CA-650(T)), p. 75.

louable souci d'adaptation, mais favorisait une promotion plutôt inorganique du milieu. Au surplus, devant les recoupements des divers thèmes à des moments différents, on conclut à la similarité de fond des problèmes. L'adaptation se décida dorénavant dans le sens des modalités pédagogiques plutôt que dans celui d'une différenciation des objectifs.

Jusque là, la détermination des programmes était, il faut le dire, laissée à l'empirisme; en 1949, cette ère est condamnée:

> Il faut avant tout approfondir, faire une étude scientifique des problèmes avant de les solutionner. (...) Le stade de la bonne volonté est dépassé. Rendre intelligente sa charité. Nous devons viser à une grande lucidité pour ne pas nous contenter de solutions à demi[44].

Le programme reprit la vedette. Un nouveau plan quadriennal[45], à partir de 1949-1950, sous le thème général de "monde étudiant, monde moderne", ouvrit une perspective élargie: celle de l'humanisme chrétien. Les problèmes des étudiants, découvrit-on, se rapprochaient de plus en plus de ceux des adultes[46]. En haut lieu toutefois, plusieurs

---

44 Les comités généraux, Rapport du Conseil de Noël 1949, (CA-650(0)), p. 105.

45 Saint-Georges Bergeron, Fondements de la J.E.C. canadienne, Québec, Fédération diocésaine de la J.E.C., 1952, p. 20.

46 Maurice Lafond, Educateurs et charité étudiante, dans les Cahiers d'Action catholique, no 140, livraison d'avril 1952, p. 241.

programmes de cette période furent jugés trop faibles "en teneur surnaturelle"[47]

C'est au même moment que la notion elle-même de "programme d'action" fut élucidée[48]. Le programme désignait ce "par ensemble de valeurs spirituelles proposées par le Milieu en réponse à des problèmes de vie". Les solutions, elles, étaient "les applications pratiques particulières données à l'idéal de l'Eglise et de l'action". Ces définitions montrent que la programmation devait être sectorielle; il lui manquait alors une dimension totale.

La programmation de l'Action catholique canadienne au printemps 1952 débuta avec une série de rencontres préliminaires à une coordination nationale des programmes des cinq grands secteurs spécialisés[49]. Une consultation des aumôniers des collèges classiques en août de la même année[50], une étude de l'Action Catholique Canadienne en novembre suivant[51],

---

47 Dossier confidentiel Québec-J. . ., (vers 1951).

48 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., op. cit., p. 5.

49 Les comités nationaux, Jonquière, année 13, no 5, livraison du 26 mars 1952, (AA-650(a1), p. 176.

50 Les aumôniers de J. .C. des collèges classiques, Positions de la J. .C. aux collèges, dans les Cahiers d'action catholique, no 156, livraison d'octobre 1953, p. 40-54.

51 Action catholique canadienne, Histoire abrégée de l'Action catholique spécialisée, dans les Cahiers d'action catholique, no 173, livraison de mars 1955, p. 273-277.

s'accordèrent toutes deux sur le primat du programme social en Action catholique spécialisée. Trois constatations ressortent de la dernière étude:

1° Le programme ne peut être un cycle d'études théoriques imposé d'en haut; il porte sur des problèmes de vie, pousse à des options pratiques dans la vie quotidienne; 2° il est pensé en fonction des équipes de base, de leurs possibilités de vision et d'action; par conséquent, il doit poser des problèmes de milieu; 3° la zone de vie envisagée doit être assez large pour un an de travail; mais en même temps assez profonde pour atteindre un problème fondamental de la vie humaine, à un niveau où tous les problèmes se rejoignent et se recoupent; c'est une action à long terme sur les causes profondes des situations condamnées.

A partir donc de 1953, la pensée et la vie du mouvement se réordonnent en fonction du programme social, auquel les publications accordent une importance accrue. Donner au milieu une conscience et une philosophie propres étaient désormais un stade dépassé: aussi les thèmes se décentrent-ils de la fonction étudiante[52] pour se transporter successivement sur les valeurs de vie communes à tous les milieux: famille, amour, argent, corps humain, civisme, culture, profession, loisirs. L'élaboration de tels programmes est naturellement

52 Saint-Georges Bergeron, op. cit., p. 20.

assez complexe[53]. Elle comprend une phase ascendante de coordination et une phase descendante d'adaptation.

Deux ans à l'avance, les suggestions sont demandées à chaque mouvement spécialisé. Leur compilation représente "un palmarès imposant des besoins réels du milieu". Les discussions à l'échelon des centrales et à celui d'une commission spéciale établissent une hiérarchie provisoire. Un thème finit par rallier la plupart des suffrages. Il doit recevoir ensuite une triple approbation par le comité consultatif des mouvements spécialisés, par l'exécutif de l'Action Catholique Canadienne et par la Commission épiscopale d'Action catholique.

La phase descendante comprend la rédaction des instruments de travail par la centrale et leur utilisation par les camps diocésains et les sections locales. Tout un réseau de rencontres et de publications va maintenant présenter le programme aux membres du mouvement et du milieu.

L'évolution des programmes, on le voit, est allée vers toujours plus de rigidité. Les éléments de base du mouvement ont souvent trouvé les programmes nationaux trop irréalistes. Les dirigeants nationaux, de leur côté, trouvent excessive la centralisation actuelle de tous les programmes. La tendance

---

53 Gérard Phaneuf, N'empêchez pas la musique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 195, livraison d'octobre 1958, p. 11-16.

des mouvements de jeunesse à l'heure actuelle est en effet de laisser plus de latitude et d'initiative aux sections locales[54].

3. Les contacts.

Tous les mouvements de jeunesse ont pour premier souci la formation des cadres. Or, sociologiquement, les mouvements d'Action catholique spécialisée sont ceux où les jeunes accèdent le plus tôt aux plus hautes responsabilités[55].

Cette particularité, encore là, était héritée de la J.O.C. qui se présentait[56] comme une vaste école de formation où les chefs s'éduquaient les uns les autres "entre eux, par eux, pour eux", avec l'appoint spirituel, bien entendu, de leurs aumôniers.

L'éducation apostolique des laïcs par les laïcs s'opérait au moyen de contacts individuels, de visites de sections ou de réunions d'étude; l'action proprement réservée aux aumôniers s'exerçait individuellement par la direction spirituelle et apostolique et collectivement à l'occasion des récollections. Toutes ces structures[57] furent transportées en J.E.C.

---

54 Secrétariat de l'UNESCO, Tendances nouvelles des organisations de jeunesse, Paris, UNESCO, 1960, p. 35.

55 Idem, op. cit., p. 47.

56 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris et Bruxelles, Les Editions Jocistes, 1938, p. 47 et 70.

57 La Jeunesse catholique en France, dans les Documents de La Vie intellectuelle, vol. 11, no 3, livraison de juin 1932, p. 436.

pour la formation des étudiants centres; elles y furent même utilisées auprès des éducateurs. D'où deux sections dans l'exposé de ces structures.

a. Action sur les personnes. - L'action personnelle, s'exerçant par les contacts entre laïcs ou par la direction de l'aumônier et de l'aspirant, n'a jamais été absente de la J.E.C., mais elle y a été moins apparente que l'action collective: semaines et journées d'étude, centres de militants, stages et récollections. Toutes ces structures vont maintenant être présentées. L'insistance sur l'une d'entre elles, les centres de militants, se justifiera par son caractère de création originale.

1) Contacts individuels. - Les premiers bulletins de la J.O.C. insistaient beaucoup sur le contact[58]. Aucune vie de militant ou de section n'apparaissait normale sans une somme élevée de contacts entre les permanents et les militants du milieu.

Le manuel J.E.C. d'aujourd'hui[59] considérait en 1945 le contact comme "l'instrument par excellence de notre travail"

---

58 Claude Ryan, Le Contact en apostolat, Montréal, Action Catholique Canadienne, 1957, p. 5.
Gérard Pelletier, As-tu le passion des contacts?, dans Conquérants, vol. 7, no 3, livraison de janvier-février 1941, p. 2.
Pierre Bayart, L'Action catholique spécialisée, Paris, Desclée, 1935, p. 54.

59 Gérard Pelletier, J.E.C. d'aujourd'hui, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, p. 54-57.

et lui consacrait le Chapitre V. Le but ultime qu'il assignait au contact était la conquête d'un chef. Le contact était défini comme une conversation, un service rendu, occasion de connaître, aider, influencer un camarade. Restait que le contact semblait ardu aux militants[60].

La J.E.C. de 1955 a mis l'accent sur l'action personnalisée de façon à laisser croire que celle-ci n'avait jamais auparavant existé[61]. Dans toute l'Action catholique canadienne, on assiste d'ailleurs aujourd'hui à une redécouverte du contact dans l'apostolat, réalité beaucoup plus nuancée aujourd'hui qu'à l'origine[62].

2) Visites. - Une autre forme de contact, c'est la visite: celle des dirigeants nationaux dans les diocèses, celle des dirigeants diocésains dans la section. Car le mouvement resterait une chose assez abstraite s'il ne s'incarnait dans des individus. La première visite d'un dirigeant national à une fédération diocésaine fut celle de Benoît Baril au collège de Joliette[63]. Le mouvement a longtemps reconnu à la visite une grande importance, si l'on en juge par les

---

60 Jean-Marc Cicoine, Les Contacts, dans les Cahiers d'Action catholique, no 65, livraison de mai 1949, p. 305-306.

61 Robert Campagna, op. cit., p. 249-254.

62 Claude Ryan, op. cit., p. 5.

63 J.-Aimé Pouliot, Joliette, dans les Cahiers d'Action catholique, no 99, livraison de novembre 1948, p. 87.

techniques très élaborées, les itinéraires et les rapports qui restent[64]. Jusque vers 1954, la centrale visitait les diocèses trois fois par année: en octobre, en février et à l'été[65]. La visite constitue une source irremplaçable d'information pour les visiteurs en même temps qu'une occasion unique de formation pour les visités[66]. Le danger classique qui guette les dirigeants, c'est en effet la coupure d'avec le milieu.

3) Direction. - La méthode de formation par l'action ne dispense pas du soutien assidu des pédagogues spirituels. L'évolution du militant postule donc la direction "spirituelle" et "apostolique", forme de contact avec l'aumônier et l'assistant:

> La direction spirituelle porte sur toute la vie humaine; elle pénètre dans l'intime de la conscience.

---

64 Les comités généraux, L'Esprit fédéral, dans Contact, année 2, no 3, livraison de février 1961, (CA-650(A)), p. 82-98.

65 Comité national d'Action catholique, Documents et notes relatifs aux journées d'études nationales 1950 des dirigeants des Mouvements spécialisés d'Action catholique, (CA-821.1), commission 1, p. 3.

66 Noëlla Croteau, Une Expérience de visite de section en J.E.C., dans Laïcat et Mission, no 10, livraison de janvier 1961, p. 109-114.

> La direction apostolique diffère de la direction spirituelle en tant qu'elle porte sur la dimension communautaire ou apostolique de notre vie chrétienne, et qu'elle s'interdit de franchir le seuil de la conscience[67].

Au militant et surtout au dirigeant de la J.E.C. plus qu'à ses confrères, simples étudiants, se posent de véritables problèmes d'équilibre entre l'action et les études, l'obéissance et l'initiative, etc. La direction apostolique devient alors indispensable[68].

Contacts, visites, direction: autant de moyens de formation qui restent individuels. Or, la J.E.C., a-t-il été dit, a surtout utilisé les instruments collectifs hérités de la J.O.C.: cercles, journées et semaines d'étude; retraites et récollections: ces deux derniers, plus rares; les trois premiers, plus fréquents.

4) Cercles d'étude. - Le cercle d'étude, appelé aujourd'hui "réunion" ou "comité local", c'est la cellule de base du mouvement, celle où les militants se forment en appliquant les méthodes d'action sur une tranche du programme. La réunion ne fait pas à elle seule la vie d'une section, mais il n'est pas d'Action catholique sans elle. Une section qui

---

67 Jeunesse Etudiante Catholique, Pour une action militante, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1958, p. 40.

68 Dominique Gravel, La Direction apostolique en J.E.C., dans Laïcat et Mission, no 5, livraison de juin 1960, p. 229-240.

tient ses réunions est considérée déjà comme une section "qui marche".

5) Journées et semaines d'étude. - Le renouvellement continuel des effectifs et des objectifs fait que les mouvements d'Action catholique de jeunesse semblent chaque année repartir à zéro. Aussi les mêmes structures qui servirent au lancement de la J.E.C. servent-elles encore à son relancement chaque année. Ces structures sont les journées et les semaines d'étude.

La J.C.C. s'était forgé un extraordinaire instrument de propagande avec les journées et les semaines d'étude. En 1924, les propagandistes du secrétariat général belge firent plus de trois cents réunions en six mois[69]; tel fut le modèle qu'eurent en tête les premiers propagandistes de la J.C.C. On ne compte plus dans les journaux JEC et Crani, parus de 1935 à 1938, les relations de journées d'étude fédérales, interdiocésaines, intercongréganistes et générales[70]. La seule J.E.C.F. de Montréal, pour la seule année 1936-1937, tint vingt-huit réunions d'éducatrices et onze de militantes[71].

---

69 La Jeunesse catholique en Belgique, dans les Documents de La Vie intellectuelle, vol. 5, no 3, livraison du 20 septembre 1931, p. 216.

70 V.E.: La J.E.C. en marche, dans le journal JEC, vol. 3, no 1, livraison de janvier 1937, p. 10.

71 Alfred Charron, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, 12 mai 1937, (CA-126), pièce 2.

Dans l'Ouest, l'Ontario, les Maritimes, la Nouvelle-Angleterre, la propagande prit la forme de "tournées"[72].

On a vu quel événement pour chaque branche du mouvement avait constitué la première semaine d'étude générale. Elle apparaît comme "le cri de la vie" et l'accession du milieu étudiant à une conscience nationale[73]. Sans une seule interruption, même pas en 1956 lors de la première désorganisation des Comités généraux, ces semaines d'étude s'étaient tenues chaque année. L'année 1961 est venue apporter la première interruption.

Jusqu'en 1944, elles gardèrent le nom de semaines d'étude générales et se tinrent au début de juillet, séparément pour la J.E.C. et la J.O.C.F., logées chacune en deux pensionnats voisins, avec certaines sessions communes. A partir de 1945[74], les semaines générales prirent le nom de centres nationaux, se tinrent plus à bonne heure en juin et adoptèrent un style nouveau. Semaines générales ou centres nationaux, leurs agendas sont toujours copieux et leurs items reviennent

---

72 Germain-M. Lalande, La Marche du mouvement, dans Messager, vol. 4, nos 3-4, livraison de novembre-décembre 1939, p. 144.

73 La J.E.C. en marche, dans le journal JEC, vol. 1, no 3, livraison d'août 1935, p. 4, col. 1.
Inoubliable! Notre semaine d'étude, dans le journal JEC, vol. 2, no 8, livraison d'août 1936, p. 3-7, 10-14.

74 Jeanne Benoît et al., Contact, année 6, no 4, livraison de juin 1945, (CA-650(M)), p. 63.

constamment: le programme et le mouvement. Chaque année, la J.E.C. semble en ressortir comme rajeunie.

Le contact dans ces semaines s'opère en effet de personne à personne et pour ainsi dire "de bouche à bouche": rien d'efficace comme la contagion vitale[75]. La semaine générale, qui ne réunit que les comités généraux et diocésains, n'est qu'une amorce; sur le palier diocésain, d'autres semaines vont ensuite propager la formation, comme par un train d'ondes concentriques; ce sont les semaines d'été qui font de la J.E.C. "une force organisée au service d'un milieu" et lui donnent sa cohésion[76]. Les mesures communes d'action élaborées en compagnie des dirigeants généraux, les dirigeants diocésains vont les transmettre, les transporter et les adapter pour le menu peuple des militants locaux, réunis à la fin des vacances par niveaux académiques ou par aires régionales.

Concrètement, un millier de militants sont ainsi atteints en 1940[77]; mille six cents en 1942[78]. Dans les

---

75 André Picard, Journées d'étude et centres de militants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 65, livraison de janvier 1946, p. 209.

76 Maurice Lafond, La Semaine d'étude nationale de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 11, livraison d'août 1941, p. 351.

77 La Chronique du mois, dans le journal J.E.C., vol. 6, no 9, livraison de septembre 1940, p. 2, col. 1.

78 Maurice Lafond, Journées d'études (sic), dans les Cahiers d'Action catholique, no 35, livraison de juillet 1943, p. 499-500.

diocèses, la formule se réduit à [illegible] deux jours; parfois à moins: ce sont alors les "journées" [illegible], pour entretenir le feu sacré, à deux ou trois reprises au cours de l'année s'intercalaient d'autres réunions d'étude. Tenue en J.E.C., elles coïncidaient pour l'ordinaire avec la parution d'un nouveau bulletin[79]. Les jocistes n'étaient pas très vives pour le mouvement, on ne voulait pas les laisser tomber, mais elles en virent à penser que c'était pour les dirigeants diocésains[80].

La faute en était aux militants souvent improvisés qu'on y recevait[81], mais aussi aux dirigeants et à la formule même.

Les dirigeants avouaient[82] manquer des techniques nécessaires pour tenir les jeunes en haleine pendant deux ou trois heures; il fallait pouvoir mettre le programme à leur portée, les faire participer activement plutôt que par la parole et organiser des récréations.

---

79 La jeunesse catholique en action, dans les Documents de la [illegible] catholique, vol. [illegible], no [illegible], livraison du 25 janvier 1931, p. [illegible].

80 Les comités généraux, Techniques des [illegible]-des (sic) diocésaines, dans Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(D)), p. 3.

81 Les comités généraux, La Relève, dans Contact, année 5, no 4, livraison du 23 janvier [illegible], (CA-650(D)), p. 114.

82 Les comités généraux, Techniques du [illegible]-des (sic) diocésaines, dans Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(D)), p. 3.

La formule n'était pas non plus sans défaut[83]. Ces rencontres étaient trop courtes: le "chauffage à blanc" donnait une certaine information, mais les chances de vraie formation étaient faibles, à cause de la pauvreté du climat. Les étudiants en vacances se retrouvaient en effet dans des locaux scolaires: c'était tuer en eux la spontanéité et annihiler à l'avance l'attitude de réaction contre le milieu qu'ils devaient emporter de la rencontre.

En janvier 1943, les comités généraux lancèrent le cri d'alarme et réclamèrent des expériences[84]. Une des adaptations majeures de toute l'histoire du mouvement allait voir le jour.

4) Centres de militants. - La première expérience vint des Trois-Rivières[85]: la fédé, à l'été 1943, loua un camp sur le bord du fleuve et y tint cinq centres de militants d'une semaine chacun: trois pour les garçons, deux pour les filles. Le cadre était trouvé, mais non la pédagogie.

La deuxième expérience vint de la centrale même, mais à l'origine, dans une tout autre ligne de recherche. Les

---

83 André Ricard, op. cit., p. 212-213.

84 Les comités généraux, Techniques de journées d'études diocésaines (sic), dans Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(D)), p. 3.

85 Les comités généraux, Révolution à Trois-Rivières dans les journées d'études (sic), dans Contact, année 5, no 1, livraison de septembre 1943, (CA-650(D)), p. 81.

services prenant de l'expansion, le mouvement se croyait dans l'obligation de leur fournir des cadres[86]. On profiterait des vacances et l'on transposerait au bénéfice des grands collégiens la formule de Boys' Town qui avait réussi au père Maurice Lafond, secrétaire des Cahiers d'Action catholique à la centrale depuis 1941[87]. Encore ecclésiastique, celui-ci avait fondé Roscoville, colonie de jeunes délinquants recrutés à la cour juvénile de Montréal; il avait ensuite passé l'oeuvre au Père Roger, mais ses anciens protégés continuaient de hanter son bureau à la centrale[88].

Pierre Jasmin, propagandiste général, présente aux conseils généraux de mai 1943[89] et d'avril 1944[90] le projet d'un centre étudiant dans le Nord pour l'encadrement des responsables collégiaux des services nouvellement créés d'éducation physique, d'art dramatique et de journalisme étudiant

---

86 Suzanne Cloutier-Hocker, Monographie des Villages Etudiants Nationaux, thèse (non publiée) de diplôme en service social, présentée à l'Ecole de Service social de l'Université de Montréal, en 1951, (CA-770(CM)), p. 8-13.

87 Les Cahiers (sic), Aumônier national de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, nos 95-96, livraison de juillet-août 1947, p. 501.

88 Pat(ricia) Ling, Epître sur l'atmosphère de la cabane et les moeurs de ceux qui l'habitent, dans le journal JEC, vol. 8, no 3, livraison de mars 1942, p. 11.

89 Le rapporteur, Conseil général du 8 décembre 1943, (CA-010(JM.43-)), p. 13.

90 Le rapporteur, Conseil général du 12 mars 1944, (CA-010(JM.43-)), p. 15.

ainsi que des services liturgique et coopératif. Par-dessus la tête des militants, le centre s'adressait aux simples étudiants.

Les Villages Étudiants Nationaux étaient nés. Le manifeste suivant montre à quel point ils s'inscrivirent en réaction contre la rigidité des cadres scolaires:

> Nous avons projeté un camp d'été où les montagnes, les lacs nous serviront de salles d'étude; où les excursions, à pied ou en canot, les baignades, les pique-niques, les chants, les danses et les jeux compteront parmi les principales leçons; où la discipline dépendra de la bonne camaraderie de chacun; où les maîtres n'auront ni férule, ni tribune, ni morgue professorale. Un camp organisé et dirigé par des étudiants, en vue de les aider à améliorer le sort des leurs[91].

L'expérience eût pu tourner à l'aventure: or elle fut un succès puisqu'elle dura dix ans et que plus de sept mille étudiants y participèrent sur le plan national. Le développement de cette structure des Villages, écoles de cadres étudiants, sera exposée au Chapitre VI. Qu'il suffise ici de dire que les premiers villages tenus au lac Killarney en 1944 suscitèrent un enthousiasme difficile à décrire[92]. La même année, les étudiants de Sherbrooke[93] construisaient de leurs

---

91 Au Village étudiant, dans le journal JEC, vol. 10, no 7, livraison de juillet 1944, p. 8, col. 3.

92 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 14. Cf. également, André Picard, op. cit., p. 210.

93 Jacques Landry, Un Vrai Village: Jouvence, dans le journal Vie Étudiante, vol. 12, no 10, livraison d'octobre 1946, p. 6-7.

propres mains au lac Stukeley quatre maisonnettes, noyau d'un beau village qu'ils appelèrent Jouvence. Joliette avait lui aussi transporté ses centres de militants dans la nature au lac Ayotte. L'idée, à vrai dire, n'était pas nouvelle. Les J.E.C. belge et française avaient expérimenté, sur une échelle réduite, les centres de militants, dès avant la guerre[94]. La J.O.C.[95], la J.T.C.[96], voire la J.E.C. primaire[97] avaient, elles aussi, expérimenté au pays même des écoles de chefs.

Au printemps 1945, les comités généraux firent publier une brochure intitulée Le Centre de militants qui exposait la nouvelle formule dans les derniers détails[98]. Montréal emboîta le pas en 1946[99]; en 1947, onze diocèses avaient déjà

---

94 Y. Doueł, Jeunesse étudiante catholique de France, dans le journal Cran!-J.E.C.F., vol. 2, no 9, livraison de mai 1938, p. 3.
Les Centres de militants, (Montréal), Centrale de la J.E.C., 1945, p. 3.

95 L'Eté prochain au lac Clair, dans L'Union, (sans indication de volume ni de numéro), livraison de juin 1941, p. 11.

96 Rapport de la J.T.C. au conseil général de l'A.C.J.C. 13-14 mai 1939, (CA-120), p. 29.
Bernard Gingras, Une Elite humaine dans l'industrie, Montréal, L'Oeuvre des Tracts, no 245, novembre 1939, p. 245.

97 Frère Rembert-Marie, Vacances 1939, note pour un rapport, dans le Bulletin d'Action catholique, vol. 11, no 1, livraison d'octobre 1939, p. 14.

98 Les Centres de militants, (Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945), 48 p.

99 Ninon Pedneault (sic), Aux Quatre Vents, dans les Cahiers d'Action catholique, no 81, livraison de mai 1947, p. 419-422.

leur village dans un cadre lacustre[100]; en 1952, ils étaient dix-huit[101]. Le nombre des villageois dépassa trois mille en 1948[102] et cinq mille en 1955[103], pourtant une année creuse dans l'histoire de la J.E.C. Québec, en 1952, compte à lui seul près de mille villageois et adapte la formule à la Croisade Eucharistique[104]. La plupart des diocèses organisaient ainsi de huit à dix groupes qui se succédaient tout l'été[105]; ceux qui n'avaient pas de domaine à eux trouvaient moyen de louer un camp ou même campaient sous la tente[106]. Les villages, par la suite, ont changé de nom; devenus "campsdiocésains", leur succès ne s'est pas démenti; ils réunissent chaque été depuis 1947 des effectifs à peine inférieurs à ceux du scoutisme

---

100 Marcelle Roy, Onze diocèses possèdent des camps étudiants de vacances, dans le journal Vie étudiante, vol. 13, no 5, livraison de mai 1947, p. 4.

101 Saint-Georges Bergeron, Fondements de la J.E.C. canadienne, Québec, Fédération diocésaine de la J.E.C., 1952, p. 23.

102 J.-Aimé Pouliot, Les Villages étudiants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 97, livraison de septembre 1948, p. 21.

103 Nouvelle, dans Nouvelles de l'Action catholique canadienne, vol. 1, no 11, livraison de juillet 1955, p. 6.

104 Saint-Georges Bergeron, op. cit., p. 23.

105 J.-Aimé Pouliot, Villages étudiants diocésains, dans les Cahiers d'Action catholique, no 109, livraison de septembre 1949, p. 20.

106 Les comités généraux, Contact, année 12, no 8, livraison du 1er juin 1951, (CA-650(F)), p. 265 et Contact, année 13, no 2, livraison du 1er novembre 1951, (CA-650(T)), p. 27.

de langue française au Canada.

Les villages et les camps ont donc déclassé, en temps de vacances, les "semaines d'étude". Au scoutisme et à toutes les formes de campisme ils ont emprunté nombre d'éléments[107]: vie dans la nature, feux de camp, excursions, grands jeux, système d'émulation, etc. Mais si les techniques sont parfois les mêmes, l'inspiration et les objectifs sont foncièrement différents.

Les centres de militants ne sont ni des camps de vacances, ni des camps de perfectionnement individuel[108], mais des camps de travail à forte préoccupation sociale:

> Le but n'est pas de former des jeunes tout court. Le centre d'intérêt de ces villages n'est pas l'individu, mais le milieu étudiant. On s'adresse auxjeunes dans la perspective constante du milieu. C'est comme une initiation vivante à la responsabilité étudiante. Tout le centre, programme, sessions, loisirs, vie spirituelle est orienté dans ce sens[109].

Un centre de militants est donc une école de chefs. En principe, avec des atténuations chez les jeunes, le gouverne des camps est remise entre les mains des campeurs et les décisions sont collectives:

---

107 André Picard, op. cit., p. 213.

108 Roger Tessier, Les Camps diocésains, dans les Cahiers d'Action catholique, no 200, livraison de juin 1960, p. 202.

109 Maurice Lafond, Devoir ou conseil?, dans les Cahiers d'Action catholique, no 82, livraison de juin 1947, p. 435.

> L'étudiant s'y entraîne à prendre en main la gouverne de sa vie, à prévoir la fin de son activité et à consentir aux moyens propres à l'atteindre[110].

La responsabilité collective est encore assurée par la multiplication des responsabilités particulières. Chaque petite responsabilité distribuée amplifie l'impression que tous dirigent le camp et que sans chacun d'eux rien ne peut marcher[111].

La vie communautaire s'exprime enfin dans une vie d'équipe intense:

> Les jeunes apprennent à travailler sur leur milieu, non par les livres et les conférences, mais par la vie en commun, en travaillant sur le l'humain. C'est la vie en équipe, plus compromettante que l'audition de beaux exposés, qui apprend la charité authentique[112].

On veut y donner aux jeunes, non pas tant des notions de chefs, que des natures et des habitudes de chefs: on ne prétend pas qu'un chef développe ces habitudes jusqu'à leur point maximum en une semaine, mais on compte pour beaucoup de les lui faire découvrir[113].

Les méthodes sont variées, mais les programmes savent s'adapter aux différentes catégories de participants et la démarche d'une semaine s'impose d'être fortement structurée.

---

110 André Picard, op. cit., p. 213.

111 Les Centres de militants, (Montréal, Centrale de la J.-C., 1945), p. 6.

112 Idem. op. cit., p. 6.

113 Idem. op. cit., p. 6.

Le centre des militants qui vient d'être présenté est celui des débuts: une évolution ne tarda pas à se produire[114].

La première forme prise par les centres fut donc celle du camp-vie, camp de joie et d'amitié visant surtout à créer un esprit. Une grande importance était accordée à la revalorisation de chaque geste de la vie au camp: vie d'équipe, loisirs, liturgie. Les dirigeants y devaient apparaître en particulier comme des spécialistes des loisirs[115] et les étudiants être frappés par le fait que l'Action catholique renouvelle tout[116].

La seconde fut celle des camps avec idées-forces: talents au service de la communauté, amitié avec le Christ, responsabilité. Le mouvement y était présenté à travers ses instruments de travail: bulletins, journaux, mais le programme comme tel ressortait assez peu.

La troisième forme accorda plus de place au programme: le travail consistait dans l'explication et la réalisation du premier Bulletin.

Une quatrième formule, employée chez les Grands, partait de deux découvertes: celle des besoins du milieu; celle

---

114 Fédération diocésaine de J.E.C. de Montréal, Rapport sur les camps de J.E.C. au Comité diocésain d'Action catholique, 1959, 7 p.

115 Les Centres de militants, (Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945), p. 8.

116 Idem, op. cit., p. 20.

de la J.E.C. les prenant en charge. Après avoir montré la nécessité d'une formation pour le militant, on introduisait le programme de l'année comme étant le terrain d'application de son engagement dans le mouvement.

La cinquième formule, qui date de 1955, est celle des camps avec expérience vitale. Les plans sont centrés en entier sur le programme, non pas toutefois sur les Bulletins, mais sur une ou quelques idées maîtresses du programme.

Le camp, dans sa structure actuelle, applique la méthode d'enquête[117]. Face au thème proposé, les étudiants s'interrogent sur leur attitude personnelle, puis sur celle du milieu; ils s'arrêtent ensuite à des solutions d'inspiration humaine puis chrétienne; puis ils vivent concrètement une expérience qui intègre à leur vie les valeurs découvertes en réponse aux problèmes. Ces expériences vitales sont souvent de vraies trouvailles pédagogiques.

Ce n'est pas ici le lieu d'évaluer l'efficacité de ces camps. Une formule vite répandue n'est pas pour cela aussi vite assimilée. Tout dépendait évidemment de la qualité des militants et surtout des dirigeants. Comme toute institution humaine, les camps ont faibli çà et là. Plusieurs semaines

---

117 Roger Pessier, op. cit., p. 202.

en 1948 furent jugées extrêmement faibles[118]. La pierre de touche du résultat était que les militants devaient avoir hâte de retomber dans leur milieu, leur école[119]. Au témoignage des éducateurs, les militants en revenaient enthousiasmés et la section prenait un départ rapide au début de l'année scolaire. Les visiteurs, eux, ne tarissaient pas d'éloges[120]. Pourtant le mouvement a pratiqué sur les camps une autocritique suivie et serrée: le seul aspect quantitatif des dossiers suffirait à le prouver.

On a vite senti le besoin d'une préparation sérieuse, car tant valaient les dirigeants, tant valait le camp. Les centres nationaux au début de l'été remplirent donc, en partie, l'office de répétitions générales avant les camps diocésains.

Le retour sur les camps fut aussi de règle. La fédé et la centrale à Montréal possèdent en nombre imposant les bilans quotidiens des chefs d'équipes et des dirigeants comme aussi des rétrospectives sur chaque semaine et chaque saison. A partir de 1949, les responsables de camps se virent convoquer

---

118 Fernand Cadieux et Berthe Deschênes, Les Villages étudiants, dans Contact, année 10, no 1, livraison d'octobre 1948, (CA-650(L)), p. 150.

119 Les Centres de militants, (Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945), p. 8.

120 Les Centres de militants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 63, livraison de novembre 1945, p. 128-131.

J.-Aimé Pouliot, Une Tournée mémorable, dans les Cahiers d'Action catholique, no 98, livraison d'octobre 1948, p. 51-52.

par la centrale, soit à l'automne, soit en hiver, pour une évaluation du travail et des méthodes. Le retour apparaissait comme essentiel:

> Il ne faudrait pas qu'après avoir mis sur pied des Villages étudiants, on se [illegible] de vider lentement de tout contenu spirituel[121].

L'auteur s'était quelque peu attardé sur les camps, mais il estime que pour voir le vrai visage de la J.E.C., c'est dans les camps diocésains qu'il faut aller. Affranchie de toute pression des cadres scolaires, la J.E.C. y est chez elle; les méthodes expositives cèdent le pas aux méthodes inductives et actives; le climat d'autodiscipline favorise la réceptivité et la spontanéité; les étudiants s'y font vraiment les éducateurs d'autres étudiants.

Une structure récente, apparentée au centre, est celle du stage. Le stage semble se caractériser par sa composition plus homogène, une ambiance plus sociale, un travail plus approfondi, dans une ambiance volontairement nouvelle; ceci dit sous bénéfice d'inventaire. Pour ne nommer que quelques stages non permanents diocésains[122].

---

121 Les Comités Généraux, Contact, année 18, no 8, livraison du 1er juin 1951, (CA-350(P)), p. 265.

122 Marthe Lavallée et al., Centre d'études des permanentes, (CA-350(P)), p. 84-11.
Pauline Langlois, Un stage d'étude, dans les Cahiers d'Action catholique, no 191, livraison de janvier-février 1958, p. 26.

5) **Récollections.** - Encore une structure à première vue contradictoire avec la formation par l'action. Pourtant, loin de s'y opposer, la récollection lui donne toute sa signification: "il importe assez peu de voir, de juger et d'agir, il faut voir, juger et agir en chrétien"[123].

Tous les mois, les propagandistes régionaux de la J.O.C. belge passaient deux jours au secrétariat général; ils employaient le premier au contrôle de l'activité passée et le second à une récollection. C'est à ce moment que l'abbé Cardijn formait ses chefs et ses apôtres. Aux groupes locaux il était demandé une récollection trimestrielle; à tous les dirigeants enfin, une retraite fermée par an[124].

Ce fut peut-être l'erreur de la J.E.C. de n'avoir pas fait de cette structure, dans la pratique, une pièce essentielle de son système. Elle travaille, il faut le dire, dans un milieu qui n'est pas tout à fait démuni de structures de cette sorte; les retraites d'ouverture de l'année scolaire, les retraites de finissants y sont passés à l'état d'institutions. Les récollections n'auront donc généralement lieu en J.E.C. qu'une ou deux fois par année. La préparation des campagnes et les centres de dirigeants ou de militants comportent

---

123 En collaboration, Solution de difficultés pratiques, dans les Cahiers d'Action catholique, no 46, livraison de juin 1944, p. 489.

124 La Jeunesse catholique en Belgique, dans les Documents de La Vie intellectuelle, vol. 8, no 3, livraison du 20 septembre 1931, p. 248.

cependant pour l'ordinaire cet élément de la récollection. On a même connu, à une certaine époque, des retraites semestrielles pour dirigeants diocésains et nationaux[125].

Mais encore là, la récollection en J.E.C. est bien différente d'une récollection ordinaire. Toute sa structure tend à amorcer une vie spirituelle d'équipe[126]; les divers exercices pivotent sur un groupe et non seulement sur des individus. La matière des récollections diffère aussi autant que la manière. Les Cahiers d'Action catholique offrent de 1940 à 1952, près de quatre-vingts plans de récollections[127]; de la sainteté, ils offrent une conception sociale et pour ainsi dire altruiste: c'est la détresse des autres qui doit stimuler chez les militants le souci de rénovation intérieure.

Contacts, visites, direction spirituelle et apostolique, journées et semaines d'étude, récollections: le mouvement disposait donc d'un arsenal varié de moyens de formation auprès des militants; on lui reprocha surtout de ne pas les

---

125 Les Comités généraux, Contact, année 5, no 1, livraison de septembre 1943, (CA-650(D)), p. 76; Contact, année 8, no 2, livraison de mars 1947, (CA-650(K)), p. 203; Contact, année 10, no 1, livraison d'octobre 1948, (CA-650(L)), p. 153; Contact, année 10, no 3, livraison de mars 1949, (CA-650(O)), p. 208; Contact, année 12, no 1, livraison de septembre 1950, (CA-650(P)), p. 19.

126 Présentation, dans les Cahiers d'Action catholique, no 46, livraison de juin 1944, p. 434.

127 Table générale des matières, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 142-143-144, livraison de juin-juillet-août 1952, p. 331-332.

avoir assez exploités[128].

b. Action auprès des éducateurs. - L'Action catholique étudiante a un besoin impérieux de la coopération de tous les éducateurs. L'action auprès des éducateurs a toujours paru primordiale à la J.É.C. Gagner la sympathie des éducateurs en général, obtenir qu'ils donnent à leur enseignement une orientation apostolique, former plus spécialement à ses techniques et à son esprit ceux qui étaient appelés à travailler avec elle comme aumôniers ou assistants, furent sa constante préoccupation.

Avec les éducateurs, il est curieux qu'elle ait employé les mêmes structures de formation que celles qui lui réussissaient avec les étudiants.

Les réunions d'aumôniers, d'assistantes et d'assistants par les fédérations diocésaines sont devenues une institution depuis 1935[129]. Dans chaque diocèse, au début de chaque année scolaire, et à deux ou trois reprises au cours de l'année, assistants et assistantes reçoivent des convocations

---

128 Maurice Lafond, Résultats de la consultation sacerdotale des aumôniers chez les garçons, février 1952, (CA-650(T)), p. 211.

129 Références très nombreuses dans les Cahiers d'Action catholique, en particulier: no 30, livraison de février 1943, p. 251; no 55, livraison de mars 1945, p. 339; no 74, livraison d'octobre 1946, p. 78; no 85, livraison de septembre 1947, p. 236; no 87, livraison de novembre 1947, p. 129, etc.

pour une journée d'étude. Là encore, la J.E.C. poursuit son travail de socialisation, faisant la guerre à tous les particularismes[130]. Elle employa même la formule des villages étudiants; non sans de fortes réserves de la part des supérieurs provinciaux[131].

Les religieuses, plus engagées et plus évoluées, ont tenté deux types d'expériences hardies à l'échelle intercongrégationiste: celle des stages et celle des retraites. Les stages de Saint-Norbert (Manitoba) en 1953[132], d'Ottawa en 1954, de Saint-Boniface en 1957[133] sont restés célèbres. Une retraite à Montréal en 1946[134] avait préludé de façon lointaine à toute une série d'autres plus récentes: Rigaud, Saint-Jean, Sherbrooke, Montréal, etc.[135]. Tout dans ces stages et

---

130 Le rapporteur de la commission des aumôniers, Semaine d'étude générale de 1944, 6-11 juillet, (CA-650(D)), p. 150.

131 Maurice Lafond, Rapport de la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., Saint-Hyacinthe, 18-20 avril 1949, (CA-650(L)), p. 280, 289, 290.

132 Soeur Marie-Léon, Dix jours de vie communautaire, dans les Cahiers d'Action catholique, no 155, livraison de septembre 1953, p. 18-19.

133 Soeur Gabriel Lallemant, La Religieuse et l'Action catholique dans l'Ouest canadien, dans la Revue de l'Action catholique canadienne, vol. 4, no 2, livraison d'octobre 1957, p. 12-17.

134 La Rédaction (sic), Montréal, dans les Cahiers d'Action catholique, no 73, livraison de septembre 1946, p. 11.

135 Chroniques, dans les Cahiers d'Action catholique, no 138, livraison de mars 1952, p. 237.

ces retraites sort de l'ordinaire et les participantes ne ménagent pas les épithètes laudatives.

La J.E.C. s'est adressée également aux assistantes laïques et aux assistants laïcs, à ces derniers cependant de façon plus sporadique. Du côté des instituteurs en effet, on ne relève d'action suivie et d'un peu d'envergure qu'à Montréal et à Québec et seulement de 1947 à 1949[136].

A partir de 1943 surtout, la J.E.C. s'intéressa aux institutrices rurales[137]. Les institutrices actives dans le mouvement furent en assez grand nombre pour avoir des journées d'étude spéciales sur le plan diocésain, voire sur le plan national[138] et pour compter ici ou là des assistantes diocésaines laïques[139]. A Montréal en 1961, le tiers des assistantes du secteur des Jeunes étaient des assistantes laïques. Comme, dans la province de Québec, les 90% du personnel

---

136 Cf. les Chroniques dans les Cahiers d'Action catholique, no 87, livraison de novembre 1947, p. 128; nos 95-96, livraison de juillet-août 1948, p. 503; no 99, livraison de novembre 1948, p. 98; no 102, livraison de février 1949, p. 215.

137 Cf. Le J.E.C. dans les écoles rurales, dans Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(D)), p. 13. Cf. également la série d'articles du même titre dans les Cahiers d'Action catholique, nos 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44.

138 Cf. Chroniques, dans les Cahiers d'Action catholique, no 35, livraison de juillet 1943, p. 500 et no 97, livraison de septembre 1948, p. 23-24.

139 Cf. Chroniques, dans les Cahiers d'Action catholique, no 97, livraison de septembre 1948, p. 23.

enseignant avec moins de vingt ans d'expérience sont du personnel laïc et que la J.E.C. existe surtout dans les institutions congréganistes, la J.E.C., en 1961, a un champ d'action considérablement rétréci[140].

Non contente toutefois de cette action pour ainsi dire immédiate et à court terme sur les éducateurs engagés dans le mouvement, la J.E.C. voulut à diverses reprises entreprendre une action à long terme sur les éducateurs en général. En 1947[141], elle répéta une initiative de 1945[142] et réunit les supérieurs majeurs et les maîtres de formation des instituts enseignants de frères. De 1947 à 1953, elle organisa cinq rencontres nationales pour les Frères responsables diocésains[143]; interrompues pendant cinq ans, ces rencontres reprirent ensuite en 1958 et en 1961. Chez les religieuses, par contre, les premières rencontres nationales de ce type

---

140 Michel Giroux, Qui sommes-nous donc?, dans le journal L'Enseignement, vol. 15, no 2, livraison du 2 octobre 1961, p. 5, col. 5.

141 J.-Aimé Pouliot, Journées d'études (sic) d'Action catholique pour éducateurs, dans les Cahiers d'action catholique, no 90, livraison de février 1947, p. 275-276.

142 En collaboration (sic), Etudiants, J.E.C., Educateurs, numéro spécial, Cahiers d'Action catholique, no 54, livraison de février 1945, p. 241-304.

143 Cf. (CA-433).

n'ont eu lieu que tout récemment, soit en 1959[144] et en 1961[145].

Plusieurs fois encore, en particulier pendant la troisième période de son histoire, elle convoqua les éducateurs en général à de vastes réunions[146]. Au congrès de l'Association des Educateurs de Langue Française (l'ACELF) en 1949[147], elle vint exposer son programme et ses réalisations et l'année suivante elle obtint de figurer au programme du congrès des inspecteurs d'écoles de la province de Québec[148]. Elle se

---

144 Soeur Gabriel-Lallemant, Première rencontre nationale des assistantes religieuses diocésaines, dans les Cahiers d'Action catholique, no 197, livraison de février 1960, p. 113-114.

145 Rencontre nationale des religieuses assistantes diocésaines de J.E.C., Joliette, 26-30 juin 1960, dans le journal Le Devoir, vol. 52, no 159, livraison du 10 juillet 1961, p. 7, col. 1 et 2.

146 Frère Urbain-Marie, L'Archevêque de Montréal invite les éducateurs à collaborer au travail de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 138, livraison de février 1952, p. 200.
Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 30 septembre 1952, (CA-650(W)), p. 1.
1500 éducatrices reçoivent le message de Mgr Léger, dans les Cahiers d'Action catholique, no 139, livraison de mars 1952, p. 227-229.
La J.E.C., réponse adéquate de la pédagogie moderne, dans les Cahiers d'Action catholique, no 110, livraison d'octobre 1949, p. 53.

147 J.-Aimé Pouliot, Chroniques, dans les Cahiers d'Action catholique, no 110, livraison de novembre 1949, p. 53.

148 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 26 septembre 1950, (CA-650(F)), p. 6.

plia même à la formule des cours académiques: à l'Université Saint-Joseph (N.-D.)[149] en 1943 et, dix ans plus tard, à celle d'Ottawa[150].

Elle jugeait pourtant que c'est à l'école normale qu'elle pouvait le mieux influencer le monde de demain. En 1950, elle fit préparer une série de vingt cours à donner dans les scolasticats et les écoles normales[151].

A partir de 1951, elle mena une action très vive chez les normaliennes[152]. Car elle avait eu à déplorer l'embrigadement en masse, sous prétexte d'initiation, dans des équipes de J.E.C. pas toujours actives. Elle s'éleva donc contre cette pratique, craignant avec raison qu'une déformation de l'Action catholique à l'école normale ne fût ensuite un handicap pour la J.E.C. à l'école[153].

---

149 Les comités généraux, Cours d'Action catholique, dans Contact, année 4, no 3, livraison d'août 1943, (CA-650 (D)), p. 77.

150 Soeur Gabriel-Lallemant, Une Université au service de l'Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 155, livraison de septembre 1953, p. 15-16.

151 Frère Gaston-Adrien, Lettre aux provinciaux des communautés de Frères enseignants, Montréal, 22 juin 1950, (CA-650(O)), p. 138. Cf. également (CA-650(P)), p. 22 et (CA-650-(T)), p. 91.

152 Les comités généraux, Lily Lalibertè, dans Contact, année 14, no 1, livraison du 1er octobre 1952. Cf. également: (CA-650(W)), p. 14.

153 J.-Aimé Fouliot, Ecoles normales et Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 95-96, livraison de juillet-août 1948, p. 477-492.

La principale offensive du mouvement près du monde éducateur se situe autour de 1950; il faut la relier à toute une série de publications dont il sera question bientôt. Il est à déplorer que depuis 1954 le mouvement ait perdu un contact aussi suivi avec le monde des éducateurs.

En dépit de lacunes regrettables, la J.E.C., par cet ensemble de contacts et de rencontres qui vient d'être décrit, est donc un vaste système de socialisation et de formation, lequel demande pourtant à être complété par un réseau de publications.

4. Les publications.

"La vie ne se rend pas loin". Aussi les périodiques et les éditions dans le mouvement sont-ils un moyen de garder le contact, de continuer à distance la formation et de synchroniser l'action.

Sur le plan des personnes, les relations entre la tête du mouvement et les unités locales extrêmes ne peuvent avoir lieu directement. Cette relation directe, l'imprimé peut facilement l'établir entre le centre, les relais intermédiaires et les éléments périphériques. Pourtant, il ne doit pas véhiculer n'importe quelle sorte de message, mais un message approprié au destinataire, suivant sa réceptivité. D'où une

différenciation dans les tenueurs[154].

Il est ainsi souhaitable que la pensée nationale atteigne directement les dirigeants diocésains, les dirigeants locaux, les simples militants et leurs pédagogues spirituels à tous par autant d'organes distincts. C'est pourquoi les publications spécialisées sont une structure organique à l'intérieur du mouvement.

Comme l'énumération de toutes ces publications doit dépasser le niveau du simple inventaire et du catalogue, elle sera sans cesse reliée à la conjoncture du moment et à leur rôle fonctionnel. Ces publications peuvent se répartir, arbitrairement mais utilement, en deux catégories: les périodiques et les éditions.

a. Périodiques. - Les périodiques à circulation interne peuvent à leur tour se répartir en quatre classes, d'après leur destination.

1) Périodiques à l'intention des militants. - Les Bulletins sont le principal instrument de travail des militants[155]; dans le Bulletin, les militants puisent chaque semaine le point de départ de leur action dans le milieu; dans

---

154 Maurice Lafond, Les Publications dans le mouvement, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 421.

155 Rita Racette, Les Bulletins, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 425.

le Bulletin, ils trouvent un modèle d'enquête, la solution chrétienne apportée aux problèmes qui se posent et des moyens concrets suggérés pour transformer la situation présente.

Les bulletins de formation et d'action qui apportent ainsi le programme par tranches aux chefs d'équipes locaux furent l'un des deux instruments empruntés tout d'abord à la J.C.C.[156]. La toute première section de J.E.C., celle de Chambly, avait eu deux séries du Carnet du militant[157]. Jusqu'en 1946, les Bulletins de la J.E.C. portèrent le nom de Conquérants. Depuis 1946, en dépit de leurs titres variés: Culture vivante, La Belle Vie en commun, Nos plans, etc., ils ont gardé le nom générique de Bulletins.

Jusqu'à l'unification de la J.E.C. en 1941, chacun des deux secrétariats, le primaire et le secondaire, publie son propre Conquérant(s) (devenu J'éclaire pour la J.E.C. primaire en 1940), à intervalles variables suivant les années. L'identité de format pouvait seule donner le change sur celle des programmes.

De 1941 à 1952, les Bulletins furent communs aux deux branches, masculine et féminine, mais comportèrent deux éditions: l'une pour les Grands, l'autre pour les Jeunes.

---

156 Henri Roy, Un Problème, une solution..., Montréal, Les Editions jocistes, 1934, p. 91.

157 Cf. Carnet du militant, Centrale de la J.E.C., bibliothèque, (X-10; CM-1, CM-2, CM-3, CM-4).

L'année comptait pour l'ordinaire cinq Bulletins. Deux d'entre eux présentaient le programme social comme tel: ils couvraient les trimestres de septembre-octobre-novembre et de janvier-février-mars. Les trois autres Bulletins étaient communs aux deux niveaux: c'étaient les Bulletins de Noël, de la Campagne et des vacances ou pré-vacances. La rédaction annuelle de sept Bulletins ne pouvait être alors une corvée pour la centrale.

A partir de 1952, les Bulletins s'engagent dans un processus de diversification illustré par le Tableau XI.

L'examen du Tableau suivant montre que les Bulletins ont d'abord commencé par se dédoubler suivant les sexes. Chez les garçons en outre apparaît un Bulletin, à partir de 1953, pour les écoles spécialisées et les écoles primaires supérieures. Ce Bulletin se dédoubla lui aussi en 1954.

Tous les Bulletins depuis l'origine s'adressaient aux militants chefs d'équipes. Entre temps, (1953), avait prévalu la formule des équipes de travail et les équipiers n'avaient pas d'instrument entre les mains. En 1958, sur la pression des diocèses et des sections, s'opère une double révolution[158]: tous les Bulletins deviennent les instruments des équipiers; ils ne contiennent plus que le programme social.

---

158 Nozaël Aganier, Eternelle Jeunesse de l'Eglise et évolution actuelle de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 195, livraison d'octobre 1958, p. 9-10.

Tableau XI.

Différenciation progressive, de 1951 à 1961, des Bulletins de la J.I.C., suivant les sexes, les niveaux et les secteurs académiques ainsi que suivant les dates d'intégration au mouvement. (M: militants, E: équipiers).

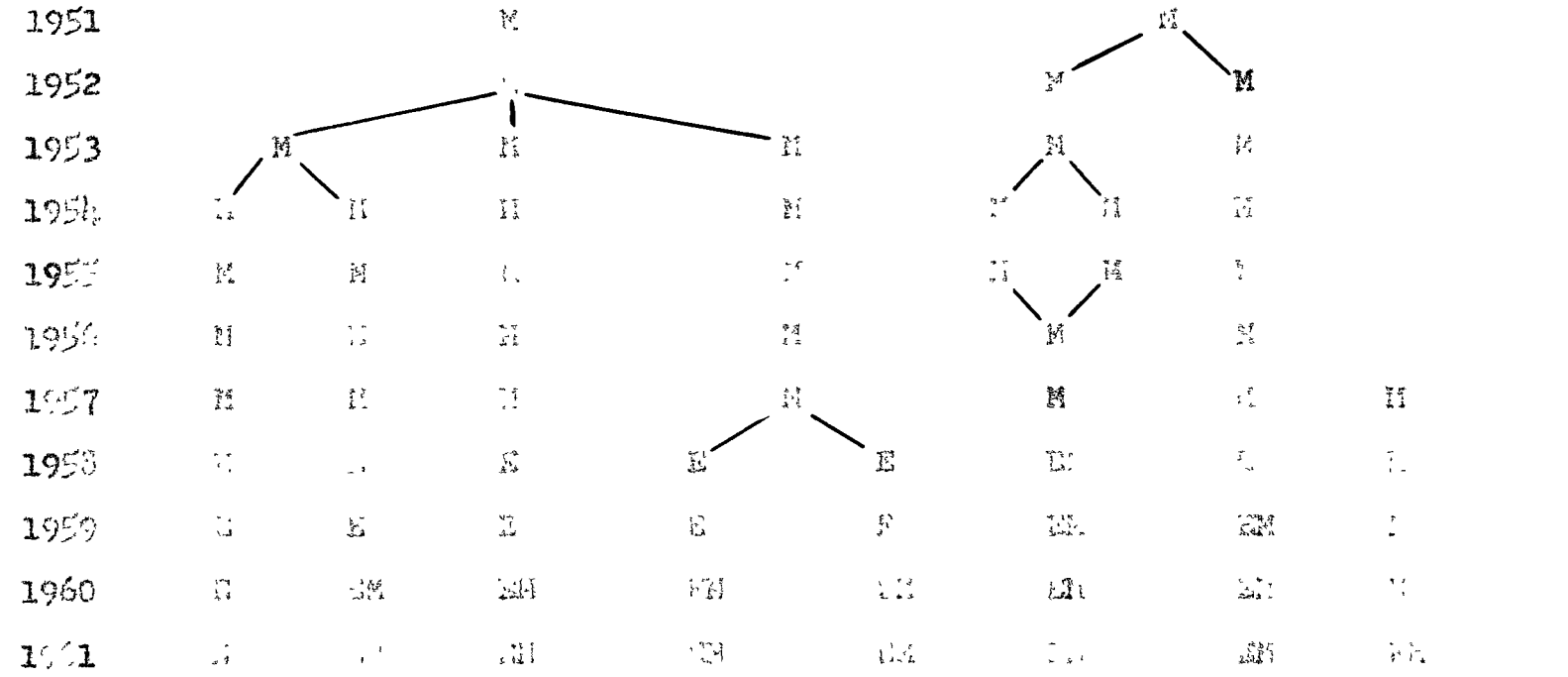

Le militant dut demander sa formation spirituelle et technique à des publications alors créées et du type d'éditions. De plus, dans chacune des deux branches, la masculine et la féminine, les Bulletins distinguèrent trois niveaux: collégial, secondaire, jeunes. Ce dernier niveau se vit toutefois doté d'un Bulletin distinct pour les chefs d'équipes. En outre, un Bulletin d'initiation, inauguré l'année précédente[159], est baptisé cette année-là Dominique et s'adresse aux élèves de septième année, sans distinction de sexe; ce Bulletin ne traite pas du programme social; il facilite cependant la transition entre la Croisade Eucharistique et la J.E.C. En incluant le Bulletin des écoles spécialisées, on arrive au total de dix. Par contre, les parutions se voient réduites à trois par année.

Le besoin d'un Bulletin spécial aux militants, reconnu en 1958 au niveau des Jeunes, s'imposa en 1960 aux autres niveaux. Si l'on se reporte au Tableau XI, l'addition pour l'année 1960, des sigles M et E donne le total de 14 Bulletins et de 40 parutions. L'on comprendra que la tâche rédactionnelle soit devenue aujourd'hui un fardeau pour la centrale[160]. La spécialisation et l'adaptation, tenant compte à la fois

---

159 Pauline Langlois, Le Bulletin de 7e année, dans les Cahiers d'Action catholique, no 190, livraison d'octobre-novembre 1957, p. 24.

160 (Hozaël Aganier), Situation actuelle en J.E.C., (CA-312(S.56)), p. 6.

des sexes, des niveaux académiques et des échelons d'intégration à la J.E.C., se voyaient portées à un point limite. La structure des Bulletins semble donc avoir atteint en 1961 une hypertrophie comparable à celle des services en 1952 (Cf. Chapitre VI).

Si l'on ajoute à cela que la structure interne des Bulletins est presque aussi complexe, avec une même démarche échelonnée sur trois ou quatre semaines, l'on comprendra que la présentation et le contenu aient parfois "crispé" certains diocèses[161] et qu'une simplification soit à l'étude[162].

Cette structuration des Bulletins jusque dans le détail était d'ailleurs un héritage:

> Le Bulletin des Dirigeants de la J.E.C. de Belgique surprend par la minutie de ses rédacteurs. Notre Conquérants (sic) détaille fort le travail de nos Comités[163].

L'évolution vers la complication apparaît dans la logique de la spécialisation, mais peut aussi s'interpréter comme un indice de vieillissement des structures:

---

161 Les comités généraux, Note à l'intention de la rencontre avec l'Action catholique nationale, le 26 août 1955, (Montréal s'était alors donné son propre Bulletin des Jeunes). (CA-030(N.55)), p. 2.

162 Roger Tessier, op. cit., p. 25-27.

163 Nous sommes organisés, dans le journal JEC, vol. 1, no 9, livraison de septembre 1935, p. 7, col. 1.

> C'est une erreur d'indiquer à un groupe ce qu'il doit faire, comment il doit juger et sur quoi il doit agir. On lui supprime l'effort d'invention et donc toute assimilation. Cette tentation guette surtout les mouvements qui prennent de l'âge. Les aînés ont peur que les plus jeunes ne comprennent pas bien les questions posées, ne fassent pas bien l'enquête. On leur envoie du tout fait[164].

L'importance des Bulletins vient de ce qu'ils véhiculent le programme. Lors de la crise provoquée par le départ des dirigeants nationaux en 1956, les Bulletins apparurent comme la première structure à sauver[165]. On pourrait, à ce point de vue, parler de "primat" des Bulletins. Par contre, leur diversification n'est qu'une manifestation de la préoccupation du mouvement, à partir de 1950, pour les "secteurs". Leur étude détaillée était donc justifiée.

2) Périodique à l'intention des dirigeants locaux. - Il est normal que les chefs en sachent plus que leurs hommes. A l'intention des dirigeants locaux, la J.O.C. canadienne avait un bulletin mensuel intitulé: Pour garder[166]. La J.E.C., sans doute pour mieux marquer son allégeance, intitula le sien: Pour servir.

---

164 Pierre Thiberghien, L'Action catholique, Montréal, Fidès, 1947, p. 115.

165 (Hozaël Aganier), Situation actuelle en J.E.C., (CA-312(S.56)), p. 6.

166 Henri Roy, op. cit., p. 91.

Ce bulletin, ou plutôt cette lettre, remplissait une fonction éducative et non pas seulement administrative[167]. Les Conquérants ne s'adressaient en effet qu'aux seuls chefs d'équipes; aux dirigeants il fallut fournir des indications supplémentaires pour l'utilisation des Conquérants et plus tard pour l'organisation des services et des campagnes.

D'abord simple feuille (celle de juillet 1939 est la quatorzième de la série[168]), puis dépliant élégant (1943), ou même brochurette assez élaborée: Dix ans d'équipe, (1945)[169], les bulletins Pour servir paraissaient deux ou trois fois l'an au fur et à mesure des besoins. A partir de 1946, ceux des campagnes s'intégrèrent à la série des Bulletins et ceux des services s'effacèrent devant un périodique spécialisé et plus régulier: Bâtir. Les Bulletins du Comité local, généralisés en 1960, remplissent aujourd'hui la fonction exacte du feuillet Pour servir de jadis. D'où le rôle organique de cette publication.

3) Périodique à l'usage des dirigeants diocésains. - Les lettres, communiqués, agendas, questionnaires, rapports,

---

167 Les comités généraux, Lettre aux amis de l'Equipe nationale, août 1943, (CA-650(D)), p. 66.

168 Les comités généraux, Pour servir, no 14, livraison de juillet 1939, (CA-650(A)), p. 20-21.

169 Jeunesse Etudiante Catholique, Dix ans d'équipe, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, 44 p.

etc., habituels entre un organisme central et les corps intermédiaires, n'ont jamais manqué dans la J.T.C.; leur collection, sans doute incomplète, forme pour les années 1937 à 1953, dans une proportion voisine de 75%, la matière de vingt-trois volumes, déposés aux archives de la centrale et intitulés Contact. Ce nom de Contact vient d'une série de bulletins inclus dans la collection, dont ils ne forment pourtant que les 25%.

Contact, créé en janvier 1940, était resté, encore en 1954, fidèle à son dessein initial:

> Contact vous arrive. Strictement réservé aux Dirigeants Fédéraux (sic), il sera notre moyen de rencontre pour échanger nos idées, nos vues, pour communiquer nos expériences. Au lieu de ne nous rencontrer qu'une ou deux fois par année à un Conseil général, nous nous retrouverons plus souvent unis par Contact[170].

Le Tableau XII montre la périodicité et les dimensions très variables de la publication. Ce Tableau serait d'un intérêt plutôt mince, s'il n'avait trait à une structure que l'auteur juge organique.

On aura remarqué que le Tableau s'arrête à l'automne 1954. En effet, Contact fut alors interrompu pour ne reprendre qu'en février 1961. Cette interruption est une véritable rupture de la tradition et un indice de désorganisation relative.

---

170 Les Comités généraux, Contact, année 1, no 1, livraison du 18 janvier 1940, (CA-650(A)), p. 25-27.

Tableau XII.

Fréquence du périodique Contact.
(Les chiffres indiquent le nombre de pages des livraisons)

Années	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
1939-1940					3					7
1940-1941			12	6		18				5
1941-1942				7		14				2
1942-1943				4	10					
1943-1944	13			10	13	5	11		17	
1944-1945		15		4			12			12
1945-1946			16	7	5		7	10	3	
1946-1947						4		15		
1947-1948		12	22	4	21		6	6	8	
1948-1949		5			6	6			4	
1949-1950	9		12		43	16	6	7		
1950-1951		11	11		4	10	9	16	11	3[8]
1951-1952		4	12		6		18	18	25	
1952-1953		6								2
1953-1954		9		20						
1954-1955		21								
———•———										
1960-1961						13	27	26	17	

La moyenne des parutions s'établit autour de cinq ou six par année. Les livraisons, régulières ou espacées, ne sont pas sans relation avec la cordialité des rapports avec la centrale et les diocèses. Si le silence de 1956 à 1960 est plutôt, comme il a été dit, imputable à une perte de la tradition[171], celui des trois années précédentes coïncide avec une période de tension presque aiguë[172].

Ce que le Tableau ne dit pas toutefois, c'est la qualité de Contact. La lecture de ce bulletin est grandement révélatrice de l'évolution, certes, mais aussi de la densité spirituelle de la J.E.C. Contact apportait plus que l'actualité du mouvement[173], il en dégageait toujours les implications de la charité et réunissait vraiment "autour de problèmes, de joies et d'épreuves communes (sic) les membres de l'équipe nationale"[174]. Contact, ou tout organe équivalent, répond dans le mouvement à une fonction nécessaire car, par lui, les dirigeants nationaux continuent leur rôle pédagogique auprès des dirigeants diocésains, rôle amorcé dans les centres nationaux.

---

171 Roger Tessier, op. cit., p. 30.

172 Nous sommes organisés, dans le journal JEC, vol. 1, no 9, livraison de septembre 1935, p. 7, col. 1.

173 Les comités généraux, Contact, année 5, no 5, livraison de mars 1954, (CA-650(B)), p. 113.

174 Les comités généraux, Contact, année 12, no 4, livraison de février 1951, (CA-650(P)), p. 102.

4) Périodiques à l'intention des éducateurs. - A l'imitation du Bulletin des Aumôniers de la J.C.C., les assistants de la J.E.C. primaire masculine de 1935 à 1941, les assistantes aussi de la J.E.C. féminine, de 1936 à 1938, eurent un Bulletin propre, de même format que les Conquérants[175]. Un autre périodique, Message, répondant aux voeux de la semaine générale de l'été 1937, vint remplir une fonction parallèle auprès des aumôniers et des assistantes et leur apporta pendant trois ans des commentaires sur les Conquérants, des précisions techniques et des exposés doctrinaux[176].

En octobre 1940, Message renouvela sa formule et s'adressa à tout le public éducateur, inaugurant la série des Cahiers d'Action catholique[177] (titre inspiré des Cahiers d'Action religieuse et sociale de France), dont les deux cents numéros jusqu'à juin 1960 forment une somme impressionnante d'études, de documents, de chroniques, de plans, d'expériences sur les sujets propres ou connexes à la spiritualité étudiante, à l'Action catholique, au milieu étudiant, à l'éducation, à la catéchèse, aux programmes du mouvement, aux méthodes d'action, etc. Pour l'historien, ils restent, avec Contact, le

---

175 Les archives de la Maison provinciale des Frères de Saint-Gabriel, à Montréal, possèdent deux collections reliées de tous ces Bulletins.

176 Emile Deguire, Message aux aumôniers, dans Message, vol. 1, nº 1, livraison de septembre 1937, p. 1.

177 Cf. (CA-630).

meilleur témoin de l'évolution de la J.E.C.; pour les éducateurs, ils représentaient une source toujours renouvelée de réflexions et d'orientations.

Le Tableau XIII donne une idée de la diffusion et de relative stabilité de la revue.

Jusqu'en 1956, la revue a donc gardé son public. La baisse de tirage à partir de 1956 est imputable à des silences répétés, qui ont nui à son audience[178]. Sa disparition est, au jugement de l'auteur, la plus grave lacune du mouvement, à l'heure actuelle. Un timide succédané, <u>Regain</u>, paraît depuis deux ans à l'occasion des <u>Bulletins</u> et s'adresse aux éducateurs des secteurs "Jeunes" et "Dominique".

Si l'on voulait résumer cette étude sur les périodiques à usage interne, l'on pourrait dire qu'ils ont longtemps formé un réseau stable et équilibré, mais qu'à l'heure actuelle, certains de ces organes sont ultra-développés alors que d'autres, tout aussi vitaux, sont comme à l'état récessif.

5) Articles dans les revues pédagogiques. - Cette catégorie de "publications" n'est que d'un apport subsidiaire. Deux revues pédagogiques, comme se relayant l'une l'autre, accordèrent à la J.E.C. l'hospitalité d'une rubrique. L'auteur

---

178 Roger Tessier, <u>op. cit.</u>, p. 27.
<u>Cf.</u> également: La Rédaction (<u>sic</u>), <u>Regain</u>, dans les <u>Cahiers d'Action catholique</u>, no 190, livraison d'octobre-novembre 1957, p. 1.

Tableau XIII.

Tirage des Cahiers d'Action catholique, de 1942 à 1960[a].

Année	Tirage	Année	Tirage
1942-1943	1,122	1951-1952	2,265
1943-1944	2,215	1952-1953	2,726
1944-1945	2,439	1953-1954	2,764
1945-1946	2,808	1954-1955	2,215
1946-1947	2,380	1955-1956	2,025
1947-1948	2,248	1956-1957	
1948-1949	1,924	1957-1958	1,609[c]
1949-1950	2,221[b]	1958-1959	672
1950-1951	2,068	1959-1960	878

a Le tirage moyen mis de l'avant par la publicité est de 3,000 exemplaires. Les chiffres donnés ici ont été obtenus en divisant le montant des recettes provenant des abonnements par le tarif régulier. Les chiffres n'ont donc qu'une valeur d'approximation quant à l'exactitude, mais assez juste quant à l'ordre de grandeur.

b Un tableau des abonnés au 16 novembre 1949 donne: 443 prêtres, 198 frères, 834 soeurs, 3 instituteurs laïcs, 10 institutrices laïques. Conseil de Noël 1949, (CA-650(6)).

c A partir de septembre 1956, les Cahiers qui avaient eu jusque là 107 livraisons, n'en connurent plus que 12 en quatre ans, soit de septembre 1956 à juin 1960. Les chiffres donnés de 1957 à 1960, s'ils ne correspondent pas au nombre exact d'abonnés, reflètent du moins un état de désorganisation.

a recensé cinquante-quatre articles parus dans L'Ecole, de 1940 à 1946[179], trente-cinq autres dans L'Ecole canadienne[180], de 1947 à 1951. Par contre, dans la revue officielle du Département de l'Instruction publique, pas un seul article.

b. Editions. - Le mouvement a souvent exprimé sa pensée dans des publications à caractère non périodique. Englobées sous le nom d'éditions, elles se trouvent répertoriées à la suite du Tableau XIV qui les groupe numériquement, par époques et par catégories. Sur ce Tableau, trois observations préalables; les observations plus particulières étant reportées en épilogue.

D'abord, les vides du Tableau ne signifient pas toujours absence de production et de pensée, mais parfois une simple préférence accordée à la forme du périodique. De plus, les éditions sont le plus souvent des opuscules, à l'exception de trois ou quatre ouvrages. Enfin, elles participèrent presque toutes au caractère d'actualité et de caducité des périodiques; les ouvrages mêmes qu'on a appelés les "classiques"

---

179 La plupart sont du Frère Rembert-Marie. Le tirage de L'Ecole était alors de 25,000 à 30,000.

180 La plupart sont du Père Maurice Laford. Cette série d'articles a fourni la matière de l'ouvrage J.E.C. et Education, Cf. (CA-650(P)), p. 6.

Tableau XIV.

Répartition numérique, par catégories, des éditions de la J.E.C. (compilation d'après les listes des pages suivantes).

No[b]	Catégories	Périodes[a]			
		1935-1941	1941-1948	1949-1956	1957-1961
1	Ouvrages de base	6	8	8	4
2	Opuscules sur le programme social			9	
	Vade-mecum pour les militants			2	
	Opuscules sur le programme religieux				3
	Plaquettes liturgiques			3	10
3	Carnets de chants, de jeux, etc.	1	8	8	2

a La démarcation des périodes présente une légère variante avec celle que l'on retrouvera ailleurs.

b Ce sont les numéros des catégories que présenteront les pages suivantes.

du mouvement[131] ont plus fait depuis qu'ils n'obéissent loi. Les positions longtemps les plus fermes se retrouvent un beau matin mises en doute, sans autre forme d'avertissement - à la grande irritation des éducateurs.

Le nombre relativement restreint des éditions de la J.E.C. pourra aussi surprendre pour un mouvement qui a produit autant d'idées. C'est que la J.E.C. n'est pas une société à but lucratif et qu'elle n'a jamais prétendu rivaliser avec les maisons d'éditions: elle a même en 1942 donné l'autonomie à son propre service d'éditions. Si par après elle s'est prêtée à éditer quelques opuscules, ce fut seulement en réponse à des besoins très spécifiques.

Le Tableau précédent, plutôt squelettique, s'animera par les listes et les commentaires qui vont maintenant suivre.

1) Catégorie des manuels de base. - Une liste provisoire en a recueilli une trentaine que voici (seuls les titres trois, vingt-cinq et vingt-six sont un peu hors catégorie):

---

131 Claude Ryan, Esprits durs, coeurs doux, Montréal, Action Catholique Canadienne, 1959, p. 65.

1. Histoire d'une section de J.E.C., 1934, 48 p.
2. L'Etude et l'action dans la J.E.C., 1934, 44 p.
3. L'Ame de la J.E.C.; son esprit et sa direction, 1934, 32 p.
4. Manuel de la J.E.C., Doctrine, 1935, 121 p.
5. Manuel de la J.E.C., Technique, 1935, 103 p.
6. La J.E.C. à l'école primaire, 1936, 131 p.
7. Je veux être membre, (1943), 24 p.
8. Responsabilités; trio et dirigeants, (1943), 32 p.
9. Les Journaux, (1943), 46 p.
10. Un Insigne, c'est combien?, (1943), 16 p.
11. Les Centres de militants, (1945), 48 p.
12. J.E.C. d'aujourd'hui, 1945, 108 p.
13. Nous, étudiants, (1945), 32 p.
14. Dix ans d'équipe, (1945), 44 p.
15. Conversion au réel, 1948, 310 p.
16. J.E.C. et Education, 1950, 96 p.
17. L'Assistante religieuse dans la J.E.C., 1950, 63 p.
18. Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, 1951, 55 p.
19. Au Service des gars, 1952, 144 p.
20. Fondements de la J.E.C. canadienne, 1952, 32 p.
21. Positions de la J.E.C. secondaire, 1953, 21 p.
22. L'Assistante religieuse dans la J.E.C., 1950, 63 p.
23. Tâches pastorales de l'aumônier, 1956, 30 p.
24. Pour une action militante, 1958, 64 p.
25. A quoi pensent-elles?, 1959, 104 p.
26. Me voici, 1960, 96 p.
27. L'Assistante en J.E.C., 1960, 96 p.

Les commentaires porteront sur quelques titres seulement. De 1934 à 1936, les textes orthodoxes sont les trois premiers titres; les trois titres suivants sont tenus pour hétérodoxes[182]. L'auteur a délibérément négligé de mentionner plusieurs petits opuscules à l'origine difficilement répérable. Il se passait beaucoup de camelote à l'époque sous l'étiquette jéciste; on se rappelle l'intervention énergique

---

182 Henri Roy, Lettre à Mgr Georges Gauthier, Montréal, (automne 1955), (CA-121), 7 p.
Roch Rochette, Lettre au Père Emile Deguire, Québec, 23 août 1936, (CA-121), pièce 46.

de Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal en mars 1936.

Les titres de la décade suivante accusent que le vent a tourné. Les quatre tracts numérotés de sept à dix se présentent sous l'étiquette neutre: "Le mouvement étudiant". Les deux ouvrages J.É.C. d'aujourd'hui et Conversion au réel sont aussi des titres qui parlent par eux-mêmes.

Les éditions des années 1950 à 1954 montrent, elles aussi, un déplacement d'accent. Les Caractères fondamentaux de la J.É.C. canadienne, sous l'apparence du dépouillement et de l'objectivité, sont liés à l'une des heures les plus dramatiques de l'histoire du mouvement; défendant ses méthodes et ses principes, la J.É.C. y défendait son existence[183]. La courageuse orientation amorcée par l'ouvrage du Père Maurice Lafond Au service des gars n'eut malheureusement pas de surlendemain[184]; même à l'heure actuelle, la J.É.C. des Jeunes cherche encore sa voie. La plaquette intitulée Positions de la J.É.C. secondaire perpétue en la fixité d'un cas celle qui fait foi à l'heure actuelle: pour une action militante et qui connut l'une des rares rééditions de l'histoire du mouvement.

---

183 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains de J.É.C., Montréal, 14 juin 1951, (CA-650(P)), p. 275-276.

184 Equipe nationale des Jeunes (sic), Document de travail présenté au conseil de mai 1953, (CA-321(M.59)), p. 6.

2) Catégorie des textes d'alimentation spirituelle. - Assurer une alimentation aux militants avait été un des objectifs du quinzième anniversaire; toute une série d'éditions entreprirent d'infirmer la principale objection contre le mouvement, à savoir "qu'il ne possédait ni ne donnait de spiritualité"[185]. Voici la liste de ces éditions:

1. Le Chrétien cultivé d'après Pie XII, 1952, 44 p.
2. Un Monde à refaire, 1952, 32 p.
3. Vocation du chrétien au XX^e siècle, 1953, 168 p.
4. Dossier de travail, 1953, 54 p.
5. Apprendre à aimer, 1953, 80 p.
6. Face au miroir, 1953, 112 p.
7. Ma Famille, une aventure d'hommes, 1954, 44 p.
8. La Porte claque, la porte s'ouvre, 1954, 64 p.
9. Coeur en apprentissage, 1955, 100 p.
10. Ensemble, 1951, 160 p.
11. Grandir, 1952, 162 p.
12. Prions, 1951, 40 p.
13. Méditations étudiantes sur le rosaire, 1954, 16 p.
14. Témoins de la Résurrection, 1954, 110 p.

Les trois premiers titres, destinés aux Grands, ne connurent qu'une "diffusion lente et limitée"[186]. Les titres quatre à neuf venaient étoffer le programme annuel; ce n'étaient donc que des denrées essentiellement périssables. Les titres dix et onze, au contraire, se présentaient comme les vade-mecum des militants et des militantes du secteur des Jeunes. De toilette attrayante, de rédaction alerte, ils monnayaient à l'usage des adolescents le riche acquis spirituel

---

185 Rencontre des aumôniers diocésains et nationaux de J.E.C., La-Pointe-du-Lac, 22-24 octobre 1950, (CA-650(P)), p. 25.

186 Maurice Lafond, Examen de conscience, (CA-650(P)), p. 174. Cf. également: (CA-650(T)), p. 41.

du mouvement à date et voulaient être pour les jeunes "un signe sensible de la J.E.C.". Leur utilisation ne survécut guère au désarroi de 1954-1956.

L'abandon des services de liturgie et de leur bulletin Bâtir fut compensé en 1955 par la publication de Témoins de la Résurrection, précurseur de toute une série de publications de spiritualité, dont il reste à présenter la liste:

1. Le Christ, vie du militant, 1957, 32 p.
2. Espérance et pauvreté, 1957, 48 p.
3. L'Alliance du Christ et de l'Eglise, 1958, 64 p.
4. La Liturgie de l'Avent, 1958, 48 p.
5. La Liturgie du Carême, 1959, 56 p.
6. La Messe, clé de voûte de notre vie, 1959, 64 p.
7. Vers la joie de Pâques, 1959, 56 p.
8. Attentes, 1959, 48 p.
9. Soyez une pâte nouvelle, 1960, 64 p.
10. Allons à Jérusalem, 1960, 60 p.
11. Recevi, 1960, 30 p.
12. Jean-Baptiste et le mystère de l'Avent, 1960, 30 p.
13. La Montée vers Jérusalem, 1961, 48 p.

A côté de l'énorme production contemporaine d'ouvrages de piété, les minces plaquettes de la J.E.C. font le poids d'un fétu, mais elles représentent un effort de spiritualité authentiquement étudiante. Il est regrettable que ce type de publications ait encouru la disgrâce du conseil national de juillet 1961[187].

3) Catégorie des carnets de chansons, de danses, de mimes et de jeux. - Ne seront retenues ici que les éditions

---

187 Jean Francoeur, Rapport du conseil national 30 juin-1er juillet 1961, (CA-321-1(J.61)), p. 46.

de librairie à diffusion nationale; seront éliminées les innombrables reproductions à usage domestique. Ces publications relèvent d'une préoccupation mineure, si l'on veut, mais réelle et constante du mouvement. Elles dénotent une parenté, non désavouée, avec le scoutisme, mais surtout elles affirment le caractère joual et dynamique du mouvement[188].

Voici la liste des publications de cette catégorie:

1. Chantons, 1938, 44 p.
2. Je chante, 1942, 48 p.
3. Tu chantes, 1944, 48 p.
4. Joue-Joie, 1944, 48 p.
5. Youp la la, 1945, 48 p.
6. Rolet loli, 1945, 60 p.
7. Vire-vole, 1946, 66 p.
8. Gai lon la, 1946, 48 p.
9. Trois petits tours, 1946, 4 p.
10. Passe-partout, 1949, 96 p.
11. La Clé des chants, 1949, 40 p.
12. Parlons chansons, 1951, 2[illegible] p.
13. Gai, mes amis, 1953, 48 p.
14. Fantasia, 1955, 84 p.
15. Gais lurons, 1956, 48 p.
16. Noël nouvelet, 1956, 32 p.
17. Rythmes clairs, 1960, 32 p.
18. Chansons du 25[illegible] anniversaire, 1961, 32 p.

En résumé, les publications occasionnelles ou éditions comprennent surtout des opuscules sur le fonctionnement du mouvement, des textes destinés à l'alimentation spirituelle de nos membres et des carnets de chansons, de jeux et de rondes dont le premier souci était d'éviter le sentimentalisme.

Quant aux publications dans leur ensemble, elles sont à la fois "une condition et une forme essentielles de l'action

---

188 Roger Varin, Je Chante, Montréal, Fidès, 1942, p. 1-2.

apostolique du mouvement"[189]. Les publications diversifiées d'une même époque présentent à l'observateur du dehors un caractère frappant de cohérence et d'unité, greffées qu'elles sont sur un même programme et inspirées par la même méthode[190].

Conclusion

Les structures d'action interne illustrent à souhait le double aspect "institution" et "évolution" de la J.E.C. Toutes empruntées à l'origine à la J.O.C., les unes ont donné lieu à de brillantes adaptations; les autres, il faut l'avouer, ont connu la détérioration.

Les deux structures axiales sont la méthode et le programme. La méthode d'action, affinée avec le temps, est restée d'un emploi constant à toutes les époques et dans toutes les structures. Le programme, c'est-à-dire l'objectif général découpé en objectifs particuliers annuels, a reconquis la place centrale qu'il avait au début. Longtemps empirique et propre au mouvement, il s'est conformé, plus systématisé, au programme commun de l'Action catholique du pays.

Sans y réussir toujours autant que l'exigeraient ses détracteurs ou même ses amis, la J.E.C., à l'instar de tous les mouvements de jeunesse, apporte tout son souci à la

---

189 Idem, op. cit., p. 1-2.

190 Maurice Lafond, Les publications dans le mouvement dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 422-423.

formation des cadres. Pour les familiariser avec ses méthodes et ses programmes, elle s'est constituée en une vaste école de formation, où les étudiants, secondés par les éducateurs, collaborateurs de la hiérarchie, se firent leurs propres pédagogues. La J.E.C., par surcroît, agit sur les éducateurs eux-mêmes. Ce réseau d'interactions personnelles se compléta d'un autre réseau, celui-là de publications. Ces publications se diversifièrent suivant les destinataires et comprirent des périodiques et des éditions, témoins les uns et les autres d'un climat habituel de recherche.

Inénieux en théorie, l'appareil des mouvements d'Action catholique spécialisée s'avère dans la pratique extrêmement lourd et complexe[191]; les divers organes y possèdent une étroite complémentarité et la paralysie d'un engrenage affecte tout le système. Comme exemples de ces blocages, on peut mentionner l'interruption récente de contacts aussi organiques que les visites de diocèses, les carrefours d'éducateurs, les centres nationaux de diplômés et de publications comme le périodique Contact ou la revue Cahiers d'action catholique. Comme exemples encore, on peut ajouter le primat accordé à l'action impersonnelle de l'imprimé au détriment de l'interaction personnelle par les rencontres. Alors que le primat

---

191 Action Catholique Canadienne, situation générale de l'Action catholique au Canada, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, (CA-821.1(ACC-57)), p. 2.

de l'imprimé ne stimula aujourd'hui que la production des instruments, l'action personnalisée avait suscité jadis des créations remarquables, celle des Villages étudiants entre autres. La productivité a donc remplacé la créativité.

L'inefficacité partielle des structures de formation tient encore de leur âge. Installées à l'état d'institutions depuis un quart de siècle, elles ont perdu leur aspect révolutionnaire et les jeunes répugnent au conservatisme[192]. Le mouvement a d'ailleurs rétréci son champ d'action; à la conquête a succédé la consolidation, pour ne pas dire la simple récupération.

De cette détérioration, les autocritiques du mouvement sont conscientes. Quoi qu'il en ait été des vicissitudes de son action interne, la J.E.C. ne s'est jamais détournée de l'action externe sur le milieu. Il reste donc à étudier celle-ci, tour à tour dans ses structures propres et ses structures de suppléance. Cette étude fera l'objet des Chapitres V et VI.

---

192 Secrétariat de l'UNESCO, Tendances nouvelles des organisations de jeunesse, Paris, UNESCO, 1960, p. 32.

CHAPITRE V

LES STRUCTURES D'ACTION EXTERNE

L'action de la J.E.C. ne s'arrête pas à l'intérieur du mouvement. A l'encontre par exemple du Scoutisme (et ceci ne méjuge en rien de l'immense apport éducatif de ce mouvement qui compte vingt millions de membres à travers le monde), elle est axée au départ sur la notion, le souci et l'apostolat du milieu. Le Scoutisme[1] crée de toutes pièces un milieu éducatif mais qui reste artificiel; l'Action catholique recrée un milieu naturel existant, mais qui avait perdu son âme:

> Tout ce qui n'est pas conçu, voulu, organisé en fonction de la masse, n'est pas jéciste, n'est pas Action catholique[2].

La J.E.C. respecte en cela son allégeance jociste: "Enfin! quelqu'un qui me parle de la masse", avait dit Pie XI en recevant l'abbé Cardijn pour la première fois[3].

---

1 Pierre Tiberghien, L'Action catholique, Montréal, Fides, 1947, p. 239-240.
Mgr Garrone (sic), L'Action catholique, Paris, Bayard, 1958, p. 99-101.

2 J.E.C., mouvement de masse, dans Message, vol. 3, nos 7-8, livraison de mars-avril 1938, p. 89.
La J.E.C., mouvement de masse, dans le journal JEC, vol. 1, no 3, livraison de mars 1935, p. 4, col. 1.

3 Pierre Bayart, L'Action catholique spécialisée, Paris, Desclée, 1935, p. 116.

Cet apostolat du milieu, la J.E.C. l'exerce d'abord par le témoignage personnel des militants[4], fondamental en Action catholique, mais aussi par la conquête des chefs naturels, conquête préparée par le noyautage du milieu[5], c'est-à-dire par le repérage attentif des influences qui s'y exercent. C'est là, pour ainsi dire, de l'action individuelle. Cette action, la J.E.C. l'amplifie en recourant à l'action collective et à ce qu'elle appelle la "propagande"[6].

La propagande moderne et sa version commerciale ont développé de multiples techniques. La J.E.C. n'a pas dédaigné d'en emprunter tour à tour plusieurs et d'en retenir même certaines pour leur évidente efficacité. Elle les a adaptées à ses objectifs et à son champ de travail, les a structurées de façon originale et en a fait dans le milieu étudiant des institutions. Ces structures peuvent se ranger en deux catégories: les manifestations et les publications.

---

4 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1951, p. 51.

5 Germain-M. Lalande, Conversion au réel, Montréal, Fides, 1948, p. 195-199.

6 Idem, op. cit., p. 90-92.

1. Les manifestations.

Le mot "manifestation" est pris ici dans un sens semi-extensif et recouvre toutes les formes d'expression publique d'une idée ou d'un sentiment: assemblées, expositions, repas, festivals, défilés, cérémonies religieuses, créations dramatiques, voire chorégraphiques. Ces formes et plusieurs autres, la J.O.C. les a employées, tantôt séparées, tantôt intégrées dans des ensembles.

Il faut se souvenir que les manifestations de masse faisaient partie de la psychologie de l'entre-deux-guerres. Les groupements politiques les utilisaient surtout comme des démonstrations de force. La J.O.C. ne les avait pas ignorées pour saisir l'opinion publique et galvaniser ses propres membres. Le Manuel de 1930[7] est explicite sur les assemblées générales, les manifestations fédérales et le congrès national. Celles qui eurent alors lieu dans le concret seront évoquées en leur lieu. La J.O.C. marchera sur ces brisées, tantôt modestement, tantôt avec éclat.

Il ne faut pas oublier que la propagande de tous les jours était par la J.O.C. jugée si importante qu'un des membres du comité local, comme du comité diocésain, comme du comité général, eut jusqu'en 1953, le titre et la charge de

---

7 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris et Bruxelles, Les Editions Jocistes, 1930, p. 220-223.

propagandiste[8]. Mais comme il importe ici de s'arrêter aux grandes structures, les principales manifestations signalées seront plutôt les assemblées publiques, les campagnes et le congrès national de 1945.

a. Les assemblées publiques. - La première J.E.C.[9] faisait converger le travail de tout un mois vers l'assemblée générale, à laquelle les jécistes invitaient leurs amis. De brefs rapports sur le travail du mois et l'actualité du mouvement y alternaient avec des intermèdes récréatifs, faits de chants, de jeux et de sketches (croquis rapides de la vie étudiante), forme dramatique mise à la mode par la radio, alors toute récente. Trois ou quatre fois par année, les sections solidement organisées pouvaient adapter le programme des assemblées générales et le présenter à l'ensemble des élèves: c'était l'assemblée publique[10].

Les journaux du temps contiennent plusieurs comptes rendus de ces assemblées publiques. L'université d'Ottawa[11]

---

8 Jeunesse Etudiante Catholique, Responsabilités: trio et dirigeants, Montréal, Fidès, 1943, p. 16-23.

9 L'Etude et l'action dans la J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Pères Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 12-15.

10 Les Assemblées générales, dans le bulletin Conquérant (sic), vol. 1, no 3, livraison de mars 1935, p. 38.

11 Assemblée publique de l'université d'Ottawa, dans le journal JEC, vol. 2, no 2, livraison de février 1936, p. 11, col. 2 et 3.

organisa la première le 15 décembre 1935. Quelques collèges s'empressèrent de l'imiter au printemps 1936[12]. Ces assemblées furent sur le coup relatées comme des triomphes: les jécistes n'y avaient-ils pas "bravé le respect humain et clamé leur enthousiasme pour le Christ-Roi et l'état de grâce?". La vraie réaction toutefois ne fut admise que beaucoup plus tard:

> Cette stratégie apostolique était empruntée sans adaptation aucune à la J.O.C. de l'époque. Le milieu étudiant ne se rallia pas à cette façon de faire. Il écouta, un peu surpris d'abord, réticent ensuite et finalement ce fut une opposition systématique à la J.E.C. elle-même[13].

L'assemblée publique ne fut pourtant pas abandonnée. Sous le nom d'assemblée de masse, on la retrouve jusqu'en 1953[14]. D'allure plus spontanée, avec des objectifs plus incarnés dans des valeurs étudiantes reconnues, elle ponctuait pour l'ordinaire l'issue des campagnes et, chez les Jeunes, les étapes du programme. A partir de 1946, ces assemblées revêtent l'aspect de fêtes: fête de retour à l'école en

---

12 Séminaire Ste-Croix et séminaire de Sherbrooke, dans le journal JEC, vol. 2, no 7, livraison de février 1936, p. 11, col. 2 et 3.
Collège Saint-Laurent et séminaire de Trois-Rivières, dans le journal JEC, vol. 2, no 4, livraison d'avril 1936, p. 6-7, col. 2, 3, 4.

13 (Jean-Marc Chicoine), Cheminement d'une vocation, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 170-171, livraison de décembre 1954 - janvier 1955, p. 210-211.

14 Les comités généraux, Assemblée de masse, dans le bulletin Aujourd'hui, c'est demain, vol. 16, no 4, livraison d'avril 1953, p. 26.

septembre[15], fête de départ avant les vacances de Noël[16]; fête de l'amitié à la mi-hiver[17], à l'occasion de la Saint-Valentin ou du Mardi Gras. La mi-automne connaît parfois, elle aussi, une fête: fête des professeurs en 1946[18], fête des jeux en 1949[19], fête du livre en 1950[20]. Les campagnes d'abonnements aux journaux donnent lieu, elles aussi, à une nouvelle fête[21]. Ces fêtes ont toujours un but éducatif: elles visent à faire passer une idée du programme; elles font appel au concours actif du plus grand nombre de participants

---

15 Marthe (Lavallée) et Claude (Sylvestre), Fête de retour, dans le bulletin La Vie de l'école, vol. 13, no 1, livraison de septembre-novembre 1947, p. 51-52.

16 Berthe Deschesnes et Jean Dostaler, Fête de départ, dans le bulletin Conquérants pour le temps de Noël, vol. 11, no 2, livraison de décembre 1945, p. 38-43.

17 Marthe Lavallée et Réal Michaud, La Fête du Mardi gras, dans le bulletin L'Amitié, vol. 14, no 1, livraison de janvier 1949, p. 34-41.

18 Françoise Chamard et Eric Gourdeau, Fête du Maître, dans le bulletin Découvertes, vol. 13, no 1, livraison de septembre 1947, p. 35-39.

19 Marthe Lavallée et al., Nous, des gaspilleurs, dans le bulletin Les Amis en route, vol. 15, no 1, livraison de septembre-novembre 1949, p. 43-44.

20 Marthe Lavallée et al., Fête du Livre, dans le bulletin (la page frontispice est sans titre), vol. 16, no 1, livraison de septembre-novembre 1950, p. 52-54.

21 Marthe (Lavallée) et Claude (Sylvestre), Assemblée de masse, dans le bulletin La Vie à l'école, vol. 13, no 1, livraison de septembre-novembre 1947, p. 55.

possible et elles font grand cas de la liberté d'expression[22]. Dès 1950, se retrouvait dans les écoles un véritable calendrier étudiant installé par la J.E.C.[23]. L'assemblée publique n'a survécu aujourd'hui que sous la forme de forums ou de panels. Il en va tout autrement de la structure qui va suivre.

b. Campagnes. - En J.E.C., le vrai travail est affaire de continuité et, hormis chez les Jeunes le chapelet de fêtes ci-dessus mentionnées, le programme social s'étudie toute l'année sans bruit. Pourtant, il se couronne traditionnellement par une brève phase explosive, bien connue des éducateurs et des étudiants sous le nom de "campagne". Les autres mouvements d'Action catholique spécialisée donnent plutôt chez eux à la réalité correspondante le nom de "semaine nationale". Il est intéressant de voir comment "l'ensemble quelconque de démarches de propagande" que les dictionnaires appellent "campagne" a pu aboutir en J.E.C. à une structure précise, puis dans tout un milieu éducationnel, à une institution. La minutie de l'étude qui en sera faite se justifie par la vaste institutionnalisation de cette semaine, unique en son genre.

---

22 Marie-Paule Demers et Antoine Lepage, fête de départ, dans le bulletin Et il a habité parmi nous, vol. 14, no 2, livraison de décembre 1948, p. 31.

23 Historique de la J.E.C., Montréal, Fédération diocésaine de la J.E.C., fichier central, (1950?), p. 5.

1) Période 1935-1940. - L'idée et le mot de "campagne" sont contemporains des tout premiers textes du mouvement. Les tracts de Chambly[24] donnent trois outils à l'action jéciste dans le milieu: les mots d'ordre, les campagnes et les services. Ils reconnaissent l'efficacité des campagnes, mais ils conseillent de ne pas les multiplier et de ne pas les prolonger. Les campagnes, telles qu'organisées alors, n'excitent plus aujourd'hui qu'un sourire de pitié; pourtant, elles n'ont peut-être pas été aussi "verbales" qu'on l'a dit[25]. Le mouvement, au contraire, aurait évolué comme par bonds, à coups de campagnes[26]. La J.E.C. secondaire parle d'une campagne de loisirs à l'automne 1936[27], suivie d'une campagne de lectures au printemps 1937[28], puis d'une campagne de vacances[29]. La J.E.C.

---

24 L'Etude et l'action dans la J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 25-27.

25 Gérard Chaneuf, A l'enseigne de Clio, dans les Cahiers d'Action catholique, no 192, livraison de mars-avril 1958, p. 2.

26 Roger Tessier, Quel est le sens d'une campagne étudiante?, dans les Cahiers d'Action catholique, no 198, livraison de mars 1960, p. 143.

27 Notre campagne: jouer, dans le bulletin Conquérants, vol. 3, no 2, livraison d'octobre-novembre 1936, p. 24.

28 Enquête sur les lectures, dans le bulletin Conquérants, vol. 3, no 4, livraison de janvier-février 1937, p. 72.

29 Loisirs, dans le bulletin Conquérants sur les vacances (sic), vol. 2, no 10, livraison de juillet-août 1937, p. 1.

primaire, de son côté, mène effectivement, de 1937 à 1939, trois campagnes successives pour un Noël chrétien[30]. Beaucoup des matériaux des campagnes subséquentes sont déjà présents, mais pêle-mêle; il manque un architecte. La date, la durée, les thèmes particuliers, les techniques des campagnes, tout est laissé à l'initiative des sections.

2) Période 1940-1948. - En 1940, la centrale convoque soudain, pour les 29 et 30 mars, un conseil général extraordinaire. L'agenda porte deux questions entre autres:

> La campagne de Noël a-t-elle été pour vous l'occasion d'expériences heureuses qu'il serait avantageux de communiquer aux autres diocèses?
>
> Que pensez-vous de terminer la campagne par une semaine intensive de propagande familiale, du 4 au 12 mai, où il y aurait une activité spéciale à chaque jour?[31]

Il serait possible, par les journaux des collèges, de savoir si ce conseil d'urgence eut des suites effectives. Une seule réalisation concrète, à date, est historiquement connue[32] et elle paraît avoir été déterminante: ce fut celle d'une campagne sur "le don de soi" au séminaire de Saint-Hyacinthe.

---

30 Campagne pour un Noël chrétien, dans le bulletin Conquérantes de la J.E.C.F., vol. 3, no 3, livraison de décembre 1939, p. 7-8.

31 Les comités généraux, Lettre aux comités diocésains, Montréal, (mars 1940), (CA-650(A)), p. 36.

32 J.-A. Brouillard, Une Semaine de propagande, dans les Cahiers d'Action catholique, no 6, livraison de mars 1941, p. 171-176.

Elle fut conçue et menée avec un tel souci d'efficacité qu'elle apporta des éléments définitifs. C'est le type même d'une expérience réussie à l'échelon local, puis étendue à l'échelle nationale.

L'idée d'une telle semaine de propagande avait d'abord répondu à un besoin réel du milieu. Les dirigeants de la J.E.C., déplorant le manque de sens social chez eux et chez leurs confrères, pensèrent qu'une semaine de propagande apporterait une amélioration. Toutes les campagnes plus tard seront pareillement menées au nom du programme annuel de la J.E.C., programme qui cherche à répondre, dans le milieu, à un besoin constaté par l'équipe nationale.

En second lieu, la semaine de Saint-Hyacinthe voulut polariser toutes les influences possibles. Une série de démarches entreprises par les dirigeants locaux auprès des diverses autorités obtint leur bienveillant patronage. Une autre série de démarches auprès des membres du corps enseignant s'assura de leur collaboration. Le précédent était créé. Un travail préparatoire auprès des éducateurs, travail entrepris conjointement par les dirigeants, l'aumônier ou l'assistant, passa vite en coutume à la veille des campagnes[33]. Le point, en effet, est délicat: il s'agit d'obtenir que les éducateurs aident les étudiants et non qu'ils se substituent à eux.

---

33 Jean-Marc Chicoine, Ma Collaboration à la semaine étudiante, dans les Cahiers d'Action catholique, no 104, livraison d'avril 1949, p. 263.

Mais l'astuce décisive dont les dirigeants de Saint-Hyacinthe eurent l'intuition fut le fait, pour la J.E.C. de s'effacer comme derrière un paravent et de céder la direction effective de la campagne à un comité d'étudiants représentatifs du milieu mais non membres du mouvement: le comité de la campagne. La manoeuvre restera classique[34]. Elle était à la fois habile et nécessaire. Habile, elle était un excellent moyen de conquête à la fois des chefs et du milieu et elle devait d'ailleurs s'étendre bientôt à toute la stratégie du mouvement. Nécessaire, elle permettait aux dirigeants de la J.E.C. de se libérer de l'organisation matérielle pour s'adonner au travail primordial des "contacts" et pour soutenir et inspirer en sous-main le travail du comité dit de la "campagne".

Un autre point marqué par la semaine de Saint-Hyacinthe a trait à l'unité de la pensée diffusée. De longues recherches avaient abouti à la détermination de thèmes précis pour chaque jour, thèmes consignés sur des "feuilles de route". La leçon ne fut pas perdue. Le mouvement confiera chaque année à ses journaux de véhiculer le message de la campagne[35] dans un numéro spécial, au tirage largement augmenté.

---

34 Berthe Deschesnes et Roland Allard, Le Comité de la campagne, dans le bulletin Nous, étudiants, (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1945, p. 8-9.

35 Germain-Marie Lalande, Les Campagnes, dans les Cahiers d'Action catholique, no 32, livraison d'avril 1943, p. 256-257.

Enfin, à Saint-Hyacinthe la convergence d'une propagande multiforme frappa tous les esprits: il s'agissait vraiment d'une mobilisation générale: sermon d'ouverture, affichage chaque jour renouvelé, commentaires par les professeurs en classe, discussions entre étudiants: toutes les techniques alors connues se trouvèrent employées.

Si l'on s'en tient à la partie technique, le bilan de la campagne de Saint-Hyacinthe se solde par quatre acquisitions: climatisation préalable, préparation sérieuse, convergence de tous les *media* autour d'un même objectif, utilisation de "militants intermédiaires"[36], cette vieille ruse de guerre de "la cinquième colonne".

En mars 1941, nouveau conseil général d'urgence en vue de fixer les modalités d'une campagne familiale avec semaine intensive, cette fois, à l'échelle nationale[37]. On se rappelle que cette année fut la grande année de la structuration définitive du mouvement[38]. La centrale prit en main la "semaine intensive" en trois opérations énergiques[39].

---

36 Pierre Tiberghien, *L'Action catholique*, Montréal, Fidès, 1947, p. 79.

37 Les comités généraux, *Lettre aux présidents, présidentes et aumôniers diocésains de J.E.C.*, (mars 1941), (CA-650(A)), p. 99.

38 *Cf.* Chapitre Premier.

39 Gérard Pelletier et Alexandrine Leduc, *Ce qu'est la semaine intensive*, dans le bulletin *Campagne familiale avril-mai 1941*, (série des *Pour Servir*, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1941, p. 29-30.

La première impose la synchronisation: la date de la semaine intensive fut en effet fixée du 4 au 12 mai, à l'exclusion de toute autre. Une programmation soignée vint ensuite déterminer le thème général et les sous-thèmes pour chaque jour:

> La discipline est absolument nécessaire pour arriver à des résultats. (...) Ce n'est pas une semaine intensive quelconque, mais celle-ci[40].

La centrale veilla enfin à fournir des instruments de travail adaptés. Les dirigeants locaux reçurent un copieux Pour servir de 40 pages, contenant une foule d'indications pratiques. Un numéro spécial du journal JEC, destiné à une vente massive (en fait, le tirage fut triplé et toucha les soixante mille copies) devint l'instrument[41] des comités de lecture et de discussion formés parmi les étudiants. Quant aux éducateurs, ils se virent rejoints par les Cahiers d'Action catholique. L'utilisation à fond de l'affichage, une émission à Radio-Canada (toujours restée depuis) et diverses autres manifestations (assemblée de masse, célébration publique de la Fête des Mères, vente de vingt-cinq mille cartes) complétèrent l'orchestration[42] autour du thème de la famille:

---

40 Idem, op. cit., p. 30.

41 Idem, op. cit., p. 15-20.

42 Les Cahiers (sic), Campagne familiale, dans les Cahiers d'Action catholique, no 5, livraison de mai 1941, p. 244.

> Nos souvenirs personnels nous permettent de dire quelle surprise ce fut dans le milieu et quelle impression de force il se dégagea de cette campagne. Quelque chose de neuf était né dans le milieu étudiant[43].

Les campagnes subséquentes ne feront que compléter le dispositif. Celle de 1942 ajoutera une récollection à l'échelon local[44] et une journée d'étude à l'échelle diocésaine comme parties intégrantes de la préparation. Celle de 1943, donnera l'idée d'une messe communautaire[45]; celle de 1944, d'une rencontre sportive entre élèves et professeurs[46]; celle de 1946, d'une parade étudiante[47]; celle de 1948, d'un repas communautaire à l'école[48]; l'auteur se rappelle avoir entendu

---

43 Gérard Phaneuf, A l'orgueil ne de Dieu, dans les Cahiers d'Action catholique, no 192, livraison de mars-avril 1950, p. 2.

44 Maurice Lafond, La Campagne du 20 au 27 avril, dans les Cahiers d'Action catholique, no 19, livraison d'avril 1942, p. 349.

45 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Tous dans le jeu! dans le bulletin Pour Servir 1943 (sic), (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1943, p. 23.

46 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Ensemble, dans le bulletin Pour Servir 1942 (sic), (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1942, p. 9.

47 Berthe Deschênes, Yvic Gourdeau, Fête de la joie, dans le bulletin La Joie, vol. 11, no 4, livraison d'avril 1946, p. 40-41.

48 Jeanne Benoît et Réal Michaud, Agapes fraternelles, dans le bulletin Notre école, une cité, vol. 13, no 4, livraison d'avril 1948, p. 26.

parler à l'époque de "progression insensée" et de "semaine de la grande folie"! De moindres éléments: un slogan de ralliement en 1942[49], un manifeste en 1943[50], un chant en 1944[51], un ruban ou tag en 1945[52], s'intégreront encore au mécanisme et, pour ainsi dire, à la "liturgie" de la campagne. Le renouvellement du thème, parfois imagé[53], parfois paradoxal[54], apportait en outre chaque année des éléments plus particuliers.

Toutefois la structuration de 1941 restera dans l'ensemble inchangée; en 1942, la définition de la campagne pouvait venir:

---

49 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Tous dans le jeu!, dans le bulletin Pour Servir 1943 (sic), (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1943, p. 9.

50 Réunion du comité général, 30 mars 1943, (CA-010(JM.41-43)), p. 58.

51 Jeanne Benoît et Guy Cormier, op. cit., p. 46.

52 Berthe Deschesnes et Roland Allard, Préparons demain, dans le bulletin Nous, étudiants, (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1945, p. 23.

53 Les propagandistes généraux, Cité étudiante, dans le bulletin Cité étudiante, vol. 13, no 4, livraison d'avril 1948, p. 1.
Idem, Bâtir sa vie, dans le bulletin Bâtir sa vie, vol. 16, no 4, livraison d'avril 1951, p. 1.

54 Berthe Deschesnes et Eric Gourdeau, La Joie, dans le bulletin La Joie, vol. 11, no 4, livraison d'avril 1946, p. 1.
Les propagandistes généraux, Aujourd'hui, c'est demain, dans le bulletin Aujourd'hui, c'est demain, vol. 13, no 4, livraison d'avril 1953, p. 1.

CSP-2 000867
V. 2
ex. 1

EVOLUTION DES STRUCTURES DE LA J.E.C. CANADIENNE DE 1935 À 1961

par Frère Dorabien-Marie, s.-j.

Thèse présentée à l'Ecole de Psychologie et d'Education de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du Ph. D. en Education.

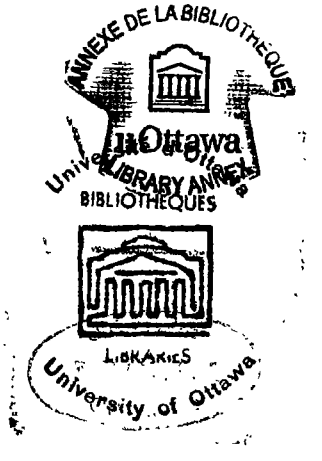

Ottawa, Canada, 1962

> Une campagne, c'est une offensive méthodique dans le milieu par le milieu, comme le couronnement d'un travail en profondeur et en étendue[55].

L'offensive méthodique se déroulait suivant un scénario à peu près invariable, et que voici:

La préparation pour les sections locales[56] débutait un mois à l'avance par la réception du bulletin spécial, la convocation à une journée d'étude diocésaine, une série de réunions d'organisation, la tournée des autorités, la formation du comité de la campagne et le recrutement de huit ou dix comités auxiliaires. Les responsables avaient ensuite une récollection, puis une rencontre publique avec le corps professoral. Pendant ce temps, un studio réunissait les meilleures mains et fabriquait des dizaines d'affiches.

Le grand public était alerté par une annonce en chaire, des articles dans la presse, des affiches aux montres des magasins. À l'école, décorée pour la circonstance, la campagne s'ouvrait avec brio. Chaque jour voyait ensuite une réunion de tous les étudiants pour le chant de la campagne, répété fréquemment dans la journée et pour la présentation du thème, repris et commenté en classe à l'aide des journaux

---

55 Maurice Lafond, La Campagne du 20 au 27 avril, dans les Cahiers d'Action catholique, no 19, livraison d'avril 1932, p. 343.

56 Marthe Lavallée et al., Préparation de la campagne, dans le bulletin Nous prenons en main notre mission, vol. 17, no 4, livraison de mars-avril 1950, p. 7-9.

Francois et JEC. L'évènement était brillant et bruyant: les évolutions se faisaient en chantant; les maîtres fermaient bien un peu les yeux; l'horaire subissait force accrocs ("il ne faut pas que la classe dérange la campagne"), mais on s'était assuré une immunité que seul peut expliquer le préjugé favorable dont jouissait la J.E.C.[57] quand on sait par ailleurs la parcimonieuse latitude laissée dans le Québec aux organisations locales par le Département de l'Instruction publique.

L'offensive, avec des variantes naturellement, était menée dans tout le milieu, souvent jusque dans les classes inférieures du cours primaire et elle engageait chaque année un nombre grandissant d'institutions, chacune voulant imiter ce qui s'était fait ailleurs. Une enquête sur l'éducation sociale, menée indépendamment de la J.E.C., montre qu'en 1951[58], 57% des 844 institutions touchées (toutes du niveau secondaire et supérieur) avaient eu cette activité étudiante qu'on appelle une campagne.

Menée dans le milieu, elle était aussi menée par le milieu. Elle était vraiment un événement étudiant et ne

---

57 Jean-Marc Chicoine, Ce que les étudiants attendent des éducateurs, dans les Cahiers d'Action catholique, no 174, livraison d'avril 1955, p. 297.

58 L'Education sociale dans les institutions d'enseignement du Québec, Saint-Hyacinthe, Secrétariat national d'Action sociale, 1954, p. 69.

rencontrait moins de réfractaires, du moins à ce niveau. On a vu la multiplication des responsabilités dans l'organisation de la campagne. Dans le département, le but ici était de mettre actifs le plus possible d'étudiants et de favoriser la spontanéité particulièrement dans les secteurs et les affiliées. Le principe, il est vrai, ne sera pas toujours privilégié ou respecté par les dirigeants[59].

Enfin, la campagne devait marquer par le couronnement du travail de l'année. Il est arrivé à deux seuils inactivent de faire échouer la campagne. Celle-ci pouvait alors se révéler artificielle et son rendement problématique[60]. La logique même de la campagne présuppose au contraire "un travail de longue haleine et un soulèvement progressif du milieu dans le sens de l'objectif"[61].

Un autre écueil fut aussi signalé dès les débuts:

---

59 Roland Robert, [illegible] t-elle lieu, dans les Cahiers d'action catholique, no 179, livraison d'octobre 1955, p. 54.

60 Maurice Lafo[illegible], Quel [illegible] étudiante, dans les Cahiers d'action catholique, [illegible], livraison d'avril 19[illegible], p. 201.

Armand Maheux, Sens de la campagne [illegible] (suite), dans les Cahiers d'action catholique, no 142, livraison d'avril 19[illegible], p. 267.

61 Maurice Lalonde, Le départ de la campagne du 27 avril, dans les Cahiers d'action catholique, no 19, livraison d'avril 1942, p. 313.

> Il ne faut pas organiser la semaine pour elle-même sans nous préoccuper des suites qu'elle amènera. Une semaine éclatante, qui retomberait immédiatement à zéro une fois finie, nous ferait beaucoup plus de mal que de bien[62].

C'est un fait souvent constaté que l'activité des sections tombait au ralenti après un tel effort[63]. Mais il ne s'agit pas, selon l'auteur, d'un affaissement de la flamme apostolique, mais plutôt d'une réaction de lassitude, toute psychologique. La scolarisation progressive de la J.E.C. canadienne pouvait par ailleurs y être pour une part.

La description précédente vaut surtout pour les campagnes de 1941 à 1953. En 1949 cependant, on avait commencé à mettre des sourdines, car certaines manifestations de 1948 avaient vraiment "passé les bornes"[64].

3) Période 1949-1953. - En 1949, le bulletin de la campagne portait cette mise en garde: "Non pas une semaine de choses extraordinaires, mais une semaine où toutes choses

---

62 Gérard Pelletier et Alexandrine Leduc, Semaine intensive de propagande familiale, dans le bulletin Campagne familiale avril-mai 1941, (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison de mars 1941, p. 30.

63 Les comités généraux, Semaine d'Etude générale 1942, (CA-650(A)), p. 187.
Berthe Deschesnes, Contact, année 9, no 6, livraison de mars 1948, (CA-650(L)), p. 32.

64 Les Etudiants se rencontrent, dans le journal Vie Etudiante, vol. 14, no 5, livraison de mai 1948, p. 2, col. 1 et 2.

seront faites extraordinairement"[65]. La parade traditionnelle tombe; la liturgie du jour s'intègre aux activités; pourtant, les équipes de jeux et d'affiches sont encore à l'oeuvre. A partir de 1950, le texte d'un "grand jeu" dramatique est même offert aux écoles par la Centrale[66]. Sous la plume de l'aumônier général s'adressant aux éducateurs, on lit pourtant alors cet aveu:

> Nous comprenons que ces campagnes nous lassent à la longue et qu'elles semblent ne pas avoir l'efficacité d'il y a dix ans. En est-il réellement ainsi ou si c'est nous qui perdons l'esprit de découverte?[67]

Les conseils généraux discutèrent à cette époque des avantages respectifs d'une campagne au début de l'année, en février et en avril[68]. Treize fédérations seulement sur vingt et une se prononcèrent pour une campagne en février; il en eût fallu quatorze (les deux tiers, aux termes des statuts

---

65 Rita Racette et Fernand Cadieux, Sens de la campagne, dans le bulletin La 35e semaine de l'oeuvre, vol. 14, no 4, livraison d'avril 1949, p. 7.

66 Marthe Lavallée et al., annonce, dans le bulletin Nous prenons en main notre milieu, vol. 15, no 4, livraison d'avril 1950, p. 4, 30, 32.

67 Maurice Lafond, Éducateurs et charité étudiante, dans les Cahiers d'Action catholique, no 140, livraison d'avril 1952, p. 243.

68 Les comités généraux, 3e partie du conseil de Noël 1950, (CA-650(P)), p. 32.
Ralph Hodgson, Lettre aux fédérations diocésaines de J.E.C., Montréal, 2 mai 1951, (CA-650(P)), p. 233-234.

généraux)[69]. La campagne, de justesse, est restée en avril.

L'idée d'une campagne miniature à l'automne, pour lancer le travail de l'année, prit toutefois corps chez les Jeunes[70]. Quatre campagnes successives du journal François[71] utilisèrent une affabulation, considérée à juste titre par beaucoup comme une trouvaille pédagogique, et qui avait le don d'enthousiasmer les adolescents et les enfants[72]. Cette idée sera reprise plus tard par la campagne d'avril, chez les Jeunes toujours.

4) Période 1954-1961. - La campagne de 1954 déroute pas mal d'habitudes. La campagne, en effet, fille du mouvement, évoluait dans le même sens que celui-ci vers la personnalisation et l'intériorisation[73]. Le président national,

---

69 Les comités généraux, La Campagne encore en avril, dans Contact, année 12, no 8, livraison du 1er juin 1951, (CA-650(P)), p. 244.

70 Rita Racette, Une Campagne au début de l'année, dans les Cahiers d'Action catholique, no 131, livraison de juillet-août 1951, p. 375-381.

71 V.g.: Tous en voli, dans le journal François, vol. 10, no 15, livraison du 13 septembre 1954, p. 1-4.

72 Soeur Marie-de-Montfort, L'Ile aux trésors, dans les Cahiers d'Action catholique, no 148, livraison de décembre 1952, p. 116-119.

73 Gérard Phaneuf, A l'enseigne de Clio, dans les Cahiers d'Action catholique, no 192, livraison de mars-avril 1958, p. 5.

faisant le procès des campagnes précédentes[74], condamnait "la propagande de type moralisateur et exigeait d'avantage pour les actions" comme "un conditionnement trop idéologique et une forme d'agression sur les personnes". Et de continuer:

> Il faut qu'on respecte à tout prix la liberté de l'étudiant mais qu'on fasse tout pour lui soit présenté ce que la cause y porte en elle afin qu'il puisse, lui, décider, pour son compte. C'est la raison d'être des instruments individualisés dans tout le plan de la campagne[75].

Comme le mouvement, la campagne fit appel à l'engagement personnel et aux options d'état de vie. C'était la transposition d'une nouvelle optique de pensée et d'une nouvelle structure, celle des équipes de travail, récemment adoptée chez les Grands[76].

La campagne de 1955 extirpa ce qui pouvait rester de "publicité massive, de slogans impersonnels et de tirlo de quelques individus"[77]. Elle convainquit par ailleurs les étudiants qu'ils recherchaient en eux-mêmes, préférablement à l'objet et aux panels. Celle est encore aujourd'hui la formule en usage.

---

74 Fernand Cadieux, Bilan de la campagne '54 (suite), dans les Cahiers d'action catholique, no 162, livraison d'avril 1954, p. 269-270.

75 Idem, op. cit., p. 269-270.

76 Positions de la J.É.C. secondaire, dans les Cahiers d'action catholique, no 167, livraison de septembre 1954, p. 2-40.

77 Jean-Marc Delcoire, L'espérance et la vie familiale des étudiants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 174, livraison d'avril 1955, p. 249.

Quelques manifestations communautaires ont cependant été réintroduites timidement: la messe et le repas, en particulier.

De tels procédés étaient bien austères pour les Jeunes. La campagne de 1956 fit donc appel à la technique de "l'atelier" qu'on cherchait à acclimater depuis un an[78]. En 1958, la formule des campagnes de François de 1951 à 1954 fit une réapparition triomphale. Cette formule exploite le goût des adolescents pour l'aventure et la fiction[79]. Seulement la fiction qu'on leur présente est une image de la réalité et l'on n'accepte de passer par l'aspect "fantaisie" de leur psychologie que pour la dépasser et les introduire progressivement dans ce monde qui est le leur.

Au total, les campagnes de la J.E.C., indépendamment des thèmes qu'elles exposèrent, furent un puissant agent de socialisation; elles développèrent le sens de la solidarité entre étudiants et professeurs[80], entre étudiants de

---

78 André Juneau, Travorama 1956, dans les Cahiers d'Action catholique, no 184, livraison d'avril 1956, p. 239-245.

79 Pauline Langlois, Marins de choc, dans les Cahiers d'Action catholique, no 192, livraison de mars-avril 1958, p. 29-30.

80 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Coopération avec l'autorité, dans le bulletin Ensemble, (série des Pour Servir, sans indication de volume ni de numéro), livraison d'avril 1944, p. 32-33.

différentes classes et différentes écoles[81] jusqu'à une dimension ecclésiale[82] et internationale[83], mais jamais à la mode patriotarde et nationaliste de l'ancienne A.C.J.C.

Elles furent également un puissant moyen de cultiver la responsabilité étudiante et ce que nos voisins appellent le "student leadership". Beaucoup des structures créées pour la campagne restèrent implantées dans le milieu.

Elles réagirent contre le formalisme qui sévit facilement à l'école en cultivant la spontanéité de l'expression et révélèrent enfin aux éducateurs plusieurs méthodes pédagogiques d'avant-garde: travail en équipes, atelier, etc.

c. Congrès. - Les grandes manifestations de masse au cours de la décade 1930-1939 en Russie soviétique, les congrès nazis de Nuremberg, révélèrent aux catholiques l'importance du spectacle dans le mouvement des idées[84]. Les J.C.C. de

---

81 Marthe Lavallée et Réal Michaud, Etudiants du Canada, dans le bulletin Cité étudiante, vol. 13, no 4, livraison d'avril 1948, p. 31-32.

82 Rita Racette et Fernand Cadieux, Vers le chef d'oeuvre, dans le bulletin La 35e semaine de l'oeuvre, vol. 14, no 4, livraison d'avril 1949, p. 39.

83 Marthe Lavallée et Réal Michaud, Etudiants du monde, dans le bulletin Cité étudiante, vol. 13, no 4, livraison d'avril 1948, p. 32-33.

84 Pierre Tiberghien, L'Action catholique, Montréal, Fidès, 1947, p. 110-111.

Belgique[85], de France[86] et du Canada[87] fêtèrent à tour de rôle leur dixième anniversaire par un congrès retentissant, respectivement en 1935, 1937 et 1942. La J.E.C. canadienne, qui se sentait en 1944 le vent en poupe[88], envisagea dès lors de fêter son dixième anniversaire avec éclat mais d'en faire toutefois un événement plus étudiant que jéciste[89]. La célébration fut prévue aux trois échelons local, diocésain et national.

La campagne annuelle d'avril apparut au plan local l'occasion tout indiquée. Elle porta donc en 1945 sur la fierté étudiante et souleva encore plus d'enthousiasme qu'à l'accoutumée, orientée qu'elle fut vers le congrès diocésain et le congrès national.

Le congrès diocésain fut jugé irremplaçable, plus important même que le congrès national:

---

85 Les Leçons d'un succès, dans le journal JEC, vol. 1, no 7, livraison de septembre 1935, p. 4-5.

86 Dixième Anniversaire de la J.E.C. en France, 15-18 juillet 1937, dans la Documentation catholique, vol. 38, no 855, livraison du 25 septembre 1937, p. 387-405.

87 Antonio (sic), Dixième Anniversaire, dans le journal JEC, vol. 7, no 8, livraison d'août 1942, p. 4.

88 Les comités généraux, Semaine d'étude générale de la J.E.C., 1944 (sic), (CA-650(D)), p. 133.

89 Les comités généraux, Un Congrès étudiant, pas un congrès jéciste, communiqué no 4 du Dixième Anniversaire, mars 1945, (CA-650(H)), p. 9.

> Il importe que le congrès diocésain soit une fête dont on n'ait pas à rougir... autrement la J.-C. sera vouée à la persécution sempiternelle[90].

> S'il y a un choix à faire entre le congrès national et le congrès diocésain, le congrès national devra être sacrifié plutôt que les autres. Nous tendons la main à une foule étudiante. (...) Où peut-elle être plus complètement atteinte si ce n'est dans un congrès diocésain? (...) Nous voulons aussi ne négliger le grand public. Qui l'atteindra mieux qu'une propagande régionale? Cette force organisée (qu'est la J.-C.) doit absolument apparaître aux yeux de tous comme étant tout près d'eux[91].

En mai et juin 1945, il se tint donc neuf congrès diocésains[92], rassemblant chacun de dix à quinze mille étudiants, sans compter neuf autres congrès régionaux numériquement moins importants.

Le congrès national, lui, eut lieu à Montréal, le 25 juin 1945[93]. Les participants affluèrent jusque de l'Ouest (quarante), des Maritimes (deux cents), des Etats-Unis (deux cents), de l'Ontario (deux mille) au nombre total d'environ trente mille. Les démonstrations comprenaient une grand'messe pontificale en plein air, un vaste défilé communautaire, une parade, une soirée artistique après le souper et un grand jeu

---

90 Idem, op. cit., p. 9.

91 Congrès diocésains, dans le journal J.C.-Français, (édition combinée), vol. 17, no 5, livraison de mai 1945, p. 1, col. 4.

92 Cf. le journal J.C.-Français, (édition combinée), (sans indication de volume ni de numéro), livraison de juillet-août 1945, passim.

93 Ibidem.

scénique sous les étoiles, monté avec le concours des Compagnons de Saint-Laurent, dont beaucoup étaient des anciens du mouvement. La grande presse, dans ses comptes rendus, ne put taire son admiration[94].

Des journées d'étude internationales suivirent immédiatement le congrès[95], puis deux centres nationaux de dirigeants diocésains[96]; on ne se laissa pas enfler par le succès, car les décisions communes arrêtées alors convergèrent toutes vers un renforcissement urgent des cadres[97].

Le dixième anniversaire donna lieu à de nombreuses autres manifestations. Un magazine en rotogravure: Nous étudiants marqua l'événement[98]; le chant de la campagne fut endisqué par le célèbre choeur des Disciples de Massenet[99]; Radio-Canada accorda une grande publicité au congrès dont les

---

94 Le Congrès étudiant et la presse, dans les Cahiers d'Action catholique, no 61, livraison de septembre 1945, p. 19-32.

95 Les comités généraux, Semaine d'étude tenue le 1945 (sic), (CA-650(M)), p. 63.

96 Idem, op. cit., p. 63.

97 Les comités généraux, Contact, année 7, no 5, livraison de juillet 1945, (CA-650(M)), p. 15.

98 Jeunesse étudiante Catholique, Nous étudiants, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, 36 p. (rotogravure: tirage de 150,000).

99 Annonce, dans le journal JEC, vol. 11, no 3 livraison de mars 1945, p. 7, col. 3.

cérémonies passèrent même sur le réseau national[100]; l'Office National du Film prépara un reportage de dix minutes sur le congrès[101]. Mais la manifestation la plus inattendue fut peut-être à Montréal un ballet intitulé Fantaisie au royaume des escholiers[102]. L'argument était du Père Laurent Tremblay, o.m.i., et la réalisation des studios Morenoff. Le ballet eut sept représentations[103] et connut un vif succès.

Les manifestations du dixième anniversaire montrèrent la cohésion, la discipline et la force du mouvement qui avait su reconquérir la sympathie de l'épiscopat, des éducateurs, du milieu étudiant et gagné celle du grand public. On n'en put dire autant du quinzième, du vingtième et du vingt-cinquième anniversaire qui coïncidèrent chacun avec une période d'insécurité. Le quinzième anniversaire fut l'occasion d'un salutaire approfondissement[104] et le début d'un bond en avant comparable à celui de 1941-1944. Le vingt-cinquième

---

100 Annonce, dans le journal JEC, vol. 11, no 6, livraison de juin 1945, p. 2.

101 Les comités généraux, Montréal, année 6, no 4, livraison de mars 1946, (CA-650(M)), p. 167.

102 La Vie étudiante à la scène, dans le journal JEC, vol. 11, no 4, livraison d'avril 1945, p. 7.

103 La Chorégraphie au service de la liberté étudiante, dans les Cahiers d'Action catholique, no 56, livraison d'avril 1945, page terminale intérieure.

104 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains de J.E.C., Montréal, 14 juin 1951, (CA-650(P)), p. 275-276.

anniversaire fut célébré intra muros; il fut marqué par la participation d'un grand nombre d'anciens dirigeants et aumôniers au conseil national de Noël 1960 et par une certaine quantité de témoignages précieux[105].

Toutes ces manifestations: assemblées publiques, campagnes, congrès, malgré leur force d'impact plus grande, ne rejoignent toutefois le milieu qu'à intervalles plutôt espacés; il appartient aux publications de combler cet intervalle.

2. Les publications.

Plusieurs éditions de la J.E.C. destinées aux militants atteignirent occasionnellement le milieu lui-même, en particulier les chansonniers et les opuscules liturgiques. Les publications à son intention directe furent principalement les agendas et les journaux.

a. Agendas. - L'agenda, petit carnet aide-mémoire, est un des mille et un articles d'utilité courante dont la publicité s'est emparée. Il est à remarquer que c'est à l'imitation de la J.E.C. belge que la J.E.C. canadienne éditait en 1938 son premier agenda; aussi s'empressa-t-elle d'en faire hommage à sa soeur d'outre-Atlantique. Elle en reçut les commentaires suivants:

---

105 Les comités généraux, Documents du conseil de Noël 1960, (CA-313(N.60)), (sans pagination).

> Votre Agenda jéciste est coédité avec notre Agenda du jeune étudiant. Dans ces deux petits livres, vous lirez tout de suite une nuance. Notre J.É.C. compte 3,000 cotisants, ils placent 3,000 agendas. L'agenda est ici une arme offensive, un outil de pénétration. Tout l'Agenda du jeune étudiant est conçu à ce point de vue qu'il est pour les non-jécistes et qu'il est rare que les gens des équipes en achètent plus de ce que...[106].

La leçon porte. Voilà encore quelques années à peine qu'allait paraître la suite publiée par le J.É.C. canadienne, le dernier en date étant celui de 1955[107]. Ils étaient fort bien faits et véhiculaient toujours d'excellentes choses au mouvement. Le tirage variait entre dix et quinze mille et suffisait ordinairement à financer la publication[108]. Pourtant l'Agenda n'est qu'une publication mineure en comparaison des journaux.

b. Les journaux. - Le premier périodique de la J.É.C. sur l'ensemble du milieu étudiant fut les journaux. La J.É.C., depuis ses débuts, a été en grande française la plus importante entreprise de presse au service de la jeunesse. Les journaux sont donc une de ces structures dont le mouvement est le plus fier.

---

106 Roberto Laroux, Billet de [illegible], dans le journal J'C, vol. [illegible], no 3, livraison de mars 19[illegible], p. 16.

107 Cf. (1[illegible]-695.) Collection complète.

108 Cf. Marcel Prénette, Centrale J.É.C. finances (sic), (1[illegible]-15), p. 159 (agenda 1945), p. 121 (agenda 1947), p. 121 (agenda 1949), p. 98 (agenda 1949), p. 50 (agenda 1951), etc.

Il s'agit bien de "journaux" au pluriel. Car le mouvement, même au plus fort de sa lutte pour son unité, n'a jamais perdu de vue le principe de l'adaptation. En raison même de l'énorme différence de niveaux qui caractérise le milieu étudiant, deux catégories de journaux sont vite apparues: les journaux aînés et les journaux cadets, les uns et les autres présentant des caractères communs qu'il convient d'étudier au préalable.

1) Caractères communs aux deux catégories de journaux. - Les deux catégories, journaux aînés et journaux cadets, répondent aux mêmes nécessités, remplissent la même fonction, ont connu les mêmes problèmes de direction, de diffusion et d'utilisation.

La nécessité des journaux, pour la J.O.C., découle de sa nature même, celle de mouvement de masse. Ainsi l'avait compris son prototype, la J.O.C. belge, qui avait tout de suite considéré la presse[109] comme "son grand outil de pénétration dans le milieu", à la fois "le miroir de son organisation" et "la tribune de son programme". Ainsi le comprirent les premiers propagandistes de la J.O.C. au Canada lorsqu'ils songèrent à la formule du journal pour lancer le mouvement[110].

---

109 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris et Bruxelles, Les Editions Ouvrières, 1935, p. 217.

110 Emile Legault, Préhistoire, dans le journal JEC, vol. 6, no 1, livraison de janvier 1940, p. 3.

Nombre d'analogies entre les premiers journaux JAC et le journal JOC furent d'ailleurs aussitôt relevées avec une complaisance manifeste[111].

La fonction des journaux en J.A.C. est donc double: servir le mouvement, servir le milieu[112]. Leur histoire n'est que celle des formules successives de conciliation entre ces deux fonctions. In globo, on peut dire cependant que les journaux de la J.A.C. ont davantage été un service au milieu[113], où ils remédient à la carence de publications pour jeunes et qu'ils cherchent à satisfaire pour trouver la plus large circulation possible, laquelle est vitale pour le mouvement.

Le journal doit dans une certaine mesure servir le mouvement en véhiculant son programme et sa spiritualité. A ce titre, le journal "précède les chefs dans la conquête du milieu"[114] ou, comme on dira plus tard, "appuie l'effort des

---

111 Nous sommes organisés, dans le journal JAC, vol. 1, no 9, livraison de septembre 1935, p. 7, col. 2.

112 Maurice Lafond, Les Publications dans le mouvement, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 421.

113 Jean Francoeur, Canadian Student Magazines, dans International Bulletin JAC YCS YSJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1958?), p. 17.

114 Jeunesse Etudiante Catholique, Les Journaux, Montréal, Fidès, 1943, p. 3.

centaines d'équipes de l'Action catholique étudiante"[115]. Le journal, en conséquence, n'a pas de raison d'être "si son objectif n'est pas surnaturel, si son orientation au fond n'est pas celle de la J.E.C."[116]. Toutes les livraisons présentent, sous une forme ou sous une autre, quelque tranche ou quelque idée du programme, en teneur évidemment plus diluée que dans les Bulletins[117]; les seuls numéros qui lui soient consacrés d'office sont les numéros de la campagne annuelle, qui connaissait à cette occasion, a-t-il été dit, une notable augmentation de tirage.

Le journal peut donc servir le milieu en lui proposant des valeurs. Il doit par contre respecter sa psychologie et répondre à ses besoins. C'est ainsi que les journaux cadets furent amenés à adopter la forme de l'illustré et que les journaux aînés se distinguent par une franche ouverture sur l'humanisme[118].

Enfin, le journal, même étudiant, même d'Action catholique, devra respecter la formule même du journal et utiliser

---

115 Vie Etudiante, dans les Cahiers d'Action catholique, no 179, livraison d'octobre 1955, page terminale.

116 Maurice Lafond, op. cit., p. 421.

117 Idem, op. cit., p. 421.

118 Idem, op. cit., p. 421.

au mieux les éléments du langage journalistique[119]. Ici moins qu'ailleurs, la bonne volonté ne saurait suppléer à la compétence. Ce qui introduit le problème de la direction des journaux: jusqu'à quel point a-t-elle été une responsabilité étudiante? Quatre étapes seront ici à distinguer.

Les tout premiers journaux, ceux de 1935, étaient tout entiers de la main des éducateurs. Quand les étudiants eurent acquis une initiation suffisante (1936), les dirigeants généraux assumèrent une certaine part de la rédaction et de l'administration (1936-1945). Lorsqu'on eut commencé à appliquer aux journaux la formule des services (responsabilités marginales), les journaux se détachèrent administrativement du mouvement et furent confiés à de jeunes étudiants, frais émoulus des collèges et acceptant de retarder d'un an leur entrée à l'université (1945-1951). Comme les directeurs des journaux changeaient chaque année[120], ceux-ci ne furent pas exempts d'aventures financières[121] ou polémiques[122], malgré la vigilance de la censure. L'étonnant reste, non qu'il y ait

---

119 Jean Francoeur, Conditions d'influence du journalisme étudiant, dans les Cahiers d'Action catholique, no 197, livraison de février 1960, p. 119-120.

120 Idem, Vie Etudiante révèle ses projets, dans les Cahiers d'Action catholique, no 155, livraison de septembre 1953, p. 14.

121 Idem, op. cit., p. 14.

122 V.g.: l'affaire Messier-Jacbois, (CA-670).

eu quelques mauvaises passes, mais qu'il n'y en ait pas eu davantage. L'avènement de Germain Lebreton au journal François en 1948, puis au journal Vie Etudiante en 1951, de Germain Cadieux à François et de Jean Francoeur à Vie Etudiante en 1954, assura aux journaux une assiette plus stable. L'introduction d'adultes, familiers avec le mouvement, sortes de permanents de cadres, marque ainsi une étape vers la maturité dans l'histoire du mouvement[123].

Deux Tableaux donneront plus loin le tirage des journaux de la J.E.C. Si ces tirages paraissent relativement modestes, il faut se souvenir de l'exiguïté du marché canadien de langue française[124]. Même la presse commerciale n'y a que de faibles tirages. A l'échelle du marché américain, les tirages réunis de François et de Vie Etudiante passeraient pour astronomiques, soit plus de cinq millions. D'où ce paradoxe d'une faible circulation et d'une forte pénétration.

La presse éducative se diffuse pourtant assez peu par elle-même. Sur le tirage des journaux de la J.E.C. influèrent des causes aussi diverses que leur contenu et leur

---

123 Jean Francoeur, Pourquoi il faut changer les structures de travail à l'intérieur de l'équipe de dirigeants nationaux, 1961, (CA-313(FP.61)).

124 Jean Francoeur, Canadian Student magazines, dans International Bulletin JEC YCS ESJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1958?), p. 15.

présentation, les hausses subites de prix[125], la périodicité et la ponctualité des livraisons, la compétition, les méthodes de propagande, le zèle, l'opposition ou l'indifférence des éducateurs, l'accroissement naturel du marché (i.e. de la population étudiante). Le jeu des principaux parmi ces facteurs sera maintenant étudié.

La distribution utilisa d'abord la vente au numéro à partir de commandes de base[126] et de commandes supplémentaires, pratique onéreuse à la longue pour les sections. En 1946, on inaugura le système d'abonnement. Fidèle à ses principes, le mouvement voulut faire des campagnes d'abonnements autre chose qu'un battage publicitaire, mais l'occasion au contraire de nombreuses responsabilités étudiantes[127]. Tous les trucs: affiches, concours, primes, parades, patrons d'honneur[128], bourses, etc. furent largement mis à contribution[129], mais toujours on s'entourait du concours actif du plus grand nombre possible

---

125 Les Comités généraux, Contact, année 9, no 7, livraison d'avril 1948, (CA-650(L)), p. 152.

126 Gérard Pelletier, Réunion du conseil général, 30 juin 1943, (CA-010(Jo.41-43)), p. 3.

127 Marthe Lavallée et al., Lettre aux dirigeants, dirigeantes et aumôniers de J.E.C., Montréal, 7 novembre 1947, (CA-650(L)), p. 271.

128 Les Amis de François, dans le journal JEC, vol. 12, no 1, livraison de janvier 1946, p. 3.

129 Les comités généraux, Semaine d'étude générale 1945, (CA-650(H)), p. 85.

d'étudiants. A un moment donné, chez nos jeunes, les campagnes s'intégrèrent dans le programme du mouvement. Il va sans dire enfin que les journées des premiers militants à travers les campagnes diocésaines de visites et d'instituts avaient précédé la campagne dans les écoles[130]. Grâce à cet effort renouvelé, les tirages se sont maintenus à un certain étiage.

La périodicité, hormis la mensuelle, a fait l'objet quelle à partir de 1947 pour Parcours et de 1952 pour Vie Etudiante. De même, jusque vers 1957, les journaux paraissaient régulièrement les vacances. Pour des raisons d'ordre pratique, l'année qui coïncidait jusque là avec l'année civile, se réduisit alors aux proportions de l'année scolaire "à la vitesse de croisière". Coïncidèrent donc les numéros de vacances et ceux du 1er septembre, du 1er janvier et du 15 juin. Cette contraction de l'année des journaux témoigne à sa façon de la scolarisation progressive de la J.E.C.

Cette contraction s'est d'ailleurs imposée par souci de rentabilité. Ce sont les journaux qui ont le temps été les principaux piliers de l'organisation financière du mouvement[131].

---

130 Rapport de la rencontre d'aumôniers diocésains de J.E.C., Cap-de-la-Madeleine, 10-12 mai 1953, (DA-JEC (.)), p. 252.

131 Jean Francoeur, Canadian Student Congresses, dans International Bulletin JEC YCS SJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1956?), p. 14.

Services et bénéfices entre les journaux et le mouvement sont d'ailleurs mutuels. La dissémination géographique des sections fournit des agents de diffusion tout désignés, d'où réduction de 10% dans les frais de distribution. D'autre part, les journaux abandonnent au mouvement depuis longtemps de 15 à 20% de leurs recettes brutes et lui servent en outre de principal médium d'expression. Les directeurs des journaux ne participent cependant pas à la gouverne du mouvement comme tel. On a même connu à l'un d'eux une velléité d'émancipation (1954), marquée d'incidents pénibles[132]; départ massif d'un groupe d'employés, sabotage de l'équipement matériel. Par contre, lors de la crise de 1956, le personnel des journaux se révéla à peu près l'unique facteur de continuité.

Le mouvement a toujours compté[133] pour assez peu la seule diffusion matérielle des journaux; il la juge une simple entreprise commerciale et il cherche à la dépasser. Aussi est-ce avec force qu'il demande aux éducateurs leur appui aux journaux[134]. Cet appui des éducateurs n'est pas sans renforcer chez les étudiants le lien école-journaux ni sans accentuer la

---

132 Jean Francoeur, Pourquoi il faut changer les structures de travail à l'intérieur de l'équipe des dirigeants nationaux, (CA-313(FP.61)), p. 14.

133 Berthe Deschesnes et Guy Rocher, Contact, année 9, no 3, livraison du 10 avril 1947, (CA-65L(M)), p. 217.

134 J.-Aimé Pouliot, Un Journal de masse, "Francois", dans les Cahiers d'Action catholique, no 56, livraison d'octobre 1947, p. 58.

physionomie scolarisée de la J.E.C.

Le contenu des journaux de la J.E.C., à l'exception des espaces publicitaires et des bandes illustrées introduites après coup dans Franc-Jeu, est foncièrement original. En effet, les rubriques sont issues de l'apport successif des promoteurs du mouvement[135] : cinéma, orientation, culture, etc. L'information, d'autre part, ne se limite pas à la seule actualité, et les rédactrices cherchent de leur correspondance de commenter les faits d'actualité générale selon l'esprit du mouvement[136]. C'est en partie par eux aussi que le grand public a pu connaître l'opinion du milieu étudiant.

En résumé, double service au mouvement et au milieu, pénétration relativement forte, originalité de conception, tels sont les principaux caractères communs aux deux catégories de journaux, qui seront maintenant présentés à part.

2) Journaux africains. - Les journaux dont il s'agira ici sont JEC (1935-1946) et son successeur immédiat Vie Étudiante (1946-). Leur public a été et est encore les étudiants de quinze à vingt ans, i.e. ceux des niveaux secondaire et collégial.

---

135 Jean Francoeur, Journalisme étudiant brazzavillois, dans International Bulletin JEC YCW IEJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1955 ?), p. 17.

136 Idem, Vie étudiante et le service social, dans les Cahiers d'Action catholique, no 155, livraison de septembre 1953, p. 14.

Ces journaux n'ont jamais rencontré la même édition sur le plan national[137]. Pourtant le tableau qui retrace l'évolution du tirage des journaux afnés accuse des fluctuations qui peuvent intriguer. Ces dernières restent en effet inexplicables si l'on n'évoque le contexte situationnel. Cette évocation enchaînera la déscription.

La courbe tracée d'après ce tableau montrerait que les journaux afnés ont connu deux périodes d'ascension continue, 1935-1942 et 1952-1960, séparées par une période de vivotement, 1943-1951. Un bref historique aidera à comprendre cette anomalie; sous une forme narrative, il reposera également sur l'analyse du tableau.

Peu de structures en J. C. présidèrent leur naissance autant de difficultés que le journal J. Le père Emile Legault a certes à divers reprises exposé tout ce qu'il a fallu à la base pour [illegible] qui allait s'appeler J, qu'il fallait faire jeune, orient, révolutionnaire et, autant que possible, chrétien"[138].

Le premier objectif avait été "d'ébruiter aux cent échos la merveilleuse nouvelle" des expériences du juniorat de Chambly, lequel s'engageait d'ailleurs à fournir la copie des

---

137 Idem, Canadian Student Reviews, dans International Bulletin JEC YCS, SJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1956?), p. 14.

138 Emile Legault, Les premiers pierres d'une cité neuve, dans le journal J, vol. 1, no 1, livraison de décembre 1937, p. 3-8.

Tableau XV.

Tirage des journaux affiés de la J.E.C., de 1935 à 1960[a].

Année	Tirage	Année	Tirage
1935	3,500	1948	12,595
1936	7,000	1949	11,251
1937[b]	9,000	1950[b]	9,399
1938[b]	10,000	1951	10,814
1939	12,000	1952	13,000
1940	15,000	1953	15,800
1941	22,000	1954	17,040
1942	40,000	1955	19,129
1943	13,500	1956	21,570
1944	15,650	1957	26,863
1945	8,000	1958[c]	31,320
1946	18,190	1959[c]	36,106
1947	17,235	1960[c]	43,000

a Compilation de l'auteur, à partir de sources diverses, mais dignes de foi. Les tirages de 1935 à 1944 sont ceux du journal J.C; le tirage de 1945, celui de J.E., journal de la vie étudiante, (janvier-juin 1946); le tirage de 1947, celui de Vie Etudiante.

b Chiffres assumés, principalement à partir des rapports financiers.

c Tirages certifiés par l'Audit Bureau of Circulation.

premières livraisons. Les articles arrivèrent "fougueux et bourrés de dynamite". Le journal parut sur quatre pages, en deux couleurs et tira à 3,500 exemplaires. Moins d'un an après, le tirage avait doublé.

L'accueil fut divers[139], ici réticent, là enthousiaste. L'innovation était de taille: "un mouvement d'action catholique avec un journal intercollégial comme organe"! Pendant plusieurs années, le journal garda le ton explosif des débuts. Il s'y faisait une grande consommation de superlatifs, de points d'exclamations et les affirmations les plus exagérées y foisonnaient.

Abstraction faite du ton, les premiers JEC gardent une valeur documentaire irremplaçable. Ils sont d'abord le journal du mouvement, par conséquent "fédératif" au sens restrictif du terme. Par eux, on suit la propagation du mouvement, comme un message capté et retransmis de hauteur en hauteur. Ce prosélytisme intempestif lui aliéna pourtant des lecteurs[140] que sa facture esthétique attirait par ailleurs. Car le journal

---

139 Idem, Préhistoire, dans le journal JEC, vol. 6, no 1, livraison de janvier 1940, p. 3, col. 3.
Un ancien (sic), Vieux Souvenirs..., dans le journal JEC, vol. 9, no 1, livraison de janvier 1943, p. 7-8.

140 Jean Francoeur, Canadian Student Magazines, dans International Bulletin JEC YCS KSJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1950?), p. 11.

avait du style[141]. Thomas Bertrand, qui en devint le premier responsable laïc à l'automne 1937, soignait la présentation jusque dans les plus infimes détails. Voir il avait beau faire, le "jocisme" à pleines pages rébutait.

Le conseil général de mai 1939[142], sur proposition de la rédaction fit donc disparaître de JEC les dernières vestiges jocistes. JEC garda son nom, mais se présenta désormais comme un journal simplement étudiant. Il rédigea en particulier le terme d'action culturelle[143], s'agissant une vocation spirituelle et revendiqua une place parmi les feuilles d'action:

> Le but de cette feuille n'est pas de nourrir mais de donner du faim, pas de trouver le bonheur, mais de l'apprivoiser[144].

De plus en plus, il prit l'allure d'un journal étudiant à toute teneur culturelle et sociale et devint le journal fonctionnel des cadres supérieurs des collèges[145]. A ce point de vue, il était donc plus conforme à la majeure partie de son public.

---

141 Thomas Bertrand, La vocation spirituelle de JEC, dans le journal JEC, vol. 6, no 1, livraison de janvier 1938, p. 2.

142 [illegible], dans Action, vol. 1, nos 3-4, livraison de janvier 1940, p. 35.

143 Thomas Bertrand, [illegible], p. 5.

144 Gérard Pelletier, Bataille en tribune libre, dans le journal JEC, vol. 7, no 1, livraison de janvier 1939, p. 1.

145 Jean Francoeur, [illegible], p. 14.

Car avec l'unification progressive du mouvement, un problème pour le journal se posait toujours plus aigu[146]: celui de l'immense empan de son public qui s'échelonnait de huit à vingt-cinq ans: d'où la précarité des gros tirages de 1941-1942. Une première solution fut, on le verra, l'insertion de pages pour les jeunes, en attendant la création, en janvier 1943, de Françoise. La brusque chute de tirage de 1943 s'explique donc par l'apparition d'un journal cadet.

En janvier 1946, JEC fit peau neuve et devint JEC, journal de la vie étudiante. L'innovation fut un désastre[147]: allure intellectualiste, format démesuré, papier de luxe, photos d'art, absence de chroniques régulières et dédain de l'actualité. Nouvelle chute de tirage: cette fois, le journal ne paraît plus qu'à huit mille exemplaires.

La leçon porta. En septembre 1946, le journal abandonna le nom de JEC pour celui de Vie Etudiante, adopta le papier journal courant, le format tabloïd et s'imposa comme loi la brièveté et la diversité des chroniques[148]. Le tirage remonta à la normale pour se maintenir ensuite à travers les

---

146 Idem, 25 ans après! (sic), dans le journal Vie Etudiante, vol. 26, no 8, livraison du 15 janvier 1960, p. 1.

147 Réginald Boisvert, Voici Vie Etudiante, dans le journal Vie Etudiante, vol. 12, nos 7-8-9, 11 raison de juillet-août-septembre 1946, p. 2, col. 2.

148 Idem, op. cit., p. 2.

alternances de stagnation et de régression[149]. En étaient causes l'inexpérience certes des directeurs qui changeaient tous les ans[150], mais aussi la pauvre organisation de la publicité et de la vente[151]. L'année 1951, commencée pourtant sous d'heureux auspices[152], se termina par un désastre financier[153]. Le principe si cher de la responsabilité étudiante reçut le coup de grâce. Vie Etudiante fut alors pris en main par le directeur de François, un adulte.

La courbe du tirage marque dès lors une ascension continue, attribuable à plusieurs facteurs. La formule bimensuelle[154] inaugurée en 1952 permit de serrer davantage l'actualité, donc le contact avec le milieu; l'adieu définitif aux livraisons de vacances éliminait un aléa, plus souvent défavorable qu'autrement. De déficitaire qu'il était, le journal retrouva son rôle de support financier du mouvement aussi

---

149 Ralph Hodgson, Lettre aux dirigeants diocésains, Montréal, 10 juillet 1949, (CA-650(L)), p. 221.

150 Réginald Boisvert (1945), Roméo Leblanc (1946), Maurice Desjardins (1948), Ralph Hodgson (1949), Roland Gendreau (1951).

151 Rapport du conseil de Noël 1949, (CA-650(O)), p. 107.

152 Roland Gendreau, Vie Etudiante, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 433-439.

153 Jean Francoeur, Vie Etudiante révèle ses projets, dans les Cahiers d'Action catholique, no 155, livraison de septembre 1953, p. 14.

154 Idem, op. cit., p. 14.

bien que l'or ne réalise sa [illegible]s'e.

L[illegible] stabilit' et la [illegible] [illegible] [illegible]

depuis 1959 d'un tiré à part sous forme de fascicule[158], avec un tirage supérieur chaque fois à trente mille exemplaires. Il va sans dire que ce numéro est confié à des spécialistes.

Bref, les journaux aînés de la J.E.C. n'ont pas toujours rencontré une popularité égale à leur qualité et leur histoire abonde en péripéties. Il en fut autrement des journaux cadets.

3) Journaux cadets. - Ces journaux, si prospères depuis 1943, n'avaient auparavant connu que des avatars, liés en général aux vicissitudes de la J.E.C. primaire.

En septembre 1936, la J.E.C. primaire de Montréal lançait "un journal jéciste des écoles", qu'elle voulait crâne et qu'elle nomma justement Cran![159]. Bien qu'elle le présentât comme "entièrement rédigé par des étudiants"[160], la part de ces derniers était mince et le foisonnement des pseudonymes cachait en réalité une équipe de Frères de Saint-Gabriel[161]. L'année suivante, après le passage de la J.E.C.

---

158 Jean Francoeur, Interview de l'auteur, 17 juin 1961, notes personnelles de l'auteur.

159 René (sic), Notre Journal à nous, dans le journal Cran!, vol. 1, no 1, livraison du 13 octobre 1938, p. 1.

160 Cran!-J.E.C.P. (sic), dans le journal Cran!-J.E.C.P., vol. 2, no 5, livraison de décembre 1937, p. 2, col. 1.

161 Frère Robert-François, Interview de l'auteur, Montréal, 25 janvier 1961, notes personnelles de l'auteur.

féminine [illegible] ntreal [illegible] l'ordi[illegible] [illegible]-[illegible] à celle des dèrne dinaires, le [illegible] mensuel s'appelle Gran[illegible] . . . . Les tirages [illegible], [illegible] à [illegible] 193 , [illegible] de neuf mille exemplaires[162]. [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] d'un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] juin 1939 n'est plus [illegible] [illegible][163]. [illegible] [illegible] l'[illegible]ée, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

deux ou trois livraisons. Le journal Feu! publié par la Jeunesse Scolaire d'Ottawa n'eut lui aussi qu'une durée éphémère[167]. Quant au journal Azur de la J.E.C. primaire de Québec, un numéro retrouvé, celui de janvier 1943, se dit le 53e de la série[168]. La formule de tous ces journaux allait bientôt être éclipsée par celle de Francois.

Le ralliement progressif des J.E.C. primaires du pays à la J.E.C. secondaire de Montréal fit apparaître dans le journal JEC d'abord un "coin des jeunes" en mars 1939[169], puis en septembre suivant une section spéciale de format in-quatre, ordinairement de huit pages et insérée entre les pages centrales[170]. Mais ce n'était là qu'une solution d'urgence. Comme il arrive en pareils cas, la solution d'urgence s'installa à demeure. Elle dura de juin 1939 à décembre 1942. JEC des jeunes était, il faut le dire, beaucoup plus alerte et original que Crani, pour ne donner qu'un exemple. Ses feuilletons parurent même ensuite en librairie[171]. La collection complète du JEC des jeunes compte 360 pages.

---

167 Feu!, vol. 1, no 2, (CA-127).

168 Azur!, no 53, livraison de janvier 1943, (CA-127).

169 Le Coin des jeunes, dans le journal JEC, vol. 5, nos 4 et 5, livraison d'avril-mai 1939, p. 15.

170 Cf. (CA-670). Collections complètes.

171 Journal de bord d'Alfred, Montréal, Fidès, 1942, 100 p.

La formule du BeC des jeunes ne donnait pourtant pleine satisfaction à personne. Le journal idéal[172] aurait dû être le pendant des illustrés français Bayard, Benjamin et La Semaine de Suzette, alors inaccessibles à cause de la guerre. Malgré les efforts nécessaires et patriotiques déployés, ils ne parvinrent-ils jamais à satisfaire les goûts de tous et de chacun.

Après de multiples démarches et de longs sacrifices consentis au début par la Confédérale générale[173], Gérard Pelletier et Alexandrine Bédard, la rédactrice en janvier 1943 un pimpant illustré mensuel, de seize pages et d'abord en deux couleurs, et qui s'appelait Parrain. Le tirage initial fut de cinquante-cinq mille. Ce fut un ravissement général[174]. Parrain, est resté, après dix-huit ans, le favori de l'écolier canadien-français.

Le Tableau XVI retrace à présent l'évolution du tirage de Parrain.

L'examen de ce tableau laisse deviner une démonstration rapide du marché et une histoire moins mouvementée que celle

---

172 Buts de Parrain, dans le journal Vie Etudiante, vol. 13, no 10, livraison d'octobre 1947, p. 1.

173 Parrain, dans Le Devoir, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (p. 1-2), p. 10.

174 Accueil enthousiaste à Parrain, dans les Cahiers d'Action catholique, no 11, livraison de mars 1943, p. 303-307.

Tableau XVI.

Tirage des journaux endeta de la J. . ., de 1943 à 1960[a].

Année	Tirage	Année	Tirage
1943	45,000	1952	74,251
1944	70,000[b]	1953	72,399
1945	70,000[b]	1954	77,015
1946	58,296	1955	59,664
1947	59,462	1956	63,571
1948	63,217	1957[c]	76,331
1949	57,718	1958[cd]	71,658
1950	63,110	1959[cd]	67,601
1951	74,509	1960[cd]	71,349

a Chiffres fournis par M. Paul Provencher, archiviste à la Centrale de la P.T.C., le 28 juillet 1961.

b Chiffre officiel, peut-être inflationniste; aucun moyen à date de vérifier.

c A partir de 1957, il s'agit du chiffre combiné des tirages de Claire et de François. La proportion se maintient à deux tiers pour Claire et à un tiers pour François.

d Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulation. En décembre 1961, le tirage était tombé à 75,520 par suite de l'augmentation du prix de l'abonnement à $2.50.

des journaux afnés. Pourtant la stabilité relative du tirage ne doit pas donner le change: elle ne fut maintenue, on le verra, "qu'à la pointe de l'épée".

Le contenu de François fut pendant quatre ans complètement original. Ainsi furent créés les personnages de Paolo, de l'As des montagnes, de l'inspecteur Bruno, des Loups-Garous, de Six-Huit, qui formaient une galerie pittoresque, bien connue des écoliers[175]. La publicité commerciale s'est même emparée de l'un deux: Mouchette[176].

François resta un an maître incontesté du marché et son tirage grimpa à soixante-dix mille. Les éditeurs américains d'un illustré catholique, Timeless Topix, offrirent alors à la J.E.C. d'amalgamer François à Topix[177]. Les dirigeants pensèrent que c'eût été porter atteinte à la valeur éducative de François. Ils refilèrent donc le projet entre les mains de la maison d'édition Fidès.

L'apparition en 1944 de Héraults, nom du nouvel illustré, plus facile à lire, fit perdre quelque peu de terrain à

---

175 Rose-Rita Roy, Pour comprendre François, dans les Cahiers d'action catholique, no 56, livraison d'avril 1946, p. 371-374.

176 La santé par le lait, annonce, dans Ave Maria et Héraults, vol. 27, no 2, livraison du 15 septembre 1951, p. 42, etc.

177 Les comités généraux, Pourquoi Fidès publie Héraults, dans Contact, année 5, no 5, livraison de mars 1946, (CA-550(D)), p. 126.

François, surtout lorsqu'en 1946 Pidès forma un consortium avec Sois-tu? et cinq revues de communautés[178]. Le tirage de *François* ne se maintint plus qu'à la faveur d'une propagande "effrénée"[179]. Le tirage de *François* était en effet pour le mouvement, alors au plus creux de sa pire crise financière, une question de vie ou de mort.

François, pour garder son public, transigea donc avec les "principes"[180]. Il accepta de la publicité et des bandes illustrées, traduites des *comics* américains et porta sa périodicité à deux fois par mois.

De 1953 à 1956, *François* réalisa même un tour de force et devint le premier hebdomadaire des jeunes Canadiens français[181], avec quarante parutions, son année se limitant à l'année scolaire. En 1956, l'effort d'adaptation se porta dans une autre direction. *François* redevint bi-mensuel, mais adopta par contre le format de son compétiteur *Héraut*s, qu'il ne tarda pas à déclasser. Enfin, le secteur féminin ayant toujours formé les deux tiers de sa clientèle, il se dédoubla

---

178 *Rencontre d'aumôniers diocésains*, Québec, 14 octobre 1947, (CA-650(M)), p. 242.

179 Marthe Lavallée et al., *Lettre aux dirigeantes, dirigeantes et aumôniers de la J.E.C. canadienne*, Montréal, 7 novembre 1947, (CA-650(M)), p. 275.

180 *Rapport du conseil général des 27-29 juin 1946*, (CA-010(J-.43-), p. 33.

181 Jean-Marc Chicoine, *Un hebdomadaire pour les jeunes Canadiens*, dans les *Cahiers d'Action catholique*, no 155, livraison de septembre 1953, p. 17.

en 1957 en deux éditions, celle des filles adoptant le nom de Claire[182].

Le gros du public de Francois et de Claire a toujours été le "p'tit gars" et la "p'tite fille" de neuf à douze ans. Or le mouvement a presque évacué le cours primaire[183]. La persistance de Francois à ce niveau lui est donc reprochée en certains milieux comme un illogisme et ne s'explique de la part du mouvement que par un impératif financier. D'autre part, l'illustré est toujours aussi attrayant que populaire. Il restera peut-être à l'adapter aux âges de douze à quinze ans.

Conclusion

La J.E.C. apparaît comme essentiellement tournée vers la masse. Cette orientation est dans la plus pure ligne jociste et explique l'adoption des structures jocistes d'action collective: les manifestations et les journaux.

Les manifestations ont gardé, jusque vers 1953, un pittoresque tapageur et voulu. De leur ensemble, le congrès national de 1945 se détache cependant comme un sommet. Sa valeur est épisodique mais en même temps significative de

---

182 Claire, dans la Revue de l'Action catholique Canadienne, vol. 4, no 2, livraison d'octobre 1957, p. 19.

183 Jean Francoeur, Canadian Student Magazines, dans International Bulletin JEC YCS KSJ, (sans indication de volume ni de numéro), (1957?), p. 18.

l'emprise du mouvement à un moment donné.

Plusieurs manifestations locales sont restées inscrites au calendrier étudiant et témoignent encore aujourd'hui que "la J.E.C. a passé par là". La plus vivace est sans contredit la "carnavalade", lieux dénommé à l'heure actuelle "semaine étudiante". Son dispositif allait s'amplifiant d'année en année jusque vers 1950 et doit à sa pédagogie active et concrète son immense succès auprès des jeunes. Les rétiences des éducateurs ont récemment quelque peu dépouillé de son prix cette manifestation annuelle, perpétrée depuis les 5 ans à l'état d'institution dans la majorité des maisons d'éducation du Canada français.

Les journaux de la J.E.C. sont, eux aussi, une solide institution dans le milieu. Leur souci majeur fut généralement de rejoindre leur public, d'où leur précoce division en journaux aînés et journaux cadets. Les fluctuations de leurs tirages montrent qu'ils ont eu longtemps la partie facile; mais la courbe ascendante des dix dernières années suppose un marché plus que stabilisé: le mérite n'est pas mince. Cet accroissement est dû en partie à l'accroissement même de la population étudiante, encore qu'il soit resté proportionnellement en deçà.

Toutefois, plus que le public, c'est le contenu des journaux qui mérite l'attention. L'idéal et l'authentique valeur de la J.E.C. d'être la plus représentative de la plus civilisée

entreprise de presse pour la jeunesse au Canada français, et peut-être au pays.

Cette façade institutionnelle des structures d'action interne, celle des campagnes et des journaux par exemple, ne doit pas masquer la profonde évolution qu'elles ont subie. D'abord, au service du mouvement, elles ont opté ensuite pour le service du milieu; la sereine proposition de valeurs a remplacé la propagande agressive; et au fameux principe de la responsabilité étudiante il a été apporté beaucoup de tempéraments. L'action externe, d'institutionnelle qu'elle était au début, s'est ensuite faite pragmatique et confine aujourd'hui à l'intellectualisme.

Toutefois, manifestations et journaux, par leur fortune tenace, témoignent en faveur de l'adaptation du mouvement au milieu, adaptation qui s'est exprimée en outre dans une autres structure: les services. Leur nature et leur importance ont fait situer leur étude dans un chapitre à part, le Chapitre VI.

CHAPITRE VI

LES STRUCTURES DE SUPPLEANCE

Le terme de "structures de suppléance" suggère déjà que les structures dont il sera question dans ce chapitre se réfèrent à une action marginale ou latérale du mouvement. Ce terme englobe en effet ce qu'on a appelé les "services", mot qui recouvre lui-même un ensemble de réalités sociales fort différentes, les unes inhérentes, les autres étrangères au mouvement.

Cette structure des services, dans la J.E.C. canadienne, a même occupé de 1943 à 1953, une place prépondérante. Par contre, de 1935 à 1942, ses virtualités étaient plus soupçonnées qu'exploitées et depuis 1953, cette structure est apparemment ou temporairement répudiée. C'est donc à cette portion médiane de son histoire que les observateurs étrangers font allusion quand ils disent que la J.E.C. canadienne est celle "qui a développé le plus de services"[1].

Ce chapitre est le seul à fonder ses premières subdivisions sur l'ordre chronologique. Trois sections, forcément inégales, se trouvent donc indiquées par elles-mêmes. Chacune exposera, dans le domaine des services et pour chacune des périodes mentionnées, la pensée d'abord, puis les

---

1 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles, Bilan du monde, Paris, Casterman, 1958, vol. 1, p. 225-226.

réalisations du mouvement. Comme à propos des structures les plus controversées du mouvement, l'auteur a cru bon d'appuyer sur les faits révélateurs soit d'une imitation, soit encore d'une opposition, soit enfin d'une adaptation.

1. De 1935 à 1942.

Beaucoup de corps sociaux maintiennent, pour répondre à des besoins plus spécifiques de leurs membres ou du public, des organismes spécialisés appelés services, application naturelle des principes de la division du travail et "du besoin créant l'organe".

a. Origine des services en J.E.C. - Les premiers services de la J.E.C., toutefois[2], répondaient beaucoup moins à l'existence de problèmes amenés au niveau de la conscience qu'à une imitation de l'organisation de la J.O.C.

Celle-ci, en Europe, eut vite fait d'organiser tout un réseau de services[3]. Les uns étaient professionnels: logement, placement; les autres sociaux: épargne et organisation professionnelle; les derniers enfin, éducatifs: documentation, bibliothèque, librairie, éditions. Il en avait été de même

---

2 Madeleine Savoie et al., Document de base à une discussion sur la J.E.C. & Services (sic), (CA-650(M)), p. 40.

3 Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris et Bruxelles, Les Editions Jocistes, 1930, p. 277-305.

de la J.E.C. canadienne[4].

La J.E.C. belge, de son côté, avait à son crédit quelques services: professionnel, littéraire, artistique, de vacances, etc.[5]. Les premiers tracts de la J.E.C. canadienne accordaient tous une place bien déterminée aux services[6]. Ceux de Chambly, en particulier, se référaient à une expérience précise. Le but qu'ils assignaient aux services était d'initier les jécistes aux responsabilités et au dévouement et de rendre la J.E.C. sympathique dans le milieu. On distinguait a priori: les services jécistes et les services indépendants. Les premiers étaient d'ordre religieux ou d'ordre social. D'ordre religieux: le service du missel et des servants de messe; d'ordre social: le service d'entr'aide scolaire, de bibliothèque et de lecture, d'orientation, d'excursions, d'art dramatique, des nouveaux, de propagande. Les services indépendants comprenaient les académies, les comités de jeux et autres groupements similaires. Au comité local

---

4 Henri Roy, Un Problème, une solution..., Montréal, Les Editions Jocistes, 1934, p. 74-76.

5 L'Association de la Jeunesse Catholique Belge, Manuel de l'A.C.J.B., Louvain, Secrétariat de l'Action catholique, 1929, p. 146-147.

6 L'Etude et l'action dans la J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, p. 25-39.
(Raymond Dunn), Manuel de la J.E.C., Technique, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1935, p. 27-29.
(Frère Rembert-Marie), La J.E.C. à l'école primaire, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1936, p. 86-88.

des dirigeants, on préconisait un chef des services. Mais dans toute cette énumération, aucun type nouveau d'organisme, manque total d'imagination; la grande nouveauté résidait dans une attitude seule: "à l'étudiant qui venait à elle, la J.I.C. demandait qu'il manifeste (sic) sa conversion en travaillant pour les autres"[7].

b. Réalisations au plan local. - Sur le plan local, les services s'identifièrent avec le mouvement: vente du journal, affichage des communiqués. Servir le milieu se faisait en édifiant le mouvement[8]. Deux services, tout saisonniers commencèrent cependant à agir ici et là au bénéfice du milieu.

Le premier, qui fonctionnait au début de chaque année scolaire, était un service des nouveaux[9]. Expérimenté sérieusement en plusieurs endroits dès 1938, préconisé avec insistance jusqu'en 1944, il apparaît, par la suite, comme une institution plus ou moins passée dans les mœurs.

---

7 Rita Racette et Fernand Gadieux, Rapport de la J.I.C. canadienne sur les Services, Session internationale de la J.I.C., Chicago, juillet 1941, (08-250(L)), p. 136.

8 Idem, op. cit., p. 138.

9 Aurélien Arcault, Le service des nouveaux, dans les Cahiers d'Action catholique, no 11, livraison d'août 1941, p. 355-357.

Les Cahiers (sic), Pourquoi un service des nouveaux, dans les Cahiers d'Action catholique, no 49, livraison de septembre 1944, p. 37.

Le succès [illegible] services de vacances [illegible], la J.[illegible] a [illegible] a [illegible] sections de vacances, mais encore d'organiser les colonies. L'auteur a lui-même été [illegible] l'expérience dès 1937, conduite à l'été 1938, à l'école [illegible] quartier, avec le [illegible] de Montréal[10]. Bien [illegible], l'œuvre des colonies de vacances devait commencer à s'organiser à l'échelle paroissiale, puis municipale, [illegible] s'avisa de s'appuyer sur les [illegible] de la [illegible] et [illegible][11], mais la véritable action de la J.[illegible] dans ce domaine appartient plutôt à une époque ultérieure.

Il se peut que d'autres services aient fonctionné à cette époque au plan local, mais la documentation n'en fait pas état.

c. Réalisations sur le plan régional. - Sur le plan régional, il faut signaler la création de deux services: le journal régional [illegible] "[illegible]"; le mouvement [illegible] un service [illegible]; [illegible] dortoirs, plus [illegible] à la J.[illegible], [illegible] et [illegible].

---

10 Pierre Gourdeau, Vacances à l'A.C.J.C., rapport d'un reportage, (s.d.), dans le Bulletin d'information catholique, vol. II, no 1, Bibliothèque des Oblats, p. 13-14.

11 Séance d'allotier, rapport de la C.A.J. au comité régional de l'A.C.J.C., 12 octobre 1940, dans Semaine d'action catholique, no 2, Bibliothèque des Oblats, p. 21.

Le premier fut une Ligue Etudiante de Tempérance, lancée au printemps 1939, à la suite d'une lettre collective des évêques sur l'alcoolisme[12]. Elle devait présenter une armature fort élaborée[13], mais à tout prix rester distincte de la J.E.C. Les Editions de la Jeunesse Etudiante annoncèrent même à cette occasion un tract: L'Eau de feu[14]. L'initiative, on ne sait trop pourquoi, fut assez peu goûtée de l'épiscopat[15]. Elle est signalée ici, parce qu'elle est sans doute la seule action proprement "moralisatrice" jamais entreprise dans toute l'histoire du mouvement.

Le second fut un Service des Correspondants. Dès 1936, le journal JEC annonçait l'établissement d'un service des correspondants avec les jécistes belges[16]. En avril 1938, le service était étendu à tous les étudiants des deux sexes[17].

---

12 Ligue Etudiante de Tempérance, annonce, dans le journal JEC, vol. 5, nos 3 et 4, livraison de mars-avril 1939, p. 13.

13 La Rédaction, (sic), Tempérance, dans Message, vol. 3, nos 7 et 8, livraison de mars-avril 1939, p. 88.

14 L'Eau de feu, annonce, dans le journal JEC, vol. 5, nos 3 et 4, livraison de mars-avril 1939, p. 16.

15 Cf. Ligue de Tempérance, (CA-780).

16 F. de Brabw, Lettre au Père Emile Deguire, (s.l.s. d.), dans le journal JEC, vol. 2, no 6, livraison de juin 1936, p. 4.

17 Philippe Bonneau et Eugène Delisle, Le Service des Correspondants, dans le journal JEC, vol. 4, no 4, livraison d'avril 1938, p. 14.

Le but était d'unir dans l'amitié chrétienne les étudiants du pays et de l'étranger. La condition sine qua non du service fut qu'il n'établissait de relations qu'entre correspondants de même sexe.

Le service fonctionna par intermittences jusqu'en 1947. Ses plus beaux jours se situent à l'automne 1943, alors que mille cinq cents lettres affluèrent au service en six semaines[18]. Les étudiants se plaignant de ne pas recevoir de réponses, l'orthousiasme tomba vite[19].

Le troisième fut un Service artistique, annoncé au printemps 1939, à la suite d'une enquête du mouvement sur le sens artistique chrétien[20]. Il était confié aux Compagnons de Saint-Laurent, la célèbre troupe de théâtre du Père Emile Legault. Ceux-ci assurèrent quelque temps une rubrique dans le journal JEC[21], rubrique qui devint vite une revue à elle seule: Les Cahiers des Compagnons. Ce service est mentionné

---

18 Les Responsables (sic), 1500 lettres en six semaines, dans le journal JEC, vol. 10, no 1, livraison de janvier 1944, p. 9.

19 Le Service de Correspondance, dans le journal JEC, vol. 10, no 5, livraison de mai 1944, p. 8.

20 Un Démarrage: le service artistique de la J.E.C., dans le journal JEC, vol. 5, no 5, livraison de mai 1939, p. 11.

21 V.g.: Roger Varin, Se bâtir un vrai théâtre, dans le journal JEC, vol. 7, no 1, livraison de janvier 1941, p. 10, col. 1.

ici parce que le mouvement, à une certaine époque[22], revendiquait une relation de paternité avec l'expérience théâtrale du Père Emile Legault, laquelle rénova la scène au Canada français. La vérité serait plutôt que la J.E.C., à ses débuts, s'annexait volontiers[23] les initiatives en général des Pères de Sainte-Croix, comme il appert encore par l'exemple suivant.

Le quatrième service fut la revue Mes Fiches et un Service de librairie et d'éditions qui devait devenir la puissante maison Fidès[24]. Leur histoire commune a d'ailleurs été consignée dans un document conjoint[25], à l'intention manifeste des historiens futurs. En voici les très grandes lignes.

En janvier 1937, à la suite d'un travail de documentation mené en équipe, le Père Paul-Aimé Martin, alors jeune scolastique de Sainte-Croix, neveu du Père Emile Deguire, pense à organiser une revue qui serait aussi rédigée en équipe et

---

22 Gérard Pelletier, Rapport de la J.E.C. au conseil général de l'A.C.J.C., 12 octobre 1940, (CA-650(A)), p. 70.
Rita Racette et Fernand Cadieux, op. cit., p. 138.

23 La Fondation, en collaboration avec la J.E.C. d'une Ecole de Bibliothécaires à l'Université de Montréal, dans le journal JEC, vol. 3, no 6, livraison de juin 1937, p. 11.

24 Paul-Aimé Martin, Fidès, Historique et oeuvre accomplie, 1937-1950, rapport présenté à l'assemblée annuelle le 20 septembre 1950, Montréal, Fidès, 1950, 34 p.
Jean Toulat, Canada, terre de France, Paris, Victor, 1960, p. 157-158.

25 Jacqueline Kathé et al., Annexe à la déclaration de la J.E.C. au sujet de la Corporation des Editions Fidès, (CA-010(JM.41-43)), p. 174-183.

dont l'originalité serait de présenter sur fiches des synthèses objectives d'articles de revues et de chapitres de volumes.

Le scolasticat Sainte-Croix ne devait que difficilement lancer la revue. Le Père Paul-Aimé Duguay était alors l'idée d'intéresser à la chose la J.E.C., dont le secrétariat était justement au scolasticat Sainte-Croix. Ce projet semblait à son auteur pour le mouvement, mais était de faire appel sur les lecteurs. La nouvelle revue se substituerait au prêté par la J.E.C. à la situation désormais qu'elle avait constatée.

La J.E.C. se chargea donc du lancement le 1er mars 1937. Le tirage fixé à dix mille dès le premier numéro. Le mouvement assuma la distribution jusqu'en mai 1938, pour le remettre alors aux rédacteurs, mes Fiches devant toujours apparaître comme un rare service et une grande réalisation de la J.E.C. Si l'union entre mes Fiches et la J.E.C. servait Mes Fiches en facilitant la propagande dans le milieu étudiant, la J.E.C., de son côté, avait le crédit d'une réalisation d'envergure. En décembre 1961, la revue Les Fiches existait toujours, atteignant son 361e numéro et tirant à quatre mille exemplaires[26].

---

26 Paul-A. Poirier, Interview de l'auteur, Montréal, 28 décembre 1961, notes personnelles de l'auteur.

Par ailleurs, la J.E.C., dès ses débuts, avait eu un service de librairie spécialisée[27]. En janvier 1941, elle le passait au groupe Mes Fiches, qui devenait Les Editions Fidès et se présentait au public comme un service de la J.E.C.:

> ...service indépendant dans son administration, jouissant pour sa propagande du nom et des publications de la J.E.C.; d'un autre côté, apportant à la J.E.C. aux yeux du public le mérite d'avoir mis sur pied une grande réalisation apostolique dans le domaine de la Presse (sic)[28].

L'association était, on le voit, d'un profit mutuel. De mai 1941 à mai 1942, les Editions Fidès occupèrent une partie du nouvel immeuble de la J.E.C., au numéro 430 est de la rue Sherbrooke, à Montréal[29]. En juin 1942, elles s'érigèrent en corporation indépendante et s'installèrent à part. Les rapports restèrent toutefois cordiaux. A l'automne 1942, la maison Fidès aida même la J.E.C. à lancer François, le nouveau journal des jeunes[30], et quand, deux ans plus tard, elle lancera à son tour Hérauts, périodique concurrent, elle ne le fit, de l'aveu même de la J.E.C., "qu'après bien des attentions au préjudice que cela pourrait apporter à

---

27 Service de Bibliothèque de la J.E.C., annonce, dans le journal JEC, vol. 1, no 5, livraison de mai 1935, p. 7.

28 Jacqueline Rathé et al., op. cit., p. 181.

29 Idem, op. cit., p. 181.

30 Idem, op. cit., p. 182.

Francais"[31].

En résumé, de 1935 à 1943, le développement des services est plus inopiné que concerté; au plan local, les réalisations sont encore modestes; sur le plan général, elles apparaissent comme éphémères ou relevant de l'annexionnisme.

2. De 1942 à 1953.

Cette section 2 correspond à l'âge d'or des services, il est logique qu'elle fasse l'objet d'un plus long développement. Sera d'abord décrite l'atmosphère qui conditionna la brusque floraison des services puis seront abordés les problèmes d'animation et de coordination qu'elle amena au plan local. L'animation et la coordination au plan national ayant pris des proportions considérables, elles nécessiteront chacune une sous-section. D'où quatre subdivisions.

a. Origine de la poussée des services. - A l'origine de l'expansion des services, on retrouve une impulsion née d'une intuition.

1) Intuition. - Les structures qui naquirent alors furent des créations profondément originales et fonctionnelles. Leur genèse est simple: on constate un besoin à l'échelle du milieu; on trouve une solution chrétienne à ce besoin; on

---

31 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Contact, année 5, no 5, livraison du 31 mars 1944, (CA-650(D)), p. 127.

l'organisme: c'est le service[32]. L'objet du service peut être aussi bien temporel que spirituel[33]; le besoin peut être transitoire, mais il doit être réel, senti par les étudiants et non seulement par les éducateurs! Le malheur sera à la fin qu'on voudra institutionnaliser des services dont le besoin initial n'était plus perçu.

Mais qu'est-ce au juste que cette structure aussi précise? Le service a de bonne heure reçu la définition suivante:

> Un service est un organisme d'action mis sur pied par le mouvement en vue de répondre à quelque besoin du milieu, pour créer dans le milieu une habitude sociale chrétienne et illustrer en même temps de façon concrète les idées de la J.E.C.[34].

Si la genèse d'un service a été décrite tout à l'heure comme relativement simple, celle de la conception même de la nouvelle formule est plus complexe. L'intuition de base[35] fut que les services, tout en répondant à un besoin social, éduquaient les responsables à travers l'exercice même de leur

---

32 Fernand Cadieux, Les Services dans le milieu étudiant, Rapport présenté à la rencontre des aumôniers diocésains et nationaux, Sainte-Jacinthe, 17-21 avril 1950, (CA-650(L)), p. 278.

33 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1951, p. 9.

34 Gérard Pelletier, Ce que nous entendons par Services en J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 40, 11 raison de décembre 1943, p. 157.

35 Germain-Marie Lalande, Conversion au réel, Montréal, Fides, 1956, p. 279-294.

responsabilité. Intuition exprimée plus tard en termes plus lapidaires: la formation dans ou par l'action[36]. Simplification séduisante, mais équivoque.

En 1940 déjà, l'intuition était nette:

> L'item "Services" est d'une capitale importance. D'après le nombre de ceux-ci, nous pouvons mesurer notre volonté de réaliser, d'aménager le milieu chrétiennement, de créer dans l'école des habitudes sociales chrétiennes[37].

De l'intuition devait naître l'impulsion.

2) Impulsion. - Suivit une poussée consciente et très forte imprimée aux services, en même temps qu'une critique lucide des expériences apportées. C'est ainsi que l'agenda du conseil de Noël 1942 ordonna de faire "la revue (sic) de tout ce qui s'est fait jusqu'ici, dans toute la J.E.C., au point de vue services"[38]. Il demanda "quels sont les services qui ont vraiment fonctionné dans les sections"[39]. Il proclama "la nécessité d'incarner la J.E.C. et de la vivre sous les yeux du milieu et de fournir aux sections, surtout celles des plus jeunes, un travail concret".

---

36 Idem, op. cit., p. 113-203.

37 Gérard Pelletier, Rapport de la J.E.C. au conseil général de l'A.C.J.C., 12 octobre 1940, (CA-650(A)), p. 70.

38 Jacqueline Rathé, Gérard Pelletier, Contact, année 4, no 1, livraison du 1er décembre 1942, (CA-650(A)), p. 234-235.

39 Les comités généraux, Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(A)), p. 4.

Dans la pensée des promoteurs, la formule des services venait répondre aux objections des étudiants et des éducateurs contre le mouvement:

> La J.E.C. ne fait rien. Elle se borne à des assemblées, à des réunions, à une certaine propagande. Mais qu'est-ce qu'elle réalise au juste? Qu'est-ce qu'elle change?
>
> La J.E.C. manque de méthodes assez concrètes pour intéresser les jeunes. Comment tenir des jeunes intéressés à la seule discussion de problèmes de vie chrétienne, sans s'adapter à leur besoin naturel d'action...en vue d'un résultat tangible?[40].

Mais cette poussée imprimée aux services ne devait pas être inconsidérée. On la déclarait prématurée[41] aussi longtemps que le mouvement lui-même n'avait pas pris racine dans le milieu et inventorié les besoins locaux. La première démarche devait toujours être une enquête. Mais elle devait être suivie d'actes!

> La J.E.C., c'est la Charité en marche. (...) Cela doit paraître au dehors. (...) "Afin qu'ils voient vos oeuvres", disait le Seigneur à ses apôtres. Il faut que par la J.E.C. plus de services soient rendus chaque jour, services individuels et collectifs[42].

Le succès de la formule, comme on le verra, surprit les promoteurs eux-mêmes. Pourtant la J.E.C. n'arrivait pas

---

40 Idem, op. cit., p. 4.

41 Gérard Pelletier, Ce que nous entendons par Services en J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, v. 40, livraison de décembre 1943, p. 168.

42 Idem, op. cit., p. 169.

dans un milieu étudiant complètement désorganisé: loin de là[43]. Mais elle y apportait un principe régénérateur: celui de la responsabilité étudiante.

> Jusque là la responsabilité des organisations collégiales était assumée par les supérieurs; pour les élèves, tout finissait avec des présidences; un même élève accumulait toutes les présidences[44].

La J.E.C. reprit donc avec force l'idée qu'elle avait lancée à la période précédente: "l'organisation du milieu étudiant entre les mains des élèves"[45].

L'audace de l'initiative ne fut accueillie que plus tard[46].

3) **Expansion.** - L'expansion des services peut se situer chronologiquement ou sociologiquement.

Chronologiquement parlant, les années 1943-1944 virent la J.E.C. prendre en main chez les Grands les quatre secteurs journalistique, économique, liturgique et sportif de la vie

---

43 Germain-M. Solennes, Les services dans le milieu scolaire, dans les Cahiers d'action catholique, no 40, livraison de décembre 1943, p. 171.

44 M. Paul de Lile, Responsables, chargés et leurs attributions dans les collèges, dans le journal JEC, vol. 10, no 11, livraison de novembre 1944, p. 7, col. 3 et 4.

45 Le Cécilien (sic), Vers la coopération, dans le journal JEC, vol. 10, no 4, livraison d'avril 1944, p. 7.

46 L'Action catholique au Canada, Notes sur la quatrième semaine Inter-américaine d'Action catholique, 21-28 octobre 1956, Montréal, Action Catholique Canadienne, 1956, p. 11-12.

étudiante. Ce n'est qu'à partir de 1945 qu'elle cherchera à transposer les nouvelles structures chez les Jeunes[47]. Beaucoup plus tard, en 1950, un cinquième organisme, et non le moins vivant, s'occupera de promouvoir l'éducation cinématographique.

Sociologiquement parlant, deux éléments semblent avoir concouru à la multiplication des services. Le premier fut indubitablement la réalisation locale d'un programme et d'une campagne, dont le service venait concrétiser et prolonger l'action. Le second est le mimétisme. Il est clair que la propagande menée par la J.E.C., les rencontres et les publications qu'elle a suscitées donnèrent lieu à la répétition du phénomène qui avait marqué sa naissance, de 1935 à 1937: une traînée de poudre. En deux ans, de 1944 à 1946, "on peut recenser la fondation de trente-sept coopératives, neuf caisses, vingt-quatre journaux et soixante comités de jeux"[48]. Chacun veut reproduire dans son milieu l'expérience qui a si bien réussi ailleurs ou qu'il a lui-même vécue aux Villages étudiants nationaux.

---

47 Madeleine Savoie et al., Documents de base à une discussion sur J.E.C. & Services, (sic), conseil de Noël 1952, (CA-650(W)), p. 40.

48 J.-A. Pouliot, Au Village étudiant, dans les Cahiers d'Action catholique, no 69, livraison de mai 1946, p. 312.

Le développement des services passa par deux phases; la première, plus quantitative; la seconde, plus organique[49].

L'énumération de tous les types de services qui surgirent dans la première phase est difficile. À peu près tous les besoins et tous les intérêts des étudiants donnèrent lieu à des services plus ou moins institutionnalisés[50]. Chez les Jeunes, le service se réduisait souvent à une responsabilité; chez les Grands, leur armature était plus élaborée. Certains types de services restèrent confinés à des structures locales: bibliothèque, cantine, bonne fête, propreté: ce sont les services "mineurs". D'autres s'élevèrent à une superstructure nationale: journaux de collèges, coopératives de crédit, d'épargne ou de consommation; comités de jeux ou de liturgie; ciné-clubs.

La prolifération même des services entraîna, comme par logique subséquent, l'animation et la hiérarchisation de tous les organismes étudiants: ce fut la phase organique de l'histoire des services. Les services ne bâtissaient-ils pas d'une façon chrétienne la Cité temporelle des étudiants?[51].

---

49 Maurice Lafond, l'Aumônier ou l'aviseur de services, dans les Cahiers d'Action catholique, no 69, livraison de mai 1946, p. 301-305.

50 Rita Racette et Fernand Cadieux, Rapport de la J.É.C. canadienne sur les services, session internationale de la J.É.C., Chicago, juillet 1948, (CA-650(L)), p. 138.

51 Jacques Magnan, Rapport de la semaine de coopération étudiante au fort Lennox, 9-16 août 1947, (CA-760(C66P)), p. 164.

Pourquoi organisait-on matériellement la Cité étudiante, sinon en vue de la Communauté étudiante[52]? Interrogation favorite de l'époque.

L'objectif ultime de "l'ordre social chrétien" fut repris de l'époque précédente, pour cette fois, entrer, pensait-on, en voie de réalisation. On sait que le corporatisme flotta dans l'air au Québec jusque vers 1950[53]. Pour sa part, la J.E.C. prononça les mots de corporation étudiante et de corporatisme étudiant[54]. A l'édification de cette corporation étudiante, le mouvement a sûrement failli en définitive, mais les services à superstructures nationales qu'il a mis sur pied n'étaient pas des matériaux si lointains de la grande cité étudiante. Le corporatisme étudiant entrevu alors au Canada français ne manquait pas de grandeur et n'était pas sans analogie avec ce qu'on a appelé l'ère corporatiste du mouvement étudiant en France[55].

---

52 Les comités généraux, Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(D)), p. 13.

53 Frère Marc-Henri, Projets de restauration par le coopératisme (1933-1950), thèse (non publiée) de maîtrise, présentée à l'Institut d'Histoire de l'Université de Montréal, 1960, 131 p., passim.

54 Comment vivaient les étudiants au moyen Age, Corporatisme, dans le journal JéC, vol. 10, no 1, livraison de janvier 1944, p. 4.
Pierre Juneau, Le Griffon, dans le journal JéC, vol. 10, no 1, livraison de janvier 1944, p. 3.

55 M. de la Fournière et François Borella, Le Syndicalisme étudiant, Paris, éditions du Seuil, 1957, p. 38.

L'auteur a cru nécessaire de s'attarder à restituer une optique qui commanda la création et le maintien de tout un réseau de structures au plan local comme au plan national. Les structures d'envergure nationale exigeant un plus long développement, il sera d'abord question des premières.

b. Animation et coordination des services au plan local. - Au plan local, l'animation fut assurée par l'aviseur des services et la coordination par le conseil des services.

1) L'aviseur des services. - Cette expansion des services sembla procéder parfois de l'attrait du temporel, de la manie de l'organisation ou d'une foi naïve en l'efficacité automatique de la responsabilité étudiante[56]. C'était une anomalie. L'institution des services ne pouvait seule remplacer l'action des éducateurs. Le rôle d'aviseur des services s'imposa donc de lui-même. Le Père Maurice Lafond, lui-même aviseur national de plusieurs services, a senti le besoin un jour de définir ce rôle, lequel peut être résumé comme suit:

---

56 Maurice Lafond, L'Aumônier ou l'aviseur dans les services, dans les Cahiers d'Action catholique, no 69, livraison de mai 1946, p. 301.

a) veiller au bien commun de l'ensemble; b) ne pas craindre de laisser s'exprimer les notes étudiantes: risque, non-maturité, paradoxe; c) veiller à la formation sociale des responsables et l'achever par le sens apostolique; d) assurer le crédit des autorités scolaires et l'intégration sur le plan local et national[57].

Les éducateurs capables d'une telle abnégation de leurs goûts et de leurs habitudes n'abondent pas. Aussi la pénurie d'aviseurs fut-elle une des causes de l'échec partiel du système.

2) Le conseil des services. - La cohabitation des services sous un même toit fit vite reconnaître la nécessité d'un organisme local de coordination[58]. La création ou l'existence de tels conseils de services est signalée en plusieurs endroits, voire, en 1951, dans le quart des institutions de niveau secondaire ou supérieur alors que les services avec responsabilité étudiante y étaient établis dans une proportion variant de 55 à 82% suivant le type d'institutions[59].

---

57 Idem, op. cit., p. 302-305.

58 Hectorien Chapdelaine, Action catholique et Services étudiants, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 119-120, livraison de juillet-août 1950, p. 330-333.
Le Conseil des services de Valleyfield, facteur d'équilibre, dans le journal Vie Etudiante, vol. 13, no 4, livraison d'avril 1947, p. 12-13.
Rapport de la rencontre des aviseurs de coopératives étudiantes, Montréal, 7 avril 1945, (CA-760(COOP)), p. 83.

59 L'Education sociale dans les institutions d'enseignement du Québec, Saint-Hyacinthe, Secrétariat national d'Action sociale, 1954, p. 69.

Au sein de ces organismes, la J.E.C. réclamait "une place prépondérante, à cause de sa fin universelle"[60].

Cette prétention introduisit le problème des relations de la J.E.C. avec les services qu'elle avait suscités. D'après la J.E.C., ces relations reposaient sur certains postualts, à savoir:

> a) tous les organismes du milieu étudiant ont une finalité de formation chrétienne; b) plus un organisme vise à la formation et à l'éducation, plus il doit être dépendant de la J.E.C.[61].

Tous les services en milieu étudiant n'étaient pas ipso facto des services de la J.E.C. Une certaine dépendance devait tout de même exister, tempérée toutefois par une autonomie dont il fallait préciser le sens:

> La dépendance et l'autonomie d'un service signifient; a) il est dépendent de la J.E.C. en ce que son esprit et son orientation n'échappent pas à la mission de la J.E.C.; ce qui suppose un certain lien; b) il est autonome en ce que son organisation et ses techniques propres relèvent de sa régie interne.
>
> Chez les plus grands, l'autonomie et la dépendance des services seront assurées de la façon suivante: a) la J.E.C. conserve toujours un droit de regard sur les services, quant à l'esprit qui les anime; b) les services doivent coopérer étroitement avec la J.E.C. en vue du bien commun; c) pour assurer l'un et l'autre, l'expérience démontre la

---

60 Les aumôniers diocésains et nationaux et al., Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1951, p. 10, no 60.

61 Idem, op. cit., p. 10, no 56.

> nécessité de compter des responsables de services parmi les militants de la J.E.C.
>
> Chez les plus jeunes, surtout en milieu restreint, la dépendance des services est plus directe[62].

Un tel protocole serait taxé aujourd'hui d'impérialiste, mais il reflète la mentalité d'une époque.

Assez réduits donc au plan local, les problèmes d'animation et de coordination amenèrent sur le plan national la création de structures nombreuses et remarquables. Les structures d'animation furent principalement les Services Etudiants Nationaux et les Villages Etudiants Nationaux. Grâce à eux, cinq types de services locaux reçurent une orientation ou même une superstructure nationales. Mais il ne sera d'abord question que des structures d'animation.

c. Structures d'animation au plan national. - Ces structures, vient-il d'être dit, sont au nombre de deux: les Services Etudiants Nationaux et les Villages Etudiants Nationaux.

1) Les Services Etudiants Nationaux. - La J.E.C., en suscitant et développant les services, s'aperçut très vite que les vrais responsables ne s'improvisent pas[63]. Pour

---

62 Idem, op. cit., p. 10, nos 57-58-59.

63 Suzanne Cloutier-Rocher, Monographie des Villages Etudiants Nationaux, thèse (non publiée) de diplôme en service social présentée à l'Ecole de Service social de l'Université de Montréal en 1951, (CA-770(CM)), p. 11.

faire des services "des organismes d'encadrement", il lui fallait elle-même, en bonne logique, aider à la préparation des responsables.

Une nouvelle équipe spécialisée s'imposait à la centrale pour orienter et aider les organisations locales[64]. Parallèles aux deux comités généraux et aux deux équipes de journaux, s'ajoutèrent donc en 1943 les Services Etudiants Nationaux. Ces services comprenaient un responsable masculin et une responsable féminine, assistés l'un et l'autre d'une équipe volante.

Voici un échantillon de leurs activités pour l'année 1946-1947[65]: rédaction de publications spécialisées, cent quarante visites au plan local; six réunions sur le plan diocésain; rencontres de responsables, d'aumôniers et d'aviseurs sur le plan national.

Les chefs des Services Nationaux participaient en fait aux réunions des trois fédérations de services: coopératives, journaux, comités de jeux, mais à titre d'experts seulement, non en droit[66]. Les premiers responsables des Services Nationaux furent, en 1943, Suzanne Cloutier et Jean Postaler. Ils eurent des successeurs attitrés jusqu'en 1949. Les

---

64 Idem, op. cit., p. 107.

65 Idem, op. cit., p. 108-109.

66 Idem, op. cit., p. 11.

difficultés financières de la centrale, l'émancipation graduelle des services, firent assumer alors leur rôle, bien diminué, par l'un ou l'autre des dirigeants généraux. En 1952, il ne restait plus "aucun responsable pour penser, diriger et conduire une action suivie"[67].

Cette réserve admise, il demeure que l'articulation maîtresse du système résidait ailleurs, i.e. dans les Villages Etudiants Nationaux.

2) Les Villages Etudiants Nationaux. - Ils occupent une telle place dans les réalisations de la J.E.C. que l'auteur projetait de leur consacrer un chapitre spécial quand il découvrit qu'une monographie, qu'on peut dire exhaustive, avait étudié les cinq premières années de leur existence[68].

Les Villages Etudiants Nationaux durèrent en effet dix ans, soit de 1944 à 1953. Leur origine et leur philosophie ont été exposées au chapitre des structures pédagogiques internes. Il ne sera question ci-après que de leur structuration, de leurs effectifs, de leurs emplacements successifs et de leur financement.

---

67 Germain Cadieux, Lettre aux Fédérations diocésaines, Montréal, 24 novembre 1952, (CA-656(V)), p. 12-13.

68 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., 120 p. L'auteur avait été dirigeante des Villages féminins, de 1944 à 1947.

Dès le début, ils s'adressèrent aux deux sexes, et au niveau principalement des Grands. Au cours de leur durée, ils atteignirent quatre catégories d'étudiants: dirigeants de J.E.C., responsables de services, simples pensionnaires, militants locaux des secteurs qu'on voulait récupérer.

Le Tableau XVII permettra d'embrasser d'un coup d'oeil l'évolution proportionnelle de ces trois dernières catégories. Mais il appelle quelques éclaircissements préliminaires. Ont été omis en effet, les centres de dirigeants diocésains, au nombre de deux chaque été: structures pédagogiques internes traitées au Chapitre IV. Ils ne joignirent les Villages que la troisième année, en 1946, car les Villages furent d'abord une structure extérieure au mouvement lui-même.

La catégorie des "pensionnaires" exigerait aussi des précisions. Les pensions jouaient un rôle subsidiaire dans le système et constituaient un appoint financier[69]. Les pensionnaires, toutefois, n'étaient pas sans bénéficier d'une formation apparentée à celle des autres participants plus engagés. Après l'engouement des débuts: deux cents en 1944 et 1945, trois cent vingt en 1946, leur nombre avait tendance à décroître: cent cinq en 1948, cent quinze en 1949[70]. Ces semaines de pension, souvent dénommées "Vie Etudiante", se

---

69 Idem, op. cit., p. 41.

70 Cf. (CA-770), (dossiers non classés).

Tableau XVII.

Semaines organisées aux Villa es Etudiants nationaux de la F. .F., de 1944 à 1953.
(M: garçons; F: filles; minuscules: groupes combinés; soulignés: groupes dédoublés).

Catégories	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Art (initiation)					f			f		f
Caisses populaires			G	E	G					
Cinéma (initiation)							[illegible]	F	[illegible]	[illegible]
Comités de jeux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Coopératives	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	f	[illegible]	
Journaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Liturgie			F	F	f	[illegible]	[illegible]		[illegible]	
Terrains de jeux		[illegible]	[illegible]							
Pensions	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Collèges classiques				f	[illegible]	[illegible]	f	[illegible]	G	[illegible]
Ecoles normales						[illegible]	[illegible]	[illegible]	f	[illegible]
Ecoles spécialisées								[illegible]		[illegible]
Ecoles supérieures							[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Universitaires		[illegible]			[illegible]					Mixte

présentaient surtout comme "une hostellerie (sic) ouverte à tout venant où les étudiants et les étudiantes peuvent passer quelques semaines de plein air"[71].

Quant aux semaines de secteurs: collèges classiques, écoles normales, écoles spécialisées, etc., qui apparurent en 1948, ce furent d'abord de simples semaines de pension. A partir de 1950, elles tombèrent dans la quatrième catégorie, celle de véritables centres de militants.

Ces détails préalables s'imposaient; or voir le Tableau lui-même à la page 323. Deux expressions restent cependant à définir. L'expression "groupes combinés" veut dire que deux groupes trop peu nombreux ont été réunis dans la même semaine. L'expression "groupes dédoublés" se rapporte au contraire à un groupe trop nombreux réparti sur deux ou plusieurs semaines.

Au sujet de ce Tableau XVII, quelques observations seulement. La première mettra en lumière le caractère fonctionnel des Villages. En effet, le parallélisme n'est pas rigoureux entre les sessions masculines et les sessions féminines[72], les semaines n'étant pas les mêmes pour les deux sexes et les sessions spécialisées n'entendant grouper que des responsables déjà engagés dans un travail social. Les

---

71 Gérard Pelletier, Au Village étudiant, dans les Cahiers d'Action catholique, no 49, livraison de septembre 1944, p. 23-26.

72 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 67.

garçons, après une tentative avortée en 1945, ne connurent qu'une semaine de liturgie, en 1952, et encore, à Saint-Benoît-du-Lac[73]. Par contre, les filles n'ont pas connu de semaines pour les caisses populaires, institution assez peu acclimatée alors chez elles[74].

Les groupes spécialisés se combinèrent de plus en plus à partir de 1949; faut-il y voir un indice de désaffection pour certains services plus anciens? Par contre, d'autres groupes se sont parfois dédoublés chez les filles: les jeux, en 1946, 1947 et 1948; la liturgie en 1946 et 1948; le cinéma en 1953. Mais ce qui frappe dans l'ensemble, c'est la continuité de certaines semaines[75]; indice de la permanence des besoins dans le milieu, même si les fluctuations des effectifs accusent, comme il a été dit tout à l'heure, une désaffection de la part des étudiants ou, comme une analyse plus poussée le montrerait, un simple manque de contrôle de certains facteurs de la part des dirigeants.

Le Tableau XVII ne donnait sur la participation aux Villages étudiants qu'un Tableau de catégories; il demande à être complété par un Tableau numérique.

---

73 Liste des Camps, dans les Cahiers d'Action catholique, no 141, livraison de mai 1951, page de garde de la couverture terminale.

74 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 67.

75 Idem, op. cit., p. 67.

Tableau XVIII.

Participation aux Villages tudiants Nationaux de la [illegible] de 1944 à 1953.

Années	Garçons	Filles	Total	% avec 1944
1944[a]	207	407	614	100.0
1945[a]	278	625	903	146.5
1946[a]	436	901	1,337	217.7
1947[a]	291	505	795	129.4
1948[b]	270	475	745	121.2
1949[c]	145	362	507	85.8
1950[c]	191	362	553	90.0
1951[c]	269	374	643	104.7
1952[c]	194	222	416	67.7
1953[d]	171	352	523	85.1
Total	2,446	4,610	7,056	
%	34.7	65.3	100.0	

a Suzanne Cloutier-Rocher, Origine et vie des Villages Etudiants Nationaux, 1944-1946, (CA-770(L)).

b Les Comités généraux, Conseil national de la J.E.C., 28-29 décembre 1948, (CA-650(L)), p. 195-196.

c Jeunesse Etudiante Catholique, Villages Nationaux, finance (sic), (CA-910(VF)), passim.

d Chiffres obtenus à partir des recettes de l'été, (CA-910(VF)) et d'une annonce dans les Cahiers d'action catholique, no 153, livraison de mai 1953, page terminale intérieure.

Le Tableau précédent prête à d'intéressantes remarques. Il donne en premier lieu un ordre de grandeur quant au nombre d'étudiants atteints par la pédagogie des Villages. Le rayonnement est certain, mais quand même limité: de soixante-quinze à quatre vingts institutions se trouvaient touchées chaque année[76] et de douze à seize diocèses[77].

Il fournit en second lieu un indice assez exact de la féminisation du mouvement. Le pourcentage de 65% est assez voisin de ceux obtenus à l'aide d'autres critères, comme il a été montré au Chapitre II.

Les fluctuations des effectifs appellent enfin une explication. La brusque chute du nombre des participants en 1947 provient de ce que les Villages n'eurent pas alors accès au lac Killarney et durent se contenter du seul vieux fort Lennox. La baisse des dernières années est attribuable[78] à la multiplication des villages diocésains, à la transformation graduelle des camps de services en camps de militants et aussi à la réponse imprévisible des étudiants: au grand dam des responsables, les présences n'atteignaient en moyenne que les trois quarts des inscriptions[79].

---

76 Idem, op. cit., p. 77.

77 Idem, op. cit., p. 81.

78 Villages Etudiants Nationaux, Rapport du conseil d'administration, Montréal, 11 décembre 1951, (CA-910), p. 20.

79 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 74.

Cette étude sur la composition qualitative et numérique des Villages Etudiants Nationaux recevrait un utile complément par l'adjonction de précisions sur leurs divers emplacements et sur leur assiette financière.

Les Villages Etudiants Nationaux occupèrent trois emplacements simultanés ou successifs: les deux premiers, à titre de locataires; le dernier, à titre de propriétaires.

Le domaine Killarney, au mont Tremblant, offrit pour les premières expériences un cadre idéal avec ses deux mille acres de terrain, ses quatre lacs, ses six pavillons et ses soixante-quatorze chambres[80]. Il reçut en 1944 garçons et filles à tour de rôle, puis en 1945 et 1946, les filles seulement.

Les garçons, de 1945 à 1949, occupèrent le vieux fort Lennox, sur la rivière Richelieu, loué pour un dollar au gouvernement fédéral[81]. Les filles durent s'en contenter en 1947, non sans souffrir de l'inconfort. Mais déjà les Services étudiants nationaux activaient leurs démarches pour obtenir une aide du nouveau Ministère de la Jeunesse, à Québec, en vue de l'acquisition d'un site et de la construction d'un Village bien à eux[82].

---

80 Idem, op. cit., p. 13.

81 Idem, op. cit., p. 32.

82 Notre Village étudiant, dans le journal Vie Etudiante, vol. 13, no 9, livraison de septembre 1947, p. 1, col. 3, 4, 5.

Le rêve, à vrai dire, datait de plus loin. En 1946, les chefs des Villages avaient déjà obtenu une concession de terrain au lac Bibitte, à Saint-Donat. De janvier à juin 1947, une série de pourparlers avec le Ministère aboutirent au mois d'août à un octroi de $45,000, payable en cinq versements[83]. Les Villages Etudiants Nationaux se constituèrent peu après en corporation séparée d'avec la J.E.C.[84]. Une nouvelle transaction, le 16 octobre 1947, permit d'échanger le terrain déjà concédé[85] pour un camp destiné aux filles et situé au lac Ouareau, à Notre-Dame-de-la-Merci, dans le comté de Montcalm. Le nouveau camp comprenait à l'origine onze chalets distribués sur une superficie de trois acres et pouvant accommoder cent vingt-cinq personnes[86]. C'est ce camp qui reçut les filles d'abord, en 1948 et 1949, puis les filles et les garçons de 1950 à 1953. Une chapelle et un réfectoire furent adjoints en 1952[87]. Il sera montré à la fin du chapitre

---

83 Idem, op. cit., p. 1.

84 Le sous-registraire de la province, Jean Bruchési, Lettres patentes constituant en corporation les Villages Etudiants Nationaux, enregistrées le 11 novembre 1947, libro 213, folio 65, reproduites en appendice par Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 118-120.

85 Notre Village étudiant, dans le journal Vie Etudiante, vol. 13, no 9, livraison de septembre 1947, p. 1, col. 3, 4, 5.

86 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 34.

87 Jeunesse Etudiante Catholique, Conseil national du 29 décembre 1952, (CA-010(JM.43-)), p. 90-91.

comment le mouvement fut amené à se défaire de ce domaine.

Les Villages étaient une responsabilité totalement étudiante. Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de montrer à travers quelles péripéties ils s'en tirèrent au point de vue gouverne. Cependant l'étude des exercices financiers pourra donner une idée de leurs aptitudes à assumer une responsabilité aussi radicale, car il avait été bien entendu au point de départ que le mouvement n'engagerait pas un sou dans l'affaire[88].

Le Tableau suivant justifie donc la confiance des promoteurs en la rentabilité de l'entreprise. Les déficits ne deviennent sérieux qu'en 1953 alors que le système lui-même des services commençait à se détériorer. L'année 1954, ajoutée ici comme point de référence, trahit un déclin évident.

Il faut ici rendre hommage au Ministère de la Jeunesse de la province de Québec. Abstraction faite de la subvention de $45,000 pour l'achat et la construction d'un village, les bourses qu'il accordait aux campeurs âgés d'au moins seize ans contribuèrent certaines années pour jusqu'à 60% des recettes[89].

---

88 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Contact, année 5, no 3, livraison de janvier 1944, CA-650(D)), p. 102.

89 $7,215 en bourses, dans le journal Vie Etudiante, vol. 14, no 6, livraison de juin 1948, p. 11.

Tableau XIX.

Exercices financiers des Villages étudiants nationaux de 1944 à 1954.[a]

Années	Dépenses	Recettes	Déficit	Surplus
1944	4,597.51	4,294.53	302.98	
1945	7,348.11	8,013.83		665.72
1946	15,677.85	14,907.26	770.59	
1947[b]	6,846.00	7,665.75		819.75
1948	10,466.26	12,050.55		1,574.35
1949	9,300.56	9,528.16		237.60
1950	9,209.53	9,441.94		232.41
1951	8,664.99	8,716.11		51.12
1952[c]	11,690.17	11,533.69	156.48	
1953[c]	14,250.09	13,053.79	1,196.30	
1954[c]	4,597.51	4,294.53	302.98	

a Chiffres puisés dans Villages étudiants finance (sic), (CA-910(VF)), passim.

b Les Villages féminins et les Villages masculins se tinrent tous à l'Ile-aux-Noix, d'où réduction des inscriptions.

c Le Village du lac Ouareau avait été adjugé en location à l'Ordre du Bon Temps, société de folklore.

Les Villages étudiants nationaux, aujourd'hui discontinués, sont néanmoins restés les prototypes d'une quinzaine de Villages étudiants diocésains qui servent encore de centres de militants. À l'époque, ils ont cependant contribué à former plusieurs milliers de responsables pour les cinq types de services dont il reste à parler et qui requerent de la J.E.C. une structuration nationale[90].

d. Structures de coordination au plan national. - L'action supplétive de la J.E.C. pour organiser le milieu étudiant apparaît plus importante dans cinq domaines surtout: la liturgie, le journalisme étudiant, les jeux, la coopération et l'éducation cinématographique. Les services qu'elle créa, il sera dit l'origine, l'expansion, les objectifs et les réalisations majeures.

1) Les comités de liturgie. - Les services de liturgie se généralisèrent à la suite de la campagne annuelle de 1943[91], laquelle avait porté sur la messe. On y avait constaté le besoin permanent de faire participer le milieu étudiant à la vie de l'église.

---

90 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 112.

91 Rita Racette, Le Comité de Liturgie, dans les Cahiers d'Action catholique, no 94, livraison de juin 1948, p. 473.

Chose curieuse, ce service ne connut guère d'expansion que dans le secteur féminin. Il est admis que de 1946 à 1954, la majorité des sections féminines avaient un comité de liturgie. En 1951, le secteur masculin était encore resté presque imperméable[92].

Ce service voulait entrer en réaction "contre les attitudes trop souvent pieusardes et individualistes des étudiantes vis-à-vis le culte et prêtion"[93]. Loin de se confiner à la vente des [illegible]rie avec l'Église, à l'affichage au tableau liturgique, à des cercles d'étude, voire à des jeux ou à des rimes liturgiques, il devait exprimer un courant de vie, un souffle spirituel et "faire aimer intensément l'école comme une image du Christ"[94].

Pour venir en aide aux comités locaux, les responsables nationaux et diocésains (ceux-ci dans six diocèses), employèrent les deux structures classiques des camps et des publications.

Six ans de suite, soit de 1945 à 1950, les Villages Nationaux tinrent des semaines de liturgie à l'intention des

---

92 Les comités généraux, Réunion à la Centrale pour établir un plan de travail pour service de Liturgie chez les gars (sic), dans Contact, année 13, no 2, livraison du 1er novembre 1951, (CA-650(T)), p. 35.

93 Y.S. (sic), Au Village étudiant, nous irons..., dans le journal Vie étudiante, vol. 13, no 5, livraison de mai 1947, p. 7, col. 1.

94 Rita Racette, op. cit., p. 36-37.

responsables locales. Plusieurs diocèses ou régions ajoutèrent eux-mêmes des cours de liturgie à leurs cours de militants[95]. Pour être complet, l'on devrait ajouter que les cours de J.E.C. en général avaient tous leur comité de liturgie.

Un périodique spécialisé, intitulé Bâtir fut publié de 1946 à 1952, pour l'édification spirituelle et technique des équipes locales. Polycopié jusqu'en 1952, imprimé par la suite, il connut un tirage de cinq cents à mille exemplaires, à raison de cinq ou six livraisons par année[96]. A signaler aussi quelques publications occasionnelles: Volet joli, etc.[97]

A partir de 1952, la désaffection générale à l'endroit des services en tous les comités de liturgie[98]. On se rendit compte[99] de l'incapacité des plus jeunes à travailler seules, du petit nombre d'aînées prêtes à les seconder, de l'absence de responsables dans la plupart des diocèses. En 1958, le service fut laissé définitivement aux diocèses

---

95 Suzanne Cloutier-Rocher, op. cit., p. 66-67.

96 Cf.: (A-720). Collection complète.

97 Les services étudiants sociaux, Volet joli, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1945, 60 p.

98 Les comités généraux: "Tout le monde se plaint de Bâtir", dans Contact, année 13, no 3, livraison du 2e janvier 1952, (A-650(T)), p. 112.

99 La Responsable diocésaine (sic), Service de Liturgie, Mémoire adressé à la Fédération diocésaine de J.E.C. de Montréal, 1955, 4 p. Montréal, Fédération diocésaine de la J.E.C., fichier central, (en cours de classement).

qui désiraient le continuer. Mais il ne survécut guère. L'alimentation liturgique ne sera pourtant pas délaissée en J.E.C., loin de là: on la retrouvera sous une autre forme à l'époque suivante.

2) Les comités de jeux. - La J.E.C. n'a pas créé les comités de jeux dans nos maisons d'éducation. L'institution existait déjà, notamment du côté masculin. Mais à l'occasion de son programme sur le bien commun physique en 1943-1944, elle donna un regain de vitalité aux comités déjà existants et contribua à en fonder là où ils n'existaient pas[100].

Cette impulsion imprimée aux comités de jeux venait à son heure et répondait à un besoin[101]; ignorance de la conception chrétienne du corps humain; esprit de routine chez les organisateurs élus au hasard; mythe du championnat et négligence du véritable esprit sportif; extrême variabilité dans les règlements; pauvreté de l'équipement et du budget; absence de moniteurs professionnels; "stagnation épouvantable"[102] des étudiantes pensionnaires: tels furent les problèmes auxquels s'attaqua la J.E.C.

---

100 Gérard Pelletier, Au Village étudiant, dans les Cahiers d'Action catholique, no 49, livraison de septembre 1944, p. 24.

101 J.-A. Pouliot, Quelques Remarques sur les jeux, dans les Cahiers d'Action catholique, no 49, livraison de septembre 1944, p. 27-32.

102 Gérard Pelletier, op. cit., p. 24.

Un tract, Chrétiens en santé, en janvier 1944, alerta d'abord les comités de jeux déjà existants[103]. C'était une première réalisation du Service d'Information sportive qui, de la centrale, se chargea d'alimenter les comités de jeux existants.

Cette alimentation se fit d'abord au moyen de circulaires, puis d'un bulletin intitulé lui aussi Bâtir, publié au début de chaque saison. Ce bulletin s'adressait surtout aux étudiantes et parut de 1947 à 1954, totalisant huit cent quarante-cinq pages[104]. En 1947, le service alimentait ainsi cent soixante et un collèges et écoles supérieures[105].

Aux responsables de jeux, masculins et féminins, les Villages Nationaux offrirent une semaine d'entraînement neuf ans de suite, soit de 1944 à 1952. Les premiers camps masculins bénéficièrent même des cours d'Emile Maupas, athlète français alors renommé, qui mourut malheureusement en 1948[106].

A ces camps, les promoteurs de jeux mettaient certes en commun leurs expériences, mais aussi se préoccupaient de toute la vie physique des étudiants et des activités sportives

---

103 Annonce (sans titre), dans le journal JEC, vol. 10, no 1, livraison de janvier 1944, p. 7.

104 Cf.: (CA-750). Collection complète.

105 Les comités généraux, Journées d'Action catholique pour religieux éducateurs, (CA-650(H)), p. 306.

106 Emile Maupas, dans le journal Vie Etudiante, vol. 14, no 10, livraison d'octobre 1948, p. 11.

favorisant le sens social[107]. Là se retrouvait le souci éducatif du mouvement.

En 1945 et en 1946, des semaines spéciales s'adressèrent aux moniteurs et aux monitrices des Terrains de Jeux[108]. Mais c'était vraiment beaucoup demander à la J.E.C. et aux étudiants: la bonne volonté ne supplée pas à la compétence: "on ne trouve pas ces gens tout formés, même dans la J.E.C., mais c'est une excellente école pour le devenir"[109].

La J.E.C. eut cependant à son crédit quelques expériences authentiques, mais isolées[110]. Les grandes villes donnèrent peu à peu des cadres adultes à leurs terrains de jeux; mais les petites agglomérations continuèrent jusqu'en 1952 à envoyer leurs moniteurs et monitrices aux camps de jeux de la J.E.C. où ils recevaient des cours spéciaux[111].

---

107 Y.B. (sic), Au Village étudiant nous irons..., dans le journal Vie Etudiante, vol. 13, no 5, livraison de mai 1947, p. 6, col. 4 et 5.

108 Suzanne Cloutier-Rocher, Monographie des Villages Etudiants Nationaux, thèse (non publiée) de diplôme en service social, présentée à l'École de Service social de l'Université de Montréal, en 1951, (CA-770(CM), p. 65.

109 Jeanne Benoît et Guy Cormier, Contact, année 5, no 5, livraison du 31 mars 1944, (CA-650(D)), p. 124.

110 Pierrette (sic), Sur un terrain de jeux, dans les Cahiers d'Action catholique, no 40, livraison de décembre 1943, p. 201-202.

111 Les comités généraux, Centres de formation, dans Contact, année 7, no 5, livraison du 4 avril 1946, (CA-650(H)), p. 176.

Ce furent les camps féminins qui apportèrent les résultats les plus tangibles. En dépit de la rigidité des cadres, ils ne contribuèrent pas peu à "ventiler" l'atmosphère des couvents[112].

Les comités de jeux aspirèrent un moment à une superstructure nationale. Le 17 octobre 1948, trente collèges, sous les auspices de la centrale, fondèrent la Fédération des Comités de jeux[113]. Celle-ci, par suite d'un vice de constitution, ne donna pas d'abord les effets escomptés. L'année suivante, au lieu d'officiers dispersés et difficiles à réunir, on choisit des étudiants universitaires, mais sans plus de résultats.

Ce fut surtout une Fédération sur le papier; il n'en fut plus question après 1951. Néanmoins les comités de jeux en beaucoup d'endroits, animés désormais par une préoccupation sociale, apparurent comme "tout un changement avec ce qui existait avant"[114]

---

112 Suzanne Cloutier, Le camp des Comités de jeux au Village Etudiant, dans les Cahiers d'Action catholique, no 51, livraison de novembre 1944, p. 137-138.

113 Congrès du 6 novembre 1949, dans le journal Vie étudiante, vol. 14, no 10 (sic), livraison de décembre 1949, p. 11, col. 3, 4, 5.

114 Jean-Marc Chicoine, Dans un Collège de chez-nous (sic), dans les Cahiers d'Action catholique, no 90, livraison de février 1948, p. 255.

3) Les coopératives de crédit, d'épargne et de consommation. - Il existait des coopératives isolées dans la province de Québec avant 1939, mais le mouvement coopératif date du premier congrès des coopérateurs en 1939[115]. La première caisse populaire étudiante fut fondée en janvier 1940 au séminaire de Gaspé[116], tandis que la première coopérative étudiante de consommation ne vit le jour qu'en septembre 1941 au séminaire de Nicolet[117].

En 1943, il n'y avait pas six coopératives étudiantes[118]. En 1944, la J.E.C. entreprit de faire sa campagne annuelle sur la coopération. Cette année-là, on compta vingt fondations[119]. A l'automne 1944, pour la première fois, le secteur étudiant siégeait avec le reste du mouvement coopératif au congrès annuel[120]. Cent cinquante délégués y

---

115 Le Congrès de la Coopération, dans le journal JEC, vol. 5, no 12, livraison de décembre 1939, p. 3.

116 Raymond Normandeau, Coopératives étudiantes de chez-nous (sic), dans les Cahiers d'Action catholique, no 90, livraison de février 1948, p. 255

117 L'Expérience de Nicolet, dans le journal JEC, vol. 10, no 1, livraison de janvier 1944, p. 6.

118 Une Equipe de la Fédération (sic), La Fédération des Coopératives Etudiantes, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 442.

119 Idem, op. cit., p. 442.

120 Le Chef des Services Etudiants (sic), Les Etudiants y seront, dans le journal Vie Etudiante, vol. 13, no 10, livraison d'octobre 1947, p. 3, col. 1, 2, 3.

représentaient quarante collèges. Un projet de fédération des coopératives étudiantes fut admis en principe, mais différé quant à l'exécution, sur les conseils du Père G.-H. Lévesque et de Gérard Pelletier[121]. On demanda plutôt au Service de l'Information coopératiste de la J.E.C. de promouvoir l'éducation coopératiste et la formation de nouvelles coopératives étudiantes.

Le projet de fédération devait aboutir trois ans plus tard. Le 11 octobre 1947, douze coopératives se réunissaient à Montréal[122] sous la présidence de Fernand Cadieux, chef des Services Nationaux de la J.E.C. et fondaient la Fédération des Coopératives étudiantes, qui groupait encore en 1951 trente-neuf des soixante coopératives étudiantes de consommation de la province de Québec.

Le tract de Fernand Cadieux Une Coopérative étudiante[123] généralisa dans les autres institutions les méthodes qui avaient réussi au séminaire des Trois-Rivières. En outre, plusieurs bulletins de liaison[124]: Service d'Information

---

121 (Jean Dostaler), Bulletin d'information coopératiste, vol. 1, no 1, livraison de janvier 1945, (CA-760(COOP)), p. 14.

122 Une Equipe de la Fédération (sic), op. cit., p. 137.

123 Fernand Cadieux, Une Coopérative étudiante, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1944, 48 p.

124 Cf.: (CA-760). (en cours de classement).

coopératiste (1945), discontinué faute de fonds; Bâtir (1946-1947) en liaison avec les autres services; Rapport à notre échelle (1949); Inter-coop (1949-1952) se relayèrent et parurent à intervalles plus ou moins réguliers. La collection en est conservée à la centrale.

De 1944 à 1952 pour les garçons, de 1946 à 1952 pour les filles, les Villages Nationaux tinrent un camp de formation chaque été. En 1953, les garçons remplacèrent le camp par un voyage d'étude dans les principales coopératives de la province. Ce voyage eut lieu du 31 août au 4 septembre; il réunit douze responsables et comporta des visites en huit villes[125]. La réalisation, quoique modeste, est notée ici pour son originalité.

Parallèlement aux coopératives de consommation, la J.E.C. travailla à l'établissement de caisses populaires et de clubs d'épargnants dans les collèges. Pour les caisses, elle tint trois camps, de 1945 à 1948. L'essor extraordinaire des caisses scolaires dans le Québec à partir de 1948 appliqua une formule chère à la J.E.C.: la responsabilité étudiante,

---

125 Jean-Luc Côté, Des Représentants de coopératives étudiantes visitent les entreprises coopératives des adultes dans Ensemble, vol. 14, no 9, livraison de novembre 1953, p. 23-24.

mais procéda d'une autre influence[126].

Il est difficile de rapporter ici les divers objectifs et les nombreuses initiatives des coopératives étudiantes sur le plan éducatif et sur le plan économique. À signaler seulement que le 18 août 1950, après l'essai passablement fructueux d'un service d'achats groupés, la Fédération demandait au Ministère de la Jeunesse un octroi de $5,000 réparti sur deux ans pour consolider ses opérations à venir[127]. La requête étant encore à l'étude le 11 juin 1951, il semble qu'elle n'ait pas été acceptée[128]. La suite du chapitre montrera comment la J.E.C. fut amenée plus tard à se désintéresser des coopératives.

4) La Corporation des Escholiers Griffonneurs. - C'est le nom adopté par la coopérative-école des journaux étudiants de langue française au Canada, coopérative fondée sous les auspices de la J.E.C. et longtemps animés par elle.

Ce service, à l'encontre des autres, n'est pas né d'un programme de la J.E.C., mais d'un besoin manifesté par

---

126 Emile Girardin, Les Caisses d'Epargne scolaire, conférence au Congrès international des Caisses populaires Desjardins et des Credit Unions, Lévis, 24-27 août 1950, M. Girardin y dit avoir pris l'idée de responsabilité étudiante de la Society for Savings, de Cleveland, Ohio, (CA-760).

127 La Fédération des Coopératives Etudiantes, Mémoire au Ministère de la Jeunesse, Montréal, 19 janvier 1951, (CA-760).

128 Gustave Poisson, Lettre à Réal Charbonneau, Québec, 11 juin 1951, (CA-760).

les étudiants eux-mêmes. En avril 1940, devant l'indigence de pensée et de caractère des feuilles étudiantes, Gérard Pelletier demandait à chaque journal de définir "son habitude dans un prochain éditorial"[129].

En 1942, le journal J C inaugurait une rubrique intitulée: Le Nez dans les feuilles étudiantes[130]. La réaction fut immédiate: les journaux étudiants désiraient se connaître entre eux. Un étudiant de Valleyfield demandait formellement au journal J C d'organiser cette rencontre[131]. En septembre 1943, une délégation des Trois-Rivières visita la centrale réclamer la rencontre déjà proposée[132]. Annoncée en octobre suivant, elle fut tenue à la mi-novembre. Quatre-vingts responsables représentant quarante journaux se réunirent. Le but était d'accroître la compétence des journaux étudiants, mais aussi de jeter les bases d'une association permanente des journaux étudiants. Une association similaire déjà

---

129 Gérard Pelletier, Feuilles de lundi ou feuilles de chou?, dans le journal J C, vol. 5, no 4, livraison d'avril 1940, p. 2.

130 François Dumont, Le Nez dans les feuilles étudiantes, dans le journal J C, vol. 8, no 12, livraison de décembre 1942, p. 8.

131 François Dumont, Feuilles d'automne dans le journalisme étudiant, dans le journal J C, vol. [illegible], no 12, livraison de décembre 1942, p. 9.

132 François Dumont, La Rencontre des journaux étudiants, dans le journal J C, vol. 9, no 10, livraison d'octobre 1943, p. 3.

existante aux États-Unis servit de modèle[133]. En février 1944, dix-huit journaux s'étaient déjà inscrits à la Corpo. En 1946, ils étaient une cinquantaine[134].

De 1944 à 1953, la J.E.C. favorisa les rencontres de la Corpo en organisant chaque année des camps d'étude, l'un pour les étudiants, l'autre pour les étudiantes, dans le cadre des Villages Nationaux. Les Congrès annuels d'hiver rassemblèrent entre autre jusqu'à cent participants. L'organe de la Corpo fut Le Griffon. Un beau document, Journalistes en herbe, fut produit en 1953[135].

En plus de susciter la création de nombreux journaux, surtout féminins, la Corpo apportait aux journaux membres[136] divers avantages. Avantages financiers; contrats publicitaires, échange de clichés, etc.; avantages techniques: utilisation des éléments journalistiques; avantages intellectuels: informations sur l'actualité étudiante, lignes directrices de pensée; avantages sociaux: sens de l'équipe, utile panorama

---

133 Idem, op. cit., p. 3.

134 Roger Chartier, Cette...(sic), dans le journal J.C., vol. 12, no 4, livraison d'avril 1946, p. 3.

135 La Corporation des Escholiers Griffonneurs, Journalistes en herbe, Montréal, Centrale de la J.-C., 1953, p. 1.

136 Roger Chartier, op. cit., p. 3.

du journaliste étudiant[137]. A partir de 1947, elle s'ouvrit à une série de "rubriques", au début du journalisme, très orientées[138]. La revue est aujourd'hui le seul association interconfessionnelle à avoir survécu de telle à la débâcle de 1953. La vente de ce numéro lui permettra aussi au lecteur.

5) La Confédération étudiante. - En octobre 1947, Pierre Chaunu, qui n'a pas encore 20 ans, de la C.I.E. internationale d'étudiants, écrit, avec regret[139] que la C.F. semble avoir renoncé à créer l'événement du printemps de cette année, alors qu'elle est en pleine croissance et qu'elle jouit d'une réputation sérieuse.

En effet, cette année, la C.F. a organisé le congrès national pour l'année 1947-1948. Du 6 décembre 1947, Bernard Sadoux expose aux lecteurs l'activité de l'année et les solutions de la C.F.[140].

---

137 Jean Lacouture, [illegible] nouveau journaliste étudiant, dans les Cahiers d'action catholique, n° 137, livraison de février 1950, p. 113-122.

138 V. a.: Ile-aux-Noix, dans [illegible], dans les Cahiers d'action catholique, n° 110, livraison d'octobre 19[illegible], p. 73.

139 Pierre Chaunu, Entre nous, quand serons-nous nationalisés ? dans le C.F., Paris, 19 septembre 1947, (n°-350(?)), p. 2-5.

140 Bernard Sadoux, Bureau national et comité général de cinq à dix de l'école, dans les Cahiers d'action catholique, n° 112, livraison de décembre 1949, p. 107-110.

La nécessité de positions solides et inattaquables imposait de préparer des compétences en la matière[141]. Or ni les éducateurs, ni les étudiants n'étaient préparés.

Au cours du même automne 1949, un Comité national de cinéma fut donc mis sur pied par la centrale[142]. Un Ciné-Laboratoire, centre d'expériences et d'orientation de ciné-clubs étudiants, groupa à Montréal une centaine de membres représentant à peu près tous les collèges de la région et donna huit représentations[143].

En mars 1950, le Comité national lança Découpages, premier périodique du genre au pays. La revue devait paraître régulièrement tous les deux mois jusqu'à l'automne 1953. Abandonnée en 1954, elle ressuscita pour un dernier numéro au printemps 1955. Elle compta en tout dix-sept parutions, totalisant cinq cent trente-huit pages[144].

Cette revue voulait continuer dans les maisons d'éducation l'oeuvre du Ciné-Laboratoire de 1949-1950 et des ciné-clubs de vacances qui, de 1950 à 1953, furent offerts aux

---

141 Les comités généraux, Rapport du conseil national de Noël 1949, (CA-650(0)), p. 107.

142 Les comités généraux, Comité national de cinéma, dans Contact, année 11, no 2, livraison du 24 novembre 1949, (CA-650(0)), p. 6.

143 Isabelle Duffy, La Commission Etudiante du Cinéma, dans les Cahiers d'Action catholique, no 121, livraison de septembre 1950, p. 33-36.

144 Cf. (CA-730). Collection complète.

étudiants et aux étudiantes par les Villages Nationaux[145].

A cause de l'ampleur du problème, le programme de 1949-1950 fut repris l'année suivante. Le Comité national du cinéma, prévu pour la seule année 1949-1950, élargit et fortifia ses cadres et continua son action trois ans encore sous le nom de Commission Etudiante du Cinéma[146].

Rarement action entreprise par la J.E.C. avait-elle encore soulevé pareil intérêt tant chez les éducateurs que chez les étudiants. Un grand congrès, projeté pour les 5 et 6 novembre 1950, devait inquiéter l'opinion du problème. Mais d'une partie de l'épiscopat les objections affluèrent; il fut ajourné sine die[147].

La J.E.C. avait pourtant accompli là oeuvre de pionnier et on saura plus tard, quoique tardivement, lui en accorder le crédit:

> Le travail entrepris par la J.E.C. il y a plusieurs années dans le domaine de l'éducation cinématographique fut plus tard repris sur une échelle plus large à l'intention de tout le public catholique par des organismes officiellement désignés à

---

145 Ciné-club intercollégial, dans les Cahiers d'Action catholique, no 125, livraison de janvier 1951, p. 199-202.

146 Cf.: (CA-730).

147 Maurice Lafond, Lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 10 octobre 1950, (CA-650(P)), p. 23.

> cette fin par l'autorité compétente. La J.E.C. avait semé la graine qui devait ensuite se reproduire dans une foule de réalisations inspirées du même principe[148].

Cette section de chapitre a voulu montrer dans son ampleur l'effort de la J.E.C. pour doter le milieu des services dont il avait besoin. Par les services, le mouvement cherchait certes à s'incarner aux yeux du milieu, mais aussi à concrétiser ses objectifs apostoliques et à éduquer le sens social.

L'effort du mouvement manifeste alors une indéniable recherche de cohérence et d'esprit de suite. Il ne se contente pas de susciter des structures: il les anime par l'intérieur et les hiérarchise par l'extérieur. Comment cet effort de toute une décade fut soudain répudié, c'est ce que la troisième section du chapitre va montrer.

3. De 1953 à 1961.

Cette section relatera l'abandon silencieux des services et tentera d'éclairer la période la plus obscure, quoique la plus dramatique, de toute l'histoire du mouvement.

L'expansion des services avait certes enthousiasmé les promoteurs au point de départ, mais la crainte d'une

---

148 Claude Ryan, Suggestions pour l'action, dans Voies nouvelles du loisir, Montréal, Action Catholique Canadienne, 1961, p. 220.

hypertrophie de ces structures les avait aussi handicapés[149]: "Un danger nous guette: un jour viendra où nous n'aurons plus que des cadres entre les mains"[150]. Leurs prévisions se vérifièrent: le milieu y gagna, le mouvement y perdit. Les services lui avaient certes conquis la sympathie du milieu, voire amené quelques chefs[151]; par contre, l'action proprement apostolique des sections était presque tarie, tout l'intérêt se concentrant sur les services[152]. L'attrait des services tenait justement à leur spécificité:

> Un des caractères de la jeunesse actuelle est le désir d'approfondir, de devenir calé sur un point particulier. (...) Il y a régression des mouvements tout-à-tout[153].

Le mouvement, à partir de 1949, se mit à porter des jugements très durs sur cette "déviation" de son but apostolique[154]. Un étudiant prétendait être que la

---

149 Les comités généraux, Documents de la Semaine d'étude générale 1944, (CA-650(D)), p. 143.

150 Les comités généraux, Contact, année 9, no 1, livraison d'octobre 1947, (CA-650(D)), p. 250.

151 Les comités généraux, Documents de la Semaine d'étude générale 1944, (CA-650(D)), p. 142.

152 L'Equipe nationale (sic), Rapport du conseil de Noël 1949, (CA-650(0)), p. 97.

153 UNESCO, Tendances nouvelles des mouvements de jeunesse, Paris, UNESCO, 1960, p. 30.

154 L'Equipe nationale (sic), op. cit., p. 97.

préoccupation des équipes naturelles avait presque disparu[155], remplacée par le primat du fonctionnement des services; que la section locale de J.E.C. se réduisait à quelques chefs, ou bien engagés à fond dans les services, ou bien enviant les chefs de services dont l'action était plus palpable; que l'étude des programmes et des bulletins tendait même à disparaître chez les garçons, dont "l'action toute matérielle demandait à être purifiée et spiritualisée".

Toutefois, la critique la plus pénétrante, on la retrouve sous la plume de l'aumônier général et dans une publication nullement de caractère privé:

> L'infléchissement vers les services a retenu bon nombre de responsables dans l'organisation et l'action matérielle et transitoire. L'intérêt trouvé, l'efficacité technique voulue, le succès extérieur obtenu ont pu faire oublier le message intérieur que doit canaliser l'organisation. On a oublié que l'action et l'organisation prennent leur valeur du contenu et qu'elles sont indifférentes par elles-mêmes et souvent nocives à cause de la faiblesse étudiante. Aussi n'est-il pas étonnant que des militants de J.E.C. se demandent avec anxiété ce qu'ils font "dans cette galère". Accrochés aux moyens d'avancer la rédemption, ils ont oublié la fin et leur rôle spécifique de militants d'action rédemptrice[156].

---

155 Un étudiant (sic), L'Action de l'équipe naturelle, dans les Cahiers d'Action catholique, no 113, livraison de février 1950, p. 189-192.

156 Maurice Lafond, L'Unique existence d'un double humble, dans les Cahiers d'action catholique, no 113, livraison de janvier 1950, p. 130.

Ces deux-mouvements s'opposaient à une réaction de conservatisme. La splendide organisation collégiale du secondaire elle-même connaissait à ses débuts, l'attrait de la nouveauté qui vient disparu[157]. Les enseignants venus, par ailleurs, travaillaient bien lourdement des structures qu'ils n'avaient pas créées. L'association de l'enseignement libre qui ouvrait à la jeunesse d'avenir pour plusieurs années. Dès lors, naturellement, l'attention devait se partager entre la réorganisation urgente de secteurs jusque-là peu touchés: écoles spécialisées, écoles normales, écoles privées supérieures, etc., et l'animation de structures adaptées par une action généralisée devant toute forme d'embrigadement. Cette dernière action semble avoir été prépondérante. Le même vient particulier à la J.E.C. canadienne. En France, précisément à la même époque, l'Union Nationale des Etudiants Français se sentait, elle aussi, incapable de conserver la portion de ce qu'elle avait créé[158].

Les tâches psychologiques y ont aussi leur part. A travers 1950, l'équipe collégiale s'était peu

---

157 Hippolyte Bourassa, Des trois points d'organisation, dans Les Cahiers du Collège Français, 1949, livraison de février 1949, p. 213-214.

158 M. de la Bourdonnaye et François Morel, Le Syndicalisme étudiant, Paris, Editions du Seuil, 1957, p. 31.

la co[illegible] sur. [illegible] position [illegible][159] et du clergé, au [illegible] co[illegible] France[160], se [illegible] tous désaccords. [illegible] [illegible] particulier, l'archevêque avait mêm[illegible] à [illegible] la vitalité des contemplatives du [illegible][161]. En même temps, on [illegible] s'attela [illegible] à la rédaction d'[illegible][162] destiné aux évêques. [illegible], qui devait faire l'objet d'une présentation officielle, s'appela, [illegible], les caractères fondamentaux de la J. .C. canadienne[163]. La méthode [illegible], tant décrite par les adversaires du mouvement, de la formation [illegible] l'action ainsi que le système des services, y [illegible] ultimement exposés et défendus.

Sur le fait lui-même de l'abandon des services, les témoignages se rencontrent tous dans une extrême réticence. Un sourd malaise se développait entre les diocèses et la

---

159 Action Catholique canadienne, [illegible] cours de formation pour dirigeants d'action catholique, Montréal, Secrétariat de l'action catholique canadienne, [illegible], 2e cours (16 octobre [illegible]), p. 6.

160 [illegible] Le Conseil supérieur d'action catholique à Montréal, [illegible] dans l'action catholique, no 138, livraison de décembre 1949, p. 717.

161 Maurice Roy, [illegible], lettre aux aumôniers diocésains, Montréal, 13 décembre 1950, (AA-650(1)), p. 10.

162 Les comités régionaux, [illegible], art. 12, no 1, livraison du 23 octobre 1950, (AA-650(0)), p. 35.

163 Les aumôniers nationaux [illegible] diocésains de Montréal, Caractères fondamentaux de la J. .C. canadienne, Montréal, Centrale de la [illegible]., 1951, 32 p.

centrale, celle-ci trop coupée, disait-on, des diocèses et "intellectualiste intellectualisante"[164]. Les services furent-ils enveloppés dans les mêmes préventions que leurs promoteurs de jadis? Ou bien au contraire, reprochait-on à ces derniers "de brûler ce qu'ils avaient adoré"? Si la question fut âprement débattue à un certain conseil national[165], il n'existe relativement à un changement aussi radical de politique qu'une seule décision officielle, et encore pour un seul service, et par le seul comité général: "Nous laissons tomber définitivement le secteur du cinéma"[166].

La tradition actuelle du mouvement voit dans les services une "déviation":

> La première de ces deux tentations, c'est celle qui nous fait considérer l'Eglise comme une espèce de gouvernement suprême du monde ou plus simplement comme une force temporelle active entrant en concurrence avec d'autres et souvent en conflit. Cette tentation se retrouve en J.E.C. Beaucoup d'étudiants voudraient identifier la J.E.C. à une espèce de mouvement "cadre" coordonnant tous les organismes étudiants et toutes les activités qui sont de leur responsabilité. Cette conception de la J.E.C. est à éloigner parce

---

164 Roger de la Durantaye, Interview de l'auteur, Montréal, 17 octobre 1960, notes personnelles de l'auteur.

165 Maurice Laforest, Interview de l'auteur, Drummondville, 3 janvier 1961, notes personnelles de l'auteur.

166 Les comités généraux, Rapport de la réunion du 2 juin 1953, (CA-311.53(G.2)).

qu'elle ne tient pas compte du caractère proprement ecclésial, proprement surnaturel de l'engagement militant[167].

L'effort de redressement, si déviation il y avait eu, comme bien des gestes de réaction, fut peut-être excessif. Dans tous les autres mouvements spécialisés, les services ont subsisté. L'auteur de la citation précédente le sentait probablement, puisqu'il continuait ainsi:

Il ne s'agit évidemment pas de répudier toute une étape de la vie du mouvement: celle des services, où la J.E.C., devant des besoins urgents du milieu étudiant, a cru bon de s'occuper activement des loisirs, du cinéma, de vie économique étudiante (les coopératives). A ce moment-là, nous contesterions à l'Eglise elle-même un droit à la suppléance sur le terrain proprement temporel. Mais tout est dans le terme "suppléance". A notre avis, il comporte un grand détachement de la part de l'Eglise et des mouvements d'A.C.; ils acceptent de s'engager à fond dans la mise en oeuvre du temporel, des réalités terrestres, mais sachant bien que cela est provisoire. Leur plus grand désir devient d'amener le milieu à leur pleine autonomie, dans leur ordre, les organismes mis sur pied pour répondre à des besoins urgents. C'est ce qui est arrivé à propos des services de la J.E.C.[168].

Survivance dans l'autonomie: tel fut en effet le sort de la plupart des services développés par la J.E.C. Les comités de jeux redevinrent ce qu'ils avaient commencé par être: des institutions purement locales. Les coopératives,

---

167 Roger Tessier, J.E.C. et milieu étudiant: dimension horizontale de l'Eglise, exposé fait aux Journées nationales, Université de Montréal, 5-6 novembre 1960, (CA-432.2), p. 4.

168 Roger Tessier, op. cit., p. 4.

en nombre diminué, relevèrent désormais du Conseil supérieur de Coopération[169]. Les ciné-clubs se regroupèrent sous l'égide des organismes diocésains créés à la suite de l'action de la J.E.C. (le seul diocèse de Montréal comptait cent ciné-clubs affiliés d'étudiants en 1957[170]). L'intérêt pour la liturgie changea de forme: cet élément devint partie intégrante du mouvement pour assurer partiellement l'alimentation spirituelle des militants, sous forme de publications liturgiques, rédigées par des adultes: prêtres, éducateurs ou anciens dirigeants[171].

La seule organisation intercollégiale à subsister comme telle, a-t-il été noté déjà, fut la Corporation des escholiers sarifionneurs[172]. Avec des fluctuations dans le nombre et l'intérêt des participants, elle continua de tenir des journées d'études pendant l'été et un congrès en cours d'année. Chaque année on prédisait sa disparition prochaine; chaque

---

169 Liste des coopératives et paracoopératives qui avaient adhéré au Conseil de la Coopération le 1er septembre 1952, dans Ensemble, vol. 1, no 10, livraison de décembre 1951, p. 11 et 15.

170 Camps de Cinéma, dans le journal Vie Etudiante, vol. 24, no 3, livraison du 17 octobre 1957, p. .

171 No voile (sans titre), dans Nouvelle de l'Action Catholique Canadienne, vol. 1, no 4, livraison de décembre 1954, p. 28.

172 Michel Lapalme, Une "Corpo" renouvelée se lance à la poursuite de nouveaux objectifs, dans le journal Vie Etudiante, vol. 27, no 2, livraison de 1er octobre 1960, p. 10-11.

année, on réussissait à la remettre sur pied. En 1959, tout semblait perdu. Mais avec 1960, une certaine atmosphère a remplacé des structures et des objectifs devenus désuets.

Le stade de la coopérative-école était dépassé. Le rôle antérieur d'élever la qualité des publications n'avait plus sa raison d'être, il ne fallait plus à lui seul l'existence de l'organisme. Mais qu'elle bénéficie encore des services techniques et administratifs de la C.E.C., la coop, en février 1960, a quitté la centrale. Elle groupe à l'heure actuelle soixante-douze journaux et c'est dans un programme ambitieux[173].

Le retour de tout le financement des services avait été, on s'en souvient, les Villages étudiants ruraux. Le Village du Lac Ouareau fut d'abord loué en location après 1963. La vente, décidée en 1954 "pour un site plus approprié"[174] fut effectuée en 1959, mais sous l'étroite surveillance de l'Action Catholique canadienne auprès du Ministère de la Jeunesse[175]. Une coopérative de particuliers, croyait-on au début, s'est

---

173 Gilles Archambault et Michel Lapierre, "Les journaux étudiants sont-ils témoins d'un nouveau réalisme?", dans le journal Vie étudiante, vol. 7, [illegible], livraison [illegible] - bre 1960, p. 11.

174 Les comités généraux, Conseil [illegible] a [illegible], Montréal, 9 mai 1954, (CA-331(A.2)), p. 12.

175 Jeunesse catholique canadienne, Rapport annuel pour 1958-1959, Montréal, Secrétariat de l'Action catholique canadienne, 1959, p. 16.

portée acquéreur[176]. On ne réentendit plus parler de la recherche "d'un site plus approprié".

La vente du Village National consomma la liquidation d'un grand passé. La possibilité d'une resurgence des services n'est pas toutefois éliminée en J.E.C.:

> Il n'est pas dit que celle-ci, devant d'autres besoins urgents, n'aura pas à créer d'autres services qui auront à connaître la même évolution vers l'autonomie et qui viendront, eux aussi, enrichir la vie étudiante[177].

Souscriront à cette expression d'opinion tous ceux sans doute qui ne croient pas à l'irréversibilité de l'histoire.

Conclusion

Les structures de suppléance forment le point le plus controversé de toute l'action de la J.E.C. Après s'y être engagé à fond, le mouvement les a ensuite, pour ainsi dire, totalement répudiées.

Ces structures furent principalement représentées par les services qui constituèrent une réponse institutionnalisée à un besoin conscient du milieu. L'idée des services connut trois périodes: une de bourgeonnement, une de développement, une enfin d'extinction.

---

176 Gilles Grisetti, Interview au Devoir, Montréal, 17 février 1961, notes personnelles de l'auteur.

177 Roger Dessier, op. cit., p. 2.

Les premiers services furent un décalque des structures jocistes. La plupart fonctionnèrent par intermittences ou existèrent à peine, si l'on excepte le service de librairie qui devint une puissante maison d'éditions.

Les interrogations du mouvement de 1940 à 1943 aboutirent à la multiplication systématique des services, puis à tout un réseau d'animation et de coordination. Quatre aspects de la vie étudiante furent surtout touchés: l'aspect spirituel, par la liturgie; l'aspect économique, par les coopératives de consommation et d'épargne; l'aspect des loisirs, par les comités de jeux; l'aspect culturel, par les journaux et les ciné-clubs.

Le réseau d'animation de ces structures comprenait une chaîne de publications spécialisées: Bâtir (jeux), Bâtir (liturgie), Le Griffon (journaux), Découpages (cinéma) et diverses autres à titres éphémères pour le secteur coopératif. Des semaines de formation réunirent en outre, dans un espace de dix ans, un peu plus de sept mille étudiants, la plupart des responsables locaux de services. Publications et camps de formation dépendaient de responsables nationaux. Cet ensemble de réalisations devint pour le mouvement un sujet de fierté, puis un sujet d'inquiétude.

Deux causes surtout semblent avoir agi de façon déterminante dans l'abandon des services: la conscience de s'être engagé dans une action trop matérialisée au détriment des

tâches proprement apostoliques; la lassitude d'avoir à maintenir un appareil extrêmement compliqué et onéreux.

La période allant de 1953 à 1961 consacra l'émancipation des services dont plusieurs survivent encore aujourd'hui et jouissent de leur pleine autonomie.

Ce chapitre clôt la série des cinq chapitres consacrés aux structures constitutives et opératives du mouvement. Il reste à traiter des structures extérieures ou supérieures au mouvement, mais desquelles il est dépendant à des degrés divers.

CHAPITRE VII

LES SUPRASTRUCTURES

La J.E.C. canadienne n'étant pas un phénomène social isolé, elle a dû, avec les autres mouvements analogues, soit de jeunesse, soit d'Action catholique, chercher à s'intégrer dans des ensembles plus vastes, tant sur le plan national que sur le plan international. Le processus d'association et de coordination des formes sociales est immédiatement consécutif à celui de leur développement.

Le présent chapitre étudiera donc cette intégration de la J.E.C. canadienne à des structures supérieures de coordination qui seront appelées pour cette raison des "suprastructures". Ces suprastructures se retrouvent sur le plan national et sur le plan international; d'où les deux sections principales du chapitre. Sur les deux plans enfin, la J.E.C. se rencontrera dans ces suprastructures à deux titres: 1° à titre de mouvement de jeunesse, avec des éléments allogènes; 2° à titre de mouvement d'Action catholique, avec des éléments similaires. Les suprastructures du premier type seront plus précaires, de par leur composition même; celles du second type, réunissant des groupes présentant entre eux un maximum d'affinités et soutenus par l'organisation ecclésiastique, seront beaucoup plus organiques et plus efficaces. L'étude débute avec les suprastructures sur le plan national.

1. Sur le plan national.

Le mot "national" aura ici le sens, non de "coextensif" au Canada, mais de "limité" au Canada. Il s'opposera non à "régional", mais à "international". Dans cette aire géographique maxima, la J.E.C. aura à s'intégrer soit aux autres mouvements de jeunesse, soit aux autres mouvements d'Action catholique, au sein de divers organismes de coordination.

a. Intégration aux suprastructures nationales de mouvements de jeunesse. - Les mouvements de jeunesse présentent partout un éventail extrêmement varié de tendances et d'objectifs. Ceux du Canada ajoutent à cette disparité une note multiethnique. En réaction contre les particularismes du monde adulte, les jeunes de groupes différents manifestent volontiers un désir de coopération. La J.E.C. participa donc au Canada à quatre tentatives majeures de coordination des mouvements de jeunesse.

1) Le Congrès de la Jeunesse Canadienne de 1936. - La première tentative fut la plus ambitieuse et la moins réaliste. Un congrès national de la jeunesse, à Ottawa, les 23 et 24 mai 1936, groupa quatre cent cinquante délégués, appartenant à trois cent trente organisations[1]. La J.E.C. était

---

1 Jean Dumouchel, Ce fameux Congrès de la Jeunesse à Ottawa, dans le journal JEC, vol. 2, no 6, livraison de juin 1936, p. 6.

au nombre des dix-huit organisations canadiennes-françaises accréditées. A ce congrès, les communistes coudoyaient les catholiques et les protestants; les associations d'expression française, celles d'expression anglaise; les délégations de l'Ouest, celles de l'Est. Avec une composition aussi hétéroclite et aussi hâtive, toute entente ne pouvait être que précaire. Aussi le congrès n'eut-il pas de suites. Diverses autres expériences de rencontres, avant 1945, entre groupes de tendances différentes n'auraient pas été plus heureuses[2], mais elles n'ont pu être autrement identifiées par l'auteur.

2) La Commission Canadienne de la Jeunesse, (1943-1946). - Durant la guerre, plus précisément en août 1943, il s'était créé une Commission Canadienne de la Jeunesse[3], la C.C.J. Mais cette C.C.J. était surtout affaire d'adultes. En janvier 1945, un congrès des Jeunesses du Québec se tint sous les auspices de son comité provincial[4]. Cent cinquante délégués représentant une cinquantaine d'organismes différents y participèrent. La J.E.C. en était. Conformément au désir préalable des participants, ce congrès n'eut aucune suite immédiate au point de vue coordination. Mais à son insu, il

---

2 (Claude Ryan), Historique de la coordination des mouvements de jeunesse au Canada de 1945 à 1950, Montréal, Secrétariat national de l'Action Catholique Canadienne, section française, 1950, p. 2.

3 Idem, op. cit., p. 2.

4 Idem, op. cit., p. 8-9.

avait constitué une amorce.

La C.C.J., pour faire suite aux recommandations des différents congrès provinciaux qui s'étaient succédé dans l'intervalle, tint à Ottawa, à l'automne 1946, un congrès national[5]. Il y eut plus de deux cents délégués, dont une forte proportion de Canadiens français du Québec. Un fait entre autres frappa les observateurs à cette rencontre: les délégués de langue anglaise étaient en majorité des adultes; les délégués de langue française, en majorité des jeunes. Ce fait contribua beaucoup à faire reconnaître une fois pour toutes la distinction entre <u>oeuvres</u> de jeunesse (<u>Youth-Serving agencies</u>) et <u>mouvements</u> de jeunesse proprement dits (<u>Youth movements</u>).

A la demande des délégations de langue française, il fut reconnu que la coordination entre ces deux types d'organisations fondamentalement différentes devait être assurée par les organismes distincts, autonomes et adaptés. C'était porter le coup de grâce à un vieux rêve uniteriste.

Les délégués de langue française soutinrent de plus que la coordination des mouvements de jeunesse devait se faire en tenant compte du modèle fourni par la Confédération. Ils proposèrent la création de fédérations provinciales comme condition préalable à la fondation d'un organisme national;

---

5 <u>Idem, op. cit.</u>, p. 10-11.

c'était ignorer la structuration différente des groupes de langue anglaise: aussi les choses en restèrent-elles là, pour les provinces du moins autres que le Québec.

3) La Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec. - La fondation d'une fédération québécoise se vit précipitée par l'urgence de faire échec aux manoeuvres des jeunesses communistes de Montréal qui avaient noyauté la représentation canadienne au Festival mondial de la Jeunesse, à Prague, à l'été 1947[6]. Parmi les artisans les plus actifs de cette fédération québécoise, on reconnaît les noms de Robert Letendre, Gérard Pelletier, Pierre Juneau, Jeanne Benoît, Fernand Cadieux, tous noms bien connus d'anciens dirigeants ou de dirigeants en exercice de la J.E.C. En avril 1947, ils convoquèrent une réunion d'urgence pour neutraliser les tactiques communistes[7]. A l'automne suivant, ils organisèrent un congrès à l'Université de Montréal, congrès qui réunit cent délégués représentant quarante-huit organisations[8]. Les anciens de la J.E.C. furent, soit du comité d'organisation, soit du comité exécutif élu. En juin 1948, le moment venu de

---

6 Idem, op. cit., p. 11-13.

7 Maurice Desjardins, Au Congrès des Mouvements de Jeunesse, dans le journal Vie Etudiante, vol. 14, no 1, livraison de janvier 1948, p. 6-7.

8 Idem, op. cit., p. 6-7.

ratifier la constitution[9], vingt-trois mouvements se fédérèrent, deux s'abstinrent, tous les autres se volatilisèrent.

Ce fut donc la participation au Canada à des rencontres internationales qui avait fait constater à tous les besoin d'une certaine cohésion entre les groupes de jeunesse du pays. Mais ce besoin avait été aussi éprouvé pour des raisons plus strictement indigènes: l'importance grandissante de la jeunesse et des groupements de jeunesse dans la vie de la nation avait également accru le besoin d'une certaine unité entre ces forces nouvelles[10].

Cette Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec, (F.M.J.Q.), très active jusque vers 1954, entra par la suite quelque peu en léthargie[11]. Mais elle ne fut pas sans avoir accompli du bon travail: plusieurs journées d'étude[12]; de vastes enquêtes sur les camps de vacances[13] et l'affectation

---

9 (Claude Ryan), op. cit., p. 13.

10 Idem, op. cit., p. 1.

11 Claude Ryan, Interview de l'auteur, Montréal, 11 avril 1961, notes personnelles de l'auteur.

12 V.g.: Rapport des travaux du séminaire sur les techniques des Camps de jeunesse, Montréal, 13-15 avril 1951, Montréal, Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec, 1951, 47 p.

13 V.g.: Les Camps de jeunesse en 1952 dans la province de Québec, Montréal, Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec, 1952, 30 p.

des deniers publics aux besoins de la jeunesse[14]; de solides mémoires présentés aux deux Commissions Royales Massey[15] et Tremblay[16].

Les mouvements de jeunesse de langue anglaise du pays n'ayant pas jugé à propos, à cause de leur structuration même, de s'organiser à travers le pays en fédérations provinciales[17], les groupes de jeunesse s'étaient fédérés dans le Coordination Committee of Canadian Youth Groups (C.C.Y.G.) et les oeuvres de jeunesse au sein du Canadian Committee on Youth Services (C.F.Y.S.)[18]. Il devenait donc nécessaire pour les mouvements nationaux et provinciaux de langue française de se fédérer sur le plan national et non plus seulement sur le plan provincial.

---

14 V.g.: Commission des Services publics de jeunesse, Le Gouvernement du Québec et la jeunesse en 1949-1950, Montréal, Fédération des Mouvements de Jeunesse du Québec, 1953, 100 p.

15 Gouvernement du Canada, Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'avancement des Arts, des Lettres et (des) Sciences au Canada, Ottawa, L'Imprimeur du Roi, 1951, p. 492.

16 Province de Québec, Commission royale d'Enquête sur les Problèmes constitutionnels, Annexe 10, Table analytique des mémoires et autres documents consultés par la Commission, Québec, Province de Québec, 1956, p. 199.

17 (Claude Ryan), Historique de la coordination des mouvements de jeunesse au Canada de 1945 à 1950, Montréal, Secrétariat national de l'Action Catholique Canadienne, section française, 1950, p. 13.

18 Idem, op. cit., p. 18.

4) Le Comité Canadien des Mouvements de Jeunesse (C.C.M.J.). - Les anciens de la J.E.C. se remirent en campagne. Un nouveau groupement prit naissance les 11 et 12 février 1950[19]. Il groupait une dizaine d'associations, dont la J.E.C. toujours. Le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique lui promit son appui financier[20], même si la nouvelle fédération n'avait pas d'abord un but "patriotique", mais se contentait d'être un comité de rencontre et de collaboration pour toutes les initiatives intéressantes et saines jaillies dans le domaine des mouvements de jeunesse au Canada français.

Le C.C.M.J. eut une existence éphémère, son principal bailleur de fonds réclamant un droit de contrôle sur leur emploi[21]. D'ailleurs la multiplicité des organismes de coordination commençait à engendrer une certaine satiété; les mouvements avaient fort à faire à se diriger eux-mêmes et la génération des fondateurs ayant accédé aux organismes du monde adulte, leurs successeurs n'étaient pas de la même trempe. Ce sera plutôt l'Action Catholique Canadienne qui acceptera désormais un rôle de suppléance comme élément de coordination

---

19 Idem, op. cit., p. 19-20.
Bernard Tessier, Le Joint, vol. 1, no 2, livraison du 16 février 1952, (CA-650(T)), p. 143.

20 (Claude Ryan), op. cit., p. 20.

21 Idem, Interview de l'auteur, Montréal, 11 avril 1960, notes personnelles de l'auteur.

vis-à-vis les organismes de langue anglaise.

On aura remarqué dans toutes ces formations la part active ou même prépondérante des sections de la J.A.C., portées à l'organisation et désireux de transférer sur un plan plus vaste les vertus de créativité que le mouvement leur avait donné l'occasion de déployer, surtout de 1943 à 1945. Cette même vitalité se manifeste, mais presque en sens inverse, dans les essais de coordination de l'Action catholique proprement dite.

La juxtaposition aux mouvements spécialisés de l'Action catholique. - On veut proposer à l'action catholique est justement l'organisation spécialisée et confessionnelle jusque sur le plan national[22]. Pie XI présente d'abord à l'imitation la constitution de l'Action catholique italienne. Toutefois l'organisation belge, qui avait réussi à concilier l'homogénéité nationale des mouvements et leur rattachement à des organismes hétérogènes aux niveaux local et régional, méritait bien vite son admiration[23]. Par suite des affinités plus grandes entre pays de langue française, la Jeunesse française s'inspire

---

22 Pie XI, Lettre au cardinal Bourne, Rome, 6 [illegible] de 1929, citée dans [illegible]. Guerry, L'Action catholique, Paris, Desclée, 1936, p. 74.

23 Pie XI, Lettre au Président de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge, Rome, 16 août 1927, citée dans E. Guerry, L'Action catholique, Paris, Desclée, 1936, p. 75.

plutôt des organisations de langue anglaise[24]. Il leur emprunta certes le principe de la spécialisation, mais aussi leurs formes de coordination, qu'il sera amené par la suite de rétablir telle chez au schéma initial. La coordination s'avéra une œuvre de longue haleine[25]: les premiers essais ne donnèrent pas satisfaction et à l'heure actuelle, en 1961, la coordination n'est encore qu'à ses débuts en région. Elle aura passé par quatre formes: l'Association Catholique de la Jeunesse canadien-française (A.C.J.C.), l'Union des Jeunesses Catholiques du Canada (U.J.C.C.), le Comité National de l'Action catholique (C.N.A.C.) et finalement l'Action Catholique canadienne (A.C.C.).

1) L'Association Catholique de la Jeunesse canadien-française. - Le Chapitre Premier a retracé ce qu'a été l'A.C.J.C., association à caractère purement spirituel, devint, le 15 avril 1937, l'organisme général de l'action catholique de la jeunesse canadienne française, chargé pour les milieux d'expression française[26]. A ce titre, elle devait assurer la coordination de l'action

---

24 R. Marier, L'Action catholique, [illegible], Cahiers de l'Institut [illegible], 1956, p. 245.

25 Idem, op. cit., p. 248.

26 Nouvelle Constitution de l'A.C.J.C., dans Plan de l'organisation générale, régionale et locale de la A.C.J.C. et de la [illegible] Primaires et supérieures, Montréal, Secrétariat de la A.C.J.C. et de la [illegible] primaires et supérieures (sic), 1938, p. 47-48.

Catholique canadienne (encore à l'état de projet), sous l'autorité de la hiérarchie. Elle était formée essentiellement des mouvements spécialisés d'action catholique: Jeunesse Agricole Catholique, Jeunesse Etudiante Catholique (primaire, secondaire et universitaire ou J.E.C.), Jeunesse Indépendante Catholique, Jeunesse Ouvrière Catholique, Fédération Catholique des Patronages. Les anciens cercles non spécialisés continuaient cependant à en faire partie, rattachés au comité central par l'entremise des comités diocésains. L'A.C.J.C. reconnaissait aux mouvements spécialisés l'autonomie complète, pour tout ce qui avait trait à l'action catholique dans leur milieu respectif, tout en exigeant leur collaboration pour les oeuvres d'ensemble intéressant toute la jeunesse.

Chacun mouvement spécialisé avait bien droit à deux délégués au conseil général et à un représentant au comité général. Mais par le jeu de la constitution, les anciennes formations de l'A.C.J.C., réduites à un nombre infime de cercles, possédèrent en fait au conseil un nombre égal sinon supérieur de représentants. De plus, les mouvements spécialisés bouleversaient l'action nationale. La constitution eut beau être amendée le 1er mai 1935 et les évêques insister sur la formation patriotique[27], le conflit ouvert ou latent entre les deux mentalités, l'une qui mettait l'accent sur l'action

---

27 Importantes directives de Nos Seigneurs les Evêques, dans Idem, op. cit., p. 47-49.

nationale (pour ne pas [illegible]) et [illegible] par l'action apostolique, [illegible] [illegible] en 1911 le dix-huitième million [illegible][28].

Dans le texte [illegible] de l'A.C.J.C., ainsi est-il bon d'écouter [illegible]:

> Les jeunes [illegible] de J.C. (sic) avec le style des "récents convertis", recherchaient jalousement [illegible] et s'[illegible] dans le cadre de l'Association [illegible]. Ce n'était pas [illegible] d'aller jusqu'à [illegible] les groupements et [illegible] paroisses et de mettre les jeunes [illegible] en face [illegible] [illegible][29].

Outre tous les [illegible], la J.C. se [illegible] par l'âpreté de ses [illegible]. Ainsi la solution de séparation [illegible] dans elle est [illegible] l'énorme [illegible] a eue en 1957 une crise [illegible] dans la J.C. française, à propos d'une situation analogue[30]. On verra [illegible] d'ailleurs la compatibilité [illegible] de l'A.C.J.C. Elle ne [illegible] que les seuls [illegible] spécialisés, mais [illegible], [illegible], [illegible] progressiste.

[illegible] autre [illegible] [illegible], [illegible] par un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]

Catholique Canadienne. C'est d'elle qu'il sera maintenant question.

2) L'Union des Jeunesses Catholiques du Canada (U.J.C.C.). - A la demande de Mgr Umberto Mozzoni, secrétaire de la Délégation apostolique à Ottawa, se tint en cette ville, du 3 au 10 octobre 1938, un congrès de toutes les jeunesses catholiques du Canada[31]. Y prirent part six cent trente-cinq délégués, représentant deux cent trente-deux mouvements catholiques. Les deux J.E.C., la primaire et la secondaire, y comptaient en tout soixante-quinze délégués. A les en croire, les mouvements spécialisés jouèrent au congrès un rôle de pacification. L'enthousiasme fut grand, mais celui-là aussi, sans lendemain. Du congrès résulta cependant un organisme: l'Union des Jeunesses Catholiques du Canada, (Canadian Catholic Youth Union). Un bulletin de liaison intitulé L'Union parut de façon sporadique; il compta une dizaine de livraisons, n'offrant, alors comme aujourd'hui, qu'assez peu d'intérêt.

Deux ans après, l'U.J.C.C. se retrouvait au camp La Salle, au lac Simcoe. Le Père Deguire et Benoît Baril y représentèrent la J.E.C. Un entrefilet dans le journal JEC laisse percer leur désenchantement:

---

31 Jecquot (sic), Congrès des Jeunesses catholiques, à Ottawa, dans le journal Cran, vol. 3, no 3, livraison de novembre 1938, p. 3.

> Les groupements les plus démunis se trouvent pour le moment réunis. Il reste à déterminer quel plan doit se jouer l'action commune, s'il doit vraiment y avoir une action commune. Mais l'Union devrait peut-être se contenter d'être un terrain de rencontre, un centre de renseignements pour tous ces groupes, qu'ils soient destinés à l'action purement spirituelle ou de leur compétences; par exemple les Chambres de commerce, ou à l'Action catholique, comme les oeuvres spécialisées. En effet, on ne saurait fédérer sans y regarder de près des sociétés dont les buts sont aussi différents, et dont le caractère doit être soigneusement respecté, farouchement défendu[32].

On a ici un écho du ton de la J.S. . à l'époque. En mai 1941[33], la section française de l'U.J.C.C. remplaça l'A.C.J.C. comme lien fédératif des mouvements d'Action catholique des jeunes officiellement mandatés sur le plan national et comme organisme de coordination de toutes les forces catholiques de jeunes (tâche théoriquement). Ses principales réalisations furent un Bulletin des Aumôniers[34] commun à tous les mouvements spécialisés et des journées sacerdotales annuelles (celles de 1945 réunirent cinq cents prêtres). A porter encore à son crédit l'adoption d'un programme religieux

---

32 L'U.J.C.C. au lac Pincoe, dans le journal JEC, vol. 6, no 5, livraison de septembre 1940, p. 3, col. 3 et 4.

33 Adrien Malo, L'Action catholique et les réalisations canadiennes, extrait d'une causerie à la radio, reproduits dans Cahiers d'Action catholique, no 5, livraison de février 1946, p. 270-271.

34 Le Bulletin des Aumôniers fut publié de septembre 1942 à août 1947 par Fides. Il cessa de paraître parce que déficitaire. La collection complète, de format 8 1/2 x 5 1/2 totalise 2,640 pages.

commun à tous les mouvements.

En juin 1941, l'U.J.C.C. tint une rencontre nationale à Moncton, au Nouveau-Brunswick[35]. L'objectif unique et avoué était de rétablir le contact entre chefs catholiques des deux langues. Ce fut un ultime effort. Les divergences entre catholiques de langue anglaise et de langue française s'avérèrent telles quant aux organismes existants, à la mentalité, aux méthodes et aux milieux, que l'épiscopat canadien, en 1945, jugera préférable de former deux organismes distincts: l'un de langue anglaise à Toronto, l'autre de langue française à Montréal[36].

Entre temps, deux jalons importants[37] avaient été posés, jalons préalables à une organisation plus complète de l'Action Catholique Canadienne. Le premier consistait en la création, en 1943, d'une commission épiscopale d'Action catholique, commission composée de quatre évêques, trait d'union entre l'épiscopat et l'Action catholique. Le second consistait dans l'organisation progressive de l'Action catholique au plan des diocèses, le plus souvent d'après le schéma du

---

35 Le Correspondant étranger (sic), Tour d'horizon, dans le journal JC, vol. 7, no 6, livraison de juin 1941, p. 3.

36 Rapport de la délégation canadienne au congrès interaméricain d'Action catholique à Santiago, Chili, 1945, Montréal, Secrétariat national de l'Action Catholique Canadienne, (CA-album 256(71)BD), p. 1.

37 Adrien Malo, op. cit., p. 270-271.

diocèse de Montréal. Un comité provincial d'Action catholique avait d'ailleurs convoqué périodiquement les diocèses de la province de Québec, à partir de mai 1940.

En 1945, la jonction était devenue nécessaire entre les diocèses et les mouvements[38]. Le 19 avril de cette année, l'épiscopat créait le Comité National d'Action Catholique du Canada, section française (C.N.A.C.). Il avait fallu près de quinze ans à l'Action Catholique canadienne pour se donner, pensait-on, une structure complète.

On se rappellera que c'est sous le régime débonnaire de l'U.J.C.C. que la J.É.C. déploya le plus de créativité.

3) Le Comité National d'Action Catholique (C.N.A.C.). - Faisaient partie de ce comité: le président et l'aumônier de chaque mouvement spécialisé à mandat national; le président et l'aumônier de chaque comité diocésain de coordination. En septembre 1945, un secrétariat national permanent commença de fonctionner.

Celui-ci n'eut d'abord pas la tâche facile[39]. Les mouvements spécialisés, sauf la J.É.C., avaient tous vu leurs effectifs décimés par la conscription militaire ou industrielle;

---

38 Notre Jeunesse, dans les Cahiers d'Action catholique, no 75, livraison de novembre 1945, p. 122.

39 Mission de l'A.C.C. (sic), dans L'Action Catholique Canadienne, vol. 3, no 1, livraison de septembre 1956, p. 5-12.

de lourdes obligations financières, héritage de débuts enthousiastes, demandaient à être soldées - et il n'y avait pas, cette fois, d'exception pour la J.-O.C. L'entreprise, une autorité négative, était de règle: à la J...C., fière d'avoir mieux réussi, on reprochait même un complexe de supériorité. Peu à peu cependant, les mouvements s'échauffèrent à tenir compte d'un ensemble qui les dépassait.

C'est à l'occasion de difficultés financières, administratives ou pédagogiques rencontrées autant dans les centrales que dans les diocèses, que le secrétariat national fut conduit, à partir de 1949, à assumer une responsabilité de plus en plus étendue dans la coordination des finances, des programmes et des campagnes des différents mouvements. Mais cette action n'apparaissait qu'aux seuls initiés. Elle était plus officieuse qu'officielle. Un mandat plus explicite et une structure plus efficace furent donc peu à peu envisagés.

4) L'Action Catholique Canadienne (A.C.C.). - En 1950, se produisit un changement majeur[40]: la notion d'Action catholique fut étendue par l'épiscopat à ce que depuis quinze ans on appelait d'un tor protecteur: les oeuvres auxiliaires. De plus, une nouvelle constitution, sanctionnée par

---

40 L'Action catholique au Canada, dans notes pour la IV^e semaine interaméricaine d'Action catholique, Montréal, Secrétariat national de l'Action Catholique Canadienne, 1956, p. 16.

l'épiscopat, faisait de l'Action Catholique canadienne l'organisme dûment mandaté pour réaliser l'unité d'orientation et de direction de l'Action catholique au pays[41].

La nouvelle organisation prit une telle ampleur avec les mouvements spécialisés qu'il devient nécessaire d'en expliquer les rouages pour faire saisir la portée de ses interventions dans les affaires de la J. E. C. La figure 6 expose la situation de la J. E. C. dans la structure actuelle de l'Action catholique au pays.

La figure suivante montre à travers quels échelons la J. E. C. se trouve à l'heure actuelle reliée à la hiérarchie. L'Action Catholique canadienne exerce en effet son action à travers une série d'organismes répartis sur trois échelons différents[42] et les contacts entre elle et l'épiscopat s'opèrent par le medium d'au moins un autre organisme interposé.

A l'échelon inférieur, siègent deux organismes consultatifs: le comité consultatif des diocèses et celui des mouvements spécialisés. Un troisième comité, prévu pour l'Action catholique générale, n'a pas à l'heure actuelle commencé à fonctionner; il a donc été omis à la figure 6.

---

41 Ibid., op. cit., p. 2.

42 Jeunesse Etudiante Catholique, définitions et schéma des structures de l'Action Catholique canadienne et de la J.E.C., Montréal, Centrale de la J. E. C., 19 , p. 2-3.

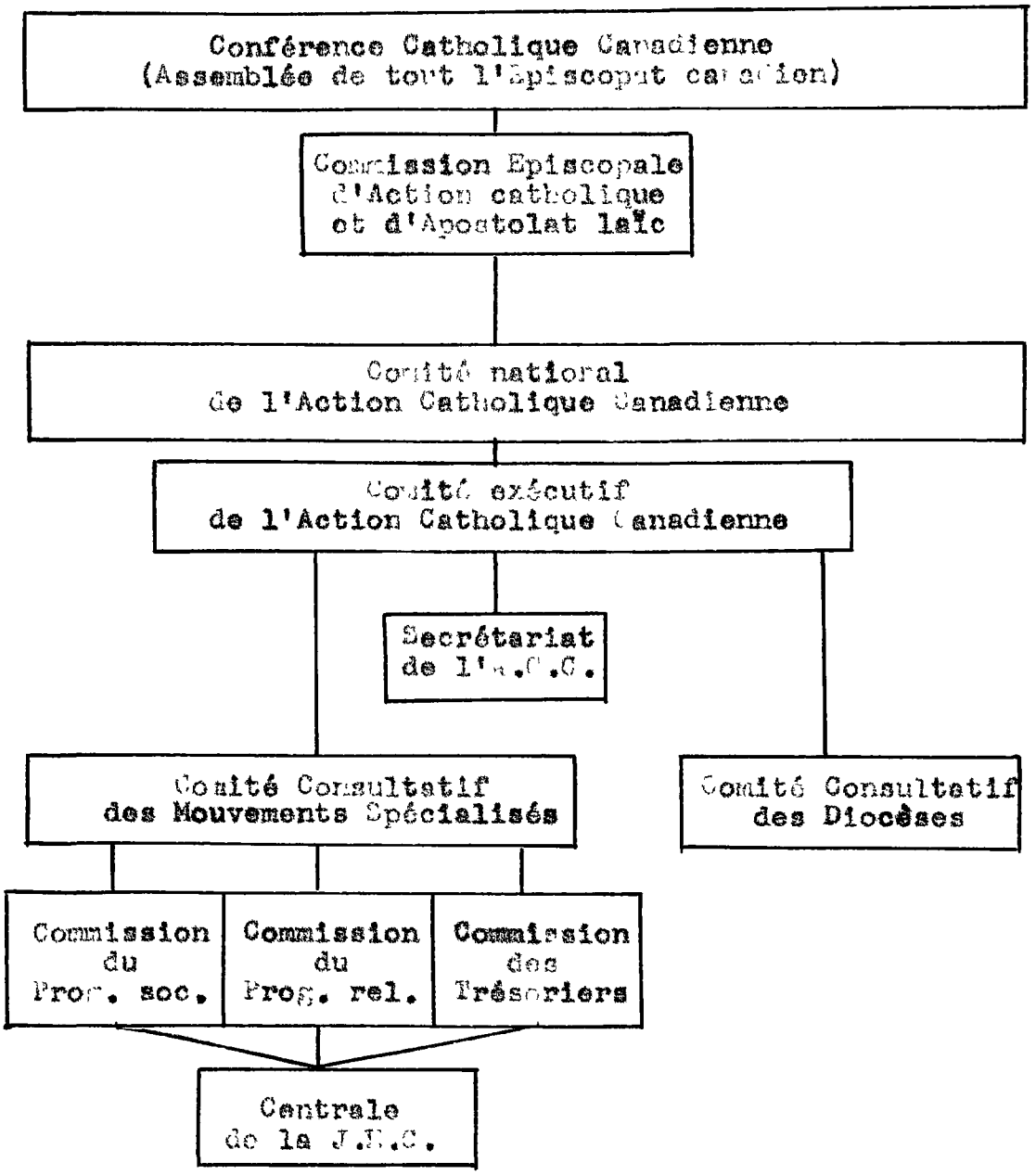

Figure 6.-
Situation de la J.E.C.
dans la structure de l'Action Catholique Canadienne
(section française) en 1961.

Au comité consultatif, la J.F.C. est représentée par son président national, sa présidente nationale et l'aumônier national. Cinq mouvements présentement animés sur le plan national sont dans le même cas. Le comité consultatif exerce, par rapport aux organismes supérieurs, une fonction de consultation, de coopération et de représentation. Cette fonction s'exerce notamment dans le choix du programme annuel. Entre les divers mouvements représentés, ce comité favorise des échanges et même un salutaire contrôle mutuel. C'est ainsi que la J.F.C., plus intellectualiste et montréale, bénéficie du contact avec la J.C.F., plus populaire et de type plus conservateur[43].

A l'échelon intermédiaire, on trouve deux organismes exécutifs: le comité exécutif et le secrétariat national.

Outre le président national et l'aumônier national de l'A.C.C., l'exécutif comprend deux représentants de chacun des comités consultatifs et un secrétaire, en même temps chef du secrétariat national. L'exécutif assure la direction concrète de l'A.C.C. à l'intérieur des limites générales définies par le C.F.A.C.

Le secrétariat national, lui, est la cheville ouvrière de tous les organismes qui gravitent autour de l'A.C.C. Il sert à la fois de centre de documentation, de coordination,

---

43 Hélène Landry, Lettre à Ann Corry, Montréal, 29 octobre 1954, (CA-513(AH.59)).

de transmission et de représentation.

A l'échelon supérieur, on trouve le Comité National de l'Action Catholique Canadienne, organisme général de direction et d'orientation, se réunissant deux ou trois fois par année. A ce comité, la J.É.C. n'est pas, de droit, représentée; les représentants des mouvements spécialisés y sont en effet élus au scrutin secret par les comités consultatifs. Il s'est trouvé en fait que la J.É.C. y a toujours été représentée, ou presque toujours[44]; par Fernand Cadieux, de 1952 à 1954; par l'abbé Rozaël Aganier, de 1956 à 1958; depuis, par Réginald Grégoire et Roger Lessier.

L'Action Catholique Canadienne, en dernière articulation, relève de la Conférence Catholique Canadienne par l'intermédiaire de la Commission épiscopale d'Action catholique et d'Apostolat laïc. Il reste à dire un mot de l'une et de l'autre.

La Conférence Catholique Canadienne, c'est l'organisme national qui, avec l'approbation du Saint-Siège, réunit tous les archevêques et évêques du Canada pour discuter des problèmes regardant le bien de l'Église du Canada. Elle se réunit une fois par année, ordinairement en automne, à Ottawa, où elle possède un secrétariat permanent.

---

44 Claude Ryan, Interview de l'auteur, Montréal, 11 avril 1961, notes personnelles de l'auteur.

Il existe actuellement au sein de la Conférence Catholique Canadienne cinq commissions chargées de voir chacune à l'organisation d'un secteur donné. L'Action Catholique Canadienne relève, a-t-il été dit, de la Commission d'Action catholique et d'Apostolat laïc. Cette Commission exerce toutefois son action par l'intermédiaire d'un évêque, spécialement mandaté pour agir au nom de l'épiscopat.

La J.E.C. s'insère donc dans un tout bien articulé et l'on comprend qu'elle ait perdu la liberté d'action de naguère. L'avènement de l'A.C.C. marque en effet la fin d'un âge d'or: celui de l'autonomie individuelle des mouvements et de la suprématie des centres nationaux sur les intermédiaires diocésains. En effet, par sa nouvelle constitution, l'A.C.C. reçut l'autorité voulue pour étudier et trancher tous les problèmes dépassant le champ particulier des mouvements individuels et des diocèses et surtout relier plus intimement à la hiérarchie l'ensemble de l'Action catholique. Ces pouvoirs, on le verra, elle ne les exerça pas de façon seulement platonique.

Vis-à-vis les mouvements intéressés[45], l'A.C.C. opère d'abord à la façon d'un élément de contrôle, mais non toutefois sans leur participation. C'est ainsi qu'elle cherche à prévenir et à corriger les déviations qui se produisent à

---

45 Idem, op. cit.

l'occasion de problèmes de succession mal résolus, n.n. ceux de 1954 et de 1956 en J..C. Les problèmes majeurs de méthodes furent encore de son ressort. Elle déplora en particulier que l'abandon massif des services par la J.C.J. en 1953 se fût opéré sans qu'on l'eût consultée au préalable. A deux reprises, en 1956 et en 1961, elle détacha l'un de ses propres aumôniers pour remplacer l'aumônier national de la J..C. Lorsqu'au printemps 1961 encore l'équipe nationale de la J..C. se vit suspendre par la Commission épiscopale d'Action catholique, ce fut le secrétaire de l'A.C.J.C. qui reçut les pouvoirs d'un plénipotentiaire pour aviser à la reconstitution des cadres et à une refonte des structures nationales[46]. L'A.C.C. exerça même un droit de regard sur la composition des délégations que les pouvoirs envoient à l'étranger et sur les attitudes qu'elles devaient adopter; la J..C. se le vit rappeler, à propos de la session de la J..C. internationale de 1961 en Allemagne.

L'A..C., à son tour, organisa les délégations canadiennes aux rencontres interaméricaines d'Action catholique, à Santiago en 1945, à La Havane en 1949, à Chemboté (Pérou), en 1953, à Montevideo en 1956, enfin à Mexico en 1960. A toutes ces rencontres, sauf à celle de Montevideo en 1956, la J.C.C. compta son président national au nombre des délégués. Ce fut

---

46 Jean Francoeur, Rapport d'activités pour la période du 1er juillet au 1er décembre 1961, (CA-321(FR.61)), p. 7.

encore l'A.C. . qui représenta le Canada aux congrès mondiaux d'Action catholique et d'Apostolat laïc à Rome, en 1951 et en 1957 (en 1951, Réal Michaud, de la J.E.C., était de la délégation canadienne). Il ne sera pas hors cadre de rappeler ici l'impression qu'elle y fit:

> L'A.C.C. par l'ensemble de sa structure et par sa méthode de formation a d'abord constitué, pour les centres catholiques interaméricains et même internationaux un élément de surprise, puis d'accueil bienveillant pour devenir peu à peu un centre de consultation enrichissante[47].

Il semblerait, à en juger par les nombreuses interventions de l'A.C.C. et de la Commission épiscopale d'Action catholique, que la J.E.C. leur ait parfois été comme une écharde. C'est que la J.E.C. totalise à elle seule les deux tiers environ des effectifs de l'A.C.C., soit 63% des membres et 69.6% des sections[48]. De plus elle est en tête pour l'extension géographique, présente qu'elle est dans vingt-trois diocèses de langue française sur vingt-quatre.

Le Tableau XX donne une rétrospective en nombres absolus et relatifs de la position des différents mouvements spécialisés depuis deux décades au Canada.

---

47 Laurent Morin, L'A.C.C., réalisations et perspectives, dans Laïcat et Mission, no 4, livraison de juillet 1959, p. 199.

48 Relevé national des mouvements d'Action catholique et des associations et services à but apostolique au Canada français, Montréal, Action Catholique Canadienne, 1958, p. 12.

Tableau XX.

Evaluation de l'importance relative de la J.E.C. parmi les mouvements de jeunesse d'Action catholique spécialisée avec la structure de base comme critère.

Mouvements	Sections affiliées			
	1939[a]	1944[b]	1951[c]	1957[d]
Jeunesse Agricole Catholique	79	221	382	350
Jeunesse Etudiante Catholique	549	985	1395	1600
Jeunesse Indépendante Catholique	78	90	55	50
Jeunesse Ouvrière Catholique	389	395	280	250
% de la J.E.C.	50%	52%	66%	70%

a François Desmarais, Conseil général de l'A.C.J.C., Montréal, 13-14 mai 1939, Centrale de la J.E.C., Archives, p. 5-6.

b Le secrétaire de la délégation, Rapport préliminaire sur les mouvements spécialisés d'Action catholique à l'usage des délégués canadiens à la Semaine interaméricaine d'Action catholique à Santiago, juin 1945, Centrale de la J.E.C., Bibliothèque, cote 256(71)BD., p. 1.

c C.N.A.C., L'Apostolat des laïcs au Canada français, Montréal, Secrétariat du Comité National de l'Action Catholique, 1951, p. 13, 17, 20, 22.

d A.C.C., L'Eglise catholique et l'apostolat des laïcs au Canada, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1957, p. 36.

Que la J.E.C. ait ainsi occupé la position numérique la plus forte tient au fait qu'elle ne se maintient pas comme les autres mouvements par l'engagement seul des militants, mais encore par le soutien des éducateurs[49]. Le fait encore que l'Action Catholique Canadienne soit en majorité composée d'éléments jeunes est aujourd'hui considéré comme une faiblesse[50]. Peu des anciennes formations de jeunesse se retrouvent aujourd'hui dans l'Action catholique adulte[51].

Cette section de chapitre a étudié les expériences de coordination sur le plan national. On y a vu la J.E.C. jouer un rôle actif dans la coordination des mouvements de jeunesse et, par suite de la hiérarchisation de plus en plus serrée de l'Action Catholique Canadienne, passer d'une atmosphère de confiance à celle d'une ferme tutelle. Ce rôle qu'elle a joué sur le plan national fut parallèle à celui qu'elle a joué dans quelques suprastructures internationales de mouvements de jeunesse.

---

49 Claude Marceau, Exposé à la réunion mensuelle des Frères responsables du diocèse de Montréal, 19 décembre 1961, Fédération diocésaine de la J.E.C., Fichier central, registre de la Commission des Frères, p. 7.

50 Cardinal Paul-Emile Léger, Responsabilités actuelles du laïcat, Montréal, Fidès, 1961, p. 16.

51 Cours de formation pour dirigeants d'Action catholique, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1952, p. 23.

2. Sur le plan international.

Cette deuxième section montrera la participation de la J.E.C. canadienne aux fédérations internationales de mouvements de jeunesse: dans une première sous-section, à titre de mouvement de jeunesse proprement dit; dans une deuxième, à titre de mouvement étudiant catholique à but apostolique.

a. Participation aux fédérations internationales de mouvements de jeunesse. - On sait que dans l'euphorie de l'après-guerre, la coopération internationale était à l'ordre du jour. Dès l'été 1945[52], les dirigeants de jeunesse du pays furent saisis de la nouvelle définitive qu'un congrès serait tenu à Londres en novembre de la même année afin de jeter les bases d'une internationale de la jeunesse. Au cours d'assemblées spéciales de groupements de jeunes tenues à Montréal, trois délégués furent élus pour représenter la province de Québec, dont Gérard Pelletier, de la J.E.C., avec Pierre Juneau comme substitut (c'est finalement ce dernier qui participa à la conférence).

La conférence à forte majorité communiste, se livra guère de chance à ses éléments qui n'y adhéraient pas avec la majorité. Il en sortit cependant la Fédération des

---

52 (Claude Ryan), Historique de la coordination des mouvements de jeunesse au Canada de 1945 à 1950, Montréal, Secrétariat National de l'Action Catholique, 1950, p. 9.

Mouvements de Jeunesse Démocratique (F.M.J.D.). Pierre Juneau, le seul délégué canadien-français vraiment représentatif, se garde bien à son retour d'inviter les mouvements de jeunesse canadiens-français à se joindre à la F.M.J.D.

Cette conférence fut une profonde déception[53] pour tous les mouvements de jeunesse à tendance spiritualiste ou démocratique-occidentale. Aussi en 1946, des représentants d'une dizaine de pays formèrent un comité provisoire chargé de convoquer une conférence générale. Trois ou quatre Canadiens, dont Pierre Juneau toujours, y assistèrent.

La conférence eut lieu à Londres[54] du 10 au 12 août 1946. On y fonda une nouvelle internationale: l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (A.M.J. en anglais W.A.Y.). En août 1949, après ratification de la charte par une trentaine de pays, l'A.M.J. choisit pour président un Canadien français, et, qui plus est, un ancien de la J.-C., Maurice Sauvé[55].

La J.-C. canadienne[56] ne put toutefois s'affilier directement ni à l'une ni à l'autre de ces deux organisations: la F.M.J.D. obéissait à une inspiration idéologique opposée et l'A.M.J. reposait essentiellement sur un ou deux comités

---

53 Idem, op. cit., p. 16.

54 Idem, op. cit., p. 17.

55 Organisation générale du congrès, (CA-650 (H)), p. 61.

56 (Claude Ryan), op. cit., p. 17.

de coordination pour chaque pays. Deux échelons intermédiaires au moins étaient à créer: un échelon inférieur, sur le plan culturel et linguistique; un échelon supérieur, sur le plan biculturel et national. Le premier fut le Comité Canadien des Mouvements de Jeunesse, dont il a été question à la section précédente, à l'article 4; le second fut créé de toutes pièces en avril 1950 à Ottawa sous le nom de Comité Canadien pour l'A.M.J.[57].

On voit assez néanmoins que la J.E.C., à son insu, avait préparé les jeunes à un rôle international. C'est ainsi encore qu'en 1946, Gérard Pelletier fut choisi comme représentant canadien du Fonds d'administration du World Student Relief[58]. Il semble que la J.E.C. se soit alors découvert une mission internationale[59]. Le Père Maurice Lafond avec Guy Rocher et Paul Gérin-Lajoie participèrent même en 1946 au congrès de Prague, organisé par le F.M.J.D. La bonne foi de la J.E.C. (comme de beaucoup d'autres mouvements) avait été surprise en cette occasion[60]. Mais la méprise eut ceci de bon

---

57 Idem, op. cit., p. 19.

58 Entrefilet (sans titre), dans le journal Vie Etudiante, vol. 12, nos 7-8-9, livraison de septembre 1947, p. 1, col. 2 et 3.

59 Maurice Lafond et Guy Rocher, Lettre ouverte aux dirigeants diocésains, Rome, 26 septembre 1946, (CA-650(F)), p. 195.

60 J.-A. Pouliot, Une J.E.C. internationale, dans les Cahiers d'Action catholique, no 75, livraison de novembre 1946, p. 101-106.

qu'à l'issue même du congrès de Prague, la jeunesse catholique étudiante chercha instinctivement à se grouper.

b. Participation aux fédérations internationales de mouvements d'action catholique étudiante. - Avant la seconde grande guerre, des contacts avaient été établis entre les J.C.F. des différents pays. Ces contacts n'avaient cependant encore engendré aucune structure à l'échelle internationale[61].

L'organisation d'une J.C.F. internationale, à laquelle participa tout de suite la J.C.C. canadienne, fut l'effet d'une double pression, interne et externe.

Le dynamisme même du mouvement est à l'origine de la première. A ses premiers jocistes, le chanoine Cardijn proposait déjà la conquête du monde. Lors de son voyage au Canada en 1945, il rencontrait les dirigeants nationaux de la J.C.F. et les suppliait de fonder au plus tôt un mouvement international. "Il n'y a plus de mouvements nationaux, disait-il, il n'y a que des mouvements internationaux. Il faut une J.C. internationale. La chose est urgente"[62].

---

61 History of International J.C. ..., dans International Bulletin JEC YCW KSJ, vol. 12, nos 2 et 3, (s.d.), 1957, p. 3.

62 J.-A. Pouliot, op. cit., p. 101.

La seconde pression vint de l'évidence même de l'inorganisation des étudiants catholiques sur le plan international[63], comme l'avaient montré la conférence mondiale de la jeunesse à Londres en 1945 et le congrès mondial de la jeunesse à Prague en 1946.

A l'issue du congrès de Prague, Pax Romana, association d'étudiants et de professeurs universitaires catholiques, tenait une rencontre à Fribourg. Y fut invitée la J.E.C. canadienne, déjà connue de Pax Romana, pour avoir participé avant la guerre, à la rencontre de Washington, par la présence de deux délégués, Daniel Johnson et Benoît Béril[64].

Mais, même à l'intérieur de Pax Romana, plusieurs délégations voyaient plus et mieux. Le statut de militant d'Action catholique leur apparaissait différent de celui de simple étudiant catholique. Huit d'entre elles[65] se reconnurent peu à peu des affinités parce qu'elles partageaient certains principes communs: importance du milieu, responsabilité des militants à son égard, action sur les structures, action en équipe. "Acceptés de tous les pays, les Canadiens purent servir

---

63 Idem, op. cit., p. 102-105.

64 Antonio Poulin, XVIII[e] Congrès international de Pax Romana, dans le journal JEC, vol. 5, no 10, livraison d'octobre 1939, p. 8-9.

65 History of International Y.C.S., dans International Bulletin JEC YCS KSJ, vol. 12, nos 2 et 3, (s.d.), 1957, p. 3.

d'intermédiaires pour la solution de petites incompréhensions entre certains pays"[66]. Un organisme international fut créé et son autonomie officiellement reconnue au Bureau exécutif de Pax Romana[67].

Cet organisme international était formé de deux éléments[68]:

1° Un Centre international de documentation et d'Information (le C.I.D.I.), chargé de recueillir toutes les publications de la F.I.A.C. et d'établir des contacts avec toutes les F.I.C. existantes, de renseigner tous ceux qui le désiraient, d'être en relations sur un plan d'égalité, avec Pax Romana. Ce centre fut fixé à Paris, au secrétariat général de la F.I.A.C. française.

2° Une Commission préparatoire, composée de deux Français, deux Belges, un Italien, un Américain et un Canadien, chargée de préparer une constitution internationale de la F.I.A.C. ainsi qu'une deuxième rencontre internationale. Si ce dernier objectif était de réalisation facile, le premier requit encore dix ans.

---

66 Berthe Deschesnes et Antoine Lepage, Ce qu'est la J.I.C. internationale, dans Contact, année 9, no 4, livraison de janvier 1948, (PA-650(I)), p. 3-4.

67 J.-A. Rouliot, op. cit., p. 101.

68 Berthe Deschesnes et Antoine Lepage, op. cit., p. 3.

Il est à remarquer que ces structures n'avaient encore aucune existence juridique. Le C.I.J.C. n'était qu'un centre de liaison; la commission n'avait aucun pouvoir réel sinon celui de recueillir et de disséminer les informations; tous ses membres étaient sur le même pied. Cette commission, fortifiée plus tard en autorité, tiendra, de 1947 à 1950, une série à peu près régulière de réunions auxquelles assisteront des Canadiens, soit attachés au C.I.J.C., soit étudiants en Europe, mais tous anciens dirigeants de la J.E.C., tel Jean-Paul Geoffroy[69].

En 1947, à Pontoise (France)[70], se tint une deuxième session internationale, numériquement plus importante, puisqu'elle groupait dix-sept pays, cinquante délégués et onze J.E.C. nationales. Fernande et Pierre Juneau, ainsi que le Frère Rembert-Marie y composaient la représentation canadienne. Pierre Juneau agit comme chairman et le Frère Rembert-Marie eut des interventions remarquées[71]. Le rapport de la délégation canadienne "fut bien apprécié parce qu'il donnait des

---

69 Cf.: les Chroniques d'Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 82, livraison de juin 1947, p. 463; no 93, livraison de mai 1948, p. 419; no 103, livraison de mai 1949, p. 249-250 etc.

70 J.-A. Pouliot, Pontoise (France), dans les Cahiers d'Action catholique, no 88, livraison de décembre 1947, p. 186-187.

71 Pierre Juneau, Lettre aux dirigeants de la J.E.C. canadienne, Paris, 19 septembre 1947, (CA-650(H)), p. 295.

réalisations et qu'il était très concret[72]. La rencontre de Montréal n'apporta pas la reconnaissance attendue mais seulement un élargissement des cadres de la collaboration: toutes les J.E.C. du monde en devenaient membres[73]. Il en résulta officiel du Saint-Siège et de la hiérarchie sera le plus significatif[74]. Mais encouragement n'est pas reconnaissance.

La troisième session internationale eut lieu au Rosary College, à Chicago, du 5 au 12 août 1948. Elle réunit deux cents délégués de quinze pays[75]. La délégation canadienne comprenait une trentaine de membres dont le tiers était des aumôniers et les deux tiers des étudiants[76]. La réalisation de la J.E.C. canadienne, avec ce rôle du "étudient" et son "jociste" étonnèrent les représentants des autres pays[77].

---

72 Fernande Juneau, Lettre aux dirigeants de la J.E.C. canadienne, Paris, 19 septembre 1947, (S.-650(1)), p. 750.

73 Cercle Jeanne Leber et Art Industriel, op. cit., p. 1.

74 Frère Lambert-Marie, Lettre au Père Saurel de Saint-Laurent-sur-Sèvre, 17 octobre 1947, citée dans les Cahiers d'action catholique, no 98, livraison de décembre 1947, p. 186-187.

75 Troisième session internationale de la J.E.C., dans les Cahiers d'action catholique, no 7, livraison de septembre 1948, p. 5-10.

76 Chronique d'Action catholique, dans les Cahiers d'action catholique, no 97, livraison du [illegible], p. 21.

77 Cercle Jeanne Leber et Fernand Cadieux, Jocrest, année 10, no 1, livraison du 1er [illegible], (S.-650(1)), p. 129.

Cette session fut suivie d'une semaine, moins astreignante sur la spiritualité étudiante et d'une visite par les délégations étrangères de plusieurs Villages Studiants de la J.E.C. canadienne[78]. La rencontre de Chicago ne provoqua la naissance d'aucune structure nouvelle, sauf que commença à se préciser la possibilité de rencontres continentales et que la commission, réduite en composition, fut fortifiée en autorité[79].

La quatrième session[80] se tint à Argentières dans les Alpes, à la fin d'août 1950. Il y avait dix pays représentés par un total de cinquante personnes. Le Brésil avait six responsables. La participation canadienne y fut moins importante, pour employer un euphémisme. On y envisagea surtout la possibilité d'échanges d'étudiants entre pays. L'enthousiasme international venait d'ailleurs de subir une brusque retombée[81].

Un annaliste de la J.E.C. internationale parle des années 1950 à 1954 comme d'une période de difficultés[82]. Les

---

78 Chronique d'Action catholique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 98, livraison d'octobre 1948, p. 51.

79 Lucie Bélinge, Rencontre internationale d'étudiants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 98, livraison d'octobre 1948, p. 37.

80 L'Equipe (sic), Session internationale de la J.E.C. à Argentières, dans Combat, année 11, no 1, livraison du 2 octobre 1950, (CA-655(F)), p. 20.

81 History of International Y.C.S., dans International Bulletin JEC YCS AJC, vol. 12, nos 2 et 3, (s.d.) 1957, p. 4.

82 Idem, op. cit., p. 4.

sessions se tinrent plutôt sur le plan continental. Pour l'Amérique, les principales eurent lieu à Rio, à l'hiver 1950[83], à Cuba, en mai 1951; à Chicago, en août 1951; à Lima, en octobre 1953. Le Canada ne paraît avoir participé à aucune, sans doute par impécuniosité[84].

Une cinquième rencontre internationale eut toutefois lieu en Belgique, à Wespaelar, à l'été 1951. Réal Michaud et le Père Jean-Marc Chicoine y représentèrent le Canada[85]. Les J.E.C. européennes, davantage représentées, se rendirent compte de leur stabilité désormais assurée et d'une collaboration positive par-dessus les frontières.

Une sixième rencontre, du 6 au 12 mai 1953, eut lieu à Mayence, en Allemagne, sur l'invitation du Lund catholique[86]. Fernand Cadieux, président national, y représenta la J.E.C. canadienne. Au témoignage des responsables allemands, la session fut pour eux une découverte des méthodes et de la spiritualité d'Action catholique.

---

83 La rencontre de Rio avait été préparée avec le concours prolongé de Roger Chartier, de la J.É.C. canadienne. Cf. (CA-650(0)), p. 15 et 135.

84 Idem, op. cit., p. 15 et 135.

85 Jean-Marc Chicoine, Wespaelar 1951, dans les Cahiers d'Action catholique, no 135, livraison de novembre 1951, p. 103-104.

86 Fernand Cadieux, La Rencontre de Mayence, dans les Cahiers d'Action catholique, no 155, livraison de septembre 1953, p. 15-16.

Cette rencontre avait surtout comme objectif d'étudier et d'améliorer le fonctionnement du C.I.J.C. On se rendit compte qu'il fallait stabiliser des rencontres organiques et régulières, rassemblant des personnes responsables dans chaque pays. La définition de bases communes[87] aux différentes J.E.C. représentait un effort de précision intellectuelle, unifiant autour de quelques constantes une expérience plus que variée.

La septième rencontre eut lieu à Bruxelles[88], du 28 juillet au 3 août 1954. La délégation de la J.E.C. canadienne comprenait cinq membres: Lucille Mercier, présidente nationale; Claude Bruneau, de l'équipe universitaire; le frère Maurice Lafond, aumônier national sortant de charge; le frère Norbert-Marie et Mme Gilles Sainte-Marie (Marie-Paule Lemers), ancienne propagandiste nationale. Les Canadiens réclamèrent avec énergie l'officialité enfin des structures.

Sur le plan doctrinal, l'adhésion sans réserve aux Bases communes marqua un progrès définitif. Sur le plan des structures, cette adhésion devint la condition d'admission des J.E.C. membres. Le nom de J.E.C. Internationale (J.E.C.I.)

---

87 J.E.C. internationale, Bases communes aux différentes J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 157, livraison de novembre 1953, p. 81-84.

88 Un participant (sic), Une Rencontre mondiale de J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 168, livraison d'octobre 1954, p. 73-76.

fut adopté et le C.I.M.I. devint le Secrétariat International[89].

La commission internationale se vit accorder une nouvelle importance. Sans être encore une autorité juridique supérieure, elle devait voir à la coordination des différents mouvements nationaux, assurer l'expansion de la J.E.C. dans le monde et se charger de certaines relations externes, en particulier avec la Fédération Internationale des Jeunesses Catholiques (F.I.J.C.) et Pax Romana-M.I.E.C. (Mouvement International des Etudiants Catholiques). Elle devait se réunir tous les deux ans et confier l'exécution de sa politique et des plans d'action à une équipe permanente en charge du Secrétariat International. Ses règlements internes, déjà acceptés par le conseil national de la J.E.C. canadienne, vinrent régir les travaux de cette commission. Apparurent donc à Bruxelles les linéaments de structures définitives.

La huitième session internationale eut lieu du 12 au 26 juillet 1956, à Rio de Janeiro[90]. Ce fut peut-être la plus importante de toutes. Par une ironie du sort, la centrale canadienne, en plein travail de reconstitution de ses cadres, n'y eut pas de délégués. Du point de vue des structures, cette session marqua l'aboutissement de dix ans d'efforts. La J.E.C.I. avait enfin une constitution; pour la première fois,

---

89 J.E.C. Internationale, Bulletin, (Paris), (Secrétariat de la J.E.C. internationale), (1957), p. 5.

90 Idem, op. cit., p. 5-7.

on put parler de conseil de la J.E.C.I.

La J.E.C.I. devenait le mouvement international des Jeunesses Etudiantes Catholiques qui se reconnaissaient dans les Lignes communes. Le siège en était confirmé à Paris. Il est bon d'en indiquer le fonctionnement, en bref[91].

Les mouvements pouvaient s'y adjoindre à deux titres: à titre de membres ou à titre de collaborateurs. L'admission des mouvements membres requérait la décision unanime du Conseil; le statut de mouvement collaborateur, la reconnaissance du Secrétariat général seulement.

La J.E.C.I. se donnait deux organes: un conseil et un secrétariat général. Le conseil devenait l'organe suprême de la J.E.C.I. Il était composé d'un dirigeant ou d'une dirigeante et d'un aumônier par mouvement. Les membres du secrétariat général y participaient avec voix consultative. Un assistant ecclésiastique général y deviendrait garant de l'orientation spirituelle et doctrinale de la J.E.C.I. et responsable des relations avec le Saint-Siège. Le premier titulaire en est le Père Anton J. Rusé, religieux belge[92].

Le secrétariat général recevait des attributions précises. L'organisation régionale recevait elle aussi un statut

---

91 Idem, op. cit., Textes officiels, en appendice, p. 6-12.

92 Nouvelle (sans titre), dans le Bulletin international JEC YCS MSJ, vol. 12, no 5, livraison d'octobre 1958, p. 19.

officiel avec création de comités et de secrétariats pour fins d'échanges et d'expansion. Enfin, un règlement intérieur venait compléter les statuts généraux.

Le congrès de Rio ne fut pas seulement une assemblée constituante: il mit en lumière les similitudes sud-américaines et l'inadéquation des structures européennes transposées telles quelles[93]. Il signifia une ouverture aux problèmes de tous les pays et un effort pour intégrer l'originalité de chacun. La rencontre suivante devait montrer l'urgence d'une implantation et d'une adaptation dans les pays africains.

Cette rencontre eut lieu à Dakar, à l'été 1956. Elle donna lieu au deuxième conseil international. Jeannine Bélot et Réginald Grégoire y représentèrent la J.E.C. canadienne[94]. Une session des dirigeants canadiens avec la J.E.C. d'Afrique avait précédé la rencontre officielle. A Dakar, l'ensemble des textes officiels[95] reçut l'approbation définitive et constitue désormais ce qu'on est convenu d'appeler la <u>charte de Dakar</u>.

---

93 Histoire du Secrétariat J.E.C. ..., dans <u>International Bulletin JEC YCW CJ</u>, vol. 12, nos 2 et 3, (s.d.), 1957, p. -7.

94 Réginald Grégoire, <u>La Rencontre de Dakar à notre responsabilité</u>, dans les <u>Cahiers d'Action catholique</u>, no 196, livraison de décembre 1956, p. 71-76.

95 [illegible] (dans [illegible]), dans <u>International Bulletin JEC YCW CJ</u>, vol. 12, nos 4, livraison d'octobre 1956, p. 1-.

La dixième rencontre internationale s'est tenue du 20 juillet au 21 août 1961, à Lichholz (sic), en Allemagne[96]. Vingt-quatre pays et quarante-six mouvements y participèrent; huit pays furent admis à titre de membres; ce qui porte le total des membres à trente-huit. Les participants se transportèrent ensuite à Mayence et à Bad Kreuznach pour un séminaire et une session[97]. A cette dixième rencontre, la J.E.C. canadienne fut représentée, de justesse, par Henri-Paul Proulx, ancien dirigeant national et Fr. Paul Maurice Laforest, aumônier adjoint à la centrale[98].

A une exception près, la J.E.C. canadienne a donc participé à toutes les rencontres internationales de l'Action catholique étudiante. Sa participation au secrétariat a été non moins généreuse, comme on le verra.

Il déborde le cadre de la présente recherche de relater toutes les activités de la J.E.C.I. et de son secrétariat[99]: sessions, voyages, enquêtes, mise sur pied d'un service de documentation, de correspondance internationale; initiative d'une semaine internationale de la J.E.C.; publication d'un

---

96 La marche des Sous, dans le Journal de l'étudiant, vol. 27, no 14, livraison du 15 avril 1961, p. 22.

97 Henri-Paul Proulx et Maurice Laforest, Rapport de la délégation canadienne, Conseil et congrès de la J.E.C. internationale, août 1961, (CA-813(FR.61)), p. 1-13.

98 Idem, op. cit., p. 5.

99 Idem, op. cit., p. 14.

bulletin. L'action du C.I.E.I. avait été tout empirique et interne; celle du secrétariat est systématique et s'étend à l'extérieur. Un mot seulement de ses relations avec les organisations internationales et de la participation de la J.E.C. canadienne au soutien financier et au soutien en personnel du Secrétariat.

Les relations du Secrétariat avec les organisations internationales plus importantes visèrent surtout à obtenir pour la J.E.C.I. un statut d'affiliation pour y apporter les besoins des milieux étudiants et les solutions de l'Action catholique spécialisée.

La J.E.C.I. cherche depuis 1954 à obtenir de l'UNESCO le statut envié de membre consultatif[100]. A l'encontre de la J.O.C.I., elle ne l'avait pas encore obtenu en mai 1961[101]. Que la session mondiale en Allemagne à l'été 1961 ait débuté par un séminaire organisé avec l'UNESCO sur le développement de l'instruction et de l'éducation, cela semble une présomption favorable pour une obtention prochaine[102].

---

100 J.E.C. internationale, Présentation, (Paris), (Secrétariat de la J.E.C. internationale), (1957), p. 11-16.

101 Idem, op. cit., p. 24.

102 Centre de Recherches socio-religieuses de Bruxelles, Bilan du monde, Paris, Casterman, 1958, vol. 1. La J.E.C. internationale ne figure ni dans la liste des O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales), p. 107-112, ni dans celle des O.I.C. (Organisations Internationales Catholique), p. 246-259.

Par contre, la Fédération Internationale des Jeunesses Catholiques[103] a accepté en principe la J.E.C.I. comme membre en décembre 1956. Cette entrée dans la F.I.J.C. signifie la reconnaissance officielle par le Vatican. La régularisation du statut d'aumônier général devait suivre, on l'a vu, à peu d'intervalle. C'est par la F.I.J.C. que la J.E.C.I. est représentée près des Organisations Internationales Catholiques et près de l'UNESCO.

La Figure suivante montre suivant quelle filière la J.E.C. canadienne se relie aux grands organismes internationaux.

Deux simples remarques à propos de cette Figure. Il est normal que la J.E.C. canadienne soit représentée près de la WAY (Assemblée Mondiale de la Jeunesse) par deux organismes interposés. Mais que la J.F.C.I. ne soit pas directement représentée près des Organisations Internationales Catholiques, cela tient à un conflit auquel il sera fait maintenant une brève allusion.

Les relations de la J.E.C.I. avec Pax Romana et sa branche étudiante M.I.E.C. ressemblent en effet à des relations conflictuelles[104], à cause de leurs prétentions respectives sur le secteur universitaire.

---

103 Jeunesse Etudiante Catholique, Mémoire, en marge du bulletin no 3, livraison de mars 1961, p. 14.

104 Affiliation, dans International Bulletin JEC YCS KSJ, vol. 11, nos 2 et 3, (s.d.), 1957, p. 1.

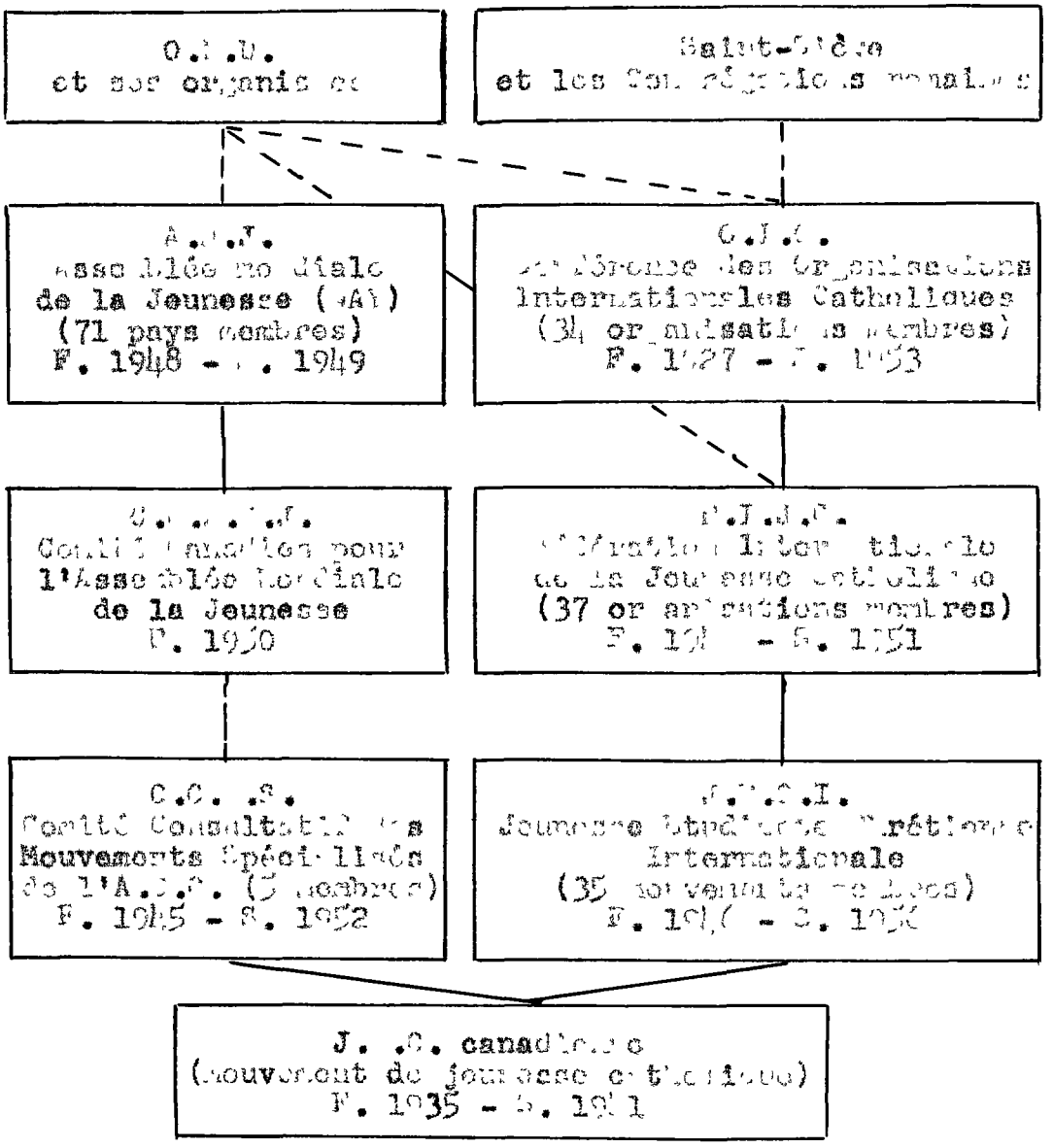

Figure 7.-
Affiliations internationales
de la J.C. canadienne en 1961.
(F: Fondation du mouvement; S: Structure définitive)
(Pleins: statut de membre; pointillés: statut consultatif)

Pax Romana-MIEC travaille surtout au niveau universitaire. De 1947 à 1954, le conflit reste plutôt latent. Mais en 1954, Pax Romana voulant évincer la J.E.C.I. de ce secteur, mit les groupes d'étudiants catholiques en demeure d'opter pour lui-même ou pour la J.E.C.I.

Or, la J.E.C.I. considère le monde scolaire comme une entité; certains de ses mouvements travaillent à un seul niveau, certains à plusieurs; les uns possèdent la branche masculine seule; d'autres, la branche féminine seule; d'autres, les deux.

Un projet d'accord, ratifié à Rio de Janeiro en 1956 par la J.E.C.I. fait la distinction entre la représentation et l'action. La J.E.C.I. limiterait son rôle représentatif à celui des étudiants de l'enseignement catholique secondaire et technique, mais elle continuerait son action apostolique dans le secteur universitaire. Pax Romana, pour sa part, n'a jamais ratifié cet accord et les deux parties, en mai 1961, étaient restées sur leurs positions[105], quoique les relations aussent gagné en cordialité.

L'étude de la J.E.C.I. a jusqu'ici laissé dans l'ombre la contribution du C.I.P.I. puis du Secrétariat général. Qu'a-t-elle été pendant tout ce temps?

---

105 Relations de la J.E.C.I. avec Pax Romana-MIEC, dans le Bulletin International JEC JIC ASJ, vol. 12, no 1, livraison de janvier-février 1958, p. 14.

Le C.I.J.I. avait été créé en 1946 pour servir d'organisme permanent de liaison entre les diverses J.E.C. Un moment en 1948[106], le C.I.J.I. adopta le ton d'une centrale dirigeante, plutôt que d'un secrétariat. Cette politique fut révoquée dès l'année suivante.

C'est alors que la J.E.C. canadienne inaugura sa participation au travail du C.I.J.I. avec Claude Sylvestre[107] en 1949-1950, Réal Michaud[108] en 1950-1951, Marie Tessier-Lavigne de 1950 à 1952[109] et Mme Marie-Paule Sainte-Marie de 1953 à 1955[110].

La situation et l'influence du C.I.J.I., un moment plus que précaires après la mort de Pat Groom, une Américaine, admirable figure de dirigeante[111], se renforça soudain et s'internationalisa en 1955. En 1956, il était devenu un

---

106 Réginald Grégoire, Lettre à l'auteur, Paris, 19 mai 1961, notes personnelles de l'auteur.

107 Carmen Daigneault, Le CIJI, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 131-132, livraison de juillet-août 1951, p. 397-403.

108 Les Comités généraux, Contact, année 11, no 1, livraison du 21 septembre 1949, (CA-650(F)), p. 11.

109 Les Comités généraux, Contact, année 12, no 1, livraison d'octobre 1950, (CA-650(F)), p. 19.

110 Nouvelle (sans titre), dans Bulletin international JEC YCW IEJ, vol. 9, (sans indication de numéro), livraison de janvier 1954, p. 10 et vol. 10, (sans indication de numéro), livraison de novembre 1955, p. 17.

111 Les comités généraux, Contact, année 14, no 1, livraison du 1er octobre 1952, (CA-650(W)), p. 15.

authentique secrétariat général; ses membres orientent journellement le secrétaire général; sur toutes les matières déterminées par le conseil général, le secrétariat est la force et le véritable exécutif.

Les premières Canadiennes à représenter du service sur le palier international[112] furent en 1958 Jeannine Létourneau et Réginald Grégoire, en qualité de secrétaires-adjointes permanentes. En 1961, Réginald Grégoire fut agréé comme secrétaire général à la session de Löwenstein pour une période de trois ans.

Si la contribution en personnel connut des interruptions, la contribution financière fut plus assidue. Relativement modeste en 1949 ($200), plus élevée en 1957 ($500), elle est maintenant de $1,800, outre une contribution bénévole[113] de $2,000, au Secrétariat général et une $1,000 au Conseil international, le tout prélevé sur les recettes de la Marche des Rois, organisée dans les écoles à l'occasion de la campagne annuelle et qui avait rapporté $4,096.39 en 1959[114] et $6,269.94 en 1961. L'apport de la J.E.C. canadienne a toujours été

---

112 J.E.C. internationale, Présentation, (Paris), (Secrétariat de la J.E.C. internationale), (1957), p. 4.

113 Conseil, nouvelle, dans le Bulletin international JEC ICS FSJ, vol. 12, no 4, livraison d'octobre-novembre 1958, p. 19.

114 Gilles Brissette, Interview de l'auteur, Montréal, 11 février 1961, notes personnelles de l'auteur.

appréciable. Pour ne parler que de l'année 1953-1954, il était alors de 100,000 francs sur un total de 253,000 francs; sept autres pays se partageant la différence[115].

Le récit des rencontres internationales structurées serait incomplet sans une mention des rencontres régionales avec la J.E.C. américaine.

Des rencontres, sur un plan officiel aussi bien que non officiel, avaient été assez fréquentes[116] au cours de la décade 1940-1949. La session internationale de Chicago avait projeté de les continuer sur une base institutionnelle[117]. Ce fut le contraire qui arriva, car jusqu'en 1955, elles furent à peu près nulles. On avait bien pris les deux résolutions de collaborer davantage et d'aider à l'Amérique latine; cette dernière seule semble avoir été tenue.

Une rencontre en janvier 1953[118] n'eut pas de lendemain: la centrale canadienne traversait alors une dure passe. La première rencontre officielle, précédée d'un contact officieux en avril 1958, ne devait avoir lieu qu'en novembre 1959

---

115 (Gilles Brissetto), Fonds de la J.E.C. internationale, Conseil de Noël 1961, (CA-121(N.61)), p. 2.

116 Budget 1953-1954, dans le Bulletin international de la J.E.C., (sans indication de volume ni de numéro), livraison de janvier 1954, p. 10.

117 Cf.: Dossiers: Rencontres nord-américaines, (CA-813(NR.59)).

118 Les comités nationaux (sic), Contact, année 11, no 1, livraison de septembre 1949, (CA-650(0)), p. 15.

à New York[119]. Un souci de réalisme restreignit le champ des échanges. Une deuxième rencontre eut lieu en février 1961 à Montréal, à l'occasion du passage de la J.E.C.I.[120].

Ces rencontres ne revêtent aucunement encore le caractère de structure intermédiaire entre la J.E.C.I. et les deux J.E.C. nord-américaines[121]; elles ne constituent tout au plus qu'une structure de coordination.

On a parfois au Canada reproché à la J.E.C. sa mentalité internationaliste. Le reproche contraire serait plus indiqué, car "bien organisée et supportée financièrement et moralement, comparée aux autres J.E.C., elle a plutôt tendance à l'isolationnisme et ne sent pas le besoin d'aider ou d'être aidée"[122]. Mais cette attitude semble plutôt récente; toute l'histoire de la J.E.C., depuis 1946 sur le plan des structures et depuis 1940 sur le plan du rayonnement, viendrait déposer là contre. Mais comme ce second aspect n'appartient pas aux

---

119 Rencontre avec la J.E.C. américaine, dans les Nouvelles de l'Action Catholique Canadienne, vol. 1, no 5, livraison de janvier 1959, p. 5.

120 Hélène Landry, Rencontre des mouvements membres de la région nord-américaine, dans les Cahiers d'Action catholique, no 197, livraison de janvier-février 1960, p. 108-110.

121 Rencontre nord-américaine, dans Ressource, supplément au bulletin no 3 du secteur Jeunes, mars 1961, p. 13.

122 Hélène Landry, Lettre à Ann Corry, Montréal, 26 octobre 1959, (CA-813(RN.59)).

structures, il n'a pu être exposé.

Conclusion

Ce Chapitre final a étudié les activités de coordination nationale et internationale auxquelles a participé la J. .C. canadienne. Les fédérations de simples mouvements de jeunesse, tant sur le plan national que sur le plan international, ont été plutôt négligées ou peu efficaces et la J. . . s'en est désintéressée de plus en plus, à partir de 1954 surtout.

La coordination sur le plan national des mouvements d'action catholique a connu quatre phases: coordination hâtive et difficultueuse avec l'A. .J.C. de 1937 à 1941; coordination nationale et floue avec l'U.J. .C. de 1941 à 1945; coordination affermie avec le C. .A.C. de 1945 à 1952; coordination très stricte avec l'U.C. . depuis 1952. Après la rupture du lien fédératif de l'A. .C., la J. .C. est passée d'une tutelle à une relative autonomie à une tutelle de plus en plus vigilante.

La coordination sur le plan international a été très longue; elle n'aboutit à une certaine organisation stable qu'en 1946; les comptes rendus des multiples rencontres qui eurent lieu de 1946 à 1961 laissent toujours l'impression qu'on assiste chaque fois à une seconde fondation. La J. .C.I. est surtout un utile carrefour de rencontres: elle n'a pas réussi

encore à se faire agréer des grandes organisations internationales. La participation de la J.E.C. canadienne y fut notoire, tant du point de vue financier que du point de vue pensée et organisation.

En résumé, la J.E.C., après une participation enthousiaste aux organismes neutres, a tendance aujourd'hui à adopter une attitude de retrait. Sa participation aux organismes coordonnateurs d'Action catholique est plus effective.

Tout ce Chapitre a montré la difficulté pour les mouvements de jeunesse laissés à eux-mêmes de maintenir des organismes de coordination dont l'action ne soit pas seulement éphémère ou intermittente, et cela à cause de la mobilité même de leurs effectifs. La présence d'adultes, professionnels en quelque sorte de la jeunesse, semble nécessaire dans les structures supérieures de direction et de coordination. C'est parce que l'A.C.E. a pris bien en main les mouvements de jeunesse que la J.E.C. a pu surmonter certaines crises qui auraient pu lui être fatales; c'est parce que la J.E.C.I. s'est donné des structures définies qu'elle commence à sortir des voies de l'amateurisme.

RESUME ET CONCLUSIONS

Ces pages reporteront d'abord le lecteur aux propositions initiales. Regroupant ensuite les constatations de l'auteur dans une perspective chronologique, puis dans une brève perspective factorielle, elles termineront par quelques suggestions en vue de recherches ultérieures.

L'objectif de l'auteur était de montrer que le mouvement dit de la J.E.C. mérite une mention dans l'histoire de l'éducation au Canada français, sinon à cause de son efficacité, laquelle reste sujette à contestation, du moins à cause de l'importance de ses structures, laquelle devait apparaître incontestable au terme de cette étude.

L'importance du mouvement se déduira autant de l'ordre de grandeur de certaines données numériques que de leur continuité dans le temps. Depuis vingt ans, en effet, le mouvement maintient une puissante centrale nationale établie à Montréal et, à travers le pays, une organisation officielle dans vingt-deux diocèses de langue française sur vingt-quatre, sans compter des organisations locales qui ont vite atteint le millier et qui ont plus que doublé ce nombre depuis quelques années.

A son action, le mouvement a aussi associé plusieurs milliers d'éducateurs, en majorité clercs ou congréganistes. Ses militants locaux se sont comptés par dizaines de milliers, nombre qu'il faudrait sans doute décupler pour évaluer le

nombre d'étudiants touchés d'une façon ou de l'autre par l'action de ce mouvement, essentiellement tourné vers la masse, essentiellement multiplicateur de responsabilités. Le volume de ses publications en fait enfin la plus importante entreprise de presse au service exclusif de la jeunesse canadienne-française.

L'importance du mouvement se déduit encore de son rang parmi les mouvements similaires. Des huit mouvements d'Action catholique spécialisée qui existaient au Canada en 1939, la J.E.C. est un des quatre survivants et de ces quatre survivants réunis, elle possède les deux tiers des effectifs. Des trente-huit mouvements membres de la J.E.C. internationale, la J.E.C. canadienne est reconnue comme le plus fort financièrement, numériquement, productivement.

Ce succès de la J.E.C. canadienne appelle une explication, au risque d'amoindrir son mérite. Par comparaison avec la Jeunesse Agricole et la Jeunesse Ouvrière, la J.E.C. travaille en milieu plus facile. Par comparaison avec celles des autres pays, la J.E.C. canadienne possède l'avantage de travailler dans une école publique confessionnelle. L'appui qu'elle a reçu des clercs séculiers et des congréganistes compte aussi parmi les facteurs de son succès.

D'autres restrictions pourraient encore être apportées. Si la J.E.C. a une implantation géographique pour ainsi dire nationale, elle est surtout francophone; des incompatibilités

irrémédiables ont en effet limité son action dans les milieux de langue française; quelques sections de langue anglaise (Windsor et London) acceptèrent un temps ses méthodes et traduisirent de nombreux documents, mais, si la F.É.C. a touché l'ensemble du milieu étudié, sa pénétration est assez profonde, l'indice variant de soixante-cinq à soixante-quinze pour cent suivant le critère adopté: nombre de sections locales, abonnements aux publications, présences aux sessions de formation. Enfin, la F.É.C. est fortement scolarisée et nombreux en sont les signes. La F.É.C. est tournée surtout l'institution scolaire, non sur la paroisse; ses sections reçoivent l'assistance d'abord des éducateurs que des prêtres du ministère; ses effectifs se recrutent dans les secteurs scolaires plus proches de la vie et de la profession; ses publications au plan national, ses activités au plan local ont peu à peu évacué la période des vacances et tous les aspects adjacents. Si les programmes se sont décentrés à l'intérieur de la fonction scolaire, la centralisation généralisée des milieux secondaires a fait reporter les activités locales à l'intérieur des locaux et des heures scolaires; de plus, les transformations auxquelles prête la technique des équipes de travail apparentent cette dernière aux procédés scolaires. Le mouvement a donc vu se rétrécir progressivement son champ d'action; les étudiants l'identifient naturellement aujourd'hui à une pièce du système scolaire.

Aussi bien la physionomie du mouvement est-elle tout à fait celle d'une institution. Cet aspect institutionnel frappe davantage les étudiants qui s'engagent dans le mouvement, sans doute à cause de l'absence pour eux de points de référence. Par contre, c'est l'aspect évolutif qui frappe l'observateur adulte. C'est le point, en particulier, qui avait frappé l'auteur et qui l'avait conduit à circonscrire son travail à un domaine secondaire de l'action de la J.E.C. Dans le court laps de temps qu'a duré la rédaction de cette thèse (1960-1962), plusieurs structures du mouvement ont continué d'évoluer de façon désarmante: c'est le propre de la vie de se jouer des instantanés.

Deux aspects des structures paraissent donc à retenir: leur aspect duratif et leur aspect évolutif: autrement dit, l'éternel clivage de l'être et du devenir. Deux points de vue opposés fournirent donc les coordonnées du développement.

L'aspect institutionnel et duratif devrait ressortir de l'ordonnance générale de la thèse laquelle représente une coupe transversale des structures: substructures, structures constitutives de base et de tête, structures opératives internes et externes, structures supplétives, suprastructures.

L'aspect évolutif devait à son tour ressortir du processus longitudinal de l'étude montrant que chaque structure avait d'abord été empruntée et subi ensuite force adaptations à la suite d'interférences diverses. Ces emprunts, ces

interférences et ces ajustements correspondent aux trois lois d'imitation, d'opposition et d'adaptation qu'un sociologue français, Gabriel Tarde, assigne à l'évolution des formes sociales. Conformément à son propos, l'auteur a surtout souligné les faits d'imitation et d'adaptation, n'indiquant les oppositions que dans la mesure de leurs incidences sur l'adaptation.

L'imitation, dans la J.E.C. canadienne, est manifeste. La J.E.C. au point de départ, n'est que la transposition dans le milieu étudiant de structures et de méthodes qui avaient réussi à la J.O.C. dans le milieu des jeunes travailleurs. Le scrupule d'authenticité explique à l'origine le servilisme des emprunts, le décalque des dénominations, la lutte aux "contrefaçons"; après cinq ans, les références jocistes tendront toutefois à s'espacer, puis à s'éviter.

La J.E.C. ne s'est pas inspirée que de la J.O.C.; elle a pris par la suite de toutes mains: au scoutisme, ses techniques éducatives, qu'elle a démocratisées; au corporatisme, sa conception d'une cité hiérarchisée, conception qu'elle a tenté de traduire dans les faits en organisant le milieu étudiant.

Mais c'est à l'intérieur du mouvement que l'imitation est le plus décelable. Abstraction faite de la répétition de chaque structure et de chaque année par une autre, il devenait intéressant de localiser la réalisation initiale. Il ne sera fait mention ici pour mémoire que de la section de Chambly

(1932-1934), de la Fédération diocésaine et de l'assemblée publique d'Ottawa (1935), de la semaine d'étude générale de Saint-Laurent (1935), de la campagne de Saint- Jacinthe (1941), du camp des militants de Trois-Rivières (1943), du Village Etudiant de Killarney (1948), du Ciné-Labo de Montréal (1949). Une expression lapidaire: "du camp à la campagne" traduit assez bien l'action du mouvement se propageant par trains d'ondes concentriques des dirigeants nationaux jusqu'aux étudiants à la périphérie du milieu.

En dépit du fait de l'initiation, il se trouve que la J.E.C., après vingt-cinq ans, se trouve assez loin de son point de départ et qu'elle a beaucoup de peine, par exemple à assimiler les dernières innovations de la J.O.C. C'est que dans l'intervalle il est intervenu un nombre indéterminé d'adaptations. Sa faculté d'adaptation, jointe à d'autres causes apportées précédemment (milieu plus facile, appui des éducateurs et de l'Eglise), expliquerait peut-être la survivance de la J.E.C., alors que d'autres mouvements de jeunesse, nés à la même époque, n'ont pas eu le quart de sa longévité. Les adaptations mineures composent la trame de l'histoire du mouvement alors que les adaptations majeures partagent cette même histoire en quatre périodes déjà présentées dans l'Introduction comme hypothèses-cadres. Comme cette recherche entreprise par l'auteur est d'ordre historique et qu'elle est même intitulée Evolution des structures de la J.E.C. canadienne, il lui a

paru qu'une représentation de ce genre exigeait une perspective chronologique s'imposait ici. Les quatre périodes adoptées sont celles de l'hypothèse-cadre.

a. *Première période* (1[illegible] -1[illegible]). - L'histoire [illegible] d'une [illegible] qui [illegible] spécial [illegible] spécifique. [illegible] voulait, au cours de cette période, mettre [illegible] caractère [illegible] culturel. [illegible] vers [illegible] l'[illegible] l'[illegible] [illegible]; [illegible] [illegible] [illegible]; [illegible] [illegible]; [illegible] trois propositions [illegible] [illegible].

Le [illegible] [illegible] est [illegible] une observation sociale, celle, au cours [illegible] l'entre-deux-guerres, de [illegible] mouvements de jeunesse, plus spécialement de l'Action catholique spécialisée. Le processus d'institution s'est développé [illegible] moyen d'une spécialisation en cadres: [illegible] [illegible] [illegible] est [illegible] sur [illegible] [illegible] [illegible]

L'expansion rapide du mouvement dans le milieu se rattache également à la loi d'imitation. Mais ici il faut distinguer. Si l'implantation de 1935 à 1937 paraît due à l'imitation spontanée, celle qui suivit résulte plutôt des pressions de l'épiscopat sur les fédérations récalcitrantes; elle s'apparente donc à l'imitation forcée.

La rapide structuration du mouvement est elle aussi un phénomène d'imitation. En effet, l'organisation régionale et générale prend forme peu après la création du premier organe de propagande. C'est qu'on avait dans la J.O.C. le prototype tout trouvé. L'imitation alors sur la conformité aux schémas sociaux est révélatrice des intentions.

La loi d'opposition reçut à la JOC sa plus notoire illustration dans l'affrontement actuel des groupements issus d'initiations indépendantes et dans l'affrontement des nouveaux groupements conjugués à la grande institution de jeunesse d'alors, l'A.C.J.C. Le premier conflit se résorba par l'unification des deux J.O.C., la primaire et la secondaire; le second, par la désintégration de l'A.C.J.C. en une organisation fédératif. Sur un autre plan, l'idée d'intégration laquelle le milieu répondit à la réceptivité de nouvelles idées, est une illustration de la loi d'opposition.

L'adaptation par emprunt et adaptation spécifiques. Le premier avait vu le transport de quelques éléments et notamment les méthodes sociales, l'action du milieu sur le social

et le fonctionnement des rouages d'une section locale. Le dispositif conçu à Chambly s'étant révélé à l'usage d'une inutile complexité, une deuxième phase d'adaptation, à l'instigation des responsables généraux, en élagua, au cours des années 1940 et 1941, tous les éléments qui ne s'étaient pas révélés opérationnels dans le milieu étudiant.

En résumé, cette période vit les structures constitutives et opératives de la J.O.C. s'implanter dans le milieu étudiant à la hâte et sans assez de discernement. Elle vit aussi un premier essai de fédération nationale aboutir à l'éclatement mais n'eut à enregistrer aucune tentative de suprastructure sur le plan international. En 1940-1941, le mouvement opéra une conversion décisive: il tourna le dos au jécisme, c'est-à-dire aux programmes établis a priori, à la formation émotionnelle et à la propagande indiscrète. En moins de six mois, il conquit encore son autonomie, réalisa son unité, se disciplina et fixa son secrétariat.

b. Période (1941-1948). - Au point de vue structurel, la J.E.C. sort de l'été 1941 comme un mécanisme resserré, nettoyé et réajusté au milieu. Elle connaît jusqu'en 1945 une phase d'adaptivité et de créativité étonnantes; aussi l'aspect évolutif y est-il plus en relief. Elle paraît ensuite s'en tenir à l'exploitation de ses récentes découvertes; aussi l'aspect institutionnel apparaît-il en surimpression pour la première fois.

La fécondité des années 1941 à 1945 serait attribuable pour une part à l'exceptionnelle liberté d'action dont jouit alors le mouvement. Sur le plan international, non seulement toute fédération, mais encore toute relation avec les J.E.C. d'Europe était impensable à cause de la guerre; sur le plan national, à cause de la guerre encore, les mouvements jadis fédérés par l'A.C.J.C. ou s'étaient effondrés ou s'étaient vus déçimés par la conscription militaire ou industrielle; de sorte que l'U.J.C.C., qui avait remplacé l'A.C.J.C. comme organisme coordinateur, de 1941 à 1945, ne fut guère qu'un corps nominal. Seule épargnée par la guerre, la J.E.C. bénéficiait alors au surplus auprès de l'épiscopat du préjugé favorable.

Les structures constitutives étaient saines. La section de base avait pris un format maniable; la direction nationale en imposait par son aplomb; entre les deux, la fédération diocésaine agissait comme un docile relais. La centrale galvanisait vraiment le mouvement par sa lucidité et ses initiatives; et dans le milieu étudiant elle servait de catalyseur à pas mal d'initiatives sans trop de rapport direct avec l'Action catholique. Le revers à cette suprématie indiscutée de la Centrale fut l'absence de contrepoids et d'éléments extérieurs de contrôle.

C'est sous l'impulsion de la centrale que les structures de formation furent révolutionnées en 1945 par la conversion

des semaines d'études à la jociste en centres de militants, dont la formule était tributaire du scoutisme et du Boys' Town. Les programmes se firent réalistes, empiriques même; chez les jeunes ils recoururent aux découvertes de l'école active. L'utilisation des chefs naturels, la multiplication des responsabilités, la formation par l'action sont les méthodes favorites à l'époque.

Les structures d'action sur le milieu prirent un développement singulier. Les campagnes à l'ossature indécise héritées de la J.O.C. s'ajustèrent partout au gabarit national et devinrent l'événement annuel du milieu. La succession des programmes installa en beaucoup d'écoles un nouveau calendrier étudiant; les manifestations du dixième anniversaire, surtout le congrès national, laissèrent des traces profondes. Toutes ces réalisations, appuyées par les journaux (le journal cadet Francois avait été créé en 1943), menacèrent cependant de tourner la J.E.C. en mouvement purement étudiant.

Ces diverses structures véhiculaient par fonction le programme propre de la J.E.C. D'autres structures, issues organiquement d'un programme du mouvement, s'implantèrent alors largement dans le milieu. Il s'agit des services, sorte de réponse institutionnalisée à un besoin manifesté du milieu. Les services du mouvement connurent de 1943 à 1946, par voie d'imitation spontanée, une rapide diffusion, analogue à celle des sections de 1935 à 1937. Logique jusqu'au bout, le

mouvement ne se contenta pas de multiplier les services, il voulut les animer et les coordonner à la fois sur le plan local et sur le plan national. La coordination nationale donna lieu à l'établissement de diverses fédérations; l'animation, à tout un réseau de publications et à l'institution remarquable des Villages Etudiants Nationaux.

En résumé, cette période peut être qualifiée de prolifique et de pragmatique. La responsabilité étudiante y connut son apogée, avec tous ses aléas cependant : comme en témoignent les déficits accumulés par le mouvement de 1944 à 1948. Le tableau de cette époque, pour être complet, requerrait au moins une allusion à l'active participation de la J.E.C. à diverses fondations d'organismes nationaux et internationaux. Toutes ces réalisations déclenchèrent une contre-offensive des mouvements de piété qui reprochèrent à la J.E.C. de "sombrer dans l'activisme" et ne se firent pas faute de la desservir en haut lieu. Aussi le mouvement se remit-il en quête d'une adaptation.

c. Troisième période (1949-1954). - Cette période combine à parts égales, semble-t-il, les facteurs évolution et institution. Les structures, vues de l'extérieur, semblent inusables; mais un déplacement de personnes s'opère à l'intérieur; la formation déclasse peu à peu l'action. La superstructure nationale d'action catholique spécialisée de plus en plus l'action du mouvement dont la participation aux

suprastructures d'autres types se fait par ailleurs plus distraite.

La centrale, autonomiste presque farouche, garde encore le mouvement bien en main; mais elle y associe davantage les éléments diocésains, en particulier au sein des nombreuses commissions alors créées. Les expériences pilotes qu'elle provoque cherchent à fortifier l'armature des sections locales. C'est à 1953 que remonte la formule des équipes de travail, formule qui associe des non-militants au travail des militants sur le programme.

Comme il a été insinué déjà, les structures de formation reçoivent plus d'attention, orientées qu'elles deviennent vers l'intériorisation et une pédagogie différenciée. La recherche de l'intériorité peut se juger à la production accrue d'opuscules de base; la pédagogie différenciée s'exprime dans la création des secteurs. Un inventaire avait en effet révélé une pénétration très inégale des différentes catégories d'étudiants: le mouvement, à l'époque précédente, fier d'avoir réalisé l'unité du milieu, avait un peu perdu de vue sa diversité.

La politique des secteurs fut dès lors perceptible dans toutes les structures du mouvement: attributions des dirigeants, commissions consultatives, publications et camps spécialisés. Une action parallèle fut aussi entreprise sur les différentes catégories d'éducateurs. Un effort de déscolari-

sation se remarque enfin dans l'élaboration des programmes qui évoluent vers plus de rigueur et vers le choix de thèmes portant sur les valeurs adultes.

L'accent mis sur les structures de formation entraîna une sourdine correspondante à propos des structures d'action externe. Les formes de propagande massive et un peu sommaire furent progressivement délaissées au profit de l'action personnalisée et des options d'équipe: orientation sensible surtout dans la stratégie des campagnes.

Des structures d'action externe, les plus touchées seront, à la fin de cette période, les structures de suppléance. De plus en plus, on devine l'hésitation du mouvement à leur sujet. D'un côté, il entretenait sur leur efficacité des suspicions toujours grandissantes; de l'autre, il maintint jusqu'en 1953 le réseau entier de publications et de camps de formation mis sur pied à l'époque précédente; il explora même de 1949 à 1951 un nouveau secteur, celui de l'éducation cinématographique, lequel prit vite de l'envergure. Mais l'ensemble des services fut bientôt jugé comme un fardeau ou tout au moins une excroissance. La centrale se déchargea en 1953 de toutes les responsabilités d'animation et de coordination des services et les remit aux diocèses, bien embarrassés d'un tel cadeau.

Au total, cette période a vu le mouvement diversifier ou régénérer ses structures. Un commencement de tension entre la centrale et les diocèses, une apparence de désaffection de

la part de l'épiscopat, vinrent paralyser à la fin cet élan.

d. Quatrième période (1958-1961). - Cette période, marquée au début par une série de succès, ressemble plutôt à une période de sauvetage que de conquête. Conduite à d'autres facteurs, l'extension des effectifs à la base provoqua une distension des disponibilités à la tête: la direction nationale perdit de son autorité et la création officielle accentua la rupture entre pôles.

Les relations du mouvement avec les autres mouvements d'action catholique sont tendues. Les fédérations universitaires l'intéressent moins; son rôle reste mal défini au sein de la C. C. I. internationale, si l'on excepte la propagande indéniable et attentive dont elle est l'objet. L'Action Catholique canadienne l'encadre solidement, tantôt comme un sévère mentor, tantôt comme un miséricordieux sauveteur et la responsabilité étudiante naît à la faveur de fortes tribulations.

Les structures nationales s'affermissent, à l'issue de cette période, à leur première réorganisation après vingt ans. Leur nouvelle adaptation aux temps nouveaux consiste à accorder des dotations: succession de cinq aumôniers nationaux en cinq ans; décision en 1956 et suspension en 1958 de la création de régionaux; intermittence de publication jusque là considérée comme organique; interruptions, une fois dans toute l'histoire du mouvement, de conseils nationaux en 1957, des conseils nationaux en 1961; arrêt de la reproduction des instruments de

travail sur l'attention aux personnes. Si les deux crises de 1956 et de 1961 ne se comparent pas en gravité à toutes celles par exemple de la J.E.C. française, c'est que des équipes de sauveteurs s'employèrent sans délai à limiter les dégâts.

Plus bénins apparaissent les malaises qu'ont pu connaître les fédérations diocésaines; ils tiennent surtout aux mutations accélérées de personnel. Le problème des sections locales paraît être un manque de vitalité, paradoxalement imputable à un conformisme excessif aux cadres officiels.

Les structures de formation déjà infléchies à l'époque précédente vers l'intériorité, évoluent par ailleurs vers toujours plus de complexité. Les programmes, établis conjointement avec quatre mouvements ne parviennent plus aux militants qu'à travers une série de filtrages savants; les bulletins subissent une différenciation poussée peut-être à l'extrême; en huit ans, ils passent de deux éditions différentes à quatorze. La démarche des cadres se voit elle aussi structurée à l'excès. Une dizaine d'opuscules de spiritualité viennent confirmer la tendance du mouvement à la production des instruments de travail; la rançon de cet effort rédactionnel est l'affaiblissement du contact avec les diocèses.

Pour s'adapter à la transformation des mentalités, les structures d'action sur le milieu évoluent vers plus de discrétion. La stratégie des campagnes, il est vrai, a récemment rebroussé chemin, chez les jeunes, vers les techniques antérieures;

mais celle des aînés s'attarde toujours dans les discussions théoriques. Par contre, le tirage des journaux cadets et du journal aîné connaît une progression sensible, parallèle cependant à celle du marché étudiant; le journal cadet se dédouble pour mieux s'adapter à son public des deux sexes; le journal aîné se signale par son souci de servir le milieu.

Car les journaux sont restés le seul service direct au milieu. L'ancien réseau des services et des Villages Nationaux est aboli; ce qui a survécu est devenu autonome.

En résumé, cette période est marquée par l'instabilité au niveau national, malaise heureusement circonscrit par la préoccupation de fournir aux échelons inférieurs les instruments de leur travail immédiat.

Les quatre périodes de l'histoire de la J.E.C. sont donc commandées par le couple formation-action, autrement dit le couple mouvement-milieu. La première période édifie le mouvement, les réalisations dans le milieu manquent; dans la deuxième, elles abondent car le mouvement est nettement au service du milieu. L'action ayant tourné à l'activisme, le mouvement opère un repli sur lui-même et cherche à spiritualiser son action. L'action extérieure étant pour ainsi dire complètement tombée au profit du travail sur les mentalités, le mouvement, dans un sens, se trouve à avoir bouclé la boucle.

Une sorte d'analyse factorielle au sens impropre suivra cette rétrospective historique. Les trois aspects

institutionnel, évolutif et organique de la J. .C. donnent maintenant lieu à quelques observations.

Les caractéristiques d'institution n'excluent pas toute possibilité de fluctuations. En fait, il est assez peu de structures du mouvement qui n'aient fléchi à un moment ou à l'autre, comme l'ont montré suffisamment par exemple les tableaux numériques; c'est le propre des fonctions vivantes de présenter ainsi des oscillations; c'est plutôt l'allure générale de leur courbe qui permet de conclure au fait de l'institution.

Les facteurs de l'évolution peuvent être enfin aussi bien négatifs que positifs. D'un côté, les structures sociales, comme les structures vivantes, sont vouées en vieillissant à la détérioration; la caducité des formules en J.C.F. en est un exemple. De l'autre, le perfectionnement des équipes, la découverte du contexte social, les expressions des suprastructures expliquent jusqu'à un certain point les prévalences successives de telle ou telle structure, liées à telle ou telle forme de pensée.

Le caractère organique de la J. .C. s'est affirmé tout au long de cette recherche, notamment par la complémentarité de structures hétérogènes. L'histoire du mouvement, à ce point de vue, peut être envisagée comme l'itinéraire d'un léger écart à un autre plus grand écart. Il s'agit d'équilibres en effet à assurer: Equilibre entre l'action intérieure et l'action

externe; entre la responsabilité des jeunes et l'assistance adulte; entre l'esprit de créativité, plus masculin, et l'attitude de conformité, plus féminine; entre le bienfait d'une suprastructure et le bienfait non moindre d'une saine autonomie; entre la nécessité du risque et l'impératif de la sécurité financière; entre le contact direct des personnes et le contact instrumental des publications; entre les tendances centralisatrices de la direction nationale et les tendances centrifuges des relais diocésains; entre l'unité d'orientation et la diversité d'adaptations. C'est beaucoup trop demander à de jeunes étudiants que de dominer une telle complexité. D'où l'oblitération dans la J.E.C. canadienne des caractéristiques des mouvements de jeunesse; d'où, par suite de l'importation croissante de l'assistance adulte, la confirmation de toutes les notes des services de jeunesse.

Le caractère organique de la J.E.C. se déduit encore de l'interdépendance des structures. Une orientation quelconque du mouvement s'exprime, avec un décalage dans la teneur, aussi bien dans les documents confidentiels que dans les publications destinées aux éducateurs, aux dirigeants, aux militants et au milieu; aussi bien dans les programmes des camps de formation que dans les agendas des conseils nationaux. Il n'est que de rappeler les aiguillages successifs du mouvement sur la voie des services, celle des secteurs et celle des instruments de travail. Cette interdépendance se manifeste en

particulier lors des crises, alors que la région d'Ottawa semble embrasser celle de plusieurs autres.

Le caractère organique de la C.S.C. se déduit enfin encore assez paradoxalement d'une certaine indépendance de ses structures. C'est ainsi que la stabilité financière a pu, à l'inverse, de 1941 à 1949 et de 1957 à 1961, être plus influencée par une non-confiance qui prévalait à la direction nationale; que les positions extrêmes du tiers des jeunes n'ont pas nécessairement avec l'influence des centres généraux. En ce sens, on peut dire que la stabilité de l'ensemble est fonction de l'hétérogénéité; ce qui peut sembler une anomalie n'est justement qu'une preuve d'organicité.

Au terme de son étude, l'auteur croit avoir établi l'importance de la C.S.C. comme fait institutionnel et explique concurremment son évolution. Il avait bien laissé entendre au départ qu'il faisait oeuvre de pionnier. Il convie ses successeurs éventuels à étudier, selon d'autres méthodes, l'apport pédagogique du mouvement, l'originalité de ses sources de sa pensée, son influence sur la démocratisation du Québec et le développement du student leadership, la portée enfin de son rayonnement international.

BIBLIOGRAPHIE

Les matériaux de cette thèse appartiennent, en très grande partie, au type parcellaire. Seront surtout ici représentés les textes majeurs, divisés en trois catégories: 1° ouvrages, 2° articles, 3° documents, la plupart ad usum privatum. Une quatrième catégorie groupera les collections et les dossiers les plus utilisés.

1° Ouvrages

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, diocésaine de Québec, Documents et constitutions, Québec, (Parc Victoria), 1937 (date de l'Imprimatur et non 1936, comme indiqué sur la page frontispice), 96 p.

Contient diverses directives du cardinal J.-M.-R. Villeneuve, une précieuse notice de Louis-Philippe Roy sur l'Action catholique spécialisée, les constitutions de l'A.C.J.C. diocésaine, une notice enfin sur chaque mouvement spécialisé.

Association Catholique de la Jeunesse Belge, Manuel de l'A.C.J.B., Louvain, Secrétariat général d'Action catholique, 1929, 349 p.

Principes et méthodes de l'Action catholique spécialisée, description de l'organisation belge, historique de chaque mouvement et des structures de coordination, type de structures emprunté au Canada.

Aumôniers diocésains et nationaux et al., Caractères fondamentaux de la J.E.C. canadienne, Montréal, Secrétariat national de la J.E.C., 1951, 55 p.

Document rédigé à la suite d'un examen approfondi sur le mouvement et destiné à être présenté à la Commission épiscopale d'Action catholique en démarche officielle. Ce document situe la J.E.C. dans l'Action catholique, établit sa mission propre, les limites de la responsabilité étudiante, définit le programme d'action, les méthodes de recrutement, de formation et d'action, précise enfin les rapports de la J.E.C. avec les services, les éducateurs et les autres mouvements. Une série de textes, en majorité du ressort, vient appuyer les positions adoptées. Les chapitres du coeur de la thèse doivent beaucoup à ce document.

Bayart, Pierre, L'Action catholique spécialisée, Paris, Desclée, 1935, 202 p.
L'auteur était avocat et professeur de droit à Lille. Il s'agit ici du texte d'une leçon donnée à Nice, le 26 juillet 1934, enrichie de notes et de commentaires destinés à éclairer les points litigieux. L'auteur voit dans les méthodes de la spécialisation une pédagogie sociale.

Bergeron, Saint-Georges, Fondements de la J.E.C. canadienne, Québec, Fédération diocésaine de la J.E.C., 1952, 32 p.
Texte d'une causerie donnée par l'auteur au Boston College, le 3 mai 1952. L'auteur indique clairement ses sources. Les structures de la J.E.C. y sont exposées dans leurs principes et leurs réalisations du moment. Eclairant pour la période 1943 à 1951.

Centre de recherches socio-religieuses de Bruxelles et Centre Eglise vivante de Louvain, L'Action du laïcat dans l'Eglise, dans Bilan du monde, une encyclopédie du monde chrétien, Paris, Casterman, 1958, vol. 1, p. 219-228.
Donne un bref historique de l'apostolat du laïc, son évolution contemporaine, ainsi qu'un tableau des formes qu'il revêt à l'heure actuelle. Mention élogieuse de la J.E.C. canadienne à l'article de l'Action catholique dans les milieux scolaires.

Charbonneau, Mgr Joseph, Lettre pastorale sur l'Action catholique au clergé et aux fidèles du diocèse de Montréal, 29 juin 1941, dans les Cahiers d'Action catholique, no 10, livraison de juillet 1941, 44 p.
Longtemps appelée la charte de l'Action catholique au Canada. Elle consacre la distinction entre l'Action catholique et les oeuvres; confirme en particulier l'unité de la J.E.C.; crée des organisations paroissiales et une organisation diocésaine complète; marque le rôle du clergé et des éducateurs; à ceux-ci, en particulier, elle fait des injonctions pressantes.

Civardi, Mgr Luigi, Manuel d'Action catholique, (traduit de l'italien), Paris, Lethielleux, 1936, 367 p.
Un des premiers classiques de l'Action catholique; utile pour en connaître la structuration générale, mais sans référence à la spécialisation.

(Dunn, Raymond), Manuel de la J.E.C., doctrine, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1935, 121 p.

Après l'historique du courant jéciste dont il relève, ce petit ouvrage présente les lettres de noblesse du jécisme, indique son champ d'action, précise par quels moyens se feront la prospection et la conquête du milieu puis l'organisation du mouvement; d'inspiration scoute plutôt que jociste.

---------, Manuel de la J.E.C., technique, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1935, 103 p.

Complément du manuel précédent. Contient la description d'une section collégiale et d'une organisation éventuelle au plan du diocèse et de la nation. Il prend son point de départ, non dans la J.E.C., mais dans les anciens cercles de l'A.C.J.C.

Equipe de religieuses, L'Assistante religieuse dans la J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1950, 83 p.

Essai de codification des responsabilités pédagogiques communautaires et spirituelles de la religieuse assistante de J.E.C. Le rôle étendu de l'assistant en général y apparaît dans toutes ses implications.

Gabriel-Lallemant, Soeur, L'Assistante en J.E.C., Montréal, Jeunesse Etudiante Catholique, 1960, 96 p.

Rappel des qualités exigibles de l'assistante comme de sa fonction d'éducatrice auprès de sa section et de chaque militante; le fonctionnement d'une section y est nettement perceptible à travers la démarche surtout psychologique de la formation des militantes.

Garrone, Mgr, L'Action catholique, Paris, Fayard, 1958, 100 p.

En dépit de la conjoncture défavorable (l'ouvrage coïncida avec une série de démissions retentissantes au sein de la J.E.C. française), l'auteur discerne les constantes et les variables de l'Action catholique spécialisée, rappelle l'excellence de ses méthodes et la situe par rapport au paysage général des oeuvres catholiques en France; clarification des notions d'équipe, d'enquête et de mandat.

Girouard, Wilfrid, Plan de l'organisation générale, fédérale et locale de la J.E.C. et de la J.E.C.F. primaires et supérieures (sic) du diocèse de Montréal, Montréal, Secrétariat fédéral de la J.E.C. et de la J.E.C.F. primaires et supérieures, 1938, 52 p.

Le titre est suffisamment indicateur du contenu; plusieurs documents importants y sont adjoints, en particulier la constitution de l'A.C.J.C. et diverses déclarations épiscopales; utilisé dans l'étude des substructures de la J.E.C.

Groulx, Lionel, Une Croisade d'adolescents, Québec, L'Action sociale, 1912, 264 p.

Récit de la fondation et de l'activité d'un groupe dit d'Action catholique au collège de Valleyfield de 1900 à 1906 et de l'influence de ce groupe dans l'avènement de l'A.C.J.C.

Guerry, E., L'Action catholique, Paris, Desclée, 1936, 545 p.

Il s'agit d'un grand classique de l'Action catholique à ses débuts. Il expose la nécessité, la légitimité et l'essence de l'Action catholique, opte franchement pour l'Action catholique spécialisée dont il expose les principes et l'organisation. L'ouvrage comprend deux parties: une série de textes pontificaux et des commentaires de l'auteur: a fourni les données de fond de la thèse.

Jeunesse Etudiante Catholique, Les Centres de militants, (Montréal), (Centrale de la J.E.C.), (1945), 48 p.

Seule source d'identification possible: (CA-650(H)), p. 22. (Le sigle (CA) désigne les Archives de la Centrale du mouvement; le chiffre subséquent, la section, telle qu'indiquée par le catalogue). Cette plaquette est un guide pour les dirigeants de cadres diocésains. Beaucoup d'emprunts au scoutisme dans les techniques. Mais la pédagogie et la philosophie exposées aux pages 4 à 8, sont entièrement originales; pages très denses et très hardies pour l'époque.

--------, Les Journaux, Montréal, Fidès, (1943), 48 p.

Ce tract justifie le rôle des journaux dans le mouvement et indique aux responsables locaux comment les diffuser et les utiliser tout au long de l'année, mais surtout à l'époque des campagnes du mouvement et des vacances: utilisé au chapitre des structures d'action externe.

--------, Positions de la J.E.C. secondaire, (Montréal),(Centrale de la J.E.C.), 1955, 30 p.

Tiré à part, avec retouches, de trois articles parus dans les Cahiers d'Action catholique, no 156, livraison d'octobre 1953, p. 49-54; no 167, livraison de novembre 1954, p. 28-40; no 178, livraison de septembre 1955, p. 14-25. Y est restituée la note "militante" et apostolique de la J.E.C.; y sont définies pour la première fois les structures du comité local qui anime des équipes de travail: premier témoin des structures actuelles.

--------, Pour une action militante, Montréal, Centrale de la J. .C., 1958, 64 p.

Plaquette exposant le fonctionnement du comité local des militants et de leurs équipes de travail, rappelant la place du programme social et de la révision de vie, énonçant les exigences spirituelles et intellectuelles du militant. C'est le classique des années 1953 à 1961.

--------, Responsabilités: trio et dirigeants, Montréal, Fides, (1963), 32 p.

Délimitation des responsabilités du trio local et indications pédagogiques pour la formation à travers l'action. La structure de la section locale au cours de la décade 1940-1950 s'ajustait à cette sorte de petit classique.

--------, Têtes pastorales de l'aumônier, Montréal, Centrale de la J. .C., 1956, 30 p.

Document élaboré au cours d'une rencontre nationale d'aumôniers locaux de la J. .C. sous diverses orientations de 1955. Relie l'action de l'aumônier à des structures très précises: celles d'un comité local et d'équipes de travail; celles des méthodes voir-juger-agir et du programme d'action. Tiré à part d'articles précédemment parus dans le Cahiers d'action catholique.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Manuel de la J.O.C., Paris et Bruxelles, Les Editions Ouvrières, 1930, 332 p.

Ce manuel est le point de départ d'une foule d'adaptations: le texte est encore tout près des premières intuitions et l'on comprend très bien aujourd'hui le choc qu'il a pu produire sur les esprits à l'époque. Il expose d'abord les problèmes des jeunes travailleurs tels qu'apparus à la suite des enquêtes du mouvement, la nécessité ensuite d'un mouvement qui soit vraiment leur chose. Il détaille les méthodes de formation et d'action dans ce qu'elles ont d'original; il marque enfin la forte structuration locale, fédérale et générale de la J.O.C. L'étude de chaque structure au cours de cette thèse a très souvent débuté par une référence à ce manuel qui est comme la bible de l'Action catholique spécialisée.

Lafond, Maurice, au service de ..., Montréal, Centrale de la J..C., 1952, 144 p.

L'auteur fut attaché à la Centrale de 1941 à 1954, comme aumônier adjoint puis comme aumônier national adjoint. Son expérience des camps et des jeunes l'a incité à ce petit ouvrage dont la portée est surtout pédagogique mais qui représente un effort de concrétisation des cadres à l'intention des sections locales de jeunes: utile pour préciser les orientations de 1951 à 1954.

--------, J.E.C. et Education, Montréal, Centrale de la J.E.C., 1950, 95 p.
Tiré à part d'une série d'articles parus dans L'Ecole canadienne. L'auteur montre que la J.E.C. possède une réelle pédagogie adaptée à l'étudiant comme au milieu étudiant et répondant aux fins reconnues de l'éducation.

Lalande, Germain-M., Conversion au réel, Montréal, Fidès, 1948, 320 p.
Cet ouvrage souligne les traits communs de la J.E.C. et de la J.O.C. et le réalisme de la première dans son adaptation à la réalité canadienne. C'est le grand classique de la J.E.C. Il traite en particulier de toutes les structures d'action interne et externe exposées au cours de cette thèse: responsabilités laïques, assistance des éducateurs; vie spirituelle d'équipe; retraites et récollections, méthode voir-juger-agir; réunions, services, journaux, campagnes, etc.

Marien, R., L'Action catholique, Montréal, Editions de l'Institut Pie XI, 1956, 308 p.
Contient dans la partie des applications de précieux renseignements sur l'organisation canadienne et montréalaise de l'Action catholique. La première partie contient les développements généraux habituels.

Mignealult, Thomas, Le P. Joseph Paré, de la Compagnie de Jésus, 1882-1955, Montréal, L'Oeuvre des Tracts, tract no 418, livraison de mars-avril 1956, 24 p.
Offre des recoupements de grande valeur sur l'évolution de l'A.C.J.C. de 1930 à 1940 et sur la naissance de l'Action catholique spécialisée au Canada; se rapporte surtout aux infra-structures et aux suprastructures du mouvement.

Oblats de Marie Immaculée, Histoire d'une section de J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, 48 p.
Relation des expériences du juniorat de Chambly de 1930 à 1934; expériences à demi satisfaisantes à partir d'un cercle d'A.C.J.C.; expériences tout à fait concluantes à partir des méthodes de la J.O.C.; c'est l'acte de naissance de la J.E.C. canadienne.

--------, L'Ame de la J.E.C., son esprit et sa direction, (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, 52 p.
Troisième tract de la série qui voulait montrer la nécessité d'une animation spirituelle des structures et des techniques; il insistait sur les moyens de formation intérieure: la récollection, la messe et la direction spirituelle.

---------, L'Etude et l'action dans la J.E.C., (Chambly), (Juniorat des Oblats de Marie Immaculée), 1934, 44 p.
Exposé du fonctionnement de la section locale avec ses trois rouages du cercle d'étude, des réunions d'équipes et des assemblées générales; avec l'enquête préliminaire à l'action; avec l'action sur le milieu par les campagnes et les services; avec l'action basée sur l'équipe. Des trois petits tracts qui lancèrent le mouvement, ce fut le plus utilisé.

Pelletier, Gérard, J.E.C. d'aujourd'hui, (Montréal), (Centrale de la J.E.C.), (1945), 108 p.
Ouvrage conçu par une équipe de dirigeants nationaux mais rédigé par Gérard Pelletier; résultat des expériences à l'échelle du mouvement; révélateur des structures les plus en relief à l'époque.

Potvin, Roland, L'Action catholique, son organisation dans l'Eglise, Québec, Presses Universitaires Laval, 1957, 300 p.
Travail rédigé en 1948 pour l'obtention d'un doctorat en droit canonique à l'Université Laval de Québec. Il est de nature surtout juridique. La constitution et la coordination des organismes d'Action catholique telles qu'exposées dans cet ouvrage ont servi à charpenter plusieurs sections de la présente thèse. Abondante bibliographie.

Rembert-Marie, Frère, La J.E.C. à l'école primaire, Montréal, Les Editions jécistes de l'A.C.J.C., 1936, 132 p.
Les expériences à la source de cette brochure avaient eu lieu chez les Frères de Saint-Gabriel. La sous-spécialisation qu'il préconise offre d'assez grandes divergences avec les méthodes de la J.E.C. secondaire. Ce manuel n'eut qu'une brève carrière, mais témoigne de l'existence d'une J.E.C. primaire à pensée autonome.

Roy, Henri, Un Problème, une solution..., Montréal, Les Editions Jocistes, 1934, 96 p.
Calqué sur le plan du Manuel de la J.O.C. de France et de Belgique. Montre la situation déplorable du milieu des jeunes travailleurs et une transformation progressive opérée par un mouvement d'Action catholique, la J.O.C. Expose ensuite la méthode et l'organisation de ce mouvement ainsi que l'historique des premiers essais au Canada. Les premiers textes de la J.E.C. canadienne lui doivent beaucoup.

Tarde, Gabriel, Les Lois sociales, Paris, Alcan, 1907, 156 p.

Le plus connu et le plus accessible des ouvrages de Tarde, dont il expose les théories générales sur l'évolution des formes sociales expliquées par les trois lois de l'imitation, de l'opposition et de l'adaptation. Cet ouvrage a fourni l'hypothèse auxiliaire de la présente thèse.

Tiberghien, Pierre, L'Action catholique, Montréal, Fidès, 1947, 259 p.

Recueil de textes écrits en diverses circonstances plutôt qu'ouvrage organiquement composé. Utiles aperçus sur les méthodes de l'Action catholique, dans l'optique de la spécialisation; mis à profit dans l'étude des structures opératives.

UNESCO, Tendances nouvelles des organisations de jeunesse, Paris, Secrétariat général de l'UNESCO, 1960, 60 p.

Etude comparative retraçant, à propos des mouvements de jeunesse, l'évolution de leurs effectifs, de leurs méthodes, de leurs programmes, de leurs structures de centralisation et de coordination. Beaucoup des problèmes de la J.O.C. canadienne y apparaissent comme communs à toutes les autres organisations de jeunesse du monde.

2° Articles

Action Catholique Canadienne, Rôle d'inspiration des Centrales nationales, dans L'Action Catholique Canadienne, vol. 3, no 8, livraison d'avril 1957, p. 7-8.

Compte rendu d'une réunion du Comité national d'Action catholique. Le rôle de centres de direction doit primer celui de simples fabriques de bulletins: reproche indirect à la centrale de la J.E.C.

Aganier, Nozaël, Eternelle Jeunesse de l'Eglise et Evolution actuelle de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 195, livraison d'octobre 1958, p. 3-10.

L'adaptation de la J.E.C. à la conjoncture du moment s'expliquait alors par la diversification des instruments de travail: texte représentatif de l'époque 1956 - 1961.

--------, La J.E.C. canadienne, mouvement d'Eglise, dans les Cahiers d'Action catholique, no 167, livraison de septembre 1954, p. 3-10.

Revue de l'oeuvre accomplie par le Père Maurice Lafond au cours des treize années qu'il avait consacrées à la J.E.C., (1941-1954). La naissance d'une grande équipe d'aumôniers diocésains; l'avènement d'une spiritualité étudiante, une pédagogie adaptée à tous les secteurs du milieu, le rétablissement des finances nationales: tel semble avoir été l'apport du Père Lafond. Synthèse partielle très éclairante des années 1948 à 1954.

Brouillard, J.-A., Une semaine de propagande, dans les Cahiers d'Action catholique, no 6, livraison de mars 1941, p. 171-176.

Récit d'une campagne sur le don de soi menée au séminaire de Saint-Hyacinthe en avril 1940, et qui portait en germe plusieurs des principes et des techniques que généralisa la J.E.C., de 1941 à 1954: a servi à dégager les éléments constitutifs d'une campagne.

Cadieux, Fernand, Sens de la campagne '54, dans les Cahiers d'Action catholique, no 162, livraison d'avril 1954, p. 257-272.

L'auteur situe les campagnes de la J.E.C. dans leur arrière-plan historique, départage leurs éléments essentiels et accessoires, présente une campagne de nouveau style, où la propagande et le brio sont réduits au minimum.

(Chicoine, Jean-Marc), Cheminement d'une vocation, dans les Cahiers d'Action catholique, nos 170-171, livraison de décembre 1954-janvier 1955, p. 209-216.

A la lumière de trois contextes historiques, antérieurs, l'auteur tente de saisir quelle pouvait être la destinée de la J.E.C. en 1956; a fourni les cadres chronologiques de la thèse.

Les comités généraux de la J.E.C. et de la J.E.C.F., L'Esprit fédéral, dans Contact, année 2, no 1, livraison de février 1941, (CA-650(D)), p. 82-98.

Ce document indique la nécessité pour les sections de se relier au diocèse, la nécessité aussi pour les dirigeants diocésains de s'alimenter, de se former, de visiter leurs sections et de pousser la propagande des journaux; utiliser pour montrer le rôle pivotal de la Fédération diocésaine.

--------, La Mission de l'Equipe diocésaine, dans Contact, année 11, no 8, livraison de juin 1951, (CA-650(P)), p. 240-243.
Complémentarité de l'aspect "rouage" et de l'aspect "communauté" d'une fédération diocésaine.

--------, Marche du mouvement; les services, dans Contact, année 4, no 2, livraison de janvier 1943, (CA-650(P)), p. 5-6.
Analyse des principales objections contre le mouvement et présentation des services comme étant la principale réponse; c'est le texte moteur qui a lancé les services.

Francoeur, Jean, Canadian Student Magazines, dans International Bulletin JEC YCS KSJ, (sans indication de volume, de numéro et de date), p. 17-21.
L'évolution des journaux de la J.É.C. y est étudiée en relation avec celle du mouvement et du marché étudiant. Les journaux y apparaissent davantage un service du milieu que du mouvement, le fruit des programmes successifs du mouvement et son principal appui financier.

Françoise-de-Jésus, Soeur, Arrêt, réflexion, reconnaissance, dans les Cahiers d'Action catholique, no 50, livraison d'octobre 1944, p. 73-76.
L'auteur y rapporte les confidences d'une dirigeante générale sur la profonde phase réflexive qui avait précédé le bond en avant des années 1941-1944.

Gabriel-Lallemant, Soeur, Les Comités diocésains, dans les Cahiers d'Action catholique, no 196, livraison de décembre 1958, p. 64-70.
Description des problèmes rencontrés par les dirigeantes diocésaines et de la forme d'assistance qu'y peuvent apporter les éducatrices.

Lafond, Maurice, Campagne familiale, dans les Cahiers d'Action catholique, no 8, livraison de mai 1941, p. 241-245.
Première évaluation d'ensemble des résultats d'une campagne étudiante à l'échelle nationale. Première intuition du rôle détecteur et formateur de chefs qu'aura par la suite la campagne étudiante.

--------, Devoir ou conseil, dans les Cahiers d'Action catholique, no 82, livraison de juin 1947, p. 435-438.
L'auteur dégage l'originalité des centres étudiants que le mouvement organise pendant les vacances et presse les éducateurs d'y faire représenter leurs institutions.

--------, L'Aumônier ou l'aviseur de services, dans les Cahiers d'Action catholique, no 69, livraison de mai 1946, p. 301-305.

Notes pour guider les éducateurs dans l'animation des services en général et de certains services en particulier: coopératives, comités de jeux, feuilles étudiantes; elles montrent l'ampleur prise à l'époque par les services.

--------, Les Publications dans le mouvement, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 420-424.

L'auteur fait ressortir le contenu des publications du mouvement en valeurs de spiritualité et d'humanisme chrétien aussi bien qu'en méthodes de travail apostolique. Il fait en outre ressortir la cohésion entre elles des diverses publications. C'est un des textes-clés à propos des structures opératives.

--------, La Semaine d'étude nationale de la J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 11, livraison d'août 1941, p. 351-354.

Montre l'apport décisif de cette semaine d'étude dans la mise au point définitive de tous les rouages du mouvement: texte majeur pour dater la structuration de la J.E.C.

--------, L'Unique Exigence d'un double jubilé, dans les Cahiers d'Action catholique, no 113, livraison de janvier 1950, p. 129-133.

Annonce précise de nouvelles orientations vers la primauté accordée aux valeurs spirituelles et vers une reprise de la marche en avant des effectifs par l'attention aux secteurs; c'est le texte-clé qui éclaire la période 1950-1954.

Lalande, Germain-M., Les Campagnes, dans les Cahiers d'Action catholique, no 32, livraison d'avril 1943, p. 355-358.

Notes sur le but, l'efficacité et l'organisation des campagnes. Nécessité de l'action collective et d'un dégagement de l'action matérielle par les chefs mêmes du mouvement.

--------, Les Services dans le milieu scolaire, dans les Cahiers d'Action catholique, no 40, livraison de décembre 1943, p. 171-179.

L'auteur définit les services comme des activités étudiantes sous la responsabilité des élèves et il insiste sur la formation à retirer de l'action.

Legault, Emile, Préhistoire, dans le journal JEC, vol. 6, no 1, livraison de janvier 1940, p. 3.
Relation humoristique du lancement du journal JEC. Contient cependant des indices de valeur.

———, Les Premières Pierres d'une cité neuve, dans le journal JEC, vol. 3, no 12, livraison de décembre 1937, passim.
L'auteur a été intimement mêlé aux événements qu'il raconte et son témoignage fait surtout ressortir la force explosive du mouvement à son apparition: précieux témoin du lancement de la J.E.C.

Pelletier, Gérard, Au Village étudiant, dans les Cahiers d'Action catholique, no 49, livraison de septembre 1944, p. 23-26.
Reproduction d'un éditorial du journal Le Devoir à la date du 15 juillet 1944. Présentation du premier Village étudiant, de son atmosphère, de son originalité et de ses objectifs.

———, Ce que nous entendons par Services en J.E.C., dans les Cahiers d'Action catholique, no 40, livraison de décembre 1943, p. 167-170.
Premières définitions des services tels que reconstitués à l'époque et de leurs conditions d'efficacité.

Phaneuf, Gérard, A l'enseigne de Clio, dans les Cahiers d'Action catholique, no 192, livraison de mars-avril 1958, p. 1-5.
Tentative d'analyser l'impact produit au début dans le monde étudiant par les campagnes du mouvement et d'indiquer les orientations plus récentes vers une action personnalisée.

———, N'empêche pas la musique, dans les Cahiers d'Action catholique, no 195, livraison d'octobre 1958, p. 11-18.
Exposé des étapes par lesquelles passait à ce moment la fabrication du programme et des bulletins, suivi de conseils sur leur utilisation. Montre l'hypertrophie grandissante des structures d'action indirecte.

Picard, André, Journées d'étude et centres de militants, dans les Cahiers d'Action catholique, no 65, livraison de janvier 1946, p. 209-216.
Rappel des buts primitifs des journées d'étude: analyse des conditions concrètes défavorables dans lesquelles elles étaient réalisées; annonce d'une nouvelle formule qui, de fait, est restée en J.E.C.

Racette, Rita, Les Bulletins, dans les Cahiers d'Action catholique, no 133, livraison de septembre 1951, p. 425-427.

Exposé des différentes phases qui précédaient la rédaction des Bulletins à l'époque et conseils aux éducateurs sur le mode d'emploi de ces instruments.

--------, Pourvu qu'on nous laisse responsables, dans les Cahiers d'Action catholique, no 40, livraison de décembre 1943, p. 183-190.

L'auteur montre comment les services répondent à la psychologie des jeunes et comment les éducateurs doivent respecter et assister les jeunes dans les responsabilités qu'ils leur confient.

Tessier, Roger, Les Camps diocésains, dans les Cahiers d'Action catholique, no 200, livraison de juin 1960, p. 201-207.

Aperçus sur les diverses démarches réaliste, apostolique et communautaire des camps ainsi que sur leur pédagogie axée sur les deux pôles de la méthode voir-juger-agir et de la vie en équipe.

--------, Quel est le sens d'une campagne étudiante?, dans les Cahiers d'Action catholique, no 198, livraison de mars 1960, p. 140-154.

L'auteur tente de relier l'évolution des campagnes à l'évolution même du mouvement et il montre dans la campagne le mouvement intensifiant, universalisant et approfondissant son action.

Toujours là! (sic), Centrale volante, dans le journal J.C., vol. 8, no 3, livraison de mars 1942, p. 6.

Relation des diverses pérégrinations du secrétariat général de la J.I.C. de 1935 à 1941. Type de rares synthèses partielles que l'auteur a eu la bonne fortune d'utiliser.

3° Documents

Action Catholique Canadienne, L'Apostolat des laïcs au Canada français, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1951, 64 p.

Expose l'origine, la situation et les tendances à l'époque des mouvements spécialisés aussi bien que de toutes les oeuvres de piété et d'apostolat; propice aux jugements de comparaison.

--------, L'Eglise catholique et l'Apostolat laïque au Canada, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1957, 62 p.

L'Action catholique proprement dite y occupe un espace plus restreint que dans le précédent rapport, mais elle y est mieux située dans son cadre général: statistiques sûres.

--------, Le Problème financier des mouvements spécialisés d'Action catholique sur le plan national, Montréal, Secrétariat national d'Action catholique, janvier 1949, 96 p.

Etude analytique de la situation de chaque mouvement; problèmes d'ensemble et suggestions. La situation de la J.O.C. y apparaît comme particulièrement précaire.

--------, Le Programme social dans les mouvements d'Action catholique, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 1952, 33 p.

Le programme social y est vu à la lumière de la pédagogie fondamentale de l'Action catholique spécialisée; la possibilité et les conditions d'une coordination y sont étudiées à fond; annonce la prépondérance prise par le programme à partir de 1954 en J.O.C.

--------, Rapport de la délégation canadienne au congrès interaméricain d'action catholique à Santiago, Chili, en juin 1945, Montréal, Secrétariat national d'action catholique, sans pagination suivie, album d'environ 100 pages, déposé à la bibliothèque de la Centrale et catalogué 256(71) Can.

Inventaire de toutes les organisations catholiques de langue française du pays en 1945: précieuses statistiques.

--------, Situation générale de l'Action catholique au pays, Montréal, Secrétariat de l'Action Catholique Canadienne, 195[illegible], 38-6 p.

Comparaison des effectifs, des publications, des problèmes pédagogiques et financiers des divers mouvements d'action catholique générale, d'action catholique spécialisée et des diocèses. Une diminution d'effectifs y est indiquée pour la J.O.C.

(Lamiel, Israël), Sibma ben actuelle en J.O.C., (57-312), (1956), 10 p.

L'auteur dépeint la situation critique du mouvement à un moment de crise qui ne doit être que l'été 195[illegible] et les efforts des animateurs pour en assurer que la tâche normale et générale; a servi d'annexe à l'analyse factorielle.

Cloutier-Rocher, Suzanne, Monographie des Villages Etudiants Nationaux, thèse non publiée, présentée à l'Ecole de Service social de l'Université de Montréal, pour le diplôme en service social, 1952, 120 p.

L'auteur brosse l'histoire des cinq premières années des Villages Etudiants Nationaux, indique leur but et leurs méthodes, précise qu'elle était l'organisation matérielle et le fonctionnement, étudie les fluctuations de leurs effectifs numériques et pronostique leurs répercussions sociales.

Episcopat canadien, Directives épiscopales sur la J.E.C. canadienne, dans les Cahiers d'Action catholique, no 67, livraison de mai 1946, 43 p.

Recueil de textes émanant de quinze évêques canadiens et regroupés dans un ordre méthodique. Ces textes permettent de mesurer jusqu'à quel point la J.E.C. a pu se développer par imitation imposée et quel appui elle recevait de la hiérarchie dans les années '40.

Francoeur, Jean, Pourquoi Il faut changer les structures de travail à l'intérieur de l'équipe des dirigeants nationaux, Montréal, Centrale de la J.E.C., Archives, (1961), 40 p.

L'auteur montre en quoi les structures sont devenues inadéquates: comités trop lourds, trop nombreux, impuissants devant les problèmes et paralysant même certains secteurs du mouvement.

Jeunesse Etudiante Catholique, Définition et schéma des structures de l'Action Catholique Canadienne et de la J.E.C., Montréal, Centrale de la J.E.C., 1960, 10 p.

Les structures de l'Action catholique canadienne y apparaissent en termes surtout juridiques; celles de la J.E.C. en termes d'empirisme.

--------, L'Unité du mouvement, Montréal, février-mars 1940, (CA-650(B)), p. 39-63.

Réponse au document de la J.E.C. primaire. L'unité y est défendue comme répondant mieux aux exigences juridiques et vitales de l'Action catholique.

--------, Rapport de la J.E.C. canadienne sur l'enquête, session internationale de la J.E.C., Chicago, 1948, (CA-650(H)), p. 127-131.

Importance que la J.E.C. accorde à l'enquête dans l'étude du milieu, la marche du mouvement et la préparation du programme d'action; ce trait a trait à la structure opérative fondamentale du mouvement.

--------, Rapport de la J.É.C. canadienne sur l'équipe, session internationale de la J.E.C., Chicago, 1948, (CA-650-(H)), p. 133-134.

Les auteurs montrent comment les équipes naturelles, à partir de 1938 surtout, sont devenues des équipes de travail du programme ou des équipes institutionnelles au service du milieu. Ils montrent encore l'omniprésence de cette structure de l'équipe au plan local, au plan fédéral (diocésain) et au plan national: ce rapport se rattache à l'étude des structures constitutives de base.

--------, Rapport de la J.É.C. canadienne sur les services, session internationale de la J.E.C., Chicago, 1948, (CA-650(H)), p. 136-144.

Étude de l'évolution de cette structure à partir de la notion primitive héritée de la J.É.C., de son développement, de la mystique qui l'inspire et de ses relations avec le mouvement: un des textes primordiaux dans l'étude des structures de suppléance.

--------, Rapport de la rencontre sur les villages étudiants, 19-20 février 1949, (CA-650(I)), p. 214-250.

Rapport très détaillé d'une remise au point de la mystique et de la technique des villages qui commençaient à se détériorer après cinq ans: significatif d'une évolution très nette.

Jeunesse Étudiante Catholique Internationale, Presentation of International YCS, dans International Bulletin J.C YCS KSJ, vol. 11, nos 2 et 3, (1957?), 30 p.

Historique (très schématisé), description des structures et du fonctionnement de la J. .C.I. ainsi que de son extension dans le monde, de son action auprès des organisations internationales. Des textes officiels: Bases communes, Statuts, terminent le document.

Pelletier, Gérard, Rapport de la J.É.C. au conseil général de l'A.C.J.C., 12 octobre 1940, dans les Cahiers d'Action catholique, no 2, livraison de novembre 1940, p. 47-52.

Précieux témoin de l'état du mouvement à la veille de son autonomie. Si certaines structures y apparaissent plutôt nominales, d'autres comme l'équipe nationale y reçoivent une claire définition.

Ryan, Claude, Historique de la coordination dans le domaine des mouvements de jeunesse au Canada au cours des cinq dernières années 1945 à 1950, Montréal, Secrétariat national de l'Action catholique, 1950, 51-7 p.

Calendrier des principaux événements, exposé des principes sous-jacents aux différentes tentatives, analyse du jeu des forces en présence. A fourni la trame de toute une section du chapitre des superstructures.

Tessier, Roger, Rapport à la Commission épiscopale d'Action catholique, 20 décembre 1960, (CA-321(Fr.60)), 32 p.

Description du milieu auquel s'adresse le mouvement, évaluation de sa pénétration; statistiques sur les publications; exposé du travail des dirigeants nationaux en regard du programme social et du programme religieux; analyse des difficultés du mouvement et perspectives d'avenir. La note dominante de ce rapport est le pessimisme.

4° Collections et dossiers

Jeunesse Etudiante Catholique, Collection des Bulletins, (CA-650), (1935-).

Périodique de format et de périodicité très variable qui s'adresse aux militants (et depuis 1957 aux équipiers) des sections locales. La collection en est reliée et existe en plusieurs exemplaires. On y trouverait les programmes successifs du mouvement, de multiples applications de la méthode voir-juger-agir, de nombreuses indications d'action interne et d'action externe.

--------, Collection Contact, (CA-650), (1939-1954 et 1961-).

La série 1939-1953 comprend vingt-trois volumes de format uniforme 8 1/2" x 11", généralement miméographiés, lettrés de A à W et paginés à la demande de l'auteur. Il s'agit au fond d'exemplaires en triplicata ou en duplicata. Aussi les volumes qui ont été surtout utilisés furent-ils au nombre de huit: A, D, H, L, O, P, T, W. Les quelques livraisons de 1953 et de 1954 n'ont pas été reliées. De même les livraisons de 1961 à la reprise du périodique.

La collection ambitionnait de recueillir tous les documents émanés de la centrale à l'adresse des dirigeants ou des aumôniers diocésains. C'est elle qui nous livre la somme critique du mouvement sur ses propres réalisations.

--------, Collection des Cahiers d'Action catholique, (CA-630), septembre 1940 à juin 1960.

Périodique, en principe mensuel, destiné aux éducateurs et aux aumôniers. De format 3 1/2" x 5 1/2", en feuillets libres jusqu'à la livraison 72, portant les cotes de la classification décimale jusqu'à la livraison 113, il est numéroté jusqu'à 200, mais n'a compté en réalité que 182 livraisons, à cause des livraisons géminées. A signaler aussi trois erreurs de numérotation: la livraison 124 est marquée 123, la livraison 140 est marquée 180, la livraison 185 est marquée 184.

La collection totalise 7,720 pages et est extrêmement précieuse pour l'étude des structures du mouvement, non pas tellement à cause des textes ex professo que des innombrables indications épisodiques. A l'encontre de la collection Contact, la tendance des Cahiers d'Action catholique est légèrement inflationnaire et optimiste.

La livraison numérotée 142-143-144 contient une table analytique des douze premières années. Quelques numéros spéciaux seraient aussi à mentionner, tels le no 46 sur la récollection et le no 40 sur les services.

--------, Collection Grand-JECF, (septembre 1936 à juin 1939), légèrement incomplète. Archives des Frères de Saint-Gabriel, 1655 boulevard Gouin, est, Montréal.

Donne de précieux renseignements sur l'évolution de la J.E.C. primaire.

--------, Collection JEC, (janvier 1937 - septembre 1946), (CA-670).

Il s'agit du journal, en principe mensuel, du mouvement. La collection existe en plusieurs exemplaires. Jusqu'en 1940 alors que JEC était davantage le journal du mouvement que du milieu, la collection donne quantité de renseignements. Par la suite, les renseignements qu'on peut en attendre ont surtout trait aux services.

--------, Collection Vie étudiante, (septembre 1946 -), (CA-670).

Il s'agit ici du successeur de JEC comme journal affiné du mouvement. La collection de la centrale est incomplète: il manque en particulier les années 1949-1950 et 1950-1951. Cette collection est assez peu utilisée ici parce qu'elle se fait de plus en plus discrète sur le mouvement. Quelques bons articles cependant sur les villages étudiants et sur les services.

---------, Collection des [illegible] étrangers du mouvement. (68-710).

Manquent les rapports des premières années. Les autres existent, soit à l'état détaché, surtout depuis 1952, soit reliés. Extrêmement précieux pour situer et dater les activités du mouvement.

---------, Dossiers: Débuts de la J.[illegible].C., (68-171-137). Comprenaient à l'origine une masse de pièces hétéroclites. Avec la permission de l'aumônier général, l'auteur a été livré à un examen et à un classement préliminaires. Les pièces pouvant offrir de l'intérêt ont toutes été rassemblées, numérotées, analysées par l'auteur. Ces pièces ont été abondamment utilisées au chapitre des rubriques et recrutement.

---------, Journal des [illegible] des 41-43, (68-23).

Contient les minutes des conseils et des comités généraux, ainsi que divers documents sur les [illegible] et l'incorporation et une lettre conjointe sur [illegible], a permis de dater plusieurs événements.

---------, Journal des [illegible] 43-[illegible], (68-[illegible]).

Ne contient plus que les minutes des conseils nationaux et de rares comités généraux. Décevant à cet égard comme

SOMMAIRE DE

L'Evolution des structures de la J.E.C. canadienne de 1935 à 1961[1].

Le mouvement d'Action catholique spécialisée appelé la J.E.C. entretient des structures dans le milieu étudiant canadien-français depuis 1935, mais n'a jamais fait l'objet de recherches particulières. L'auteur a donc pensé qu'avant de pouvoir étudier son influence, il fallait établir sa fiche d'identité; pour son travail, il a disposé d'une documentation de première main au secrétariat général du mouvement.

Toute institution sociale étant sujette à l'évolution, l'auteur explique celle de la J.E.C. par les lois sociologiques de Gabriel Tarde: lois de l'imitation, de l'opposition et de l'adaptation.

Toute institution étant un tout organique, l'auteur a étudié séparément l'évolution de chaque structure de la J.E.C. Il a distingué les structures constitutives de base et de tête, puis les structures opératives à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement. Une double étude sur les substructures et les suprastructures encadre le corps de son sujet.

L'auteur montre le mouvement empruntant à l'origine à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne son organisation locale,

---

1 Frère Donatien-Marie, s.-g., thèse de doctorat présentée à l'Ecole de Psychologie et d'Education de l'Université d'Ottawa, 1962, viii-451 p.

régionale et générale, ses méthodes de formation et d'action. Dans l'évolution subséquente de ces diverses structures, il découvre un certain parallélisme qui l'amène à distinguer quatre étapes dans l'évolution du mouvement.

De 1935 à 1941, à la suite de la J.C.C., s'opère une rapide implantation de la J.E.C., implantation d'abord compromise par des erreurs et des rivalités puis réassurée en 1941 par la conquête de l'unité et de l'autonomie. C'est l'étape "jéciste", idéaliste et émotionnelle.

Les années 1941 à 1948 correspondent à l'étape "étudiante", réaliste et pragmatique de l'évolution du mouvement qui se tourne vers le milieu, en utilise les chefs naturels et y multiplie les services et les campagnes.

Les années 1949 à 1954 forment l'étape "pédagogique" de l'histoire du mouvement lequel se replie sur lui-même, liquide ses services, différencie ses méthodes suivant les secteurs et s'intéresse de plus près aux éducateurs.

Les années 1954 à 1961 forment l'étape conservatrice et intellectualiste du mouvement. Les structures de tête, soumises à plusieurs ébranlements successifs, contrebalancent l'extension numérique des structures de base par le soin à diversifier les instruments de travail.

Une fois établi ce qu'a été la J.E.C., il deviendra plus facile d'étudier son influence.